

L'HISTOIRE

TÉMOIGNAGE p. 84

**Comment
Braudel a écrit
«La Méditerranée»**

AU SOMMAIRE

**Les Vikings
à la conquête
de la Normandie**

p. 50

**Hong-Kong :
l'âge d'or
d'une colonie
anglaise**

p. 58

**Une fortune
pour libérer
François 1^{er}**

p. 70



DOSSIER

LES SOLDATS DE LA FRANCE

De la levée en masse

à la fin des conscrits p. 22

M 1842-207-37,00 F



MENSUEL BELGIQUE 270 FB MAROC 35 DH CANADA 7 \$ SUISSE 12 FS ISSN 01822411

*Le voyage culturel
a un nom,
un seul ...*

Clio



20 000 voyageurs ont fait confiance à notre agence en 1996.

En rejoignant, vous aussi, l'univers de Clio, vous participerez à des circuits passionnants dans le monde entier ; vous voyagerez en petits groupes guidés par nos guides-conférenciers pour découvrir l'histoire, les cultures, les arts des pays visités. Vous suivrez aussi l'actualité culturelle en visitant les plus grandes expositions européennes.

300 circuits différents vous sont proposés dans le monde entier.

Choisissez de visiter les **villes-musées européennes** aux trésors inépuisables, telles que Prague, Saint-Pétersbourg, Florence, Rome, Venise, ou d'aller aux sources de notre culture au **Proche-Orient**, notamment en Israël, Syrie, Jordanie, Liban, Iran, Irak, Yémen, ou encore, préférez le dépaysement en sélectionnant un **voyage long-courrier** vers l'Inde, la Chine, le Vietnam, le Cambodge, l'Indonésie, le Mexique, le Pérou, l'île de Pâques, l'Afrique...



Vous êtes amateur d'art et d'histoire : Clio vous invite à suivre ses cycles de conférences, à Paris, pour approfondir votre connaissance des principales cultures, des mouvements religieux et courants artistiques majeurs. Vous sont également proposées des conférences préparatoires à la visite des grandes expositions temporaires.

Demandez notre catalogue de circuits 96-97

34 rue du Hameau - 75015 PARIS

Tél : (1) 53 68 82 82 - Fax : (1) 53 68 82 60

128 rue Bossuet - 69006 LYON Tél : 78 52 61 42

45 rue de la Paix - 13001 MARSEILLE Tél : 91 54 02 13

DE LA GUERRE

Le projet de loi Charles Millon, visant à réformer l'armée nationale, n'est pas de ceux qui peuvent passer inaperçus. Remettre en cause le service militaire universel et obligatoire établi par la loi de 1905, le remplacer par l'armée professionnelle et le volontariat, cela ne va pas de soi.

Il est probable que le ministre de la Défense devra faire face à des oppositions passionnées. La principale est d'ordre politique : la république, qui a inventé l'armée nationale, peut-elle confier sa sécurité extérieure à une armée de métier ? La fin des conscrits n'annonce-t-elle pas la fin du patriotisme, si intimement lié au service des armes ?

Autant de questions qui se posent depuis deux siècles aux gouvernements qui se sont succédé en France et qui ont voulu, à partir de l'élan inouï de la levée en masse, en 1793, fonder la défense du territoire sur l'union sacrée de tous les citoyens. C'est à ces deux cents ans de relations complexes et changeantes entre la France et ses soldats que nous consacrons notre dossier (cf. p. 22).

Mais qui dit réforme de l'armée dit-il abolition d'un état de nature où règne la lutte de chacun contre tous ? Ou, au contraire, perfectionnement technique des moyens de destruction, qui accule les militaires au chômage comme les ouvriers de la métallurgie ?

Car la guerre est de tous les siècles, véritable fil conducteur de l'histoire : on a du mal à imaginer sa disparition.

Au VI^e siècle, guerres religieuses dans l'« Arabie heureuse ». Le récit que nous présentons (cf. p. 66) est celui du martyr infligé à des chrétiens par un roi juif, à Najrân. Fait unique, longtemps mis en doute, aujourd'hui avéré par les archéologues, et qui nous fait découvrir une péninsule d'avant l'islam déjà soumise aux conflits les plus impitoyables entre religions monothéistes.

Au IX^e siècle, guerres des Vikings contre les peuples de ce que nous appelons aujourd'hui la Normandie. On lira (cf. p. 50) l'histoire plutôt mal connue de ces envahisseurs, dont la légende étonne, en regard de la parcimonie des sources. Que sait-on réellement de ces hommes du Nord qui ont tant fait peur et rêver ?

Au XVI^e siècle, guerre entre la France et la Maison d'Autriche, au moment où s'ébauche la monarchie absolue. François I^{er} tombe aux mains de Charles Quint (cf. p. 70). L'empereur exige du roi de France la rétrocession de la Bourgogne. Au bout du compte, il accepte de renoncer à ces exigences territoriales en échange d'une rançon. Tous les sujets du royaume devront, selon leurs moyens, apporter leur obole pour constituer ce trésor.

Au XIX^e siècle, guerres de colonisation. Les Européens se taillent des places en Asie. L'une d'elles, Hong-Kong, connaît un sort singulier (cf. p. 58). Le 1^{er} juillet 1997, elle devra réintégrer la Chine, conformément à l'accord sino-britannique de 1984.

Mais Hong-Kong n'est pas seulement une place financière et économique de premier plan ; c'est aussi une terre d'asile pour des Chinois qui ont fui le régime communiste. Une nouvelle guerre civile guette-t-elle l'ancienne colonie, celle que des fonctionnaires corrompus, les gangs de Canton, tout un régime antidémocratique enfin, feraient subir à la population de l'archipel ?

Dans ce chaos d'événements, de tragédies, comment l'historien peut-il dégager une leçon, une structure ? Comment organiser ce désordre ? Comment en tirer une œuvre qui donne un sens à ce qui s'est passé ?

C'est ce que nous aide à comprendre Paule Braudel, la femme de Fernand Braudel, disparu il y a plus de dix ans, en évoquant la genèse de ce monument qu'est *La Méditerranée* (cf. p. 84). Un extraordinaire témoignage, qui nous plonge au cœur de ce que sont, en histoire, la recherche et la création.

“ La guerre,
fil conducteur
de l'histoire ”

ÉDITORIAL 3

BRÈVES 6 Jean-Maurice de Montremy et Cécile Rey

ACTUALITÉ

DÉBAT 6 PLATON EST-IL AFRICAIN ?
par Maurice Sartre

MUSÉE 8 GÉNOCIDES ET GRAND SPECTACLE
par Anne Grynberg

ÉDITION 10 LETTRES D'AMOUR DU MOYEN ÂGE
par Jacques Berlioz

**DOCUMENT 12 DE GAULLE INTIME :
LA MÉLANCOLIE D'UN GRAND HOMME**
par Jean-Naël Jeanneney

ARCHÉOLOGIE 14 ON A RETROUVÉ LES LÉGIONS DE VARUS !
par Yann Le Bohec

ANNIVERSAIRE 15 LES COMBATS DU « NEW YORK TIMES »
par Nicole Bacharan

PATRIMOINE 17 LE SACRE DU CANAL DU MIDI
par Joël Cornette

**PORTRAIT 19 JEAN-LOUIS FLANDRIN
ARCHÉOLOGUE DU SEXE ET DE LA CUISINE**
par François Dufoy

**DOSSIER 22 LES SOLDATS DE LA FRANCE
DE LA LEVÉE EN MASSE A LA FIN DES CONSCRITS**
Sommaire détaillé page ci-contre

**SYNTHÈSES 50 LES VIKINGS A LA CONQUÊTE
DE LA NORMANDIE**
par Jean-Yves Marin

**58 HONG-KONG : LES BEAUX JOURS
D'UNE COLONIE ANGLAISE**
par Jean-Luc Domenach

**66 CHRÉTIENS ET MARTYRS
DANS L'ARABIE HEUREUSE**
par Joëlle Beoucamp, Françoise Briquel-Chatonnet
et Christian Robin

**70 LA RANÇON D'UN ROI :
DEUX MILLIONS POUR LIBÉRER FRANÇOIS I^{er} !**
par Philippe Hamon

LIVRES 76

**TÉMOIGNAGE 84 COMMENT FERNAND BRAUDEL A ÉCRIT
« LA MÉDITERRANÉE »**
par Paule Braudel

MÉDIAS 90 Laurent Neumann

LA REVUE DES REVUES 92 Daniel Bermond

EXPOSITIONS 94 Cécile Rey

FORUM DES LECTEURS 96

TRIBUNE 101 LES POUVOIRS ET LA PRESSE
par Jean-Marie Calambani



Actualité, p. 10.
Déclarations d'amour au Moyen Âge
(cl. Arthephot/A. Held).



Témoignage, p. 84.
Comment
Fernand Braudel
a-t-il écrit
« La Méditerranée » ?
Le témoignage
inédit de sa femme
(coll. auteur ; dr).

N° 207 FÉVRIER 1997

DOSSIER

LES SOLDATS DE LA FRANCE

DE LA LEVÉE EN MASSE A LA FIN DES CONSCRITS



La fin de la conscription obligatoire annoncée par Jacques Chirac est une vraie révolution. Remet-elle en cause le sentiment patriotique et l'attachement aux valeurs républicaines des Français ? (cl. « L'illustration »/Sygma).

- 24 **LES FRANÇAIS ONT-ILS ENCORE UNE PATRIE ?**
par Michel Winack
- 28 **AUX ARMES, CITOYENS !**
par Maurice Voisse
- 30 **LA LEVÉE EN MASSE A SAUVÉ LA RÉVOLUTION !**
par Jean-Paul Bertaud
- 40 **C'EST LOUIS XIV QUI A INVENTÉ LE SERVICE MILITAIRE !**
entretien avec André Corvisier
- 42 **LES INVALIDES, DE L'HOSPICE AU MUSÉE**
par François Robichon
- 44 **LES OFFICIERS SONT-ILS DE DROITE ?**
entretien avec Rooul Girardet
- 46 **LES SOLDATS DE LA PAIX OU LA GRANDE ILLUSION**
par Jean-Christophe Rufin et Thierry Tardy
- 48 **LE BEL AVENIR DE L'ARMÉE**
par Marie-Catherine Oppenheim

PHOTOGRAPHIES

32 SCÈNES DE LA VIE DE CASERNE

- MISES AU POINT**
- 34 **JEAN JAURÈS, LES SOCIALISTES ET L'ARMÉE**
- 35 **DE GAULLE : VIVENT LES CHARS ET LES PROFESSIONNELS !**
- 36 **LE DROIT DE VOTE, ENFIN !**
- 38 **1997 : LA FIN DE L'ARMÉE RÉPUBLICAINE ?**

LEXIQUE

37 LES MOTS DE LA CASERNE

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

39 200 ANS DE SERVICE MILITAIRE

GUIDE

43 LES GRANDES COLLECTIONS MILITAIRES

VIDÉOTHÈQUE

45 LES GAÏETÉS DE L'ESCADRON

49 POUR EN SAVOIR PLUS



En couverture.
Soldats français en manœuvre, avant la Première Guerre mondiale (cl. ECPA).

PLATON EST-IL AFRICAIN ?

Aux États-Unis, le livre a fait scandale. Sa thèse : les Grecs sont largement tributaires de cultures venues d'Afrique par l'Égypte et le Proche-Orient. Son auteur : Martin Bernal, un universitaire spécialiste des civilisations extrême-orientales. « Les Racines afro-asiatiques de la civilisation classique » vient d'être traduit en français. Alors, vérités scientifiques ou revendications « ethniques » à la mode américaine* ?

Maurice Sartre

La thèse a suscité les passions aux États-Unis. Elle entend démontrer que la civilisation grecque, berceau de la culture occidentale, serait en fait issue de pensées, de coutumes, de croyances et de mœurs africaines. Cette vérité aurait été soigneusement et sciemment tenue cachée par les historiens et les archéologues — tous Européens et Blancs — depuis plus d'un siècle.

Cette démonstration non conformiste est exposée dans un livre qui a ému le monde savant, et suscité la controverse. L'auteur de cette doctrine iconoclaste s'appelle Martin Bernal. C'est un universitaire américain, spécialiste des langues et civilisations extrême-orientales. Au-delà du scandale et des raccourcis saisissants, que nous dit-il ?

La Grèce, terre égyptienne

L'idée de départ se fonde sur le fait que de nombreux mythes grecs attribuaient aux Égyptiens et aux Phéniciens des entreprises de colonisation en Grèce. Ces mythes, Martin Bernal les estime *a priori* dignes de foi car, soutient-il, il n'y a aucune raison de faire moins confiance aux Grecs qu'aux savants. Postulat redoutable. Car l'auteur en arrive, chemin faisant, à remettre en cause toute idée de critique des sources écrites : il entend prendre pour argent comptant tous les mythes fondateurs, dont la fonction n'est pourtant pas d'écrire l'histoire.



Ci-contre, à gauche, la déesse égyptienne Neith. Fréquemment représentée avec un arc et des flèches, elle est la protectrice du sommeil et l'une des quatre divinités chargées de veiller sur les sarcophages. Ci-contre, à droite, la Grecque Athéna, à la fois déesse guerrière, armée d'une lance, et déesse de la raison et de l'intelligence. Selon Martin Bernal, la seconde ne serait que l'« adaptation » hellénique de la première (tablette votive du 1^{er} siècle av. J.-C. et statue grecque de la même époque, Turin, Musée égyptien et musée d'Antalya ; cf. Dagli Orti).

Martin Bernal commence donc par rappeler ce que fut le « modèle ancien » des origines de la civilisation grecque, celui que les Grecs eux-mêmes estimaient juste et qui apparut comme tel jusqu'au XVIII^e siècle, malgré les critiques de quelques érudits de la Renaissance. Selon ce « modèle ancien », la Grèce aurait fait l'objet d'une véritable colonisation de la part des Égyptiens et des Phéniciens. C'est ainsi que, selon des récits légendaires, Danaos, roi de Libye, brouillé avec son frère jumeau Aigyptos, roi

d'Égypte dont les cinquante fils avaient épousé de force ses cinquante filles, se serait enfui avec celles-ci à Argos ; il y aurait introduit le bateau à cinquante rames, l'écriture et l'irrigation. De son côté, Cadmos de Sidon, en Phénicie, passait pour le fondateur de Thèbes de Béotie.

A l'appui de sa thèse, Martin Bernal cite des parentés linguistiques entre les langues de ces trois peuples — le grec comportant d'ailleurs, selon lui, un fonds « égyptien » qu'il évalue à 25%. Cette colonisation aurait

en outre introduit dans l'espace grec coutumes, arts, manières de vivre et de penser du Proche-Orient. Enfin, les Grecs ne cessèrent de fréquenter l'Égypte et d'admirer la sagesse de ses prêtres ou l'habileté de ses architectes — observation que nul ne conteste.

Cette première partie de la démonstration, malgré l'érudition de l'auteur, laisse bien souvent perplexe. D'une part, la thèse est moins révolutionnaire qu'il ne le dit : les archéologues ont déjà mis en évidence les échanges qui existaient depuis

la plus lointaine Antiquité à travers toute la Méditerranée orientale, et ils en ont tiré les conséquences. Ainsi la « Renaissance » du VIII^e siècle av. J.-C. est aujourd'hui située dans un contexte de reprise des échanges avec le Proche-Orient, qui fournit à la Grèce des produits bruts ou finis, des modèles artistiques, et l'écriture — il est dommage que Martin Bernal fasse si peu de cas de ces découvertes, car elles



orientent bien davantage vers la Phénicie que vers l'Égypte. D'autre part, il accorde une importance excessive à la linguistique : quand bien même les étymologies égyptiennes des mots grecs qu'il propose seraient assurées (ce qui est loin d'être le cas), cela n'autorise pas à voir dans les Égyptiens les inspirateurs de la civilisation grecque.

Car la langue ne constitue pas la totalité d'une culture et d'une civilisation : on peut toujours imaginer, comme le fait l'auteur, l'existence d'un Platon

égyptien, modèle du Platon grec ; mais on ne saura jamais ce que le second doit au premier, faute que celui-ci nous ait laissé la moindre ligne ! Et que dire des arts, des techniques, des formes d'organisation politique, des modes de vie, des loisirs ou des goûts littéraires ! Nul doute que la Grèce ait emprunté à l'Égypte, comme à la Phénicie et à bien d'autres : a-t-on jamais vu une civilisation vivre en milieu clos ? Mais les transformations qu'elle fait subir à ses emprunts sont telles qu'on la crédite sans hésiter d'un esprit créatif puissant. Peut-être Athéna masquait-elle Neith l'Égyptienne ; pourtant c'est bien Athéna qui patronne la démocratie athénienne, pas Neith.

Contre le racisme romantique

Après cette « démonstration » trop souvent fondée sur des postulats de principe, Martin Bernal se pose une question qui nous vaut un éblouissant tableau historiographique : pourquoi cette explication par les « origines afro-asiatiques » a-t-elle été éliminée, et au profit de quelle autre ? Procureur implacable, il n'évite alors ni l'excès ni l'injustice. Mais, au-delà des débordements, son érudition fascine et passionne. Et il montre bien comment le romantisme philhellène échauffé par la guerre de libération contre les Turcs, la découverte de l'Inde dont les textes sacrés fournissaient d'autres parentés, une certaine idée du progrès entraînant la critique systématique des idées reçues et la montée des théories raciales se combinent peu à peu, au XIX^e siècle, pour éliminer l'Égypte des ancêtres acceptables. Comment pouvait-on imaginer qu'il ait pu surgir quelque chose d'utile et une pensée abstraite des pays du Sud dont la misère et l'absence de créativité tranchaient avec le dynamisme de l'Europe ? L'innovation devait venir du Nord, du sang neuf des barbares « aryens » !

Les peuples de Méditerranée orientale furent bien vic-

times, de la part des érudits européens, d'un racisme ordinaire que leurs propres thèses « scientifiques » confortaient. Sur ce point, l'enquête de Martin Bernal semble irréfutable dans ses grandes lignes et brosse, pour la période 1830-1945 en particulier, un tableau d'autant plus inquiétant qu'il ne remet pas en cause la compétence des savants qui fondèrent la science historique moderne.

L'auteur appelle donc de ses vœux un retour à l'explication qu'avançaient les Anciens, mais « révisée » pour tenir compte des apports indo-européens, jugés indiscutables (il leur accorde une phrase, sur plus de six cents pages !). Et c'est là que le bât blesse une nouvelle fois. Linguiste, il établit la filiation d'une civilisation comme on recherche une étymologie. Mais une civilisation n'est pas un mot, et l'infinie richesse des apports extérieurs compte en définitive moins que ce que les Grecs en ont fait. Échaudés par les modèles idéologiques, les historiens ont appris la modestie et la nécessité des enquêtes entrecoupées, philologiques, archéologiques, linguistiques, mythologiques, etc. et n'avancent plus que bardés de preuves. Cela les met désormais à l'abri des explications globales, toujours excessives.

Que les visions du monde dénoncées par Martin Bernal subsistent chez quelques esthètes romantiques et quelques purs littéraires ignorants de l'histoire et de l'archéologie, nul ne le conteste. Mais fallait-il monter cette machine de guerre contre leurs partisans ? Peut-être que oui, en définitive, puisque ce livre, irritant et excessif à maintes reprises, passionnant jusque dans ses excès, oblige l'historien à s'observer dans le miroir et à y scruter ce qu'il reste du vieil Européen imbu de son excellence dans le regard qu'il jette sur l'autre — l'Égyptien, le Grec... ou son contemporain. M. S. ■

NOTE

* M. Bernal, *Black Athena. Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique*. T. I, *L'invention de la Grèce antique, 1785-1985*, trad. M. Menget et N. Genaille, Paris, PUF, 1996.

EN VUE

● **PHILIPPE ARIÈS** fut aussi journaliste. Dissident de l'Action française, l'historien publia de nombreuses chroniques sur la vie privée, l'air du temps, les mœurs d'une France en pleine transformation. Le Seuil publie ce *Présent quotidien (1955-1966)* avec une introduction et des notes de Jeannine Verdès-Leroux.

● **THIERRY WOLTON** poursuit son enquête dans les archives soviétiques et en tire un livre qui va susciter la polémique : *La France sous influence. Paris-Moscou : trente ans de relations secrètes (Grasset)*. Dénonciation justifiée ou recherche du scandale ? (Notre analyse, p. 78).

● **ROBERT MORISSEY** revient pour la « Bibliothèque des histoires » (Gallimard) sur *L'Empereur à la barbe fleurie. Une vision de Charlemagne qui tranche, on s'en doute, sur celle que popularisa voici quelques années une série télévisée*.

● **BENJAMIN STORA** analyse les *Imaginaires de guerre (La Découverte)* suscités en France et aux États-Unis par deux conflits majeurs. Français et Américains — les uns en Algérie, les autres au Vietnam — ont en effet perdu deux guerres qui n'ont jamais été déclarées et dont le travail de deuil est loin d'être achevé dans les mémoires.

● **MARC FUMAROLI** veut redonner son lustre à la « biographie littéraire ». Il annonce, aux éditions de Fallois, *Le Poète et le roi*, une analyse des rapports complexes qu'entretint Jean de La Fontaine avec son siècle.

● **ORLANDO FIGES** a choisi la longue durée pour analyser la Révolution russe. *A People's Tragedy (Cape)* suit le destin de cinq personnages de 1891 à 1924 : le prince Lvov, le général Brusilov, Dimitri Oskine (soldat devenu cadre bolchevique), Maxime Gorki et Serguei Semenov (paysan disciple de Tolstoï). J.-M. M.

GÉNOCIDE ET GRAND SPECTACLE

Comment intéresser les Américains à une tragédie vieille d'un demi-siècle ? C'était la tâche assignée à l'United States Holocaust Memorial Museum, à Washington. Trois ans après son ouverture, son succès ne se dément pas. Mais ses mises en scène ne font pas l'unanimité.

Anne Grynberg

Les musées d'histoire tendent à se multiplier depuis quelques années, tant en France qu'à l'étranger. Nombre d'entre eux traitent de la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement de la persécution antijuive. Le musée-mémorial d'Izicou a été inauguré en 1994 ; on peut voir à Berlin « Topographie de la terreur » et le musée de la conférence de Wannsee ; Yad Vashem (à Jérusalem) a été récemment complété par un mémorial des enfants — ce qui va bientôt être le cas à Lohamei Haghettaot — ; le musée d'Auschwitz est peu à peu repensé et rénové...

L'United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) est sans aucun doute le projet le plus énorme réalisé à ce jour dans ce domaine. Inauguré le 22 avril 1993 par le président Bill Clinton, en présence d'une douzaine de chefs d'État, l'USHMM a été accessible au public dès le 26 avril, soit « une semaine après le cinquantième anniversaire de la révolte du ghetto de Varsovie », comme l'ont rappelé la direction du musée et la presse. Quel est le sens de ce musée, sur la terre américaine, dans la capitale fédérale ? A quels visiteurs s'adresse-t-il ?

Un « mémorial vivant » pour la Shoah

Le projet remonte à 1978, date à laquelle le président Jimmy Carter a répondu favorablement à une suggestion d'Élie Wiesel : élever à Washington un « mémorial vivant » pour rappeler l'histoire de l'Holocauste¹ et demander à ce que soit célébrée dans tous les États-Unis, chaque année, fin avril, une Journée du souvenir en hommage aux vic-



times de la Shoah. Deux ans plus tard, le Congrès approuvait cette proposition à l'unanimité.

La conception du bâtiment, destiné à s'élever sur le Mall, la gigantesque avenue le long de laquelle s'étendent les principaux musées de la capitale, fut confiée à l'architecte James Ingo Freed (un des associés de Ieoh Ming Pei, l'auteur de la pyramide du Louvre), lui-même réfugié de l'Allemagne nazie à la fin des années 1930 alors qu'il était encore enfant. Celui-ci prit le parti de refléter par des signes matériels les paysages des ghettos et des camps. Ainsi des deux façades de l'USHMM : le long de la 14^e Rue, une façade blanche néo-classique, afin de ne pas jurer avec l'alignement des autres édifices ; du côté nord, un parcement de brique rouge évoquant les bâtiments des camps. D'un côté, la civilisation ; de l'autre, son effondrement.

A l'intérieur du musée, rien n'est laissé au hasard : ni le placement sec, presque careéral, des portes métalliques des ascenseurs aux parois gris foncé qui mènent à l'exposition permanente, ni la lumière souvent oblique, comme alimentée par des projecteurs balayant le sol. Plus directement explicites, quatre tours alignées font inévitablement penser à des miradors. Et comment ne pas songer, en voyant les passerelles qui relient les différents espaces, au pont de bois suspendu que devaient emprunter les habitants du ghetto de Varsovie pour ne jamais être en contact avec la société environnante ?

De même, ce que les muséographes appellent l'« effet de proximité » joue dès que le visiteur entre dans l'ascenseur, muni d'une « carte d'identité » portant la photographie et les indications biographiques d'une victime de la Shoah, assassinée

Salle de l'United States Holocaust Memorial Museum dans laquelle les visiteurs peuvent écouter les témoignages de survivants d'Auschwitz (cl. Trippett/Sipa Press).

ou rescapé. Tout au long du parcours, il pourra suivre pas à pas son itinéraire spécifique. Une autre implication directe du public a lieu dès que l'ascenseur s'arrête : les portes s'ouvrent sur une gigantesque photographie du général Eisenhower entouré de boys de l'armée américaine, tous regardant avec horreur les cadavres des prisonniers du camp d'Ohrdruf qu'ils viennent de libérer.

L'exposition permanente comprend trois séquences, à la fois chronologiques et thématiques : 1) 1933-1939 : l'arrivée des nazis au pouvoir et le début des persécutions, 2) 1940-1945 : vers la « Solution finale de la question juive », 3) de 1945 à aujourd'hui, le retour à la vie — cette troisième séquence inclut

également le rappel des actions de résistance.

Les questions dérangeantes ne sont pas esquivées et ne sont passées sous silence ni les restrictions à l'immigration dans le cadre de la politique des quotas adoptée par les États-Unis à partir du milieu des années 1920, ni l'indifférence de l'appareil d'État vis-à-vis du sort des réfugiés d'Europe centrale et orientale, ni les ambiguïtés du président Roosevelt, dûment informé des atrocités commises dans les camps de la mort et qui décida de ne pas intervenir directement.

Une mise en scène scandaleuse ?

Ce musée, toutefois, à qui s'adresse-t-il ? L'USHMM s'emploie à souligner le caractère universel de l'« Holocauste », mis en perspective par rapport à d'autres atrocités, d'autres génocides : « D'une cer-



taine façon, l'Holocauste a facilité la tâche qu'accomplissent les Serbes aujourd'hui, a déclaré Yeshayahou Weinberg, concepteur de la muséologie. Il y a eu un temps où tout n'était pas possible, mais aujourd'hui... C'est pourquoi le musée a avant tout une mission éducative. Mais cette pédagogie n'a de sens que si vous enseignez comment appliquer les leçons du passé, aujourd'hui et dans l'avenir. »

D'où, parfois, des partis pris qui peuvent surprendre les histo-

Dans cette pièce sont exposées des photos de la communauté juive de la petite ville de Eishishok (Lituanie). Tous ces clichés furent pris entre 1890 et 1941, date à laquelle les Juifs furent exterminés par les Allemands (cl. Trippett/Sipa Press).

riens désireux d'analyses plus nuancées : l'extermination massive des Juifs d'Europe aurait commencé avec les débuts de la marginalisation « des Juifs, des opposants, des Noirs, des Tsiganes et des handicapés, affirme une brochure éditée par le musée. L'Holocauste a pris naissance dès que les nazis ont exclu certains groupes de la famille humaine, en leur refusant la liberté de travailler, d'étudier, de voyager, de pratiquer leur religion, d'affirmer leurs opinions, de transmettre leurs valeurs. Ce musée doit illustrer que la perte de la vie n'est rien d'autre que l'étape ultime de la perte de tous les droits. » Est-ce là une façon de trancher dans la querelle entre « intentionnalistes » et « fonctionnalistes », les uns affirmant que, dès leur arrivée au pouvoir, les nazis avaient programmé l'extermination des Juifs, les autres au contraire insistant sur le rôle des circonstances, et notamment de la guerre, dans la décision de la « Solution finale » ?

En outre, même si les hésitations et les défaillances du gouvernement américain dans les années 1930 et 1940 ne sont pas occultées, il n'en demeure pas moins qu'un des derniers espaces du parcours est consacré aux États-Unis-terre d'asile, qui ont accueilli des rescapés de la Shoah, lesquels ont pu ensuite s'épanouir au sein du *melting pot* américain. Serait-ce là ce que Michaël Berenbaum, directeur du musée, appelle l'« américanisation de la Shoah », instrumen-

DES MUSÉES POUR LA SHOAH

Outre le musée de Washington, plusieurs centres, dans le monde entier, évoquent l'extermination des Juifs.

EN FRANCE, LES TROIS MUSÉES LES PLUS IMPORTANTS SONT :

- le Centre de documentation juive contemporaine (Paris) ;
- le musée de la Résistance et de la Déportation (Lyon) ;
- le musée-mémorial des Enfants d'Izieu (Brégnier-Cordon, Ain).

EN ALLEMAGNE, ON PEUT VISITER :

- la Topographie de la Terreur (Berlin), situé à l'emplacement de l'ancien quartier général de la SS, qui traite plus particulièrement des activités de cette dernière ;
- le musée Wannsee (Berlin), retraçant le processus qui a conduit à la Solution finale ;
- le Musée juif de Berlin, qui doit ouvrir cette année et sera consacré aux rapports entre les Juifs et les Allemands depuis le XVIII^e siècle ;
- il existe également des musées sur les sites des principaux camps de concentration : Buchenwald, Dachau...

EN POLOGNE, LES DEUX PRINCIPAUX CENTRES SONT :

- le musée d'Auschwitz ;
- le musée de Majdanek (Lublin).

PLUSIEURS MUSÉES EXISTENT ÉGALEMENT EN ISRAËL :

- le Yad Vashem (Jérusalem) qui évoque l'ensemble de la persécution antijuive ;
- le Lohamnei Haghettaot (entre Haïfa et Naharya) qui, centré sur la Pologne, traite des ghettos et des mouvements de résistance ;
- le Yad Mordechai (Ashkelon), qui s'intéresse à la Shoah, mais aussi à la guerre d'indépendance ;
- le Beit Terczin (Givat Haïm), consacré au camp de Theresienstadt en Tchécoslovaquie.

AINSI QU'AUX ÉTATS-UNIS :

- le Jewish Federation Martyr's Memorial and Holocaust Museum (Los Angeles), qui porte sur les différents aspects de l'extermination ;
- le Simon Wiesenthal Center's Beit HaShoah (Los Angeles), qui se présente comme un musée civique pour la tolérance ;
- le Dallas Memorial Center for Holocaust Studies (Dallas), un grand musée sur la Shoah ;
- le New York Holocaust Memorial, en cours d'élaboration, qui s'intéressera à toute l'histoire de la persécution antijuive, de la marginalisation à la Solution finale.

EN VUE

● **JEAN et NICOLE DHOMBRES** présentent le destin de Lazare Carnot, l'« organisateur de la victoire » (Fayard). Ils insistent toutefois sur les autres aspects de sa longue vie (1753-1823), notamment ses recherches mathématiques et l'évolution de sa pensée républicaine.

● JEAN-MARIE DE BEAUCORPS

s'engage en 1939 à l'âge de 17 ans en France puis en Afrique. Il rejoint les services secrets britanniques. Après la guerre il devient responsable de la section de Liaison française en Extrême-Orient et conseiller du haut-commissaire britannique en Malaisie. Il raconte dans *Soldats de plomb* (Michalon) cette expérience qui lui permet, pour finir, de côtoyer Mao Zedong, Zhou Enlai, Ho Chi Minh et Nehru.

● EMMANUEL DE WARESQUIEL

vient de soutenir une thèse sur « La Chambre des Pairs héréditaires de la Restauration (1814-1830). Débat idéologique et pratique politique », sous la direction de Jean Tulard.

● PIERRE ASSOULINE

a bien connu Lucien Combelle. Secrétaire de Gide avant la guerre, puis de Drieu La Rochelle sous l'Occupation, cet ami de Céline et de Léautaud fut condamné à quinze ans de travaux forcés à la Libération. Dans *Le Fleuve Combelle* (Calmann-Lévy), le biographe de Simenon et Jean Jardin s'interroge sur la séduction qu'exercent bon nombre de collaborateurs au sein des milieux littéraires.

● JACQUES SEMELIN

s'attache au rôle des médias occidentaux dans les pays de l'Est à partir des années 1950. *La Liberté au bout des ondes* (Belfond) rappelle le rôle important, et souvent méconnu, des radios et des télévisions dans la vie politique des pays d'Europe orientale jusqu'à la chute du mur de Berlin. J.-M. M.

talisée, en quelque sorte, pour cimenter l'unité nationale ?

Est-ce également pour attirer et contenter le maximum de visiteurs que les concepteurs de l'USHMM ont voulu que celui-ci soit « *entertaining* » — le contraire d'ennuyeux, qu'on ne saurait ici, évidemment, traduire par distrayant ? Les « objets réels » sont nombreux, rapportés de toute l'Europe : pavés du mur du ghetto de Varsovie, barque ayant servi au sauvetage des Juifs danois... Les visiteurs peuvent également traverser le wagon d'un train de déportation, offert par la compagnie nationale des chemins de fer polo-

nais... L'« *effet de proximité* » ne risque-t-il pas de déraiper ici vers un certain voyeurisme ?

Plus encore : dans une des salles sont présentées une série de reconstitutions, sous forme de sculptures d'une quarantaine de centimètres, réalisées par Mieczyslaw Stobierski — l'arrivée devant les chambres à gaz, le déshabillage... puis une troisième « *maquette* » dévoilant des corps nus convulsés, enchevêtrés les uns avec les autres, à l'intérieur de la chambre à gaz. Visiteur européen, on reste pétrifié devant cette mise en spectacle. Faut-il considérer que, frappé depuis longtemps déjà

par le « syndrome Disneyland », le public américain a besoin de voir pour appréhender ? Et, si oui, le caractère fondamental de cette compréhension justifie-t-il les moyens employés ?

Autant de questions posées par ce musée d'une extrême richesse, destiné à des publics très divers qui peuvent effectuer des visites à différents niveaux (d'autant plus qu'il existe aussi dans le musée un espace destiné aux enfants à partir de huit-neuf ans : *L'Histoire de Daniel*). Depuis son ouverture, l'USHMM rencontre un succès qui ne se dément pas, et il est nécessaire de retenir son billet d'entrée

plusieurs jours à l'avance. Quand on sait qu'en octobre 1992, à la question : « *Pensez-vous possible que l'extermination des Juifs d'Europe n'ait jamais eu lieu ?* », 22% des Américains interrogés répondaient « *oui* » et 15% disaient n'avoir pas d'opinion, on peut espérer qu'il y a là un signe encourageant. A. G. ■

NOTE

1. Nous ne reviendrons pas ici sur les ambiguïtés de ce terme (désignant un sacrifice religieux) qui, de fait, est très largement employé par les historiens anglo-saxons. Pour notre part, nous emploierons le mot hébreu *Shoah* (« catastrophe »), comme cela est devenu l'usage en France.

É d i t i o n

LETTRES D'AMOUR DU MOYEN AGE

« *En regardant tes cheveux je pense que l'or est moins blond* »... Bien des lettres d'amour du Moyen Age sont parvenues jusqu'à nous. Mais s'agit-il de documents authentiques, ou d'exercices littéraires ? Le mystère reste entier*. Jacques Berlioz

Comment écrivait-on une lettre d'amour au Moyen Age ? S'agissait-il d'un exercice spontané et libre, ou, au contraire, d'un tissu de conventions littéraires dépourvues de toute sincérité ? Enfin, possède-t-on des lettres d'amour médiévales « authentiques », réellement échangées ? L'excellente anthologie de textes de ce type, présentée par le latiniste Étienne Wolff, permet de répondre à ces questions.

Il faut préciser que le fait d'écrire ou de dicter une lettre est, au moins jusqu'au XIV^e siècle, réservé à une minorité cultivée qui connaît le latin, et constituée pour l'essentiel de membres du clergé, régulier ou séculier. De plus, l'art d'écrire les lettres est alors très codifié. Au XI^e siècle apparaissent même des traités de rhétorique spécialisés dans le genre épistolaire, qu'on appelle *Artes dictaminis* ou *Artes dictandi* (« *Arts*



Miniature représentant le comte Kraft von Toggenburg recevant une couronne de lauriers de sa dame (Codex Manesse, XIV^e siècle, université de Heidelberg ; cf. *Artephot/André Held*).

de la dictée » : depuis le V^e siècle, *dictare* a le sens précis d'« écrire »).

Les premiers traités de ce type sont italiens. Ces ouvrages adaptent au discours épistolaire les règles que la rhétorique ancienne avait définies pour le discours oral. Ils comportent des textes modèles : lettres administratives, mais aussi lettres mettant en scène diverses situations sentimentales.

Un art épistolaire codifié

La première lettre d'un homme qui cherche à séduire une femme se présente ainsi : après une formule de salutation viennent l'éloge de la dame et la description de sa beauté ; sont évoqués l'effet de ses charmes sur l'auteur et les souffrances de celui-ci, qui demande à la dame de lui accorder ses faveurs ; la lettre se conclut sur la pitié qu'aura la dame du soupirant, sur la réponse attendue, avec promesse d'un amour éternel.

Le seul traité d'art épistolaire appliqué à la lettre d'amour comme un genre à part est un court ouvrage (traduit en français par Étienne Wolff pour la première fois), *La Roue de Vénus (Rota Veneris)*, composé vers 1215 par un Italien, Boncompagno da Signa. Ce maître de grammaire donne là une œuvre étonnante. Sous le couvert de modèles de lettres d'amour, il fournit en fait un art d'aimer qui enseigne non sans cynisme comment séduire les femmes, conquérir les hommes et tromper les maris.

« J'ai posé la feuille près de mon cœur »

Jusqu'où s'agit-il d'un jeu littéraire ? Il est difficile de le dire. Mais le ton parodique, les lieux communs (c'est Vénus elle-même qui l'a poussé à écrire cet ouvrage, ce sont les amis de l'auteur qui l'ont contraint à le publier, etc.) ne font pas oublier le caractère très réaliste de certaines lettres. La lettre 26, par exemple, tente en ces termes de dissuader une femme qui doit épouser un barbon : « *Quand il mange il crache, il rote, la morve lui coule du nez et il l'essuie souvent à sa serviette. Ensuite quand il va au lit c'est pour dormir, ronfler, péter et empuantir son vase de nuit, puis quand il se réveille il tousse, crache, soupire, se plaint et gémit. Et sa verge, pareille à un tube de plomb, gît immobile sur ses testicules pesants.* »

Outre les lettres modèles, s'imposent dans la littérature latine de l'époque les lettres d'amour en vers, qui représentent un exercice littéraire issu de l'Antiquité, mais ont pu parfois être réellement envoyées. On en trouve par exemple dans les poésies de Baudri, abbé de Bourgueil, au diocèse d'Angers (1080-1107), puis archevêque de Dol-de-Bretagne¹. Il écrit ainsi à dame Constance (une religieuse) un long et labyrinthique poème en forme de lettre (« *C'est l'amour et un poème d'amour qu'exprime ce billet, et son contact ne recèle aucun poison* »), où il lui propose un

chaste attachement. Ce qui lui a plu en elle, c'est d'abord sa culture littéraire, beaucoup plus que sa beauté physique, alors décrite en détail (« *en regardant tes cheveux je pense que l'or est moins blond* »...). Suit un long exposé sur le bon usage de l'exégèse allégorique de la mythologie grecque. Baudri attend la réponse de la dame et lui adresse son salut.

Constance répond de façon moins alambiquée. Toute à la joie d'avoir reçu une lettre de son bien-aimé, elle n'a pu fermer l'œil de la nuit (« *J'ai posé, sur ma poitrine, contre mon sein gauche, la feuille, parce que cet endroit est, dit-on, le plus proche du cœur* »). Elle porte aux nues ses innombrables qualités et tout particulièrement son talent d'exégète des mythes. Mais la visite qu'elle espère ne vient pas : son ami se serait-il moqué d'elle ? Et Constance laisse alors éclater son angoisse et sa jalousie. Quoi qu'il advienne, elle attend impatiemment sa venue (« *Tu commets un grand crime si tu ne nourris pas une affamée, si tu ne satisfais pas à ma prière* »). Mais est-ce vraiment une femme qui s'exprime ici ? Certains chercheurs, comme Peter Dronke, l'ont pensé. Étienne Wolff juge cette hypothèse aberrante. L'accumulation des indices philologiques — structure symétrique de l'argumentation, similitude des techniques de versification, surabondance de citations classiques et familiarité parfaite avec un auteur latin encore peu connu, Ovide — porte à croire que c'est bien Baudri qui a composé lui-même cette réponse². D'où cette question : possède-t-on des lettres d'amour authentiques ?

Comme le dit justement Étienne Wolff, il faut plutôt parler de lettres ayant une base authentique. Les rares correspondances amoureuses suivies qui sont parvenues jusqu'à nous se trouvent en effet dans des manuscrits qui contiennent aussi le texte, complet ou partiel, d'*Arts d'écrire les lettres*. La correspondance en question était donc proposée comme modèle, ce qui ne lui dénie certes pas tout caractère d'authenti-

cité, mais incite à la prudence.

Ainsi, se voient placées dans le manuscrit 1452 de la Bibliothèque municipale de Troyes, et copiées vers 1470 à l'abbaye de Clairvaux, cent seize lettres (de la longue missive au billet) écrites par deux personnages anonymes : l'homme est un lettré reconnu, la femme est son élève. On a cru pouvoir dire qu'il s'agissait d'Héloïse et Abélard ; cela reste une supposition. Tous deux possèdent l'art de la lettre et une solide culture classique. La femme s'exprime de manière plus contournée que l'homme et écrit en prose rimée, ce que lui ne fait jamais. Les traits « réalistes » (la femme dépêche un messenger avec des tablettes de cire à son amant, sur lesquelles celui-ci doit se hâter d'écrire un billet) sont vraisemblables, sinon vrais ; les sentiments exprimés (« *Porte-toi bien, ma très douce. Je suis tout entier avec toi ou, plus exactement, je suis tout entier en toi* », lettre 16) offrent l'image d'un amour puissant.

Un couple modèle : Héloïse et Abélard

S'agit-il donc d'un remaniement à partir d'originaux authentiques, avec la suppression de passages trop précis et par là compromettants ? Le mystère demeure.

Les lettres d'amour médiévales sont donc bien, dans leur ensemble, ambiguës. Elles ne livrent pas le secret de leurs véritables auteurs : la parole de la femme émerge-t-elle ou est-ce toujours une voix mâle qui s'exprime, sous un masque féminin ? Il est impossible de trancher.

J. B. ■

NOTES

¹ Cf. *La Lettre d'amour au Moyen Âge*, textes traduits et présentés par Étienne Wolff, Paris, Nil Éditions, 1996.

1. Cf. aussi Baudri de Bourgueil, *Œuvres poétiques*, t. I, texte édité, traduit et commenté par Jean-Yves Tilliette, Paris, Les Belles Lettres, sous presse.

2. Cf. J.-Y. Tilliette, « Hermès amoureux, ou les métaphores de la Chimère. Réflexions sur les Carmina 200 et 201 de Baudri de Bourgueil », *Mélanges de l'École française de Rome*, t. 104, 1992, pp. 121-161.

ÉTRANGER

NOUVEAUX PIRATES

Les archéologues protestent contre le laxisme d'une loi portugaise de 1993 qui favorise, sous couvert de recherche scientifique, le « piratage » des bateaux coulés au large des Açores. On recense en effet quelque huit cents naufrages dans cette région, entre le xvi^e et le xix^e siècle. Chargés d'or et d'argent, ces navires venus des Amériques fournissent de nombreux témoignages sur la vie quotidienne et les techniques maritimes.

UNE ÎLE MUSÉE

Robben Island (baie du Cap), où furent incarcérés les plus célèbres opposants à l'apartheid en Afrique du Sud, sera transformée en musée de la Lutte de libération. Le président Nelson Mandela y a passé dix-huit années de détention.

DES BIÈRES TRÈS ANGLAISES

Judith Bennett, professeur d'histoire médiévale à l'université de Caroline du Nord, est formelle : aux xiv^e et xv^e siècles, le brassage de l'« ale » britannique (bière douce sans houblon) était la spécialité des maîtresses de maison. L'arrivée du houblon et le passage à une production plus industrielle auraient permis aux hommes d'en déposséder les femmes. Cette conclusion est contestée par plusieurs historiens.

GÂCHIS À LISBONNE

A la suite d'une négligence administrative, la mairie de Lisbonne a laissé s'accomplir des travaux de terrassement sur un terrain vague de la capitale portugaise, classé parmi les plus importants gisements fossiles du pays.

DES CELTES EN HESSE

La découverte d'un tombeau princier à Glauberg (Land de Hesse, Allemagne) livre de nombreux témoignages sur l'expansion de la civilisation celtique, voici 2 500 ans. Outre de nombreuses armes et des bijoux, la fosse circulaire contenait une statue en grès, de taille humaine, pesant 250 kilos.

J.-M. M.

DE GAULLE INTIME : LA MÉLANCOLIE D'UN GRAND HOMME

Claude Guy fut le plus proche collaborateur du général de Gaulle, depuis la Libération jusqu'à la fin de 1949. Son journal, jusqu'alors inédit, vient de paraître. Un témoignage exceptionnel sur les partis pris, les émotions et les désillusions d'un grand homme*.

Jean-Noël Jeanneney



Du Mémorial de Sainte-Hélène aux Chênes qu'on abat, de Las Cases à Malraux, il est un genre fécond en réussites littéraires : l'évocation, par des témoins familiers, des propos et des comportements des hommes d'État retirés des affaires. L'historien en est friand. Le romancier en fait son miel. Et le citoyen s'enrichit de ce regard décalé.

Or voici que vient d'émerger une œuvre qui n'est pas indigne d'un pareil voisinage et qui apparaît aussitôt comme l'un des plus précieux témoignages sur la vie de Charles de Gaulle.

Le capitaine Claude Guy, aviateur de la France libre, devint, au début de la libération du territoire, à vingt-neuf ans, l'aide de camp du Général, et il le demeura jusqu'en octobre 1949. Il tint assidûment son journal à partir de janvier 1946, l'ayant commencé le lendemain

même du jour où de Gaulle avait annoncé au pays sidéré qu'il abandonnait le pouvoir.

La chance voulut que cet homme placé là par le hasard ait un œil aigu et une plume sûre, et que sa persévérance dans l'écriture quotidienne ait été aiguillonnée par son goût de l'histoire et de la politique. Ajoutez, pour faire bonne mesure, l'unité de lieu et l'homogénéité de la période. Le résultat est hors de pair.

Le poids terrible de l'ennui

L'unité de lieu, comme au théâtre... La scène est à Colombey-les-Deux-Églises, à partir de mai 1946. On ne mesurait pas tout à fait, jusqu'au livre de Claude Guy, l'austérité du décor de cette Boissierie où de Gaulle

s'est enfermé pendant douze ans (en dehors de rares échappées vers Paris ou ses meetings), cette rudesse de la Haute-Marne où l'hiver est si long, l'étroitesse inévitable de la cellule familiale et, en somme, le poids terrible de l'ennui. Parfois, il le revendique, comme quand il dit à la femme de Louis Joxe : « Alors, vous voyez, Madame, ici, ce n'est pas gai. En d'autres termes on ne vient pas ici pour rigoler... » Parfois, il en soupire, citant Balzac avec une délectation morose : « La gloire est le soleil des mors. » Et par à-coups se révèle la violence concentrée que cette clôture fait naître en lui : « Il est des mots que je ne lui ai jamais entendu prononcer : bonheur, tendresse, joie de vivre... »

Le rire, pour de Gaulle, est une défense. « Il y avait chez lui toute une gamme de rires, dont le rire de complaisance était seul absent : rire étudiant ou rire persi-

Décembre 1946 : le général de Gaulle, qui a quitté le pouvoir en janvier, et son épouse assistent au Noël des enfants du ministère de la Guerre. Au centre, Claude Guy (coll. Guy, dr).

fleur, rire de reproche ou rire de mépris (sifflant, celui-ci, et ricochant comme une balle), rire amer, rire colère, rire brutal, rire de défi, rire fulminant ou impétueux, rire d'orgueil... »

Quant aux années dont il s'agit, elles sont uniment celles, pour le Général, de la frustration maximale. Pas question d'avouer jamais qu'il a pu avoir tort de démissionner — parce qu'il se figurait que les circonstances (la médiocrité des héritiers, l'inévitable troisième guerre mondiale) le ramèneraient promptement à la direction du pays, avec les mains libres. Tout le livre se construit sur cette rage intime qui lutte en

lui-même avec la formidable certitude de sa mission nationale.

Plusieurs fois de Gaulle décrit avec une prescience rare les circonstances dans lesquelles il pourra revenir au pouvoir : c'est déjà le 13 mai 1958. Mais ce spasme, naturellement, il le prévoit, il l'attend bien plus tôt. D'où le dessein exposé dans le discours de Bayeux, en juin 1948, d'une Constitution qui est à peu de chose près devenue la nôtre, douze ans plus tard. D'où la création du RPF (Rassemblement du peuple français), ce parti qui ne veut pas s'avouer comme tel et qui est voué à l'échec précisément parce qu'il en est un quand même, qui se colore de bonapartisme, répugne à tant de ceux qui aiment et admirent le de Gaulle du 18-Juin, et attire bon nombre de ces bourgeois conservateurs qu'il méprise et dont certains n'avaient pas boudé Vichy.

Comme Paul-Marie de La Gorce le fait observer à l'entrée du livre, de Gaulle est trop malheureux, dans cette période de sa vie, pour ne pas s'abandonner à des sévérités universelles, aux sentiments les plus âpres et aux propos les plus âcres. Quand il se trompe sur l'Indochine, continuant à préférer les crispations impériales de Thierry d'Argenlieu contre la générosité lucide de Leclerc, c'en est clairement l'effet¹. Sur le personnel politique de la IV^e République, il multiplie les sarcasmes — « *Voyez-vous, c'est une espèce de Directoire, mais un Directoire sans trésors, sans Bonaparte et sans victoires !* » Non sans que sa virulence, spécialement envers les démocrates-chrétiens du MRP, se retourne parfois, tant elle est excessive, contre leur auteur même.

Cette publication serait-elle donc un mauvais service rendu à la mémoire de De Gaulle ? Tout au contraire ! Car dans le même temps, la grandeur du personnage éclate à chaque page. Sa rigueur et sa noblesse. Cette obstination à brider en lui-même tout ce qui pourrait sonner médiocre. Cette façon de respirer haut, dès qu'il s'agit de l'essentiel. Ce style unique de drapé, de gouaille et d'humour. Ce sens du cocasse illu-

minant la gravité. Cette élégance sans la pose. Ce mépris du vulgaire et ce respect du peuple. Cette façon enfin si féconde de replacer le présent dans la continuité d'une culture qui l'irrigue et le nourrit sans cesse : Claude Guy évoque en passant « *le professeur d'histoire qui transparait souvent chez [lui]...* ».

On trouvera aussi, tout au long de cette chronique, le mépris de l'esprit bourgeois, le souci de garder à bonne distance les compromissions de l'argent-roi : « *Il a toujours ironisé, parfois avec cruauté, devant cette avidité de Mme de Gaulle à "amasser", selon sa propre expression : financièrement il a toujours le geste du grand seigneur, qu'il donne un pourboire ou qu'il envoie un chèque à un inconnu qui, par lettre, lui décrit sa misère...* »

Rigueur, fierté et larmes

Les moments les plus détendus — que Claude Guy excelle d'ailleurs à susciter — sont pour le Général l'occasion de revenir sur son passé lointain, celui de l'enfance et de la jeunesse (à propos de Pétain, son chef à Arras, avant 1914, ce mot par exemple : « *Il aimait les femmes, comme on les aime à cinquante-deux, cinquante-trois ou cinquante-quatre ans, et je les méprisais, comme on les méprise à vingt ans...* C'est dire que nous en parlions tout le temps »). Et souvent, c'est aussi la France libre qui resurgit, avec crises et silhouettes, au fil de souvenirs qui ajoutent un peu de tremblé à la majesté des *Mémoires de guerre*.

Et puis, sur ce fond de tableau, apparaît soudain le pathétique. Ainsi ces larmes au sortir de la visite rendue à la veuve de Leclerc, le 3 décembre 1947, après la mort tragique de celui-ci dans un accident d'avion. Ainsi cette scène lugubre, datée du même mois, où, à partir d'une angoisse infondée, de Gaulle annonce à Claude Guy : « *Voilà... Alors maintenant je vais m'en aller*

doucement d'un cancer... » Ainsi ce chagrin dominé lorsqu'en février 1948 meurt sa fille Anne, handicapée, et qu'il murmure : « *C'était une âme prisonnière. [...] Mais s'il y a un Dieu, c'est une âme libérée qu'il vient de rappeler à lui...* » Ce grand deuil est aussi le moment où de Gaulle se laisse aller à une confidence qui laissa Claude Guy si pantois qu'il vérifia ensuite auprès de l'autre aide de camp présent, Bonneval, qu'il avait bien entendu : « *[Anne] a servi de lien entre sa mère et moi, elle aura permis que nous restions ensemble à un moment où [c'] était essentiel, [...] j'entends... aux yeux du pays.* »

Claude Guy et ses proches n'ont jamais ignoré l'intérêt de ce témoignage. Dans une préface dont le ton est parfait, Jean Mauriac, qui fut son ami, retrace et sa fierté et sa douleur.

Car soudain, en octobre 1949, la foudre tomba. Des propos maladroits tenus par Guy en privé furent rapportés à de Gaulle. Il s'agissait d'argent, et rien ne pouvait être pire. D'un coup, la fin immédiate de sa collaboration lui fut notifiée par celui auquel il s'était donné. Il ne s'en releva jamais. Et se confina désormais dans une carrière diplomatique sans éclat.

Après la mort du Général, une ultime épreuve lui fut infligée : la famille lui interdit, séchement, formellement, toute publication du journal. Qu'elle fût alors plus sensible aux risques de critiques bousculant son confort qu'à la gloire de De Gaulle lui-même, c'est une évidence que la connaissance de ce texte met aujourd'hui en lumière. L'édition en est donc posthume, cinq ans après la disparition de Claude Guy, survenue en janvier 1992. Mais l'important est ailleurs, sinon pour l'auteur crucifié, en tout cas pour l'histoire et pour celui auquel il avait voué tant de ferveur : que ce livre existe, et qu'il puisse rester à portée de main. J.-N. J. ■

NOTES

¹ Claude Guy, *En écoutant de Gaulle. Journal 1946-1949*. Paris, Grasset, 1996, 526 p., 139 F.

1. Cf. dossier « L'Indochine au temps des Français », *L'Histoire* n° 203, pp. 24-49.

ÉVÉNEMENTS

● LES MURS PARLENT

Des graffiti — poèmes, blasphèmes, autoportraits, etc. — laissés par les prisonniers de l'Inquisition espagnole entre 1605 et 1782, au palais Steri de Palerme ont été déchiffrés et restaurés. Ils sont maintenant exposés au siège du Rectorat, situé sur les anciennes cellules.

● LE VIN VIEILLIT

On estimait jusqu'à présent que les Proche-Orientaux avaient su traiter la vigne voici 5 000 ans. Une poterie découverte en Iran donne au vin 2 000 ans de plus. Ses parois portent des traces caractéristiques du raisin fermenté. Les viticulteurs néolithiques y avaient ajouté de la résine de térébinthe, additif qui empêche le vin de tourner au vinaigre.

● ISLAM FIGURATIF

Un vase datant du XI^e siècle, livré par les fouilles de Tavira (Sud du Portugal), intrigue les historiens. Le bord supérieur de cet objet rituel est en effet surmonté de statuettes représentant un cortège nuptial : une femme accompagnée de musiciens et de guerriers. L'origine musulmane de l'objet ne fait aucun doute, ce qui témoigne des libertés que l'on prenait alors avec l'interdit jeté par l'islam sur la figuration humaine.

● INDÉCHIFFRABLE PASCUAN

Polynésiens, venus de l'Asie du Sud-Est voici 5 000 ans, les habitants de l'île de Pâques nous ont laissés une écriture de type hiéroglyphique toujours indéchiffrée. Un chercheur américain et deux chercheurs russes ont récemment affirmé avoir la clé nécessaire pour lire ces signes qui seraient un système élaboré à base de syllabes et non de mots.

● UN THÉIER HORS D'ÂGE

Haut de plus de 25 mètres, avec un tour de tronc d'un mètre vingt, le théier sauvage découvert fin novembre dans une région montagneuse du Yunnan, bat le record chinois : il aurait 2 500 ans. J.-M. M.

ON A RETROUVÉ LES LÉGIONS DE VARUS !

« Varus, rends-moi mes légions ! » se serait écrié Auguste à l'annonce de la terrible défaite de l'armée romaine, écrasée par les tribus germaniques en 9 ap. J.-C. Jusqu'ici, les historiens pensaient que ces combats s'étaient déroulés dans le Teutoburger Wald, en Westphalie. Rien n'est moins sûr...

Yann Le Bohec

En l'an 9 de notre ère, en Germanie, trois légions romaines tombent dans une embuscade tendue par les Barbares. Le bilan est effrayant : des milliers de morts, et de prisonniers aussitôt réduits en esclavage. Sur la foi de Tacite (v. 55-v. 117), beaucoup d'historiens pensaient que cette terrible défaite avait eu lieu dans le Teutoburger Wald, une montagne de Westphalie qui se trouve entre Münster et Osnabrück. Mais des découvertes archéologiques, effectuées depuis 1987, d'abord par un amateur, un aviateur anglais du nom de J.A.S. Clunn, puis par des chercheurs allemands, notamment Wolfgang Schluter et Raincr Wiegels, imposent une nouvelle localisation, à environ vingt kilomètres au nord de la précédente.

La plaine de Kalkriese a en effet livré des restes de crânes mêlés à des morceaux de fer, de nombreux débris d'armes et d'objets appartenant à des militaires, certains portant des inscriptions, et surtout de grandes quantités de monnaies, frappées notamment à Lyon. Les plus récentes datent des années 7-9 ap. J.-C., mais surtout quelques-unes portent en surfrappe le nom de Varus, le sénateur romain qui commandait alors l'armée de Germanie. En outre, les archéologues n'ont pas trouvé de céramique, caractéristique de tout établissement romain permanent, ce qui prouve bien que ce lieu a seulement servi de théâtre à une bataille.

Tout a commencé en 51 av. J.-C. lorsque, la conquête de la Gaule achevée par César, Rome s'est trouvée au contact direct des Germains, un peuple composé de tribus sans unité et très belliqueuses. En 16 av. J.-C., ces redoutables guerriers avaient anéanti la V^e légion, s'emparant même de son emblème, son aigle. L'empereur Auguste (27



Monument funéraire d'un centurion mort à la bataille de Kalkriese. Le seul identifié à ce jour (cf. Rheinische Landesmuseum, Bonn).

av. J.-C.-14 ap. J.-C.) avait alors décidé de conquérir tout le pays qui s'étendait entre le Rhin et l'Elbe pour en faire une nouvelle province. Six légions, soit un quart de l'armée romaine, furent donc installées sur la rive gauche du Rhin et confiées à des princes de la famille impériale : Drusus, beau-fils d'Auguste puis son frère Tibère, futur successeur de l'empereur. Chaque année, elles quittaient leurs camps au mois de mars pour y revenir en octobre, après avoir massacré et pillé.

En 7 ap. J.-C., Auguste chargea un simple sénateur, Varus, d'imposer à la Germanie l'autorité de Rome, c'est-à-dire d'obtenir le paiement d'un tribut et de diffuser le droit romain. Varus fut, semble-t-il, très vite détesté par la population — sou-

vent présenté par les historiens comme un homme lubrique et cruel, il est aujourd'hui réhabilité, notamment par Dieter Timpe dans son *Arminius Studien* (1970), qui voit en lui un simple général comme un autre, peut-être un peu plus sévère. En 9 ap. J.-C., il prit la tête de trois légions, des unités d'élite composées de fantassins, aidées par trois corps de cavalerie ou ailes, et par six cohortes d'infanterie qualifiées d'« auxiliaires ». Ces combattants, environ vingt mille hommes, étaient suivis par une foule de civils, valets, femmes et même enfants.

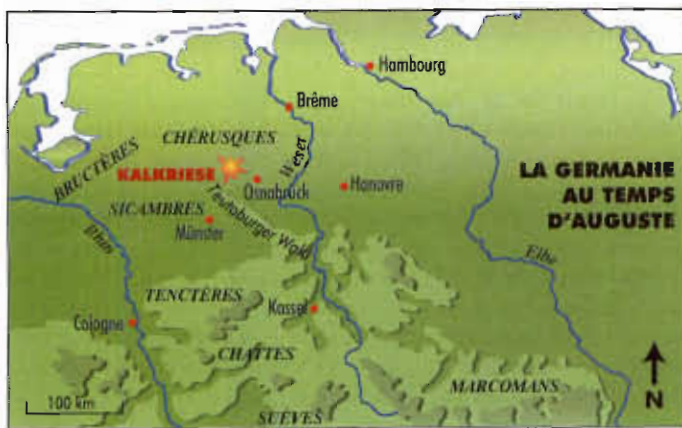
C'est alors qu'un chef german, Arminius, qui avait peut-être servi dans l'armée romaine comme auxiliaire, tout en faisant croire à Varus que toute résistance était brisée, rassembla en

secret autour de son peuple, les Chérusques, une vaste coalition de tribus germaniques : les Chattes, les Sicambres, les Tencetères, les Marcomans et les Suèves.

A l'aller, l'expédition romaine se déroula sans difficultés majeures. Mais le retour se fit sous une pluie battante, à travers des forêts épaisses. Les Romains, qui venaient de l'est en grand désordre, s'engagèrent bientôt dans une plaine en forme de couloir, de six kilomètres de long sur un kilomètre de large, entre des marais au nord et, au sud, la montagne de Kalkriese qu'ils longèrent pour la contourner. Fatigués (ils avaient déjà subi une première attaque le matin même), ils ne remarquèrent pas que les Germains avaient construit, au pied de cette montagne, un mur de mottes de gazon. Les restes de ce dernier, qui mesurait cinq mètres à la base et s'étendait sur plusieurs centaines de mètres, ont aussi été retrouvés récemment. L'absence de fossé, contraire aux règles de construction romaines, prouve qu'il s'agit bien d'un travail d'autochtones.

**20 000
Romains
pris au piège**

L'attaque, lancée de flanc et par surprise, empêcha les Romains de se mettre en ordre de bataille. Les soldats tentèrent de construire un retranchement, mais ne purent ni tenir sous la pluie de javalots qui s'abattait sur eux, ni résister aux assauts des Germains. Voyant qu'il avait mené son armée à sa perte, Varus se suicida, imité par un bon nombre des officiers de haut rang. La plupart des soldats se regroupèrent ; les uns enterrèrent leurs biens, dans l'espoir de revenir plus tard pour les reprendre — les archéologues les ont re-



C'est dans la plaine de Kalkriese, à une vingtaine de kilomètres au nord des forêts du Teutoburger Wald, que les 20 000 soldats romains menés par Varus furent massacrés.

trouvés sous forme de dépôts épars — ; d'autres n'en eurent même pas le temps, et le mur des Germains, s'écroulant, les ensevelit jusqu'en cette fin du ^{xx} siècle.

Six ans plus tard, une expédition romaine parvint sur le site. Elle y retrouva « au milieu de la plaine, écrit Tacite dans ses *Annales* près d'un siècle plus tard, des ossements blanchis, épars ou amoncelés, selon que les hommes avaient fui ou résisté. Là gisaient des débris d'armes et des membres

de chevaux. Des têtes avaient été clouées à des troncs d'arbres. Dans les bois voisins s'élevaient les autels des Barbares, près desquels avaient été offerts en sacrifice les tribuns et les centurions de première ligne ». Quelques soldats avaient cherché leur salut dans la fuite, à travers les marais ou la forêt ; rattrapés, ils avaient été tués. D'autres avaient préféré se rendre et, conformément au droit antique, devenir esclaves ; les Germains en revendirent quelques-uns ; les derniers furent libérés quarante ans plus tard au cours d'un raid des Romains. La perte de vingt mille soldats et de nombreux civils

provoqua à Rome un grand choc. Tibère fut envoyé sur le Rhin pour rétablir la situation. Mais, pour des raisons que l'on ignore, Arminius ne songea pas à exploiter son avantage ; peut-être estimait-il qu'il avait atteint son but en libérant les siens de la domination romaine.

Auguste renonça à conquérir le territoire qui s'étend entre le Rhin et l'Elbe (cf. carte), et aucun de ses successeurs ne revint sur cette décision. Le mot de Germanie reçut un sens nouveau. La rive gauche du Rhin, devenue peu à peu « province de Germanie », fut renforcée du point de vue militaire, et se fit ainsi plus romaine que l'arrière-pays gaulois qu'elle était chargée de protéger.

Le souvenir du désastre de Varus se perdit. Avec la naissance du sentiment national allemand, au ^{xix} siècle, les passions s'emparèrent de l'affaire, qui, encore aujourd'hui, alimente certaines spéculations politiques. Des érudits, plus poètes qu'historiens, fixèrent le lieu de cette bataille dans la montagne qui se trouve entre Münster et Osnabrück. Les archéologues viennent de leur donner tort. Y. L. B. ■

RENCONTRES

● BAROQUE

Quattrocento, classicisme, romantisme... S'initier aux grands mouvements de la peinture : c'est ce que propose le service d'action culturelle du musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Les séances du mois de février porteront sur le caravagisme (21) et sur le baroque (28). Rens. au 05.56.10.17.18.

● RÉFORME

En 1522 est publié à Wittenberg, haut lieu du luthéranisme, le premier traité consacré à la position des protestants à l'égard des images : l'utilisation de celles-ci dans les églises est fermement condamnée. Comment les artistes réagirent-ils à l'iconoclasme ? C'est ce qu'étudiera une série de huit conférences donnée au musée du Louvre. Du 6 février au 27 mars. Rens. au 01.40.20.51.86.

● ALPINISME

« Histoire de l'édition, du livre et de la lecture », « Histoire, cinéma, représentations », « Histoire des relations culturelles internationales » : tels sont quelques-uns des séminaires proposés cette année par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Sont en outre régulièrement entendus des chercheurs ayant récemment soutenu leur thèse. Ainsi, le 15 février, Michel Tailland pour ses travaux sur « Les alpinistes victoriens, 1856-1900 ». Rens. au 01.39.25.56.41.

● DIALOGUE

Le Centre d'études euro-arabes organise son cinquième colloque. Il sera consacré aux « Relations euro-arabes : réalités et perspectives ». Les intervenants européens, arabes, représentants d'organisations internationales y traiteront aussi bien des questions économiques que politiques et culturelles. Du 25 au 27 février, à Bruxelles. Rens. au 01.49.53.02.60. C. R.

A n n i v e r s a i r e

LES COMBATS DU « NEW YORK TIMES »

Un million six cent mille exemplaires vendus chaque jour, une réputation d'excellence enviée dans le monde entier... Le succès du « New York Times », qui entame un deuxième centenaire, est aussi celui de l'indépendance de la presse face au pouvoir politique.

Nicole Bacharan

Il rêvait d'appartenir à la grande famille des journalistes. Il en est devenu le modèle. C'est en 1896 qu'Adolph Ochs, le fils d'un émigrant juif allemand, rachète le *New York Times*, un petit quotidien périlicieux de la côte est des États-Unis, né quarante ans plus tôt. Très rapidement, l'ancien vendeur de journaux crée un magazine hebdomadaire, distribué avec le quotidien du dimanche, et un supplément littéraire. Le nouveau patron a choisi de s'adresser à un lec-

teur exigeant, préoccupé de rigueur autant que de qualité. Au *New York Times*, pas de frivolité, pas de croisade idéologique, mais du sérieux avant toute chose, comme l'illustre le fameux slogan : « Toutes les nouvelles qu'il convient d'imprimer » (*All the News That's Fit to Print*), qui s'inscrit chaque jour, en haut à gauche de la première page.

Adolph Ochs est ainsi devenu le fondateur d'une dynastie exemplaire de patrons de

presse. Il a, plus qu'aucun autre, forgé les lettres de noblesse du journalisme américain. Son beau-fils, Arthur Hays Sulzberger, qui prend les commandes en 1935, perpétue la tradition. Avec humour et pertinence, il définit ainsi les qualités attendues d'un bon dirigeant : « Une curiosité insatiable, une culture suffisante pour réaliser tout ce qu'il ne sait pas et qu'il aimerait connaître, un esprit ouvert, des convictions solides sur ce qui constitue le bien et le mal ; de l'intégrité, un

jugement sûr, et l'intelligence de s'entourer d'associés qui ne soient pas des *béni-oui-oui*. »

En 1963, c'est son petit-fils Arthur Ochs Sulzberger, surnommé « *Punch* », qui prend les rênes et sera chargé d'amener

de renoncer, tandis que, dans tout le pays, nombre de grands quotidiens régionaux devaient tirer la leçon des contraintes économiques ou du désintérêt de leurs propriétaires. Le *New York Times*, lui, est toujours là.

Une telle sélection exige de l'intelligence, du flair, mais, plus encore, le sens de l'histoire. Dès 1905, le *New York Times* ouvre ses colonnes à W.E.B. Dubois, père spirituel du mouvement noir. Pendant les deux conflits mondiaux, le quotidien new-yorkais renonce chaque jour à de nombreuses pages publicitaires pour laisser davantage de place aux informations. Ainsi, tandis que les journaux concurrents s'enrichissent, la « *Dame grise* » — le *New York Times* est ainsi surnommé à cause de l'austérité de ses bureaux et de sa mise en page — perd des annonceurs, mais gagne des lecteurs et surtout un prestige qui, une fois la paix revenue, apportera autant de dividendes.

Au moment de l'assassinat du président Kennedy, en 1963, le *New York Times* démontre avec éclat sa maîtrise et son savoir-faire. Le numéro qui paraît le lendemain est une réussite, n'oubliant aucun détail, ne négligeant aucune perspective, y compris une étude précise de tous les attentats, aboutis ou non, survenus contre des présidents américains. Le choix des sujets, la disposition des articles, tout au *New York Times* obéit à un rituel précis, et la moindre modification signale un fait exceptionnel. C'est ainsi que, le 21 juillet 1969, le quotidien sacrifie son habituelle mise en page — six colonnes, information principale en haut à droite — pour titrer sur toute la largeur de la Une : « Des hommes marchent sur la Lune ».

La baie des Cochons : un cas d'autocensure

La tradition d'indépendance imposée par Adolph Ochs représente un défi à relever chaque jour : depuis cent ans, les relations du *New York Times* et du pouvoir sont marquées au coin de l'attirance et de la méfiance réciproques. Dès 1934, le président Roosevelt ne se

plaint-il pas d'un article désobligeant en rappelant que « le *New York Times* a une telle réputation d'intégrité que [ses propos] sont aussitôt acceptés comme des faits » ? Pourtant le journal a parfois cédé à la pression : en 1961, une seule conversation avec le président Kennedy suffit à convaincre la rédaction de ne pas publier les informations qu'elle détenait sur le projet de la Maison Blanche de soutenir une opération anticastriste à Cuba — opération dite de la baie des Cochons, qui se solda par un échec.

Guerre ouverte avec la Maison Blanche

Dix ans plus tard, le *New York Times* lui-même devient sujet d'actualité et se transforme en symbole de la liberté de la presse, à l'occasion de l'affaire des « dossiers du Pentagone ». Le 13 juin 1971, y paraît en effet le premier article d'une série consacrée à une étude du ministère de la Défense sur la participation américaine à la guerre du Vietnam. Très critique à l'égard de la politique officielle, l'enquête met en évidence la désinformation systématique que le gouvernement inflige à l'opinion. Le ministère de la Justice, invoquant les impératifs de la sécurité nationale, porte l'affaire devant la Cour suprême. Les neuf sages tranchent en faveur de la libre publication des documents, qui reprend dès le 1^{er} juillet 1971.

La virulente résistance du *New York Times* à l'ingérence du pouvoir donne en fait le signal d'une guerre ouverte entre la presse et la Maison Blanche, qui connaîtra son apogée avec le scandale du Watergate. Pendant plus de deux ans, les reporters du *Washington Post*, mais aussi du *New York Times*, traquent les « hommes du président », mettent au jour les méthodes mafieuses qui règnent dans le Bureau ovale, et finissent par contraindre Richard Nixon à la démission, en 1974.

Le Watergate marque aux États-Unis le point culminant



La Une du *New York Times* du 28 octobre 1969 (en haut), l'année de son rachat par Adolphe Ochs. Austère, la présentation du journal ne changera quasiment pas au fil du temps. Cependant, pour un événement exceptionnel, comme l'arrivée des Américains sur la Lune, le *New York Times* modifiera son habituelle mise en page. Ci-dessus, le quotidien couvre le retour des astronautes le 22 juillet 1969 (cf. *New York Times/Uni*).

le quotidien vers le XXI^e siècle. Sous son règne, le journal passe de huit à six colonnes par page, se scinde en quatre sections distinctes, s'enrichit de rubriques plus « légères », et entre dans l'ère du « journalisme d'enquête » — d'aucuns diront « à scandale ». En 1992, « *Punch* » passe le pouvoir à son fils, Arthur Ochs Sulzberger Jr, dit « *Pinch* », qui dirige le journal aujourd'hui encore.

Sous la ferme houlette de ses propriétaires, le *New York Times* a dépassé peu à peu tous ses rivaux et survécu à la disparition de maints d'entre eux. A Manhattan, le *World*, le *Journal*, le *Mirror* et tant d'autres se sont essouffés avant

Sa recette ? Miser sur la rigueur et la qualité : s'entourer des meilleurs écrivains et journalistes, obtenir des signatures prestigieuses, et savoir détecter, avant les autres, l'étoile montante. Ne compte-t-il pas dans ses archives des articles de Winston Churchill, Léon Tolstoï, Albert Einstein ou David Ben Gourion ?

Le *New York Times* devient de plein droit acteur de la vie politique du pays et Abe Rosenthal, rédacteur légendaire de l'époque de « *Punch* », passionné et exigeant jusqu'à la tyrannie, n'exagère pas lorsqu'il déclare : « La première page présente au lecteur non seulement les événements les plus importants, mais le jugement de notre rédaction sur leur vraie importance. Ce choix a une influence considérable sur les autres journaux et sur la télévision. Il influence l'actualité elle-même. Très souvent, le fait même que le *New York Times* juge qu'une information est digne de sa première page la transforme en événement. »

de l'influence politique de la presse, ainsi que l'entrée générale des médias dans l'ère des scandales. En concurrence directe avec la télévision, nombre de journaux font faillite, tandis que d'autres recherchent la « formule magique », symbolisée à partir de 1982 par un nouveau venu : *USA Today*. Le vénérable *New York Times*, qui ne peut ignorer le succès de ce journal truffé de potins plus ou moins mondains, décide d'aborder des sujets populaires sans pour autant renoncer à sa tradition d'excellence.

Il publie désormais des sections consacrées au sport, à l'art de vivre, aux loisirs, à la vie locale, à la télévision, à la mode... Mais Abe Rosenthal souligne : « *Je suis convaincu,*

que si nous choisissons de parler cuisine, l'article doit être aussi bon que celui de politique étrangère. » La politique reste évidemment le domaine privilégié du *New York Times*, sa véritable raison d'être.

Comment résister à CNN ?

Le quotidien a toujours la réputation de faire et de défaire les présidents. On observe avec intérêt sa relation sans indulgence avec Bill Clinton, et l'on n'oublie pas qu'à la fin de sa campagne, Bob Dole se déchargeait de ses compréhensibles frustrations en accusant violemment le journal d'œuvrer

à sa défaite en déformant ses propos et en reléguant toutes ses interventions en dernière page.

Que son influence soit appréciée à sa juste valeur ou exagérée, loué ou dénigré, le *New York Times* de 1997 se porte bien, ses bénéfiques sont confortables, et son ambition demeure intacte. Une situation exceptionnelle quand tant de grandes « familles de presse » ont vendu leur patrimoine à des holdings qui ont souvent dénaturé, ou même soldé, les journaux qu'ils avaient rachetés. A l'ère de l'information simplifiée et accélérée, de CNN et de *USA Today*, le *New York Times* maintient toujours avec succès la tradition de l'écrit et des longs articles approfondis.

N. B. ■

Patrimoine

LE SACRE DU CANAL DU MIDI

Le canal du Midi vient d'être inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Une consécration pour cet ouvrage de deux cent cinquante kilomètres, l'un des chefs-d'œuvre du règne de Louis XIV.

Joël Cornette

« **L'**entreprise était grande et difficile. Mais elle était infiniment avantageuse à mon royaume, qui devenait ainsi le centre et comme l'arbitre de l'Europe. » C'est ainsi que, dans ses Mémoires, Louis XIV évoque ce qui fut, avec Versailles, l'un des plus grands chantiers de son règne. C'est d'ailleurs à Versailles, sur la voûte de la galerie des Glaces, achevée en 1684 pour la gloire de « Louis le Grand », que le peintre Le Brun avait conçu, s'intercalant avec les grandes mises en scène de l'autorité politique et guerrière, des petits médaillons en camaïeu, destinés à mettre en valeur quelques réalisations du règne. L'un d'entre eux est consacré au canal royal du Languedoc, accompagné de cette



Détail de la voûte de la galerie des Glaces : allégorie de « la jonction entre les deux mers, Océane et Méditerranée » peinture de Le Brun et son école (musée de Versailles ; cf. Giraudon).

RENCONTRES

● SCIENCES

« Sciences et sociabilités du XVI^e au XX^e siècle » sera le thème d'une journée d'étude organisée à la Sorbonne par la Société d'histoire moderne et contemporaine. Le 1^{er} février à partir de 10 h. Rens. au 01.45.81.55.33.

● RECONSTRUCTION

La reconstruction à Rome, à Berlin, celle des infrastructures comme de la sidérurgie en Europe, les financements, la législation, mais aussi la diffusion de nouvelles technologies seront quelques-unes des questions abordées lors d'un colloque international consacré aux « Reconstructions en Europe de 1945 à 1949 ». Du 20 au 22 février au Mémorial de Caen. Rens. au 02.31.06.06.44.

● PORTES OUVERTES

Le musée national du Moyen Age, situé dans l'hôtel de Cluny, à Paris, souhaite être mieux connu des étudiants, en particulier en histoire et en histoire de l'art. Il ouvre donc ses portes, en nocturne et gratuitement, à ces derniers, qui seront accueillis et guidés par plusieurs de leurs collègues des universités Paris-I et Paris-IV. Le 6 février de 17 à 21 h. Rens. au 01.53.73.78.16.

● PARIS

L'Institut culturel de Paris organise, tous les jours de l'année, des visites commentées dans les musées, églises, ambassades, etc., de la capitale. Au mois de février, Notre-Dame-de-Paris, l'École nationale des Beaux-Arts et le Louvre médiéval sont notamment au programme. Rens. au 01.40.43.15.00.

● OCCUPATION

Un colloque traitant des *Annales*, d'*Esprit* ou encore de *Comœdia*, et de la manière dont ces revues trouvèrent leur place entre Résistance et collaboration. Les 27 et 28 février à l'abbaye d'Ardenne, à Caen. Rens. au 01.44.78.42.39. C. R.

sobre et altière légende : « La jonction entre les deux mers, Océane et Méditerranée. » Et Vauban, lui-même, n'écrivait-il pas : « Je préférerais la gloire d'être l'auteur du canal des deux mers à tout ce que j'ai fait ou pourrai faire à l'avenir » ?

Il s'agissait bien d'une entreprise sans précédent : l'union des façades atlantique et méditerranéenne du royaume, afin d'éviter aux cargaisons le détour par Gibraltar, c'est-à-dire l'exposition aux canons espagnols, sans parler des Barbarcsques et des pirates postés en embuscade. Il fallut quinze années (octobre 1666-mai 1681) d'un travail acharné pour creuser un canal de deux cent cinquante kilomètres, doté de vingt bassins, étangs et aqueducs, et de soixante-deux écluses. Il fallut aussi capter les ruisseaux du versant méridional de la mon-

Cette entreprise démesurée fut l'œuvre d'un homme : Pierre-Paul Riquet, le « Moïse du Languedoc », comme il s'intitulait lui-même. Il était fils d'un procureur de Béziers, et sa fortune s'était édiflée dans les gabelles de la région, dont il fut fermier général de 1661 à 1673.

« Le plus cher de mes enfants »

Il adressa son projet à Colbert le 26 novembre 1662. La passion que le ministre mit au service de l'entreprise transparaît dans le texte de l'édit d'octobre 1666 qui ordonnait le commencement des travaux. Il y célébrait cet ouvrage qui « a paru si extraordinaire aux siècles passés » et devant lequel avaient reculé les princes « les

doc et quatre millions pour Riquet, qui y laissa l'essentiel de sa fortune, y sacrifiant jusqu'à la dot de ses filles : « Je regarde mon ouvrage comme le plus cher de mes enfants ; ce qui est si vrai qu'ayant deux filles à établir, j'aime mieux les garder encore chez moi quelque temps et employer aux frais de mes travaux ce que je leur avais destiné pour dot. » Mais l'originalité ici tient sans doute à l'implication des finances provinciales dans le projet, car l'étude attentive du financement des travaux illustre bien la collaboration entre les élites locales et le pouvoir central : Pierre-Louis Reich de Pennautier, trésorier de la Bourse des états du Languedoc, chargé, à ce titre, de gérer les sommes — considérables — issues du prélèvement fiscal transitant entre les provinces et l'État central, receveur général du clergé de France,

En revanche, le Languedoc tira profit de l'entreprise : la communication entre les villes en fut facilitée et le commerce, des grains notamment, fructifia grâce à la baisse du prix des transports et au raccourcissement des délais d'acheminement des marchandises.

Étudiant les circuits financiers entre le Languedoc et l'État central, l'historien américain William Beik évoque la « joyeuse collaboration » entre les élites de la province et le roi, précisément en ces années 1670⁴. Cette heureuse entente s'explique à la fois par la moindre pression de la charge militaire (la France est en paix jusqu'en 1672), le développement économique stimulé par Colbert et la nature de la redistribution de l'impôt — en 1647, les classes dirigeantes du Languedoc récupéraient 29,6 % de l'impôt direct, et 36,4 en 1677.

Le canal des deux mers a joué un rôle important dans cette fructueuse collaboration financière entre la province et Paris. En voici une illustration exemplaire : l'ouvrage traversait les terres languedociennes de Pennautier, qui fut, nous l'avons vu, l'un des principaux financiers de l'entreprise. En récompense de ses services, ce dernier reçut, en 1685, un droit de péage d'une pite (un quart de denier) et demie sur chaque quintal de marchandise. La clef de la réussite de l'« État Louis XIV » tient peut-être, précisément, à cette intimité financière entre les élites locales et les hommes du roi, dans un jeu complexe de rapports de force et d'intérêt. Le canal du Midi en offre un impressionnant témoignage J. C. ■

NOTES

1. Cf. Anne-Marie Cocula, « Canal des deux mers », *Dictionnaire du Grand Siècle*, François Bluche (s.d.), Paris, Fayard, 1990.
2. Le projet était ancien. François I^{er} (un premier devis fut établi en 1539), Henri II et Henri IV avaient pensé le mener à bien.
3. On estime que les sommes investies dans la construction du château de Versailles, entre 1661 et 1715, s'élevèrent à, environ, quatre-vingt-deux millions de livres (le budget de l'État royal en 1683 se montait à cent quinze millions de livres).
4. William Beik, *Absolutism and Society in Seventeenth Century France. State, Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge, 1985. Cf. le chap. 12 « Collaborating with the King : Positive Results and Fulfilled Ambitions ».



L'écluse de Lauragais, l'une des soixante-deux qui rythment le cours des deux cent cinquante kilomètres du canal du Midi (cf. J.-L. Barde/Scope).

tagne Noire, réunis et conduits en une longue et sinueuse rigole de quarante-cinq kilomètres jusqu'aux Pierres de Naurouze, là où se partagent les eaux entre les versants atlantique et méditerranéen. Armés de pics et de pioches, de pelles, de paniers, de brouettes, de charrettes, deux mille ouvriers s'affairaient en 1667. Ils étaient cinq mille en février 1669, presque dix mille en décembre 1669, douze mille en 1672.

plus courageux »². Grandeur du Roi-Soleil et intérêt bien compris d'une entreprise faisant jouer tous les ressorts du système fisco-financier : le canal du Midi illustre bien le fonctionnement de l'« État Louis XIV ». Un tel chantier supposait, en effet, un financement particulier, d'autant que les difficultés rencontrées au cours des travaux firent exploser le devis initial. Le montant total des dépenses dépassa vingt millions de livres (soit quatre fois moins que le coût du château de Versailles³), réparties en trois parts : un peu plus de huit millions pour le Trésor royal, huit millions pour les états du Languedoc

c'est-à-dire chef de l'organisation financière de l'ordre, la plus grosse fortune de Toulouse, fut l'un des principaux bailleurs de fonds de l'entreprise.

La mise en eau du canal se fit progressivement, par tronçons, à partir de 1670. Mais il fallut attendre le mois de mai 1685 pour qu'un cortège de barques, chargées de marchandises, puisse remonter la nouvelle voie fluviale. Et contrairement à ce qui avait été prévu, il fallut renoncer à rendre le canal accessible aux bateaux de guerre ou, à tout le moins, au grand cabotage en raison de la faible profondeur de nombreuses de ses sections.

JEAN-LOUIS FLANDRIN

ARCHÉOLOGUE DU SEXE ET DE LA CUISINE



JEAN-LOUIS FLANDRIN

Cl. P. Adamczewski.

Des panini. Du surimi, des suchis. Du tarama, de la moussaka. Des chips au guacamole. Des tomates-cerises, des mini-courgettes. Le tout arrosé de vin californien. Et pour finir quelques kiwis...

Ces mets, aujourd'hui courants sur nos tables, y étaient quasiment inconnus, il y a seulement vingt ans. Une preuve parmi bien d'autres que les aliments ont, eux aussi, une histoire. De cela, Jean-Louis Flandrin est plus que d'autres intimement persuadé. Universitaire friand des cuisines du passé, il vient d'en faire la démonstration magistrale dans une copieuse *Histoire de l'alimentation* de neuf cents pages, où depuis les baies sauvages consommées par les hommes préhistoriques jusqu'au triomphe mondial du hamburger, en passant par la passion médiévale des épices, il suit les moindres évolutions des conduites alimentaires. Prouvant au passage à quel point la cuisine, loin d'être seulement un plaisir de gastronomes, constitue un objet central de l'histoire des mentalités.

Un peu mélancolique comme tous les vrais épicuriens, cet historien-gourmet de soixante-cinq ans, à la barbiche blanche et à l'honnête embonpoint, a pourtant commencé

par se vouer à d'autres plaisirs. C'est à l'amour qu'il s'est d'abord intéressé — en tout bien tout honneur. Au début des années 1960, intrigué par un texte pornographique de Xénophon, le jeune agrégé, qui enseigne en Algérie (il en garde surtout, dit-il, « le goût des beignets à l'huile d'olive »), se penche sans rougir sur la sexualité. Peu convaincu par les thèses de Denis de Rougemont, il consacre plusieurs doctes ouvrages à la vie sexuelle dans les campagnes françaises du XVI^e au XIX^e siècle, au contrôle des naissances, aux périodes de continence imposées par l'Église. Bref, au *Sexe en Occident*, titre d'un recueil d'articles publié en 1981.

L'honnête volupté d'un épicurien

« Dans ces livres, souligne Jean-Louis Flandrin, j'ai énoncé des banalités... que personne pourtant ne disait. Par exemple qu'à une certaine époque, l'amour, ça se passait en dehors du mariage. Qu'il y avait alors une égalité parfaite entre l'homme et la femme, au moins théorique, au niveau du plaisir sexuel : le corps de la femme est au mari, le corps du mari à la

Les aliments, leurs saveurs, et la gastronomie, art de les accommoder, ont une histoire. Qui n'est pas anecdotique : elle rend compte d'habitudes mentales aussi bien que d'usages sociaux ou religieux. C'est pourquoi Jean-Louis Flandrin, historien des pratiques sexuelles devenu archéologue du goût, est aussi un grand érudit des plaisirs.

François Dufay

femme. Mon seul regret ? J'étais parti pour écrire une histoire de l'amour, des sentiments, du désir. Entraîné par les débats de l'époque, j'ai surtout écrit une histoire des interdits, plus faciles, il est vrai, à étudier. »

Mais c'est dans les délices de la bonne chère, plus que dans ceux de la chair, qu'il va trouver sa vérité. Et de son propre aveu, *L'Histoire* n'est pas pour rien dans cette reconversion. « Un jour, se souvient-il, Michel Winock m'a invité au restaurant pour me proposer de collaborer à cette revue, alors en projet. Je pensais qu'il allait me demander de travailler sur la sexualité, et comme, au cours du repas, je ne lui parlais que de l'évolution de l'alimentation et du goût, il m'a suggéré d'y consacrer une chronique régulière. » C'est ainsi que naquirent les chroniques de Platine, qui firent les délices des lecteurs de *L'Histoire* pendant dix ans, de 1978 à 1988.

Platine ? Aucun rapport avec le métal précieux. Juste un clin d'œil de notre auteur à l'un de ses prédécesseurs : l'Italien Battista Platina (1421-1481), auteur du premier texte gastronomique imprimé, joliment intitulé *De l'honnête volupté* (1473). Derrière le masque de Platine, Jean-Louis Flandrin va se faire un plaisir d'assaisonner, dans des billets pleins de sel, les

INITIATIVES

● NAPOLÉON

Les deux prix décernés par la Fondation Napoléon ont été attribués cette année à *L'Ange gardien de Bonaparte*, le colonel Muiron, de Jean-Luc Gourdin, et *Les Rothschild bâtisseurs et mécènes*, de Pauline Prévost-Marcilhacy.

● TERROIRS

Le Grésivaudan, le Léon et le Tallendais ont disparu des cartes officielles. Ces « pays », qui furent remplacés par des départements au moment de la Révolution, ordonnent pourtant encore souvent la géographie nationale. Une *Carte des noms de terroirs et pays de France*, publiée par l'IGN, permet de les localiser.

● MODE

Le musée de la Mode et du Textile de Paris a déménagé. Il est désormais installé dans l'aile de Rohan du palais du Louvre. 1 500 m² de galeries permanentes accueillent les pantoufles de Mme Récamier, les archives de Paul Poiret ou encore les tenues de scène de la tragédienne Cléo de Mérode.

● PARIS-MOSCOU

Une exposition sur Pouchkine à Paris cet hiver, une sur Balzac à Moscou à l'automne, un ensemble de manifestations, autour de « L'art de la fin de siècle Paris-Moscou » en 1999, des échanges entre les conservatoires de la capitale française et les écoles de musique de celle de Russie... Tels sont quelques-uns des axes du programme de coopération culturelle signé tout récemment entre Paris et Moscou pour les deux prochaines années.

● AUTOMOBILE

Les amoureux de la 2 CV et de la DS peuvent se réjouir. *Citropolis*, qui prend le relais de Citroën-Revue, fait de nouveau revivre tous les mois les grands moments de la marque aux chevrons en même temps qu'elle apporte conseils pratiques et informations utiles sur les clubs, les jouets, etc. C. R.

clichés qui traînent un peu partout sur la cuisine. Au terme de chaque article, afin de mettre l'eau à la bouche des lecteurs, il livre quelques recettes dénichées dans les livres de cuisine du temps jadis.

Platine n'en est pas resté à la théorie : avec ses étudiants, il s'est mis lui-même aux fourneaux, dans le cadre de son séminaire de l'université de Vincennes, puis de Saint-Denis (Paris-VIII). La très gauchiste faculté s'est ainsi retrouvée nantie, comme il le dit avec humour, d'une « UV de cuisine bourgeoise » ! Bien sûr, tous les plats médiévaux ne se sont pas révélés comestibles. Mais notre historien garde un souvenir ému d'une soupe au levain dégustée au cours d'un banquet de cuisine andalouse du XIII^e siècle, et d'un poisson en gelée inventé par un anonyme vénitien du XIV^e siècle.

De ces ripailles archéologiques naquit bientôt une revue savante en langue anglaise, *Food and Foodways*, fondée en 1985 avec l'historien américain Steven Kaplan. Mais surtout cette monumentale *Histoire de l'alimentation*, fruit de vingt ans de recherches et œuvre d'une quarantaine de spécialistes de toutes nationalités rassemblés sous la houlette de Flandrin et de Massimo Montanari, un universitaire italien rencontré dans un colloque à Modène.

Quand l'historien se fait philosophe

Loin des compilations d'anecdotes sur les grands cuisiniers, aussi bien que des tristes études sur la ration alimentaire du travailleur, à quoi se réduisait jusqu'ici l'étude de l'alimentation, Jean-Louis Flandrin y exprime tout le suc des significations sociales de la cuisine. Avec une rigueur de logicien, il démontre ses rapports avec la médecine (à travers la diététique), avec le social (convivialité, distinction par les habi-

tudes alimentaires...), avec le symbolique et le religieux (prescriptions et interdits, péché de gourmandise...). Loin d'être une simple affaire de papilles gustatives, notre rapport à l'aliment est affaire de représentation, « *cosa mentale* ».

Grâce à cette *Histoire de l'alimentation*, on découvre par exemple l'origine, très théorique et non hygiénique, du tabou sur la viande de porc chez les Juifs. On apprend l'importance civique du banquet chez

sans farine pour faire le liant — s'explique par des raisons de fond. « *La mise en valeur de l'aliment, analyse Jean-Louis Flandrin, est caractéristique de notre époque, où les bons produits sont de plus en plus rares et sont donc soulignés par le cuisinier. La diminution des temps de cuisson — une heure pour une choucroute contre sept en 1920! — est liée à la découverte du rôle bénéfique des vitamines, qui pousse à manger cru ou peu cuit. Enfin, c'est le culte de la min-*

tout ce qui est moderne. Il salue avec impartialité l'amélioration du melon et le retour, ces dernières années, des bons poulets. « *Preuve qu'une fois résolu le problème de la quantité, le secteur agro-alimentaire est capable de produire une alimentation différenciée, qui satisfasse des clientèles exigeantes.* » Il ne tombe pas non plus dans certains panneaux, comme la condamnation automatique du *fast-food* : « *Personne, remarque-t-il, ne s'insurge contre l'impérialisme de la pizza, aussi réel que celui du "big-mac" : ne serait-ce pas l'Amérique qu'on condamne à travers celui-ci ?* »

Rien de futile, décidément, dans le discours du gourmet. Au-delà de l'histoire des saveurs et des goûts, c'est en fait à une réhabilitation philosophique de l'art de la bouche qu'aspire Jean-Louis Flandrin. « *Notre culture, analyse Flandrin-Platine, sacralise les deux sens "élevés" que sont la*

vue et l'ouïe, et donc les arts nobles : peinture, musique. Les arts utilitaires comme la cuisine, liée aux sens bas (goût, odorat) sont délaissés, exclus des musées, relégués à l'arrière-salle, parce que liés à l'animalité. Donner une histoire, comme je tente de le faire, à ces sens méprisés, c'est les réintroduire dans la culture, et par là les réhabiliter. » F. D. ■



Quand la table devient un objet esthétique. Nature morte de Giovanni Quinsa, peinte au XVI^e siècle (coll. Giorgio Scaccabarozzi, Milan ; dr).

les Grecs, et comment les grandes invasions firent manger de la viande aux Romains. On assiste, bien plus tard, à la longue quarantaine des plantes et des animaux d'Amérique : maïs (arrivé en France en 1523), pomme de terre, tomate, piment, dindon, chocolat. On revit l'invention de l'hôtellerie moderne à la fin du Moyen Age, celle du restaurant en France au XVIII^e siècle. On apprend, parmi mille autres faits savoureux, que les olives et les artichauts étaient jadis des fruits consommés au dessert...

Plus près de nous, le dernier grand bouleversement du goût, c'est la « nouvelle cuisine », que, prévient Jean-Louis Flandrin, il serait bien léger de prendre pour une mode passagère. Le succès de Senderens et des frères Troisgros résulte, selon lui, d'une évolution en profondeur. Car chacune des caractéristiques de la nouvelle cuisine — mise en valeur des produits, cuisson courte, sauces

ceur, propre à notre époque menacée de suralimentation, qui diminue la quantité de graisse et proscriit la farine dans les sauces. »

Mais le trait dominant aujourd'hui, c'est, dans le domaine alimentaire comme dans le reste, l'industrialisation. Jean-Louis Flandrin se désolait de ses effets les plus ravageurs. Aux yeux de ce connaisseur, qui ne mange de jambon que venu d'Andalousie, car les cochons y sont encore élevés en liberté, « *le porc est devenu immangeable, le pain est sans odeur et sans goût. Il est presque impossible de trouver de bonnes pêches : les fruits sont cueillis verts. Tout le monde est complice : les producteurs, les intermédiaires, les détaillants, les ménagères qui, avec ces fruits qui se conservent plus longtemps, sont contentes de n'avoir pas à faire le marché tous les jours.* »

Jean-Louis Flandrin n'est cependant pas Jean-Pierre Coffe, fulminant sans nuances contre

POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvrages de Jean-Louis Flandrin :

- *L'Église et le contrôle des naissances*, Paris, Flammarion, 1970.
- *Les Amours paysannes*, Paris, Gallimard, 1975, rééd. 1993.
- *Familles*, Paris, Hachette, 1976, rééd. Le Seuil, 1984 et 1994.
- *Le Sexe et l'Occident*, Paris, Le Seuil, 1981, rééd. 1986.
- *Un temps pour embrasser*, Paris, Le Seuil, 1983.
- *Le Cuisinier français*, textes éculinaires anciens choisis et présentés en collaboration avec M. et P. Hyman, Paris, Montalba, 1983.
- *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996.
- Entre 1978 et 1988, Jean-Louis Flandrin a tenu dans *L'Histoire* une rubrique gastronomique sous le nom de Platine. La totalité de cette rubrique a été reprise aux éditions Odile Jacob en 1992.

NOUVEAUTÉS

GÉOGRAPHIE DE L'ORIENT ARABE - Brigitte Dumortier / HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE - Ralph Schor / LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET LEURS IMMIGRÉS - Riva Kastoryano / LE SIÈCLE DES IDÉOLOGIES - Jean Pierre Faye

GÉOGRAPHIE DE L'ORIENT ARABE Brigitte Dumortier

Cet ouvrage aborde le monde arabe de la Libye aux États du Golfe, autrement dit le Machrek. L'auteur dégagne les traits physiques, culturels et économiques les plus marquants de cet espace et traite plus particulièrement des mutations considérables engendrées par l'exploitation des hydrocarbures. Reposant sur des sources variées et récentes, intégrant les apports des autres sciences humaines et refusant l'énumération de faits et de chiffres, cette synthèse adopte une approche géographique à différentes échelles, propose des mises au point claires et précises tout en invitant à la réflexion sur l'adéquation des découpages territoriaux aux réalités géographiques.

Collection U - 212 pages, 135 F

HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE Ralph Schor

Une histoire de l'immigration en France, de la fin du XIX^e siècle à nos jours, du point de vue démographique, économique, social, juridique, politique et militaire. Une attention particulière est accordée aux relations entre Français et immigrés, à la vie quotidienne, aux processus d'intégration, au poids de la conjoncture commandée par des alternances de prospérité et de crise, de paix et de guerre, de stabilité et de mutation.

Cette étude rend intelligible la situation actuelle en éclairant la question complexe de l'immigration qui constitue l'un des problèmes fondamentaux de la société française.

Collection U - 348 pages, 170 F

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET LEURS IMMIGRÉS Riva Kastoryano

Les nouvelles vagues d'immigration se distinguent des anciennes par des formes d'or-

ganisation communautaire et la revendication de spécificités identitaires, exprimées dans des termes religieux ou raciaux qui bouleversent les traditions politiques et sont perçues comme une menace à l'intégrité des États.

La France et l'Allemagne renforcent leurs moyens de contrôle pour assurer des modes d'intégration conforme à leur image de la nation.

Cette étude montre comment les minorités musulmanes se développent de manière différente dans chaque milieu compte tenu à la fois des spécificités de chaque communauté et des politiques menées.

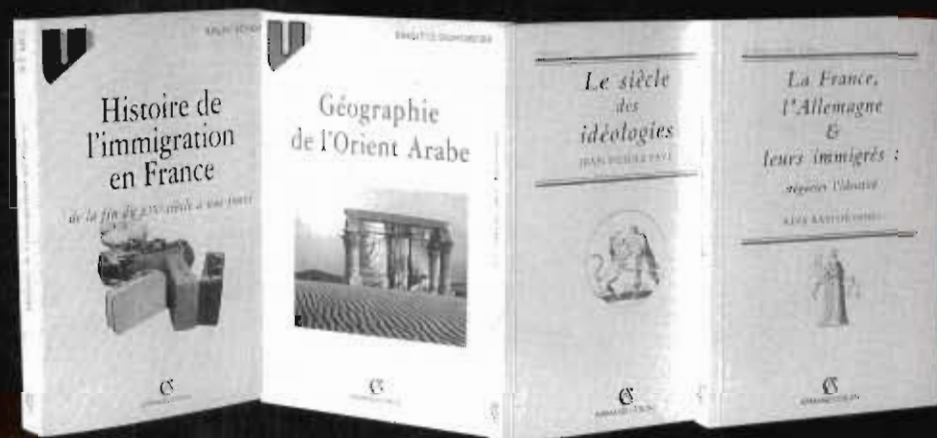
Une étude récente qui montre les erreurs des politiques d'immigration et explique concrètement, non de manière globale mais éclatée, la montée de l'intégrisme.

Collection Références - 224 pages, 150 F

LE SIÈCLE DES IDÉOLOGIES Jean Pierre Faye

Les idéologies sont-elles toujours meurtrières ? On peut se le demander en se retournant sur ce siècle qui s'achève. Le philosophe ne peut seul répondre à cette question. Il lui faut le regard complémentaire de l'historien. C'est cette double démarche qui fait apparaître l'héritage wagnérien dans la pensée hitlérienne, le pourquoi de l'alliance Hitler-Staline, le fondement des fantasmes et des meurtres autour du "sous-homme", les rapports entre idéologie et réel, philosophes comme Heidegger et fascistes, nazis et révolutionnaires-conservateurs, l'avenir du post-communisme et de l'idéologie ultralibérale.

Collection Références - 200 pages, 105 F



ARMAND COLIN
Toute l'Histoire

LES SOLDATS

DE LA LEVÉE EN MASSE



DE LA FRANCE

A LA FIN DES CONSCRITS

La réforme du service militaire proposée par Jacques Chirac et qui met fin à la conscription obligatoire est une vraie révolution. Au-delà de cette initiative, ce qui est en cause, c'est le sentiment patriotique des Français. Et leur attachement aux valeurs républicaines.



Section montant à l'assaut des lignes allemandes sur le front de la Somme en 1916 (cl. « L'Illustration »/Sygma).

LES FRANÇAIS ONT-ILS

L'amour de la patrie va-t-il disparaître avec le service militaire ? Une chose est sûre, et les chants révolutionnaires nous le rappellent avec brutalité : en France, c'est la république qui a inventé, du même coup, le soldat citoyen et le sacrifice patriotique.

A l'heure où l'on enterre le service militaire universel et obligatoire, on peut se demander si l'on n'est pas en train d'assister à une autre cérémonie des adieux : ceux des Français et du patriotisme. Celui-ci n'a pas toujours existé, non plus que la patrie elle-même. Il pourrait bien s'éteindre. Certes, les accents martiaux de *La Marseillaise* retentissent encore dans les stades, mais quel homme politique raisonnable pourrait imaginer de faire de notre hymne national un manifeste de la jeunesse ? Quel maître oserait faire prendre au sérieux par ses élèves les deux vers de Rouget de Lisle : « Mourir pour la patrie / C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie » ?

Pourtant, au stade le plus élémentaire, le plus épidermique, le patriotisme est une volonté de résistance à l'envahisseur armé. En voici trois exemples, parmi bien d'autres. Que dit Barbès, le révolutionnaire, de son exil, quand la Prusse menace la France de Napoléon III ? « Si ça devait finir par l'invasion, j'aimerais encore mieux vingt ans d'empire. » Que fait Gustave Flaubert, champion de l'art pour l'art, quand survient la guerre de 1870 ? Il enrage, il suffoque, il s'indigne, il n'a de cesse de tenir un fusil entre ses mains pour repousser l'ennemi. Il se fait élire à Croisset lieutenant de la garde nationale. Pour lui, ce n'est pas une plaisanterie, il fait marcher « ses » hommes, et promet de percer la bedaine de son épée au premier d'entre eux qui se mettrait à fuir, réclamant un coup de fusil pour lui-même en cas de désertion*. Que fait Edmond Michelet, quand Pétain, en 1940, réclame l'armistice à Hitler ? Le 17 juin, avant même l'appel de De Gaulle, il distribue dans sa ville de Brive des tracts diffusant le mot de Péguy : « Celui qui ne se rend pas a raison contre celui qui se rend. »

L'amour de la patrie se réveille quand les frontières brûlent. Mais où commence et où finit la patrie ? Longtemps, les hommes se sont attachés à un périmètre assez modeste, l'espace qu'ils arpentaient au cours de leur vie, la petite patrie qui entourait le clocher de leur village. Au long des siècles, la superficie s'en est agrandie.

A partir de quelle date les Français ont-ils eu un sentiment national, c'est-à-dire la conscience d'appartenir à une communauté beaucoup plus vaste que celle du village ou du « pays » ? Il est malaisé d'en décider. Certains, suivant Jules Michelet, ont cru voir s'affirmer l'idée de patrie au XV^e siècle, au moment de la guerre de Cent Ans, autour de la figure de Jeanne d'Arc : « En elle appaurent la Vierge... et déjà la patrie. »

On a contesté cette date. A l'époque, on se battait pour son seigneur, pour son roi, il n'est pas sûr que le sentiment patriotique fût encore bien clair, surtout dans les couches profondes de la paysannerie, qui formait la base de la société. L'idée d'une patrie française mit un certain temps à se dégager de la double fidélité à la dynastie régnante et à l'Église catholique.

Le XVIII^e siècle accéléra le mouvement, et la Révolution en fut le révélateur décisif : « La patrie, écrit alors le ministre girondin Jean-Marie Roland, n'est point un mot que l'imagination se soit complu d'embellir ; c'est un être auquel on a fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour davantage par les sollicitudes qu'il cause ; qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes, et qu'on aime, autant par ce qu'il coûte que par ce qu'on espère. »

Cette affirmation révolutionnaire conjugue l'amour de la terre natale (ou de la terre d'adoption), la notion du « sacrifice » (savoir la défendre au risque de sa vie), avec l'idée démocratique : la patrie échappe à une définition dynastique, et même religieuse ; elle est, comme dira encore Michelet, « la grande amitié qui contient toutes les autres ».

Ce n'est pas ce qu'entendent les anciens privilégiés qui tournent alors casaque. La guerre étant déclarée en avril 1792 entre la France révolutionnaire et l'Europe des princes, les émigrés de Turin ou de Colonne n'espérant que la défaite de la

Michel Winock

Professeur d'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris et conseiller de la direction de *L'Histoire*, Michel Winock est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment *Parlez-moi de la France* (Plon, 1995). Il a dirigé, en collaboration avec Jacques Julliard, le *Dictionnaire des intellectuels français* (Le Seuil, 1996).

France nouvelle sous les coups des armées étrangères sont désormais désignés à la vindicte des « patriotes ». La royauté et l'aristocratie françaises se placent délibérément hors de la solidarité nationale : « Celui qui fuit son pays, s'exclame Danton, quand il est menacé, n'est plus citoyen ; et s'il osait revenir la patrie lui dirait : "Malheureux, tu m'as laissée dans les jours de péril ; eh bien, éloigne-toi à jamais ; ne reparais plus sur mon territoire : il est devenu un gouffre pour toi !" » Voix tonitruante de la patrie en danger, Danton en appelle à l'union de tous les citoyens : « Détruisons le privilège exclusif du patriotisme, et marchons ensemble ! »

Pour beaucoup, la religion de la patrie se substitue à la religion tout court. Elle peut devenir une nouvelle idole, au nom de laquelle on est porté à mépriser les autres peuples encore asservis. La France révolutionnaire se pense, de fait, comme un modèle d'émancipation. Tout naturellement, elle est tentée par l'esprit de mission : enseigner aux peuples d'Europe, fût-ce à la pointe de la baïonnette, la liberté et l'égalité. Un refrain parmi d'autres — tiré du *Salpêtre républicain* datant de 1794 —, évoque la tendance : « On verra le feu des Français / Fondre la glace germanique, / Tout doit répondre à ses succès : / Vive à jamais la république ! / Précurseurs de la liberté, / Des lois et de l'égalité, / Tels partout on doit nous connaître, / Vainqueurs des bons par la bonté, / Et des méchants par le salpêtre. »

Le patriotisme porte ainsi en lui l'amour et la haine, la paix et la guerre, la douceur et la violence. Il s'affirme comme une fédération fraternelle des hommes qui sont nés sur le même sol ; il proclame sa volonté farouche de défendre les frontières. Mais il n'est pas indemne d'esprit de conquête. Une conviction de supériorité anime les patriotes : ils sont du pays qui a montré l'exemple, qui a désigné au monde la direction à prendre, les chaînes à briser. La

UNE NOUVELLE IDOLE

ENCORE UNE PATRIE ?

guerre qui ne cesse pas entre 1792 et 1815, donne au patriotisme sa dimension martiale et conquérante. Il est exalté dans les roulements de tambours et à sons de trompettes. La Révolution avait déclaré la paix à l'univers, mais elle se laisse entraîner dans l'engrenage infernal de la guerre

culte de la patrie fut d'abord situé à gauche. Les guerres de Napoléon I^{er} n'eurent pas pour effet de le transférer à droite : en Europe, l'Empereur était « un Robespierre à cheval », qui exportait les « funestes idées » de la Révolution, détruisait les anciens ré-

le blocus commence au mois de septembre, la garde nationale ouverte aux classes populaires réclame des « sorties » à cor et à cri.

Après la reddition de la ville, les élections du 8 février 1871 donnent l'avantage à une majorité de droite qui veut la signature de la paix de toute urgence. La gauche républicaine — Louis Blanc, Victor Hugo, Edgar Quinet, etc. — entend continuer le combat. Plusieurs de ses membres, comme Hugo, démissionneront quand Thiers acceptera le traité de Francfort, consacrant la perte de « l'Alsace-Lorraine ». La Commune de Paris — du 18 mars au 28 mai 1871 — trouve une part de ses origines dans l'exaspération du sentiment patriotique du peuple, persuadé d'avoir été trahi par le gouvernement : « *Le peuple, dans sa haine des subtilités, fait quelquefois des confusions et, en se battant contre les hommes de Versailles, les Parisiens croyaient se battre contre les alliés de la Prusse, ce qui n'est ni tout à fait vrai ni absolument faux.* »

Dans les trente années qui suivirent la défaite de 1871, l'histoire du patriotisme fut sujette à des variations sensibles. Les fondateurs du nouveau régime républicain, les Gambetta et les Ferry, firent de l'amour de la patrie le lien naturel entre les Français de toute condition. L'école primaire, devenue gratuite, obligatoire et laïque, fut chargée d'en pénétrer le cœur des enfants. L'histoire de France, autre légende des siècles, devenait une nouvelle histoire sainte. L'armée était populaire, la revanche était dans les têtes : il fallait, selon le mot de Gambetta, n'en parler jamais et y penser toujours.

La république de nouveau se confondait avec le patriotisme : en 1880, le 14 Juillet devenait fête nationale. En ce temps-là, les membres de la droite cléricale préféraient fermer leurs fenêtres à l'heure des bals populaires. C'est en fervent gambettiste que l'ancien soldat et poète Paul Déroulède anime la Ligue des patriotes, en vue de la Revanche, à partir de 1882. La même année, la Ligue de l'enseignement, montrant son souci de l'éducation militaire des citoyens, adopte pour devise : « *Pour la patrie, par le livre et par l'épée.* »

C'est pourtant en cette fin du XIX^e siècle que se produisit une recomposition de la carte patriotique. Le mouvement ouvrier, en plein essor, refusa de rester la dupe du sentiment national. Au nom de celui-ci, on prêchait la conciliation entre les classes, tout en laissant faire l'exploitation des pro-



La victoire de 1918 consacre l'élan patriotique né de la débâcle de 1870. Ci-dessus : une Alsacienne et une Lorraine, figurant les « provinces perdues » et recouvrées, expriment leur reconnaissance au drapeau tricolore déchiré dans les batailles et orgueilleusement tenu par un « pollu » (affiche d'Henri Royer ; cl. H. Josse).

contre tous. Arrive ce qui devait arriver : le soldat prend le pouvoir, l'Empire botté remplace la république au rameau d'olivier qu'on avait rêvée. La patrie, ce n'est plus la Révolution ; la patrie, c'est la guerre : « *Qu'un sang impur abreuve nos sillons !* » Ainsi, avec ses ombres et ses lumières, le

gimes, éveillait l'idée de nationalité contre les « tyrans ». Jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, « patriotes » se confondait avec « républicains », voire « socialistes ».

Lors de la guerre de 1870, après la défaite de Napoléon III à Sedan, la gauche républicaine, derrière Gambetta, est la plus ardente à continuer le combat contre l'envahisseur. De Tours, où il a fixé son état-major, après son départ de Paris en ballon, le ministre de la Défense nationale lève des armées et appelle à la lutte héroïque contre l'ennemi, retrouvant les mots des pères fondateurs de 1792. Dans la capitale, dont

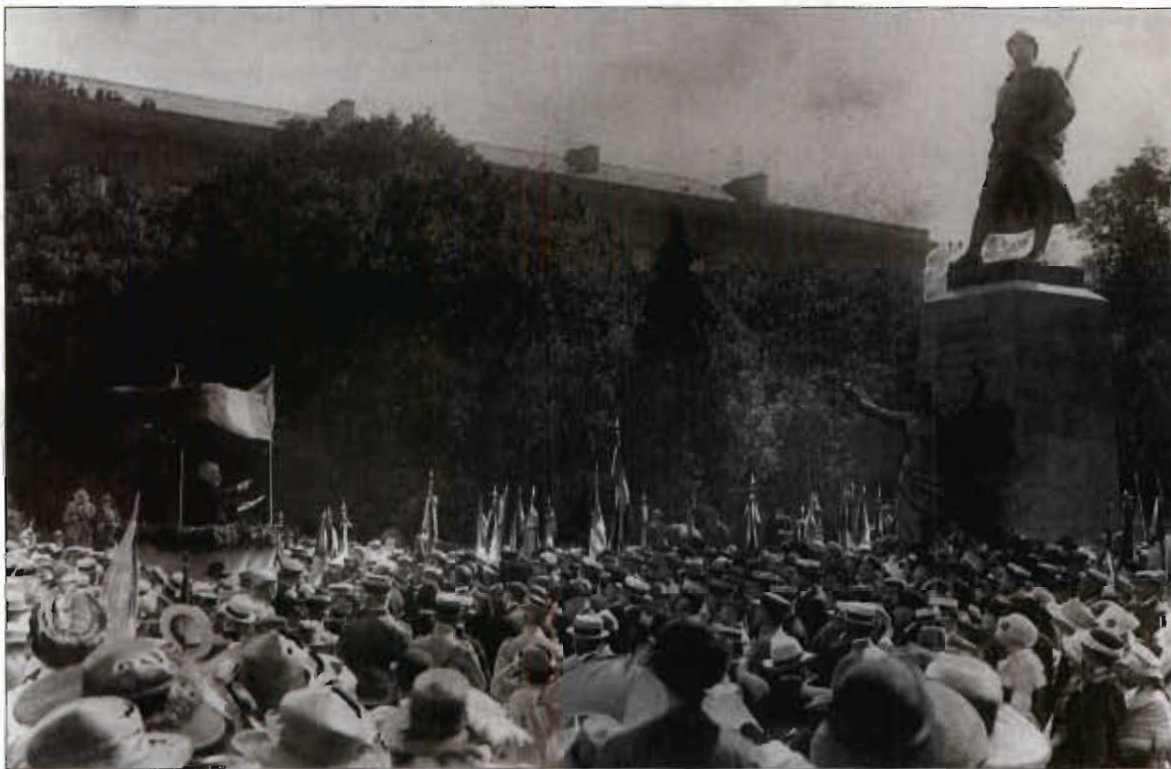
létaires et en envoyant la troupe contre les grévistes. Se développa alors une propagande antimilitariste, et même antipatriotique, qui détourna, au moins en apparence, les militants anarchistes, syndicalistes, socialistes, du culte patriotique et des souvenirs guerriers de la 1^{re} République.

L'affaire Dreyfus renforça la tendance, ayant démontré que l'armée, dominée par des officiers antirépublicains, catholiques, antidreyfusards, n'était pas l'armée du peuple. Le drapeau rouge n'était plus en harmonie avec le drapeau tricolore qu'un

Hélias dans *Le Cheval d'orgueil* : certains dissimulent leurs tares pour être « bons », de peur de ne pas trouver à se marier. « *Bon pour le service, bon pour les filles.* » La fête qui s'ensuit est, pour les conscrits, la première fête civique, laïque, et pas seulement une fête de la jeunesse. Devenir citoyen, devenir soldat, la double investiture républicaine se produit à quelques mois de distance.

A la même époque, la patrie devient un enjeu. C'est alors que se constituait et prenait sa place le mouvement nationaliste, opérant un véritable détournement du sen-

rice Barrès, quant à lui, publia un petit livre sur *Les Diverses Familles spirituelles de la France* où il vantait la fraternisation, sous le feu, des Juifs et des chrétiens, des athées et des croyants, des intellectuels et des nationalistes. Les républicains de gouvernement s'appelaient Clemenceau et Poincaré ; les deux hommes se détestaient, mais ils aimaient également la France. Jamais sans doute le sentiment patriotique ne fut porté si haut qu'au moment de ces deux dates : juillet 1914, novembre 1918. Les Français de toute origine se sont crus, comme leur correspondance en témoigne, les « soldats



La France des années 1920 inscrit dans la pierre et le bronze le culte du souvenir, et l'hommage aux morts de la Grande Guerre. Le sacrifice de 1 300 000 hommes n'a pas été vain. Leur héroïsme a permis la victoire et le retour des trois départements de l'Est annexés par le Reich allemand. Ci-contre : Raymond Poincaré, qui fut président de la République entre 1913 et 1920, inaugure, le 5 juin 1922, à Metz, redevenue française, la statue du « Poilu libérateur » (cf. « L'Illustration »/ Sygma).

Gustave Hervé, directeur de *La Guerre sociale*, promettait alors au fumier : le patriotisme et le militarisme étaient accusés d'être des instruments de domination bourgeoise. « *Plutôt l'insurrection que la guerre !* » clame Hervé, qui explique, devant la cour d'assises où il est traduit : « *Une patrie à l'heure actuelle, c'est cette monstrueuse inégalité sociale, c'est cette monstrueuse exploitation de l'homme par l'homme.* » C'est de ce temps que date un premier divorce entre une partie de la gauche et le patriotisme.

Cette brèche n'empêchait pas la III^e République d'établir une de ses plus solides institutions, le service militaire obligatoire pour tous les citoyens de sexe masculin. Citoyenneté et obligation militaire devenaient inextricablement liées. Le conseil de révision était un moment fort de la vie des Français. Le conscrit s'y soumettait au chef-lieu de canton, attendant le « *bon pour le service* » comme un **certificat de virilité**. On se souvient de ce que raconte P. Jakez

timement national aux fins de remplacer la république parlementaire par un régime à poigne selon ses vœux. L'internationalisme de l'extrême gauche et le nationalisme de l'extrême droite allaient-ils faire de la patrie un mythe réactionnaire ?

Soudain l'été 1914 ressouda toutes les composantes du corps national. L'ennemi, de nouveau, s'appelait Allemagne. Le 27 juillet, Jouhaux, secrétaire général de la CGT, avait déclaré dans *La Bataille syndicaliste* : « *A bas la guerre !* » Le 4 août, aux obsèques de Jaurès, il exhorta les ouvriers au devoir de défense nationale. A la fin de l'année, il écrivait à son camarade Dumoulin : « *Je ne peux pas oublier que mon grand-père mourut pour la république, sur les barricades de 1848... Je ne veux savoir qu'une chose, c'est que l'impérialisme menace la république. [...] Pour moi, l'émancipation n'est possible qu'à la condition qu'on soit capable de défendre son indépendance individuelle et nationale.* »

L'Union sacrée s'imposa à tous. Mau-

de la liberté »¹. Le patriotisme était devenu l'affaire de tous, la mort d'un million et demi de Français en fut le témoignage funèbre, dont chaque commune conserve pieusement le souvenir.

Sacrifice incroyable, sacrifice consenti : le mot de « sacrifice » ne cessa de ponctuer les oraisons funèbres, les articles nécrologiques, et les discours parlementaires, la guerre durant et au-delà. Quand Charles Péguy est tué en septembre 1914, Barrès écrit : « *Nous sommes fiers de notre ami. Il est tombé les armes à la main, face à l'ennemi, le lieutenant de ligne Charles Péguy. Le voilà entré parmi les héros de la pensée française. Son sacrifice multiplie la valeur de son œuvre. Le voilà sacré.* » Plus loin encore : « *La Renaissance française tirera parti de l'œuvre de Péguy, authentifiée par le sacrifice*². » Le lendemain, dans *La Guerre sociale*, Gustave Hervé, qui lui aussi s'est rallié entre-temps à l'Union sacrée, n'hésite pas à écrire : « *Il méritait cette très belle mort.* »

Depuis l'apothéose des « héroïques sacrifices », les choses deviennent moins claires. Le patriotisme ne s'impose plus avec la même unanimité. Lié depuis la Révolution au service des armes, il s'effrite dans l'horreur de la guerre ressentie par les anciens combattants et par leurs familles. A gauche, il devient pendant un certain temps assez mal porté d'être patriote. Les communistes, derniers venus de la famille révolutionnaire, ne reconnaissent d'autre patrie, jusqu'au Front populaire, que celle de la révolution soviétique. Les socialistes redressent le drapeau du pacifisme souillé par l'Union sacrée, et ne veulent croire qu'en la doctrine de la sécurité collective et la Société des Nations. Un double internationalisme rejette la tradition guerrière de la gauche.

C'est alors le moment pour la droite de se faire une spécialité de la défense de la patrie : ses adhérents deviennent des « nationaux », en opposition aux « cosmopolites », aux utopistes briandistes, aux kominterniens de la gauche. Ils n'iront pas jusqu'à défendre une politique de fermeté, un risque de guerre, face à Hitler : au milieu des années 1930, ils regagnent eux aussi les rangs du pacifisme. Pas de guerre contre les dictatures, ces remparts contre le communisme !

« Mourir pour la patrie »

n'est plus de saison. On

respire l'air de Munich pour se donner l'illusion de vivre. Dans chaque commune, le monument aux morts répertorie les victimes du massacre récent. Plus jamais ça ! A côté du pacifisme politique de la gauche, du néo-pacifisme idéologique de la droite, un pacifisme spontané, profond, viscéral, habite la nation.

La guerre survient pourtant, on se ressource vaille que vaille à la littérature martiale — que la « drôle de guerre » et la défaite de 1940 rendent dérisoire. Le choc de la débâcle et de l'armistice paraît ruiner d'un seul coup un siècle et demi de patriotisme révolutionnaire. La rumeur veut que nos soldats, au mois de mai, aient fui « comme des lapins » quand les blindés allemands sont arrivés. Tant pis pour ceux qui auront tenu leur poste jusqu'au bout, tant pis pour les 100 000 Français tués au front en moins de cinq semaines. La France du maréchal Pétain n'aspire qu'à la paix.

Pourtant, c'est au cœur de la défaite, sous la botte de l'envahisseur, et dans un combat longtemps inégal, que monte *Le Chant des partisans*. Des jeunes gens quittent leurs occupations ordinaires pour prendre les armes dans la clandestinité,

comme d'autres ont gagné l'Angleterre pour s'engager dans les forces de la France libre. De nouveau, la notion de sacrifice s'attache à l'amour de la patrie. La mort reprend le sens du sublime : « *Je meurs pour ma patrie*, écrit un lycéen de seize ans, exécuté le 25 septembre 1943. *Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux, non pas une France orgueilleuse et première nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse, honnête. [...] Pour moi ne vous faites pas de souci, je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout, et je chanterai Sambre-et-Meuse, parce que c'est toi, ma chère maman, qui me l'as apprise.* »

Cette lettre, comme tant d'autres recueillies, émises par de jeunes hommes peu avant de passer devant le peloton d'exécution, nous semble d'un autre âge. Nous n'éprouvons plus de danger extérieur immédiat, la guerre est devenue exotique ou hyperteknique : elle s'éloigne. Les derniers conscrits appelés à combattre

le furent dans une guerre coloniale qui n'avait rien d'exaltant pour eux. Une droite musclée, vibrant à la gloire des « paras », a bien pu retrouver de la voix pour entonner des *Marseillaise* sur les boulevards, on écoutait plutôt Boris Vian chanter *Le Déserteur*, où Yves Montand relancer *La Chanson de Craonne* : la prolongation

du service militaire devenait insupportable. La fin du drame ne justifia guère le « sacrifice » de tant de vies.

Les Français savent qu'ils n'ont plus les moyens de prendre la tête des nations. Les voyageurs, sortis de l'Hexagone, découvrent avec tristesse que, partout, l'influence de leur pays recule, que l'enseignement de leur langue s'effondre, que les restes de gloire qui sont attachés à leur nation proviennent plus d'un héritage que d'une force véritable de rayonnement par « *les arts, les armes, et les lois* ». Le patriotisme, dès lors, se trouve devant un choix. Ou bien il inspire le repliement sur soi, la fermeture aux autres, une politique imaginaire de la « *seule France* », entourée de murs sertis de tessons de bouteilles et défendue par des cerbères aboyants. Ou bien il suggère une volonté de survie au moyen de frontières élargies et de la formation d'une conscience européenne.

Déjà, au printemps 1944, Jacques Maritain lançait un message qui reste d'actualité : « *Tandis que l'idée de nation est plus forte que jamais dans la conscience des peuples, l'inéluctable solidarité qui lie désormais les nations entre elles exige — si les hommes veulent éviter le risque d'une série*

de guerres mondiales de plus en plus dévastatrices — que l'idée de nation soit partout rigoureusement séparée et purifiée de l'idée de nationalisme, et que le nationalisme au sens strict, qui fait de la nation le but suprême et la suprême règle d'action, fasse place à un universalisme qui oriente les énergies créatrices des peuples vers le bien supranational de la communauté civilisée. »

Pour le moment, les nationalistes, les adeptes du pays clos, les fanatiques d'une essence française invariable, s'attribuent la cause de la patrie. Les autres, convaincus de la nécessité européenne, à l'heure où s'achève la guerre froide et où s'accélère le phénomène de la « mondialisation », s'interrogent sur la pérennité du sentiment patriotique. La réflexion sur la réforme du service militaire, décidée par Jacques Chirac, est un des fruits de cette période de mutation et de remise en cause des principes républicains.

L'opinion consultée donne son accord à l'idée d'armée professionnelle. Les gardiens de l'armée citoyenne, conçue par les républiques, protestent. Ils ont le sentiment que le service militaire obligatoire restait, malgré ses défauts, l'un des instruments privilégiés du « *vouloir-vivre-ensemble* ». D'où résulte la concession des réformateurs, aboutissant à créer, à côté d'une armée de volontaires et de soldats de métier, un « *rendez-vous citoyen* », où tous les jeunes Français, à l'âge de leur majorité, retrouveraient, l'espace de quelques jours, le chemin des casernes ou de ce qui en tient lieu, pour se tremper dans un bain patriotique et civique. Simple palliatif ou passage fugace par une école républicaine que l'école elle-même cesse d'être peu à peu, le projet est une sorte d'hommage aux vertus de socialisation démocratique prêtées à l'ancien service militaire.

Pour la première fois depuis les lois fondatrices de la III^e République, la majorité des jeunes Français ne porteront plus les armes. L'événement est de taille. Il apparaîtra aux uns comme un indéniable progrès des forces pacifiques. Aux autres, comme une rupture dans l'histoire républicaine, annonçant la régression certaine du patriotisme. Le tout est de savoir si celui-ci peut avoir encore un sens autrement que dans ses liens séculaires avec les drapeaux des régiments — en bref, si le civisme n'en est pas la forme à réinventer. ■

NOTES

1. Cf. notamment Jean-Noël Jeanneney, « Les Archives des commissions de contrôle postal aux armées (1916-1918) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1968.

2. Maurice Barrès, « Charles Péguy, mort au champ d'honneur », *L'Écho de Paris*, 17 septembre 1914.

3. *De la Résistance à la Révolution. Anthologie de la presse clandestine*. Neuchâtel, La Baconnière, 1945.

QUAND LA GUERRE S'ÉLOIGNE

AUX ARMES, CITOYENS !

De Valmy à l'abandon du service national proposé par le président Jacques Chirac : deux cents ans pendant lesquels s'est affirmé l'idéal du citoyen défendant sa patrie, aujourd'hui remis en cause. Deux cents ans ponctués de débats et de guerres qui ont mis à l'épreuve le modèle républicain de la conscription.

Maurice Vaisse

Professeur à l'université de Reims, Maurice Vaisse est directeur du Centre d'études d'histoire de la défense (les vues exprimées dans cet article le sont à titre personnel). Il prépare pour les éditions Fayard un ouvrage sur *La Politique étrangère de la France de 1958 à 1969*. Son livre sur *Les Relations internationales depuis 1945* (5^e éd. 1996), vient de paraître.

« **V**ive la nation ! » : le cri lancé par le général Kellermann le 20 septembre 1792 à Valmy (cf. *Repères chronologiques*) est repris par une troupe composite qui exprime ainsi son sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Cependant, si de Valmy date « une période nouvelle dans l'histoire de l'humanité », cette bataille ne marque pas pour autant la naissance du service militaire obligatoire en France : la conscription* n'est pas une idée neuve au moment de la Révolution. Cette forme de recrutement, qui consiste à inscrire sur les registres de l'armée l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge, a des origines bien plus anciennes. Car la supériorité en hommes a toujours été considérée comme un facteur de victoire. Aussi, pour recruter le personnel des forces armées, le pouvoir recourt au volontariat ou à la contrainte, et joue de la complémentarité de ces deux formules.

La solution traditionnelle de la monarchie française consistait à entretenir une force permanente de volontaires français et étrangers, liés pendant plusieurs années à leurs unités, rompus aux exercices, bref des soldats de métier. Mais au siècle des Lumières, des philosophes et certains militaires estiment que la défense du pays est l'affaire de tous et prônent donc la formation d'une armée nationale. « *Tout citoyen, écrit Rousseau, doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier.* » Toutefois, au même moment, les milices provinciales, qui étaient levées parmi le petit peuple des campagnes depuis 1690, sont de plus en plus impopulaires. Le système suscite une opposition qui s'exprime en 1789 dans les cahiers de doléances.

Au sein de l'Assemblée constituante (juillet 1789-septembre 1791), le débat se développe autour de l'idée de conscription, considérée comme nécessaire du point de vue militaire et comme



Ci-dessus, manœuvres, probablement à la veille de la Première Guerre mondiale. C'est en 1905 que le service militaire est rendu obligatoire pour tous. Huit millions d'hommes, soit 20% de la population, seront ainsi mobilisés entre 1914 et 1918 (cf. ECPA).

utile pour la formation civique. Le principe du service militaire obligatoire apparaît comme un critère d'adhésion à la nation, mais il a du mal à entrer dans les mœurs. Quand, en décembre 1789, le

député Dubois-Crancé énonce le principe selon lequel en France tout citoyen doit être soldat et tout soldat citoyen, l'idée est récusée par Mirabeau au nom de la liberté individuelle. La seule innovation réside donc, à l'époque, dans la création d'une garde nationale civile constituée de volontaires.

Peu à peu, cependant, la nécessité militaire et l'idéal civique de la nation en armes se rejoignent. Lorsque l'Assem-

* Cf. lexique. p. 37.

blée proclame la patrie en danger, le 11 juillet 1792, elle recrute, parmi les gardes nationaux, des volontaires engagés pour la durée d'une campagne. Ils forment des bataillons qui, aux côtés de l'armée de ligne (régiments réguliers destinés à être utilisés en ligne par opposition à la Garde, affectée à la protection du souverain), remportent la première victoire de la Révolution : Valmy. Contrairement à une idée souvent répandue, il s'agit donc de volontaires et non pas encore de conscrits.

Après Valmy, l'amalgame entre les différentes troupes (militaires de car-

fants, c'est-à-dire à l'exception, classique, de ceux qui sont déjà chargés de famille) de dix-huit à vingt-cinq ans, jusqu'au moment où les ennemis seront chassés du territoire de la république. Il s'agit donc d'une mesure de circonstance, destinée à parer à une situation d'exception. Elle permet de verser plus de 300 000 à 400 000 hommes dans le corps de l'armée dont ils doublent l'effectif.

Cette innovation bouleverse cependant tous les principes admis jusqu'alors, puisqu'elle impose la mobilisation* populaire : tout Français devient militaire. Le principe de la conscription est

Français est soldat et se doit à la défense de la patrie. » La levée en masse est dès lors institutionnalisée par l'enrôlement de tous les jeunes Français de vingt à vingt-cinq ans, théoriquement soumis à l'obligation du service militaire.

Sous l'Empire, malgré la succession de guerres, on n'assiste qu'à une mobilisation partielle : entre 1800 et 1815, 7% de la population totale de la France est appelée sous les drapeaux (soit près de 2 millions d'hommes, dont environ le quart trouvera la mort) — contre plus de 20% pendant la Grande Guerre. Jusqu'en 1810, l'importance du contingent* appelé est assez faible (moins de 80 000 hommes), puis les effectifs augmentent jusqu'en 1813, du fait du rappel de 100 000 hommes des classes 1809 à 1812 et de l'augmentation des contingents atteignant de très jeunes gens, ce qui accroît le rejet de la conscription dans la population et le nombre des déserteurs. Aussi l'une des premières décisions de Louis XVIII consiste-t-elle précisément à la supprimer. Aux termes de l'article 12 de la Charte qui fut octroyée par le roi aux Français en 1814¹, « la conscription [était] abolie » et « le mode de recrutement de l'armée fixé par la loi ».

L'armée est donc recrutée par l'appel à des engagés volontaires. Or ceux-ci se présentent en nombre insuffisant pour assurer la défense d'une France qui reprend sa place en Europe. La conscription — qui ne dit pas son nom — est alors rétablie subrepticement par la loi Gouvion-Saint-Cyr (du nom du ministre de la Guerre) du 10 mars 1818 : « L'armée se recrute par des engagements volontaires et, en cas d'insuffisance, par des appels. » Le texte prévoit un service d'une durée de six ans (qui variera par la suite) et fixe l'effectif du temps de paix à 240 000 hommes. Chaque année, le contingent nécessaire est fixé et réparti entre les cantons. Les jeunes de la classe concernée se rendent au chef-lieu de leur canton, où a lieu le tirage au sort qui détermine l'appartenance ou non à ce contingent annuel. Les « bons numéros », auxquels s'ajoutent les exemptés (pour raisons physiques ou sociales, notamment ceux qui sont chargés de famille), sont exonérés de toute obligation, même en cas de conflit ; les « mauvais numéros » sont astreints aux obligations militaires.

En fait, parmi ces derniers, une fraction seulement effectue son service de longue durée (six, sept ou huit ans selon les périodes, ce qui représente un véritable déracinement). Les autres, qui ne sont pas incorporés, ne sont appelés qu'en cas de guerre. En outre, le remplacement étant autorisé, tout un sys-



rière et volontaires peu aguerris) permet d'étayer la bonne volonté des uns par l'expérience des autres. Tandis que, pour faire face au danger extérieur, un décret de la Convention, promulgué le 24 février 1793, ordonne la réquisition de 300 000 hommes. Mais cela ne suffit toujours pas. Par le décret du 23 août 1793, les députés proclament donc la « levée en masse » qui prévoit l'appel de tous les hommes (célibataires et veufs sans en-

d'ailleurs posé par la Constitution du 8 fructidor an III, précédée d'une déclaration des devoirs des citoyens, qui stipule à l'article 9 : « Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la liberté. Il doit répondre, toutes les fois que la loi l'appelle à la défendre. » Malgré cela, les requis sont de plus en plus récalcitrants. Afin de pourvoir au recrutement, le Directoire promulgue donc la loi Jourdan du 5 septembre 1798, qui stipule : « Tout

tème parallèle se met en place : assurances contre le tirage d'un mauvais numéro, qui permettent, le cas échéant, de pourvoir à l'achat d'un remplaçant ; création d'agences fournissant ce dernier ; variation du coût de la transaction selon l'évolution des risques. Toutefois, les conscrits sont responsables de leur remplaçant : ils doivent le service si celui-ci ne remplit pas ses obligations. Le système cumule donc plusieurs défauts : il est inégalitaire ; il instaure une coupure entre l'armée constituée de

« vieux » soldats et la nation ; il prive la France de réserves instruites.

En 1832, afin de parer la stagnation des engagements, le maréchal Soult, ministre de la Guerre, fait voter une loi qui renverse l'ordre précédent : l'armée se recrute en premier lieu par des appels, ensuite par des engagements ; les conscrits sont divisés en deux parties — la première est incorporée, la seconde est soumise à des exercices réguliers, et constitue la réserve*. Or le système ne fonctionne toujours pas. Quant au rem-

placement, violemment critiqué, il sera supprimé en 1855. A sa place, l'« exonération »* permet à tout mauvais numéro d'échapper au service en payant une indemnité alimentant une caisse de dotation de l'armée chargée de payer les primes de rengagement et les pensions des anciens militaires.

La France est ainsi pourvue d'une armée semi-professionnelle, dont tout le monde se satisfait, d'autant qu'elle combat avec succès en Crimée contre la Russie (1854-1856) et en Italie contre les

LA LEVÉE EN MASSE A SAUVÉ LA RÉVOLUTION !

1793 : la Révolution est en péril. Le peuple « souverain » doit la défendre, crée la Convention.

Juillet 1793 : les armées coalisées sont victorieuses et menacent Paris. Les Vendéens et les « fédéralistes » ont allumé la guerre civile. L'armée française a, au cours de l'hiver précédent, perdu nombre de volontaires nationaux. Une levée de trois cent mille hommes en février 1793 a bien été décidée mais, le remplacement étant autorisé, elle ne pesait que sur les plus pauvres. Lesquels, ne pouvant payer de remplaçants, étaient réticents à partir car ils laissaient leur famille dans le besoin. Retentit alors la voix du peuple : « Tout ou rien ! »

La Révolution en péril, le peuple « souverain » doit s'insurger, saisir tous les pouvoirs et se mettre à la tête des armées. Ce sont là les idées politiques des sans-culottes. Plus d'armes savantes, mais des baïonnettes et des « saintes piques ». Terreur dans l'art de la guerre, terreur dans et hors de l'armée : que soient éliminés les suspects civils ou militaires !

Pourtant, Robespierre, les membres du Comité de salut public et ceux de la Convention dénoncent l'utopie de la levée en masse. Danton ob-

jecte, par exemple : « *Avez-vous des armes et du pain pour faire marcher à la fois tous les Français ?* » Peut-on requérir tous les hommes aptes à porter les armes sans fragiliser une économie déjà en crise ? Sera-t-il possible d'organiser et d'instruire, en un court laps de temps, une foule de combattants ?

Enfin, certains continuent à prôner les mérites d'une armée professionnelle. C'est le procureur du département de la Manche qui écrit : « *Pourquoi appeler une multitude d'hommes réunis à la hâte et absolument inexperts au maniement des armes ? Le maréchal de Turenne répondait de conquérir l'Europe avec trente mille Français qu'il aurait disciplinés, mais il ne rougissait pas de dire qu'il serait fort embarrassé pour commander cinquante mille hommes.* »

Après avoir reçu les députés des assemblées primaires de toute la France venus à Paris pour accepter la nouvelle Constitution et réclamer eux aussi la levée en masse, la Convention se décide enfin. Le décret du 23 août 1793 établit la réquisition de tous les hommes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, célibataires ou veufs sans enfants. Le système entend instituer une égalité « sainte » : il n'y aura plus d'exemptions*, en dehors de celles que nécessite l'état de santé, plus de rachat et de commerce de « chair humaine ».

Mais réquisition ne veut pas dire conscription* : elle s'éteindra avec la paix que l'on espère proche ; c'est un « coup de main » que les jeunes donneront aux forces déjà rassemblées. Toutefois, le décret reprend en partie l'idée de la levée en masse : plus de front distinct de l'arrière, mais tout un peuple dressé pour la défense de ses droits : « *Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la république.* »

La Convention espérait réunir cinq cent quarante-trois bataillons de neuf cents hommes. Ceux-ci ajoutés à l'armée déjà constituée d'environ cinq cent mille hommes, on parviendrait à un total d'un million de soldats ! En fait, si les départements proches de Paris, ceux du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Ain et des Ardennes donnèrent plus que prévu, d'autres se montrèrent réticents — il n'y eut pas cependant de nouvelle Vendée (ce département fournit, en pleine guerre civile, quatre mille hommes).

L'opposition à la réquisition utilisa des arguments anciens. Ainsi, des habitants du

Sud-Ouest firent valoir que la république, comme la monarchie, devait vivre « du sien » sans réclamer l'impôt du sang. Ailleurs, on voulait bien s'armer mais rester au pays, et des requis, entraînés loin de chez eux, se laisseront mourir de « nostalgie ». Partout se fit entendre à nouveau la réclamation des pauvres : la réquisition, égalitaire en principe, ne l'était pas de fait ; le riche pouvait louer des domestiques pour remplacer ses fils partis combattre, le peuple n'en ayant pas les moyens voyait sa terre condamnée à retourner à la friche ou son atelier à fermer. Et puis, dans l'immédiat, qui moissonnerait, qui vendangerait, qui ferait les labours d'hiver ? L'insoumission* gangrena la réquisition.

Le gouvernement révolutionnaire, pour en avoir raison, utilisa la contrainte. Le temps de la réquisition fut celui d'une intense politisation. On placarda des affiches. Elles furent lues en public. Leur texte confrontait le temps des rois et celui de la république, la servitude des hommes et de la terre, et la liberté donnée, le mépris de l'aristocrate et l'orgueil du citoyen. Ce ne fut pas, certes, une armée d'un million d'hommes qui affronta l'ennemi en 1794 mais, grâce à la réquisition, le nombre atteint (huit cent mille) permit la victoire.

Jean-Paul Bertaud

forces autrichiennes (1859). A la fin du Second Empire, des idées de réformes sont tout de même agitées. Napoléon III, lui-même, est inquiet de la victoire prussienne de Sadowa où, en 1866, la Prusse bat l'Autriche, et qui révèle une transformation dans le rapport des forces en Europe tout en prouvant l'efficacité du système prussien : un service universel fondé sur des réserves instruites.

L'empereur cherche à adapter ce système à la France, mais son projet rencontre une opposition quasi générale — une campagne de pétitions est même organisée. La droite, hostile aux levées d'hommes, symbole de la période révolutionnaire, défend le *statu quo* ; la gauche, préfigurant ce qui sera la doctrine de Gambetta dans le programme de Belleville de 1869, prône la disparition des armées permanentes, « cause de ruine » et « source de haine », au profit de l'institution de milices. De ces débats confus sort, en 1868, la loi Niel, dont la principale innovation consiste en la création d'une garde nationale mobile, où chaque citoyen peut servir quinze jours par an et bénéficier d'une formation militaire.

Mais la réforme intervient trop tard : la guerre franco-allemande tourne à la débâcle, malgré le sursaut du gouvernement de la Défense nationale², qui organise la levée en masse. C'est la défaite, l'invasion, l'occupation. Le choc provoque en France une grave crise de conscience. Les républicains estiment que le sort de la patrie ne peut plus être confié aux seuls combattants professionnels : il doit reposer sur tous. Et cet effort demandé à l'ensemble des citoyens apparaît comme le corollaire de la démocratie, une garantie contre des troupes encadrées par l'aristocratie, un moyen, enfin, de compléter la formation civique de chacun et d'assurer un brassage social. L'instauration d'un service militaire universel égal, de courte durée, doit, en outre, fournir les effectifs indispensables à une armée moderne.

A l'Assemblée nationale, le duc d'Audiffret-Pasquier préconise de faire de l'armée l'école des citoyens : « *Que tous nos enfants y aillent donc et que le service obligatoire soit la grande école des générations futures !* » Mot auquel répond la devise proposée par le créateur de la Ligue de l'enseignement, Jean Macé : « *Pour la patrie, par le livre et l'épée !* » Au terme de discussions passionnées, opposant partisans et adversaires de la conscription, la Chambre vote le 27 juillet 1872 la loi Cissey imposant le principe du service militaire obligatoire pour tous. Mais elle n'abandonne pas la notion de tirage au sort (les mauvais

numéros font cinq ans de service, les bons, à peine une année) et elle multiplie les exemptions* en faveur des soutiens de famille, des ecclésiastiques et des membres de l'enseignement.

Pendant une vingtaine d'années, l'armée, organisée sur ces bases, est perçue comme l'instrument de la Revanche et devient le symbole de l'unité nationale. Elle est l'« arche sainte », unissant tous les Français, de droite comme de gauche. Champions de cette croisade, les instituteurs entraînent les bataillons

Au tournant du siècle, bien que le service militaire soit désormais mieux perçu par la société française — comme le montre le faible taux d'insoumission* —, l'armée est à nouveau l'objet de débats. Le patriotisme n'est pas remis en cause, mais le pacifisme touche de larges fractions de la population. L'appel à la troupe pour briser les grèves (comme à Fourmies en 1891³) développe l'antimilitarisme ouvrier. Peu à peu, l'idée de patrie et le militarisme républicain se dissocient. L'agitation antirépublicaine



août 1793 : pour sauver la France et la Révolution, tous les hommes de dix-huit à vingt-cinq ans sont, pour la première fois dans l'histoire, appelés sous les drapeaux : c'est la « levée en masse » (ci-dessus, La Patrie en danger, tableau attribué à Guillaume Lethière, Vézille, château-musée de la Révolution ; cf. H. Josse).

scolaires avec des fusils de bois. Le poète Paul Déroulède, porte-parole d'un nationalisme bientôt virulent, exprime à sa façon le lien entre l'armée et la nation : « *L'armée est la grande patronne qui nous baptise tous Français.* » Dans cette perspective, la loi Freycinet du 15 juillet 1889 cherche à supprimer certaines inégalités : le service dure trois ans. Mais exemptions et régimes de faveur restent nombreux : les élèves des grandes écoles, certains diplômés et les séminaristes (les « curés sac au dos ») ne restent ainsi qu'un an sous les drapeaux.

orchestrée par le général Boulanger, l'affaire Dreyfus et l'alliance du « sabre et du goupillon » qui s'ensuit modifient l'image de l'armée : elle n'est plus ciment de l'unité nationale mais facteur de division. L'affaire Dreyfus a révélé de grandes tensions entre le personnel politique au pouvoir et une fraction de la hiérarchie militaire considérée comme antirépublicaine.

C'est dans ce contexte qu'est votée la loi du 21 mars 1905 préparée par le général André, ministre de la Guerre dans le cabinet radical d'Émile Combes. Bien qu'il s'agisse d'un texte de circonstance, il n'en formule pas moins des principes essentiels : le service militaire est national, personnel (nul ne peut s'y faire remplacer), obligatoire (tout le contingent est incorporé) et égal pour tous en durée (la réduction du service actif à deux ans diminue la charge pesant sur les besoins d'une économie en expansion). Les dispenses et exemptions sont abolies. Le

(Suite page 34.)

SCÈNES DE LA VIE DE CASERNE

La série de photographies ci-dessous montre quelques scènes quotidiennes dans une garnison en 1906. Cela faisait alors un an qu'avait été adopté la loi instaurant



La distribution de l'équipement par le fourrier.



Le battage des couvertures.



La recrue apprend à faire son lit.



Le remplissage des paillasses.



La position de salut devant l'adjudant.

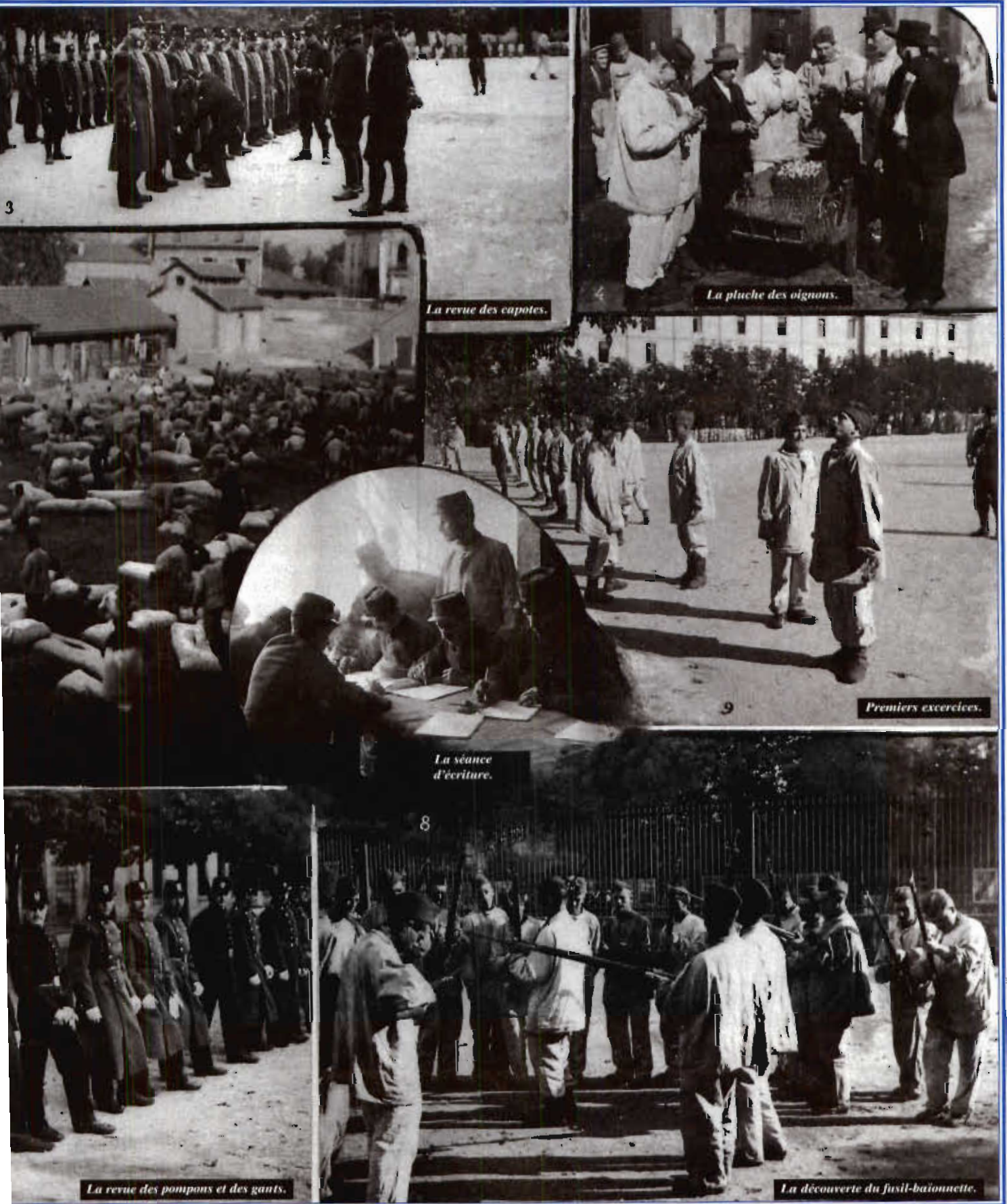


La corvée des patates.



le service obligatoire. Tous les jeunes gens allaient désormais connaître la vie de caserne, ses rites, sa discipline, son vocabulaire... Et ceci pendant près d'un siècle.

Jusqu'à ce que Jacques Chirac décide de mettre fin à la conscription obligatoire (photographies de Pierre Doyé, L'Illustration, 27 octobre 1906).



Mise au point

JEAN JAURÈS, LES SOCIALISTES ET L'ARMÉE

En 1911, Jean Jaurès publie *L'Armée nouvelle*. Il y apparaît comme l'apôtre d'une nation en armes. Constituée de « milices démocratiques ».

Publié en 1911, *L'Armée nouvelle* est un ouvrage dense, conçu comme le premier volet d'une œuvre plus vaste, ayant pour objet l'organisation socialiste de la France. Bilan d'une réflexion consacrée à l'armée et s'appuyant sur une documentation exceptionnelle, le livre de Jaurès s'inscrit dans le sillage de toute une série de propositions en faveur de la réforme militaire et même de l'armée de milices. A la différence d'une tendance de gauche antipatriotique, le dirigeant socialiste croit en effet à la nation et estime qu'elle doit être défendue.

Jaurès intervient dans un débat sur les différentes options de l'organisation de l'armée, qui est à peu près permanent entre 1871 et 1914. Depuis les lois de 1872-1873 qui ont instauré le service militaire obligatoire de cinq ans, la durée de celui-ci a été réduite par la loi de 1905.

Mais, pour Jaurès, ces lois donnent trop d'importance à l'armée active.

Il propose donc une organisation

de « fortes milices démocratiques réduisant la caserne à n'être qu'une école et faisant de toute la nation une immense et vigoureuse armée au service de l'autonomie nationale et de la paix ».

Pratiquement, cela signifierait la fin de l'opposition entre armée d'active et armée de réserve. Tous les hommes valides de vingt à trente-quatre ans feraient partie de la première.

La formation militaire des garçons dès l'âge de dix ans serait assurée par un entraînement de gymnastique, de marche et de tir ; les jeunes gens seraient affectés à des unités territoriales pour des périodes d'exercices et de manœuvres, avant une courte période d'instruction dans une « école de recrues ». Quant aux officiers, ils seraient formés dans un certain nombre d'universités, au sein de « sections militaires », pendant quatre ans.

Repoussées par la Chambre, les idées de Jaurès sont combattues par des socialistes qui l'accusent de se mettre au service du ministre de la Guerre et par la droite qui fait grief au député de Carmaux de vouloir ainsi livrer à l'Allemagne une France désarmée.

La durée du service militaire est portée à trois ans en 1913. On est loin de l'armée de milices. M. V.

privilege des diplômés est supprimé et remplacé par un système de sursis, ainsi que par la possibilité, pour ces derniers, d'accomplir une partie de leurs obligations militaires comme sous-officiers ou officiers de réserve.

Le service militaire obligatoire, tel qu'il se trouve appliqué encore aujourd'hui, remonte donc à la loi de 1905. C'est de cette période aussi que date son rôle comme facteur de cohésion sociale et d'intégration nationale : il apprend aux habitants de la campagne à connaître la ville ; il initie les soldats aux progrès techniques ; il uniformise les genres de vie, l'habillement, l'alimentation, le langage. L'école et la caserne deviennent, à cette époque, les lieux de formation privilégiés du futur citoyen.

Mais ces mesures interviennent dans une situation troublée : dans le même temps, les nouvelles lois militaires allemandes de 1911, 1912 et surtout 1913 augmentent les effectifs de l'armée ennemie ; le climat international se détériore. Le commandement français réclame alors l'allongement de la durée du service à trois ans. Les débats sont passionnés dans la presse et au Parlement. Depuis 1910, en effet, Jean Jaurès et les socialistes font campagne pour « l'armée nouvelle », titre de l'ouvrage du député de Carmaux. Considérant que les citoyens sont responsables de la défense du pays, ils imaginent un système militaire dans lequel l'armée est l'émanation de la nation tout entière : ils proposent la constitution de milices, complétées par un encadrement d'engagés spécialistes. Leur proposition n'est pas retenue, et malgré leur opposition et celle d'une partie des radicaux, la loi sur le service de trois ans est adoptée en août 1913.

Un an plus tard, au moment où la France entre en guerre, elle dispose donc de 760 000 hommes sous les drapeaux. Pendant le conflit, 8 millions d'hommes entre dix-huit et quarante-cinq ans sont mobilisés* au total, soit 20 % de la population. C'est la première fois que la nation armée issue d'un service militaire obligatoire et universel est soumise à la guerre totale. La durée des combats pose d'ailleurs le problème de la main-d'œuvre nécessaire pour faire tourner l'économie, d'où la création des affectés spéciaux, soldats mobilisés mais renvoyés à l'arrière. On découvre ainsi que, désormais, l'affrontement entre les nations dépasse le domaine militaire : la question du soldat-citoyen se pose en termes nouveaux.

Après l'armistice du 11 novembre 1918, la disparition d'une menace allemande immédiate, les difficultés financières et la lassitude de la population



Jean Jaurès prononçant un discours au Pré-Saint-Gervais, le 25 mai 1913 (cf. Roger-Viollet).

M i s e a u p o i n t

amènent une réduction du service militaire. La classe 1919 est libérée avant la fin des trois ans prévus, comme celle de 1920, libérée dès mars 1922. L'adoption du service de dix-huit mois par la loi du 1^{er} avril 1923 n'est qu'une mesure transitoire ; on en abaissera la durée à un an, en 1928 — auparavant, les soulèvements contre la présence française au Maroc et en Syrie nécessitaient le maintien des troupes sous les drapeaux.

Pour remédier à la chute des effectifs qu'elle allait entraîner, la loi de 1928 prévoit notamment le recrutement de 100 000 militaires de carrière, la suppression des dispenses et des permissions*, et la création de 15 000 postes de gardes républicains mobiles pour renforcer la gendarmerie. Malgré cela, l'armée française, en temps de paix, n'est plus qu'un cadre pour l'armée du temps de guerre ; ce qui est certes conforme à l'idéal républicain, mais impose de recourir à un début de mobilisation avant d'entreprendre la moindre action militaire. C'est bien le dilemme qui se pose lors de la remilitarisation de la Rhénanie en 1936 où le haut commandement français n'envisage une opération de prise de gage en territoire allemand qu'après le rappel de 1,2 million d'hommes.

Plus généralement, au cours des années 1930, la menace allemande qui s'accroît, contraint les responsables français à augmenter les effectifs, au moment précis où l'arrivée des classes dites « creuses » (correspondant au déficit de naissances durant la Première Guerre mondiale) provoque une baisse très nette du contingent incorporable (120 000 hommes au lieu de 240 000). A la même époque, un débat interne à l'armée met en doute la valeur et l'utilité des réserves.

Le livre du lieutenant-colonel de Gaulle, *Vers l'armée de métier* (1934), propose la formation d'un corps blindé de six divisions, composé d'engagés : il s'agirait d'instiller une dose de professionnalisme au sein de l'institution. De Gaulle espère ainsi pourvoir la France d'un outil efficace et rapide, susceptible d'intervenir en Europe centrale, outremer et à la demande de la SDN. Mais il conserve la conscription pour les troupes de couverture, chargées de la défense de la frontière.

Malgré leur présentation convaincante au Parlement par le député républicain de droite Paul Reynaud, ces propositions n'aboutissent pas. Afin de résoudre le problème aigu des effectifs, le service actif est finalement porté à deux ans par le vote du 16 mars 1935, en vertu de l'article 40 de la loi de 1928, au-

DE GAULLE : VIVENT LES CHARS ET LES PROFESSIONNELS !

100 000 soldats professionnels : c'était, selon le lieutenant-colonel de Gaulle, le minimum nécessaire à la France pour assurer sa défense. Son projet, présenté au début des années 1930, ne rencontra guère que critiques et scepticisme.

Vers l'armée de métier, qui paraît en 1934, est dédié à l'armée française « pour servir à sa foi, à sa force, à sa gloire ». Dans cet ouvrage, le lieutenant-colonel de Gaulle, alors en poste au secrétariat général du conseil supérieur de la Défense nationale, propose une réforme profonde de l'institution militaire. Le fond de sa réflexion est la prise de conscience que la France n'a pas l'armée de sa politique.

De fait, l'Europe issue du traité de Versailles (1919) est de plus en plus contestée dans les années 1930. Enjeu diplomatique capital, la conférence du désarmement réunie dans le cadre de la Société des Nations à Genève à partir de février 1932 tourne court. L'Allemagne obtient l'égalité des droits, révolution diplomatique qui précède de peu un autre événement de taille : l'accession de Hitler au pouvoir, en janvier 1933.

C'est dans ce contexte international menaçant que de Gaulle rappelle l'« infirmité séculaire de la patrie » : la frontière du Nord-Est ouverte aux invasions. Pour assurer la protection de celle-ci, sa « couverture »,

il faut à la France un outil moderne et de qualité : c'est l'armée de métier de 100 000 hommes, « motorisée pour une bonne part, progressivement cuirassée ». De Gaulle insiste sur le rôle nouveau des chars, combattant en unités autonomes, et sur l'importance du personnel, élites militaires qui ne peuvent être que professionnelles. Afin de réunir cette formation de 100 000 hommes, de Gaulle veut avoir recours à des engagés pour six ans (recrutés à raison de 15 000 par an), « soldats professionnels servant assez longtemps pour que soit consommée leur formation technique et morale, mais non pas au-delà du moment où l'habileté devient routine ».

L'accueil ne fut pas à la hauteur des espoirs de De Gaulle, qui s'ouvrit de son projet à plusieurs hommes politiques. Il réussit à convaincre Paul Reynaud, qui défendit le 15 mars 1935 une proposition de loi, mal accueillie par les socialistes toujours partisans de la levée en masse et de l'armée de milices.

Elle fut aussi combattue par la hiérarchie militaire : les généraux Weygand, Debeney et Gamelin, le maréchal Pétain prirent position contre le projet. Pourtant, dès le 7 mars 1936, la remilitarisation de la Rhénanie par l'Allemagne révélait l'impuissance stratégique de l'armée française, incapable de mener une action militaire même au voisinage immédiat de la frontière.

M. V.

Le colonel de Gaulle présente ses chars de combat au président Lebrun, en 1939 (cf. Keystone).



M i s e a u p o i n t

LE DROIT DE VOTE, ENFIN !

En août 1945, une ordonnance accordait le droit de vote aux militaires de carrière. Signe que toute méfiance politique à l'égard de l'armée était levée ? Pas si sûr.

Si l'on sait généralement que les femmes ont acquis le droit de vote à l'occasion de l'ordonnance du 21 avril 1944, on ignore souvent qu'une ordonnance du 17 août 1945 a permis également aux militaires de carrière d'exercer leurs droits civiques. Comment pouvait-il en être autrement dans une période où l'on exaltait le rôle de l'armée dans la libération du territoire et la victoire ? L'ordonnance du 17 août 1945 constitue un retour au principe d'universalité en vigueur (avec des variantes) de la Révolution jusqu'à la chute du Second Empire. En effet, durant la III^e République (lois du 27 juillet 1872 et du 30 novembre 1875), les militaires de tous grades avaient été privés du droit de vote et de l'éligibilité en raison de la méfiance dans laquelle on tenait alors l'armée. L'article 1^{er} de l'ordonnance de 1945 dispose que les militaires des trois armées « sont électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens ». L'article 2 pose ensuite le principe de leur éligibilité, sous quelques réserves. Ainsi, les officiers généraux dotés d'un commandement territorial sont inéligibles dans les circonscriptions dans le ressort desquelles ils ont exercé leur autorité depuis moins de six mois — mais il en est de même pour les magistrats, préfets, recteurs, etc. En outre, les militaires de carrière — s'ils sont élus — doivent choisir entre leur fonction et leur mandat électif. Malgré l'ouverture démocratique ainsi pratiquée en une période d'étroite union entre la nation et son armée, le principe traditionnel de neutralité politique est rappelé par la circulaire d'application du 13 mai 1948 : « Au moment où les militaires ont obtenu par l'accession à l'électorat et à l'éligibilité la pleine jouissance de leurs droits politiques, l'attention du commandement est appelée, d'une façon très pressante, sur la nécessité qui s'impose, tout en facilitant au maximum le libre exercice de ces droits, de veiller à ce que l'armée, en tant que telle, demeure, comme par le passé, étrangère aux divisions politiques intérieures et exclusivement consacrée, selon les principes mêmes qui sont le fondement de l'organisation militaire, au service de la patrie. »

M. V.

torisant le maintien sous les drapeaux d'un contingent si les circonstances l'exigent.

Dès mars 1939, devant l'aggravation de la situation internationale, les conscrits libérés en octobre 1938 sont rappelés. Puis, les 21 et 27 août, deux mesures réintègrent respectivement 848 000 et 725 000 hommes, faisant passer les effectifs de l'armée de terre de 875 000 hommes au mois de juillet à 2 448 000 à la veille de la guerre. En septembre 1939, la mobilisation porte les effectifs à plus de 5 millions d'hommes.

Après l'armistice, signé à Rethondes le 22 juin 1940, et la démobilisation qui s'ensuit, le service militaire ne disparaît pas complètement, puisque l'armée d'armistice est constituée en maintenant sous les drapeaux une partie des classes 1939 et 1940. A Vichy, des services regroupent sur un fichier des renseignements sur 800 000 jeunes démobilisés, préparant ainsi dans la clandestinité une mobilisation qui n'aura pas lieu, tandis qu'à Londres, une poignée d'hommes se regroupent autour de De Gaulle pour former les Forces françaises libres (FFL). Comme ces dernières, la Résistance intérieure qui se met progressivement en place se compose de volontaires. Ces forces, au moment de la Libération, sont amalgamées dans la deuxième DB (« division blindée » issue des FFL) et dans l'armée française formée des classes 1922 à 1945 mobilisées en Afrique du Nord (après le débarquement américain de novembre 1942), en Corse puis en métropole par décision du gouvernement provisoire présidé par de Gaulle.

Au lendemain de la guerre, compte tenu des besoins de la reconstruction, de Gaulle est partisan du service d'un an seulement, durée adoptée après son départ du pouvoir par la loi du 7 octobre 1946 ; mais, dans son esprit, il ne pouvait être efficace sans une formation pré-militaire très développée — qui ne fut jamais organisée — et sans un fort noyau de volontaires. Finalement, malgré l'octroi du droit de vote aux officiers le 17 août 1945 — l'armée n'est plus la « grande muette » —, la victoire n'a pas permis de renouveler en profondeur le système militaire français.

En novembre 1947, pour lutter contre les effets des grèves insurrectionnelles⁴, le gouvernement rappelle 200 000 hommes dont beaucoup n'ont jamais été incorporés — ils appartiennent aux classes qui devaient être appelées durant l'Occupation ou l'immédiat après-guerre.

Cependant, à la fin de 1946, les conscrits ne représentent que 14,3 % des

effectifs de l'armée française, 20,5 % à la fin de 1947 et 29,1 % le 1^{er} janvier 1950, alors qu'en mai 1948 le ministre a souhaité qu'ils forment 55 % des troupes. Raison de ce faible pourcentage : la guerre d'Indochine, qui a commencé en 1946, empêche de réduire le nombre des engagés, les seuls qualifiés pour séjourner outre-mer, les gouvernements de la IV^e République s'étant toujours refusés à y envoyer le contingent. Cette situation commence à changer après le vote



de la loi du 30 novembre 1950 qui, pour permettre à la France de mettre sur pied une vingtaine de divisions nouvelles, comme elle s'y était engagée vis-à-vis de l'OTAN en octobre (avec l'espoir de rendre ainsi inutile un réarmement allemand exigé par les Américains depuis le début de la guerre de Corée, en juin), fixe la durée du service à dix-huit mois. Fin 1953, les appelés forment 33,8 % des effectifs, mais il faut attendre le début de la guerre d'Algérie, en 1954, pour que l'armée française soit à nouveau constituée majoritairement de conscrits (ils représentent 57 % des troupes en 1957).

En effet, dès 1955, le contingent est engagé en Algérie ; en 1956, on procède au rappel, pour six mois, de 200 000 hommes des classes 1951 à 1954, et au maintien sous les drapeaux des conscrits au-delà de dix-huit mois. Cela porte par-

fois la durée du service à plus de trente mois. L'armée, en Algérie, est ainsi composée d'un mélange d'engagés et d'appelés. Les deux types de combattants se retrouveront aussi bien dans les régiments loyalistes que parmi les put-schistes en avril 1961.

Après la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, on en revient à un service de dix-huit mois, puis de douze mois avec la loi du 9 juillet 1970. L'adoption du code du service national, le 10 juin 1971,

velles générations supportent de plus en plus difficilement les conditions matérielles et morales dans lesquelles elles accomplissent leurs obligations militaires. Aussi, durant les années 1970, se multiplient pétitions — l'« Appel des cent », lancé en mai 1974 par une centaine de soldats du contingent, reçoit de nombreuses signatures — et manifestations, comme celle de Draguignan le 10 septembre 1974, réclamant des permissions plus nombreuses, la gratuité des



Dès 1955, pour faire face à la détermination des partisans du FLN, les soldats du contingent sont envoyés en Algérie. En 1956, on procède en outre au rappel, pour six mois, de 200 000 hommes des classes 1951 à 1954 et au maintien sous les drapeaux des conscrits au-delà de dix-huit mois. Autant de mesures qui provoquent une forte opposition en France, notamment de la part du parti communiste hostile à la poursuite des combats. Des manifestations sont organisées en métropole (ci-contre, en juin 1960), tandis que des trains d'appelés sont bloqués un peu partout sur le territoire (cf. Keystone).

consacre une autre évolution entamée dans l'entre-deux-guerres : les États cherchent à élargir la notion de défense nationale, au-delà du secteur militaire. Elle devient globale : « Elle a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population. » Signe de cette évolution, de « militaire » le service devient « national ». Il peut désormais revêtir une forme civile : la coopération*, l'aide technique, l'objection de conscience*, la sécurité civile et la police nationale.

Parallèlement, le coût croissant des armements et la spécificité de la stratégie nucléaire rendent nécessaire la diminution des effectifs, soit par la réduction de la durée du service, soit par l'orientation vers l'armée de métier, composée de spécialistes⁵. D'autre part, les nou-

velles générations supportent de plus en plus difficilement les conditions matérielles et morales dans lesquelles elles accomplissent leurs obligations militaires. Aussi, durant les années 1970, se multiplient pétitions — l'« Appel des cent », lancé en mai 1974 par une centaine de soldats du contingent, reçoit de nombreuses signatures — et manifestations, comme celle de Draguignan le 10 septembre 1974, réclamant des permissions plus nombreuses, la gratuité des transports et l'augmentation de la solde. Des « comités de soldats » tentent même d'introduire le syndicalisme dans l'armée. Mais, très vite, le mouvement s'essouffle : certaines améliorations mineures (comme l'augmentation du prêt — cette somme allouée par l'État pour l'entretien d'un soldat — qui passe en 1974 de 1,5 à 7 francs par jour) et une grande fermeté (les appelés contestataires sont traduits devant les tribunaux militaires) ont raison des revendications. Surtout, aucun relais politique ne vient appuyer l'action des soldats : les partis de gauche et les syndicats leur retirent vite tout soutien, de peur d'être accusés de prêter la main à une entreprise de subversion.

Le président François Mitterrand, malgré sa promesse de candidat, faite en 1981, de réduire le service militaire à six mois, attend son second septennat pour

L e x i q u e

LES MOTS DE LA CASERNE

- **BIDASSE** : simple soldat du contingent, appelé aussi « griveton », « troufion », « tourlourou ».
- **BLEU** : jeune recrue, par allusion au fait que les soldats d'origine populaire arrivaient souvent à la caserne en blouse bleue.
- **CONSCRIPTION** : nom donné, à partir de la loi Jourdan (1798), à l'inscription sur les rôles (listes) des jeunes gens parmi lesquels le sort désignait ceux qui accompliraient un service militaire.
- **CONTINGENT** : ensemble des jeunes gens qui, au cours d'une année civile, sont appelés au service national actif.
- **COOPÉRATION** : forme particulière du service national actif, applicable, depuis 1965, à certains jeunes gens volontaires pour participer au développement des États étrangers qui en font la demande.
- **DÉSERTION** : acte qui consiste, pour un soldat, à abandonner son arme ; constitue un crime en temps de guerre.
- **EXEMPTION** : dispense du service militaire pour des raisons d'incapacité physique.
- **EXONÉRATION** : dispense de service militaire accordée de 1855 à 1868 moyennant le versement direct d'une somme à l'armée.
- **INSOUMISSION** : infraction commise par la personne qui, astreinte aux obligations du service national, et n'ayant pas encore été incorporée, n'a pas obéi à un ordre de route.
- **MARSOUIN** : soldat de l'infanterie de marine.
- **MOBILISATION** : appel des hommes aux armées, sans que pour autant la guerre soit officiellement déclarée.
- **OBJECTION DE CONSCIENCE** : refus du service militaire ou du port des armes. L'objection est reconnue en France par la loi du 21 décembre 1963 ; elle devient toutefois un droit à partir de la loi du 8 juillet 1983.
- **PERMISSION** : congés des militaires susceptibles d'être interrompus en cas de nécessité.
- **PIOUPIOU** : jeune fantassin.
- **QUILLE** : utilisé dans l'argot militaire pour désigner la fin du service militaire.
- **RÉSERVE** : à la différence de l'armée active, partie des forces militaires d'un pays qui n'est pas maintenue sous les drapeaux, mais qui peut y être rappelée.

Mise au point

1997 : LA FIN DE L'ARMÉE RÉPUBLICAINE ?

Le « rendez-vous citoyen » et le volontariat : tels sont les deux grands axes de la réforme du service national proposée par Jacques Chirac. Le projet sera débattu au Parlement au printemps prochain.

La réforme du service national doit s'échelonner sur les six prochaines années. Elle correspond au souhait du président d'organiser le passage à une armée professionnelle. En outre, il apparaissait que le service national n'était plus ni égal ni universel : plus du tiers des jeunes Français y avaient échappé en 1995.

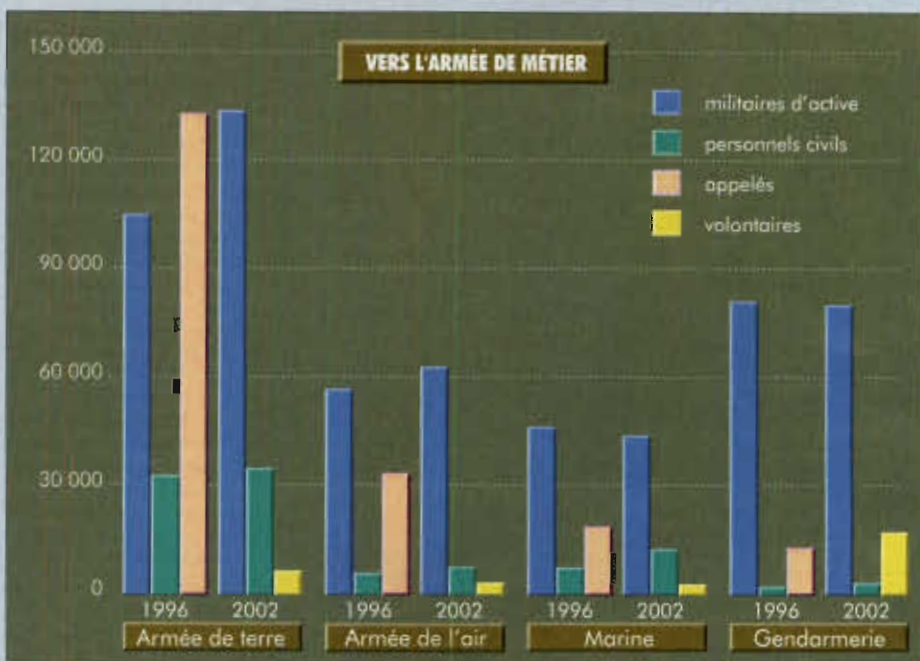
La réforme prévoit que, à partir de 1997, et pour les jeunes gens nés après le 1^{er} janvier 1979, le service national comprendra deux volets. Le premier, obligatoire, sera le « rendez-vous citoyen », d'une durée de cinq jours, ouvert aussi aux filles à partir de 2003. Il permettra d'établir un bilan médical, scolaire et socioprofessionnel de chaque jeune Français ; de contribuer à l'insertion des jeunes gens en difficulté ; d'apporter une information civique portant sur la citoyenneté, le fonctionnement des institutions, etc. ; de présenter les diverses formes de volontariat proposées dans le cadre du service rénové.

Le second volet du service national sera facultatif : ce sera le volontariat. Celui-ci durera au choix entre neuf et vingt-quatre mois, et pourra s'effectuer dans trois domaines : la sécurité et la défense ; la cohésion sociale et la solidarité ; la coopération internationale et l'humanitaire. Les volontaires recevront une aide personnalisée pour faciliter leur accès à l'emploi.

M. V.



Incorporation des appelés au 1^{er} régiment d'infanterie de marine, à Angoulême, en 1995 (cf. Géry/Sygm).



De 1996 à 2002, le corps des militaires d'active devrait rester stable ou, dans le cas de l'Armée de terre, connaître une augmentation significative. Le recrutement des personnels civils restera à peu près stable. Mais la conséquence la plus spectaculaire est évidemment la disparition des appelés, en partie remplacés par des volontaires. Au total, environ 150 000 hommes de moins sous les drapeaux.

le ramener à dix — c'est chose faite en 1991, la loi étant promulguée en janvier 1992. Dès cette époque, la question du maintien de la conscription est posée. Le service militaire n'a en effet plus rien d'universel. D'abord, un peu moins des trois quarts des membres d'une classe d'âge (73 %) y sont soumis : 22 % sont exemptés pour des critères physiques et psychiques, 5 % sont dispensés pour des raisons sociales ou administratives. Ensuite, il est perçu comme inégalitaire : ainsi, en 1990, les jours de permission dont pouvait disposer un appelé variaient, en fonction de son lieu de garnison et de son affectation, entre 72 et 180 ; et quoi de commun entre le conscrit incorporé en Allemagne et l'heureux appelé envoyé sur une base aérienne

proche de son domicile ? Par ailleurs, depuis la chute du mur de Berlin, l'éloignement des menaces directes en Europe et l'évolution des risques dans le monde impliquent une adaptation de l'outil militaire.

Déjà, lors de la guerre du Golfe, en raison du refus de François Mitterrand de faire intervenir le contingent, l'armée française a eu du mal à envoyer des forces au Proche-Orient. Bref, aujourd'hui, la modification de la menace et la diminution des budgets militaires rendent impossible le maintien de gros bataillons fondés sur la conscription. Au contraire, la situation géostratégique actuelle exige une force de projection susceptible d'intervenir avec des forces militaires importantes loin du territoire na-

tional, pour appuyer la politique étrangère, composée d'unités immédiatement disponibles, rodées au maniement d'armes modernes — expérience que ne peut acquérir un appelé en quelques mois.

La professionnalisation est d'ailleurs en marche depuis une dizaine d'années. Suivant une formule inventée par Charles Hernu en 1983, un appelé sur six est volontaire pour un service long (VSL) et peut rester sous les drapeaux jusqu'à vingt-quatre mois. Beaucoup de ces VSL sont des « appelés volontaires pour l'action extérieure » (AVAE) : sans eux, la France ne pourrait pas mener ses opérations sous couvert des Nations Unies. Par conséquent, la politique de défense est fondée sur une armée mixte, dans la-

200 ANS DE SERVICE MILITAIRE

● 1789, 13 JUILLET

Création de la Garde nationale.

● 1791

13 JUIN

Un décret permet de recruter au sein de la Garde nationale des volontaires pouvant participer à des conflits extérieurs.

29 SEPTEMBRE-14 OCTOBRE

Décrets rendant l'appartenance à la Garde nationale obligatoire pour les citoyens actifs (électeurs) de dix-huit à soixante ans.

● 1792, 20 SEPTEMBRE

Les troupes françaises remportent la victoire de Valmy sur les armées prussiennes.

● 1793, 23 AOÛT

Décret établissant la levée en masse.

● 1798, 5 SEPTEMBRE

La loi Jourdan pose pour la première fois le principe de la conscription pour tous les jeunes gens âgés de vingt ans (cinq ans en temps de paix, illimité en temps de guerre). Obligation du service militaire en complément du volontariat. Désignation des recrues par tirage au sort.

● 1814

L'article 12 de la Charte abolit la conscription. Appel à des engagés volontaires.

● 1818, 10 MARS

La loi Gouvion-Saint-Cyr rétablit la conscription par tirage au sort avec possibilité de remplacement, pour un service d'une durée de six ans.

● 1832, 21 MARS

La loi Soult impose un service d'une durée de sept ans. L'armée est constituée

d'appelés et de conscrits (les uns incorporés, les autres formant la réserve).

● 1855, 26 AVRIL

Loi supprimant le remplacement et instaurant l'exonération.

● 1868, 1^{er} FÉVRIER

Rétablissement du remplacement et suppression de l'exonération.

● 1872, 27 JUILLET

La loi Cissey rétablit un service militaire universel, d'une durée fixée par tirage au sort (cinq ans ou un an).

● 1889, 13 JUILLET

La loi Freycinet ramène la durée du service actif à trois ans. Service personnel, obligatoire, universel, mais encore inégal.

● 1905, 21 MARS

Loi imposant le service personnel et obligatoire, et abaissant sa durée à deux ans.

● 1913, 7 AOÛT

La loi porte la durée du service à trois ans.

● 1923, 1^{er} AVRIL

Loi ramenant la durée du service à dix-huit mois et précisant le régime des sursis.

● 1928, 31 MARS

La loi ramène à un an la durée du service militaire.

● 1935, 16 MARS

La loi porte la durée du service militaire à deux ans à titre exceptionnel jusqu'en 1939 (réquisition).

● 1946, 7 OCTOBRE

La loi ramène la durée du service à un an.

● 1950, 30 NOVEMBRE

La loi fixe la durée du service militaire à dix-huit mois et fait précéder l'appel

sous les drapeaux par des examens de présélection (les « trois jours »).

● 1956, 12 AVRIL

Du fait de la guerre d'Algérie où le contingent est engagé dès 1955, un décret porte ou prolonge la durée du service de six à neuf mois, par le biais du maintien sous les drapeaux ou du rappel.

● 1959, 7 JANVIER

Un décret porte à vingt-quatre mois les obligations d'activité.

● 1963, 13 OCTOBRE

Un décret ramène à seize mois la durée du service militaire.

● 1965, 9 JUILLET

La loi définit la notion de service national qui peut revêtir une forme civile ou militaire.

● 1970, 10 JUILLET

La loi Debré fixe le service militaire à douze mois ; seize mois pour l'aide technique, la coopération et les professions médicales ; elle institue le volontariat féminin.

● 1971, 10 JUIN

Adoption du Code du service national. Choix de l'âge d'appel au service actif entre dix-huit et vingt-deux ans.

● 1983

Institution du volontariat service long (VSL), d'une durée de vingt-quatre mois.

● 1992, JANVIER

La durée du service national passe à dix mois.

● 1996, 22 FÉVRIER

Le président Jacques Chirac se prononce en faveur de la professionnalisation des forces armées et de la réforme du service national.

quelle le contingent est minoritaire. En 1990, les appelés ne représentaient que 46 % des militaires : 60 % des effectifs de l'armée de terre, 33 % de ceux de l'armée de l'air et 29 % de la marine. Si, en 1995, près de 230 000 jeunes Français continuent de faire leur service militaire, on est loin de l'axiome de la Révolution selon lequel « tout citoyen doit être soldat et tout soldat citoyen ».

En annonçant, le 22 février 1996, la professionnalisation des forces armées et, le 28 mai, la proposition de réforme du service national, le président de la République a ainsi pris une décision qui va dans le sens d'un processus qui était déjà engagé. L'abolition de la conscription constitue cependant un tournant dans l'histoire politique, mi-

litaire et sociale de la France. Ayant perdu son utilité militaire, le système du soldat-citoyen avait conservé sa dimension symbolique : la conscription apparaissait comme un corollaire de la république et la caserne comme un prolongement de l'école dans son rôle d'éducation et de formation civique.

Mais l'opposition persistante à laquelle la conscription s'est heurtée, son rôle limité en matière de brassage social (les exemptions sont plus nombreuses dans les catégories privilégiées de la population) et l'existence de disparités profondes entre les formes de service national empêchent de tenir cette institution pour une garantie de la démocratie et un fondement indispensable de la citoyenneté. ■

NOTES

1. Cette Charte, octroyée aux Français par Louis XVIII, reconnaissait les acquis de la Révolution et de l'Empire, et instituait en France une monarchie constitutionnelle qui devait durer jusqu'à la révolution de 1848.

2. Constitué le 4 septembre 1870, à la suite de la défaite de Sedan et de la chute du Second Empire, le gouvernement de la Défense nationale (dont Gambetta est la figure centrale) tenta, en vain, d'organiser dans tout le pays la lutte contre l'Allemagne.

3. Le 1^{er} mai 1891, l'intervention de la troupe à Fourmies (Nord) contre les ouvriers grévistes de l'usine « La Sans-Pareille » fit neuf morts et une soixantaine de blessés.

4. D'abord manifestation de mécontentement devant les difficultés économiques, les grèves du printemps 1947 acquirent à l'automne une dimension politique avec le début de la guerre froide et le durcissement des communistes.

5. Ainsi, la Grande-Bretagne en 1964, les États-Unis, en 1973, supprimèrent la conscription.

C'EST LOUIS XIV QUI A INVENTÉ

À la fin du règne de Louis XIV, l'armée française est, de loin, la plus nombreuse d'Europe : un homme sur dix porte alors les armes ! Des soldats qui n'étaient pas tous volontaires. Une mise au point d'André Corvisier, auteur d'une « Histoire militaire de la France ».

L'HISTOIRE : L'armée française sous l'Ancien Régime, à en croire nos souvenirs de « Fanfan la Tulipe » ou de « Cyrano de Bergerac », était un joyeux ramassis, assez désordonné, de mercenaires et de conscrits, n'hésitant pas à mettre les territoires occupés en coupe réglée, ou à abandonner l'uniforme sur un coup de tête... Ces soldats du roi, qu'est-ce que l'historien peut nous en dire ? A-t-on une idée de leur nombre, à travers les siècles ? Sait-on quand ils sont apparus pour la première fois comme un véritable corps, destiné à défendre ou à agrandir le royaume ?

ANDRÉ CORVISIER : L'armée du roi n'est pas une réalité très ancienne. En fait, il a fallu attendre le xv^e siècle pour que la monarchie se dote d'un corps (il s'agit alors de volontaires) de soldats qui restent en permanence sous les drapeaux : c'est très précisément en 1441 que Charles VII crée les « compagnies d'ordonnance », qui répondent à cette fonction. Ils sont très peu nombreux, quelques milliers tout au plus. Sous François I^{er}, ils seront 50 000, sous Louis XIII, 150 000...

Sous Louis XIV, l'armée rassemble environ 380 000 soldats. Si l'on y ajoute la Milice royale, les milices locales, les milices garde-côtes et les 70 000 hommes de la marine, on peut estimer à plus de 500 000 le nombre des hommes que le roi aura enrôlés en même temps, ce qui fait alors de l'armée française, et de très loin, la plus nombreuse de toute l'Europe : à la fin du règne de Louis XIV, un homme sur dix en âge et en état porte les armes ! Quant aux officiers, on peut penser qu'un gentilhomme sur trois a été amené à servir dans l'armée du Roi-Soleil à un moment de son existence. Cependant, ces proportions sont exceptionnelles ; on ne les retrouvera qu'avec la levée en masse, en 1793.

L'H. : 500 000 hommes enrôlés dans le même temps, c'est énorme. Étaient-ils vraiment tous volontaires ?

A. C. : Non, en effet. En 1688, en pleine guerre de la ligue d'Augsbourg (le roi est

alors en conflit avec une coalition de puissances européennes : Angleterre, Espagne, Hollande, principautés allemandes), Louis XIV doit instituer la Milice royale pour pallier le manque de soldats volontaires. Tous les hommes de dix-huit à quarante ans — la fourchette sera ensuite portée à seize-quarante-cinq ans — sont inscrits sur des rôles par paroisse et, une fois par an, on en tire au sort un certain nombre qui serviront pendant cinq ans, de manière obligatoire, dans la milice. Le service militaire est déjà là en gestation !

L'H. : Beaucoup d'hommes sont-ils ainsi, chaque année, tirés au sort ?

A. C. : Non, sauf pendant la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713), la levée n'est pas considérable : la milice ne compte jamais plus de 60 000 hommes. Mais, pour ceux qui sont désignés par le sort en temps de guerre, quel arrachement ! Arrachement à leurs foyers, à leur culture. Car les miliciens tiennent alors garnison dans les villes-frontières pour remplacer les troupes régulières. En outre, si cela est nécessaire, ils peuvent être versés directement dans n'importe quel régiment, pour faire nombre. Imaginez un malheureux paysan du Languedoc qui se retrouve du jour au lendemain transplanté en milieu normand... C'était l'« incorporation », qui annonce l'amalgame de 1793.

L'H. : En résumé, la milice concerne potentiellement tous les hommes de moins de quarante ou quarante-cinq ans sans enfants. Ce qui n'est pas le cas de l'armée régulière, constituée, elle, de volontaires. Comment ces derniers sont-ils recrutés ?

A. C. : Des distinctions s'imposent. La Maison du roi, bien sûr, qui comprend les gardes du corps, les mousquetaires, gen darmes et cheval-légers de la garde, recrute parmi les gentilshommes. Cependant, à la fin de son règne, Louis XIV, par souci d'efficacité, ouvre aux roturiers les compagnies de gardes du corps.

Pour ce qui est du recrutement des soldats ordinaires, il est d'abord le fait des capitaines, souvent des fils de seigneurs locaux qui, regagnant leurs foyers à la faveur d'une permission, s'adressent en priorité aux

Entretien avec André Corvisier

Professeur émérite de l'université Paris-Sorbonne, où il a animé le séminaire « Armées et sociétés », président d'honneur de la Commission internationale d'histoire militaire, André Corvisier a notamment publié aux PUF un *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires* (1988), une *Histoire militaire de la France* (1991-1994) et *La Guerre* (1995).

jeunes gens de leur région qui parlent le même patois qu'eux et ont les mêmes usages. Mais cela ne suffit pas en temps de guerre.

Par ailleurs, des sergents recruteurs écuient les foires et les marchés à la recherche de volontaires. Toutefois, il existe des hommes — on les appelle les « passe-volants » — qui, pour quelques sous, ne figurent qu'aux revues et qui, sitôt après avoir touché une avance sur l'« argent du roi », la prime d'engagement (soixante livres au xviii^e siècle), disparaissent sans avoir rejoint leur compagnie. Certains « routeurs » s'engagent aussi dans cinq ou six régiments de suite... Sous Richelieu, on estime à 30 ou 40 % des effectifs la proportion de ce type d'absents — qui affecte, au demeurant, toutes les armées d'Europe.

L'H. : Devenir volontaire dans l'armée d'Ancien Régime est surtout un moyen d'échapper à la misère. On imagine que ce sont essentiellement les paysans qui s'engagent.

A. C. : Oui, les paysans les plus pauvres, mais pas seulement. Au xviii^e siècle, le tiers des soldats sont nés citadins, alors que la population des villes ne représente que 15 à 20 % du royaume. Et souvent, ceux qui sont issus de la campagne sont recrutés en milieu urbain : ce sont ceux qui ont quitté le monde rural mais qui n'ont pas trouvé de travail en ville.

On compte parmi ces volontaires très peu d'hommes mariés : guère plus de 15 % — ce qui différencie l'armée française des armées anglaise et prussienne, et contribue à asseoir la réputation fâcheuse de galanterie du soldat français... On trouve aussi des fils de famille qui supportent mal le foyer ou qui cherchent à faire oublier une grosse faute. Enfin, il y a les hommes qui s'engagent à la suite de la mort d'un parent, notamment après le décès de la mère et le remariage du père. Beaucoup de ceux-là savent lire et écrire, ils parlent un français plus correct que les rustauds du pays profond et peuvent prétendre au grade de caporal, puis à celui de sergent, voire de sergent-fourrier.

L'H. : Paysans ayant quitté le monde rural, célibataires, fils de famille en rupture de ban... :

LE SERVICE MILITAIRE !

les volontaires apparaissent comme des hommes coupés de toutes racines. Pour combien de temps s'engagent-ils ?

A. C. : Le contrat, renouvelable, est de six ans, mais il n'est pas rare qu'un volontaire souhaite quitter l'armée plus tôt : il doit pour cela se trouver un remplaçant, qu'il achète. *A contrario*, certains, qui ont contracté des dettes et ne peuvent quitter l'armée avant de les avoir remboursées, restent engagés bien au-delà des six ans réglementaires. Cela dit, l'âge n'est pas limité. J'ai relevé au cours de mes recherches deux ou trois gaillards, sans doute gardés comme des exemples, qui avaient dépassé les quatre-vingts ans...

L'H. : Qui dit armée d'Ancien Régime dit également régiments suisses ou écossais engagés aux côtés des Français. Ces mercenaires étrangers sont-ils nombreux ?

A. C. : Pendant la guerre de Trente Ans (1618-1648), l'armée royale compte jusqu'à 40 % d'étrangers, mais c'est un maximum. Sous Louis XV, ce taux est de 20 % tout au plus. Les Suisses fournissent, en vertu d'accords entre leurs cantons et le royaume, le contingent le plus régulier. Ils sont 10 000 à la veille de la Révolution : cela signifie que, proportionnellement à leur population, ils ont davantage servi le roi de France que ne l'ont fait les sujets de celui-ci. Ces soldats ont leur drapeau, leur discipline, leur aumônerie. Et la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, ne contrarie en rien l'exercice de leur culte : l'armée les protège — ce qui explique que des protestants français s'engagent à cette époque, parce qu'ils se savent à l'abri sous les drapeaux. Les autres régiments étrangers (italiens, allemands, écossais, irlandais) disposent plus ou moins de leur autonomie à l'intérieur de l'armée française et sont commandés dans leurs langues respectives.

L'H. : Comment s'effectue l'avancement au sein de ces corps d'officiers composés exclusivement de gentilshommes ?

En somme, comment devient-on maréchal de France ?

A. C. : Au XVII^e siècle, sur le tas. A l'adolescence, les jeunes nobles partent avec le régiment d'un père ou d'un oncle, et « portent le mousquet », comme on dit : la plupart des maréchaux ont commencé ainsi à servir comme « cadets ». Il n'est en effet pas encore question d'école militaire. Tout juste existe-t-il des académies où le parfait gentilhomme vient apprendre l'escrime, le

quelles un concours annuel sélectionne les cent meilleurs élèves-officiers promus alors à l'École de guerre de Paris. C'est cet itinéraire que suit le jeune Bonaparte après son succès à l'école de Brienne, dans l'Aube.

L'H. : Pour une recrue d'Ancien Régime, et si l'on ne tient pas compte de la nostalgie, du dépaysement, est-ce que la vie sous les drapeaux était un sort enviable ? On parle volontiers de guerre en dentelles, comme si les combats n'avaient pas été vraiment meurtriers...

A. C. : Il faudrait surtout parler de guerre réglée, fondée sur le principe de la réciprocité. Dès le XVII^e siècle, on ne massacre plus les prisonniers, on se met à échanger des captifs, homme par homme et à grade égal. S'il y a surnombre d'un côté, l'autre partie doit verser une somme équivalente à un mois de solde par individu. Après la bataille de Rocroi (1643), 6 000 prisonniers ennemis sont ainsi conduits à Rouen puis dans les places fortes de Normandie : leur nourriture est à la charge de la population locale, qui est ensuite indemnisée par le roi de France qui lui-même se fait rembourser par le roi d'Espagne. Par ailleurs, la distinction s'impose peu à peu entre militaires et civils — même si ces mots ont alors une autre signification. La guerre est l'affaire des soldats, la population, dans la mesure du possible, est tenue à l'écart. Les troupes doivent respecter les civils mais ceux-ci ne doivent pas faire des actes de guerre. La pratique de la « guerre réglée », facilitée par une

meilleure administration et une meilleure discipline, limite les exactions dès le règne de Louis XIV.

Enfin, sur les champs de bataille, la courtoisie reste de mise jusqu'au bout entre officiers par-delà les lignes de front. Ce sont les usages. A la veille de Malplaquet (1709), le bruit court qu'une trêve est intervenue. Des officiers français et impériaux sont vus en train de deviser sur une butte dominant une partie de ce qui sera le lieu de la bataille. De même, les soldats des deux armées vont ensemble cueillir des pois dans un champ tout proche. Le lendemain, c'est pourtant au son du canon que tout ce monde se réveille. Et ce sera effroyable : 30 000 hommes hors de combat en l'espace de six heures. Qui parlera là de « guerre en dentelles » ?

(Propos recueillis par Daniel Bermond.)



Ci-dessus : grenadiers du roi de France jouant aux cartes ou aux dés sous la tente (aquarelle, 1757 ; cf. musée de l'Armée).

tir, l'équitation et la danse. L'enseignement technique y est très sommaire.

Louvois, ministre de la Guerre de Louis XIV, a certes l'idée de créer des compagnies de cadets à l'image de ce qui se fait déjà en Autriche et en Prusse. Mais devant la ruée de jeunes nobles pauvres de province qui s'engagent pour être nourris gratuitement — on compte rapidement 7 000 élèves-officiers pour 20 000 officiers —, on doit abandonner ce système.

En 1749, enfin, est créée l'école du génie de Mézières, puis, en 1750, l'École militaire. Cette dernière est toutefois supprimée en 1776, et remplacée par douze écoles militaires de province à l'intérieur des-

LES INVALIDES : DE L'HOSPICE AU MUSÉE

C'est en 1670 que Louis XIV décida de la création d'un hôpital-hospice pour les militaires : les Invalides. Depuis, le site a également servi à abriter les trophées de la monarchie et de l'Empire, mais aussi le tombeau de Napoléon. Perdant peu à peu sa vocation d'origine.

François Robichon

Historien d'art, François Robichon achève une thèse d'État sur la peinture militaire française. Il a publié plusieurs articles, livres et catalogues d'exposition, notamment un album consacré à Benjamin Rabier (Hoëbeke, 1993) et une monographie de Poullbot (Hoëbeke, 1994).



Les pensionnaires accueillis par l'institution des Invalides à partir des années 1670 sont soumis à la discipline militaire et doivent porter l'uniforme. Ci-contre : soldats estropiés à l'exercice dans une cour située du côté nord de l'hôtel (peinture anonyme, vers 1700 ; cf. musée de l'Armée).

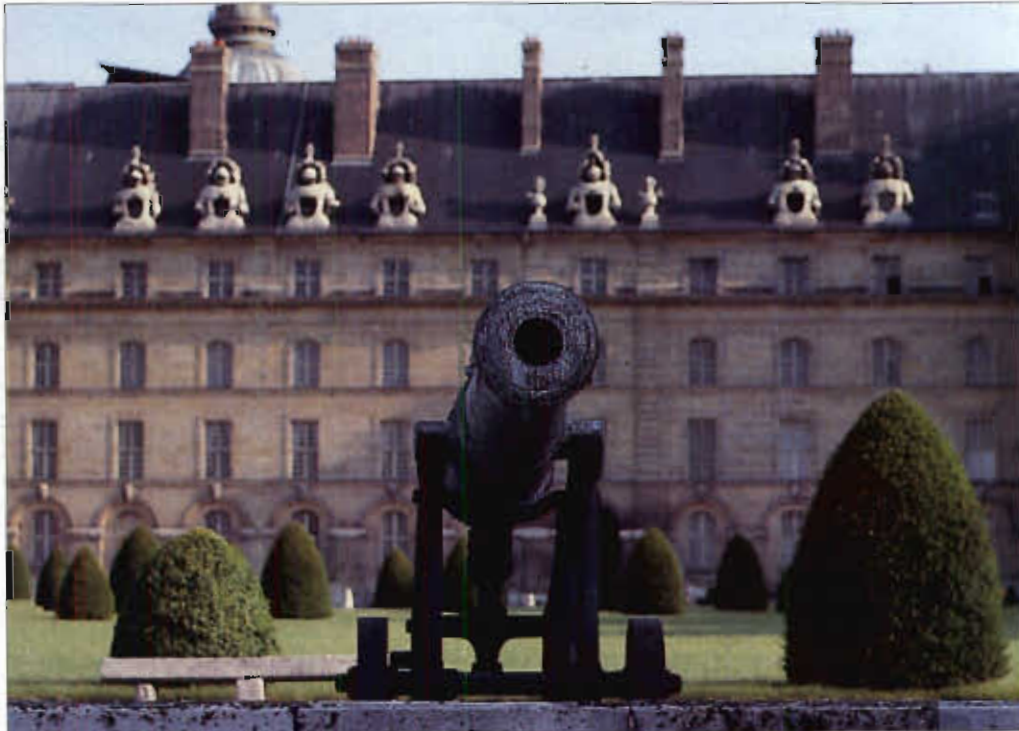
Ci-dessous, l'Hôtel des Invalides commencé en 1670 par l'architecte Libéral Bruant. En 1680, Jules-Hardouin Mansart y ajouta la chapelle Saint-Louis surmontée d'un dôme (cf. M. Guillard/Scope).

En 1670, Louis XIV décide de la création d'un hôtel pour que « tous les officiers et soldats estropiés, vieux et caducs de nos troupes y soient logés, nourris et vêtus leur vie durant ». Tandis que Louvois, le secrétaire d'État à la Guerre, achète les terrains nécessaires dans la plaine de Grenelle, le roi choisit lui-même le projet de Libéral Bruant dont la mise en œuvre commence le 30 novembre 1671. C'est la première fois dans l'histoire que les victimes des guerres, jusqu'alors recueillies par les monastères, sont ainsi prises en charge par un État.

Cette institution neuve construite sur le modèle de La Salpêtrière, conçue par Le Vau en 1660, tient à la fois de l'hôpital, de l'hospice, de la caserne et même du monastère. La symétrie absolue autour d'un axe médian, perpendiculaire à la Seine, articule avant-cour, pavillon central, cour royale et église. Chaque côté de la cour contient deux salles en enfilade qui servent de réfectoire. Les invalides sont logés en dortoir dans les bâtiments formant des cours carrées.

Le gros œuvre est terminé en octobre 1674 : les premiers soldats accueillis sont pour la plupart des rescapés de la guerre de Trente Ans (1618-1648). L'institution peut abriter environ mille cinq cents pensionnaires, soumis à la discipline militaire et portant l'uniforme.

L'église des soldats, remaniée par Jules Hardouin-Mansart, est ouverte en 1678. L'église royale, quant à elle, ne sera inaugurée qu'en 1706. Ainsi s'achève la plus importante réalisation architectu-



rale du règne de Louis XIV après Versailles. Sa destination modeste, loin des fastes du prestigieux palais, lui vaudra une renommée plus discrète. Pourtant Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, qualifiera les Invalides de « lieu le plus respectable de la terre », qui justifierait, à lui seul, la gloire du souverain.

L'institution charitable se perpétue sans changement jusqu'à la Révolution française, qui pense la supprimer en 1791. Elle est sauvée par l'intervention de

l'abbé Maury. L'église Saint-Louis des Invalides, devenue temple de Mars, accueille dès 1793 les drapeaux pris à l'ennemi et ceux déposés sous la monarchie à Notre-Dame de Paris. Le 1^{er} vendémiaire an VI (22 septembre 1798), le Directoire y commémore la fondation de la république et le transfert des trophées conquis.

Sous l'Empire, le nombre des drapeaux reçus est considérable. Le 17 mai 1806, 280 drapeaux prussiens de la cam-

pagne de 1806, avec l'épée et les décorations du grand Frédéric enlevés à Potsdam, sont déposés aux Invalides. En 1814, ils sont plus de mille cinq cents avant leur destruction dans la nuit du 30 mars. Après 1830, les trophées sont systématiquement déposés aux Invalides et placés dans l'église, dans la crypte ou au musée.

A l'exemple des gouverneurs enterrés sous le maître-autel de l'église des soldats,

cette crypte où du sublime est déposé ; nivelez l'histoire, supprimez Napoléon : vous anéantissez l'imagination condensée du siècle. » Depuis, Napoléon a été rejoint par La Tour d'Auvergne, le « premier grenadier de France », le général Bugeaud, les maréchaux Lyautey, Foch, Leclerc et le chirurgien militaire Larrey.

Après 1870, l'institution hospitalière décline progressivement (1 052 pensionnaires en 1870, 488 en 1880). Les peintres

admissions ont été arrêtées en 1905. Il organise une salle réunissant des documents et des mannequins costumés pour en évoquer le souvenir. Avec la guerre de 1914-1918, l'hôtel est assimilé à un hôpital militaire et se médicalise. Rattaché au ministère des Anciens combattants, il poursuit sa fonction de maison de retraite pour les grands invalides.

En 1955 est créé aux Invalides un centre médico-chirurgical, distinct du

LES GRANDES COLLECTIONS MILITAIRES

Plusieurs centaines de musées possèdent, en France, des collections liées à l'histoire militaire.

Les trois principaux musées d'histoire militaire se trouvent à Paris :

● **MUSÉE DE L'ARMÉE**
(INVALIDES, TÉL. 01.44.42.37.77).

Un des tout premiers musées d'histoire militaire du monde, il rassemble une importante collection d'armes, d'armures, de petits modèles d'artillerie, etc., depuis l'époque médiévale jusqu'au second conflit mondial.

● **MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE**
(LE BOURGET, TÉL. 01.49.92.70.22).

Créé dans les années 1920, il présente, à travers deux cents appareils (ballons, hélicoptères, satellites...) et trois cents objets d'art, un panorama de l'aérospatiale depuis les premières montgolfières, en 1783, jusqu'à Ariane 5.

● **MUSÉE DE LA MARINE**
(TROCADÉRO, TÉL. 01.45.53.31.70).

Ouvert sous Louis XV, il montre plus de trois siècles de construction navale, ainsi qu'un grand nombre de figures de proue, tableaux de marine, instruments de navigation, etc.

Plusieurs villes côtières possèdent elles aussi leur **MUSÉE DE LA MARINE**, notamment Brest, Toulon, Rochefort, Nice et Port-Louis.

Enfin, des **MUSÉES THÉMATIQUES** traitent d'aspects plus particuliers de l'histoire militaire :

- **MUSÉE DE LA GENDARMERIE**
(MELUN, TÉL. 01.64.52.22.90).
- **MUSÉE DES PARACHUTISTES**
(PAU, TÉL. 05.59.72.52.18).
- **MUSÉE DE LA CAVALERIE ET DES BLINDÉS**
(SAUMUR, TÉL. 02.41.83.92.99).
- **MUSÉE DE L'INFANTERIE**
(MONTPELLIER, TÉL. 04.67.07.20.23).
- **MUSÉE DU SOUS-OFFICIER**
(SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE, TÉL. 05.49.76.82.55).
- **MUSÉE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE**
(AUBAGNE, TÉL. 04.42.18.82.41).
- **MUSÉE DE LA COLOMBOPHILIE**
(SURESNES, TÉL. 01.41.18.52.13).
- **MUSÉE DES SPAHIS**
(VALENCE, TÉL. 04.75.79.72.99).
- **MUSÉE DES TROUPES DE MONTAGNE**
(GRENOBLE, TÉL. 04.76.76.20.11).
- **MUSÉE DES ÉQUIPAGES MILITAIRES ET DU TRAIN**
(TOURS, TÉL. 02.47.77.20.35).
- **MUSÉE DE LA CONSCRIPTION**
(STRASBOURG, TÉL. 03.88.56.58.01).
- **MUSÉE DE LA SYMBOLIQUE MILITAIRE**
(VINCENNES, TÉL. 01.49.57.33.60).
- **MUSÉE NATIONAL DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE**
(AUTUN, TÉL. 03.85.86.55.99).

Napoléon décide en 1800 d'installer le tombeau du maréchal de Turenne, rescapé de la basilique Saint-Denis (contrairement aux dépouilles des rois qui en avaient été enlevées pendant la Révolution), dans l'église royale, puis, en 1808, le cœur de Vauban. Cette vocation de nécropole est confirmée à l'occasion du retour des cendres de Napoléon : la loi du 10 juin 1840 fixe l'installation du tombeau de l'Empereur sous le dôme des Invalides ; réalisé en porphyre, celui-ci repose depuis le 2 avril 1861 dans une excavation pratiquée au centre de la croisée.

La transformation de l'église royale en mausolée impérial modifie profondément l'esprit du lieu et son organisation architecturale. La séparation de la chapelle royale de l'église des soldats est consommée avec l'installation d'une verrière qui sépare les autels, en 1853. Le vide central a fasciné une génération, celle que Maurice Barrès présente dans *Les Déracinés* : « Comblez par la pensée

militaires et les journaux illustrés s'intéressent à ces braves qui vont faire office de gardiens au musée d'Artillerie ouvert sur place dès 1872 puis au musée historique de l'Armée à partir de 1896. La création de ce dernier doit beaucoup aux efforts du peintre Édouard Detaille qui voit, dans cette double installation, le début d'une nouvelle ère pour l'hôtel : « *Le musée est un musée d'éducation nationale et devient désormais l'asile, le temple sacré où les souvenirs historiques et les reliques militaires trouveront leur place définitive et serviront d'enseignement pour l'honneur du pays et de l'armée française.* » Le musée de l'Armée (fusion des deux musées, accomplie en 1905) envahit progressivement les salles bordant la cour d'honneur. Les églises lui sont alors rattachées, avec la volonté de les vider de toute signification religieuse.

En 1909, le général Niox, gouverneur de l'hôtel et directeur du musée, constate le déclin de l'institution des invalides : les

centre des pensionnaires, qui se spécialise dans le traitement des blessés médullaires. Rénové à la fin des années 1970, il est ouvert aux blessés civils présentant les mêmes pathologies. Devenue établissement public depuis 1991, l'Institution nationale des Invalides est ouverte aux blessés par attentat. Occupant environ un quart de la superficie du bâtiment, elle accueille aujourd'hui quatre-vingt-cinq pensionnaires, dont quatre anciens combattants de 1914-1918, les autres étant d'anciens déportés ou des combattants des guerres 1939-1945, de Corée, d'Indochine ou d'Algérie.

Même s'il loge toujours quelques soldats blessés au service de la France, l'hôtel des Invalides est surtout devenu, depuis le début du siècle, le grand reliquaire de nos gloires nationales. Cette vocation qui s'est renforcée avec les deux guerres mondiales conduit inexorablement à la transformation progressive de l'ensemble des espaces en musée. ■

LES OFFICIERS SONT-ILS DE DROITE ?

De l'affaire Dreyfus, qui vit l'armée faire bloc pour la défense de son honneur, jusqu'au putsch d'Alger, les officiers ont mauvaise réputation dans la république. Pourtant, nous dit Raoul Girardet, observateur de la « société militaire » et fils d'officier lui-même, leurs opinions politiques échappent souvent à la caricature.

L'HISTOIRE : Vous avez consacré la plus grande partie de vos travaux aux officiers du XIX^e siècle.

Ces militaires professionnels constituent-ils, avant l'instauration de la III^e République, un corps à part dans la nation ?

RAOUL GIRARDET : Permettez-moi d'abord d'insister sur le fait que ce corps de militaires professionnels que vous évoquez a toujours présenté une beaucoup plus grande diversité que celle que l'on a généralement tendance à lui reconnaître.

Il est en fait très difficile de dresser un portrait-robot de l'officier de carrière à quelque période que ce soit. Quelques faits peuvent cependant être soulignés. Ainsi, par ses origines sociales, le corps des officiers de la Restauration ou du Second Empire pouvait apparaître comme plus « démocratique » que celui d'aujourd'hui. Je veux dire par là que, entre le groupe des officiers sortis des écoles (Saint-Cyr et Polytechnique) et le groupe des officiers sortis du « rang » (anciens sous-officiers, eux-mêmes sortis de la troupe), c'est cette dernière catégorie qui numériquement l'emportait. Mais, progressivement, ce sont les officiers sortis des écoles qui ont occupé les grades supérieurs. A la diversité des origines a fini par coïncider une évidente inégalité dans les carrières.

L'H. : Ces officiers sortis des écoles, d'où viennent-ils ?

R. G. : Pour le plus grand nombre, d'une bourgeoisie moyenne. Avec, au fil des temps, l'apparition dans certaines familles d'une authentique vocation militaire.

L'H. : Il y aurait donc des dynasties de militaires ?

R. G. : Le terme me paraît trop fort. Je préférerais dire « familles militaires ». Permettez-moi de citer mon propre exemple. Mon père a été saint-cyrien comme l'était son seul frère, tué en 1914. Leur propre père était officier, mais d'une origine très modeste et sorti du rang. Mes cousins germains ont emprunté eux aussi la carrière militaire. Soulignons cepen-



Depuis le XIX^e siècle, les modes de vie de la collectivité militaire tendent à se rapprocher de ceux de la société civile. A une différence près : un taux de fécondité plus élevé (ci-dessus : militaire du début du siècle, entouré de sa famille ; cf. Sirot-Angel).

dant qu'au XIX^e siècle, les familles de vieille aristocratie nobiliaire n'ont été que très faiblement représentées dans les écoles militaires.

L'H. : Pourquoi cette hésitation à l'égard de la « carrière » ?

R. G. : Parce que l'armée reste très fortement marquée, durant toute la période de la Restauration et de la monarchie de Juillet, par les souvenirs et l'empreinte de la Révolution et de l'Empire. Parce que le métier militaire ne jouit que d'une considération sociale réduite. Parce que les soldes sont faibles et l'avancement lent. Parce qu'il s'agit d'une longue période de paix. Parce que, les régiments changeant constamment de garnison, l'officier semble condamné à un perpétuel nomadisme. Pour toutes ces raisons, il faut attendre les débuts de la III^e République pour que les enfants des familles de véritable noblesse traditionnelle rejoignent la carrière militaire.

Entretien

avec Raoul Girardet

Agrégé d'histoire, docteur ès lettres, Raoul Girardet est aujourd'hui professeur émérite des universités. Il est notamment l'auteur de *La Société militaire dans la France contemporaine* (Plon, 2^e édition à paraître en 1997), *Mythes et mythologies politiques* (Le Seuil, 1986), *Problèmes militaires et stratégiques contemporains* (Dalloz, 1989) et *Nationalismes et nation* (Complexe, 1996).

L'H. : Cette vie de garnison, quelles en sont les caractéristiques, au cours du XIX^e siècle ?

R. G. : Il faudrait parler de l'ennui et de la monotonie. Mais surtout du culte — et le mot n'est pas trop fort — de la discipline, de l'obéissance érigée en absolu moral. Le militaire doit obéir à son supérieur hiérarchique, lequel obéira lui-même à son propre supérieur hiérarchique, cette chaîne de totale subordination aboutissant au représentant légal du pouvoir établi. Cette mystique de l'obéissance transparait notamment à travers un respect absolu du « règlement ». L'initiative individuelle tend ainsi à se trouver totalement abolie. D'où une armée refermée sur elle-même, enserrée dans un cadre rigide de subordination. Le fait ne sera pas sans influence dans le déroulement de la guerre de 1870.

L'H. : Peut-on définir les opinions politiques des officiers du XIX^e siècle ?

R. G. : Il est, encore une fois, difficile de généraliser. Durant la période de la Restauration, la société militaire est souvent suspecte de fidélité à l'Empire et à la Révolution. Et il est vrai qu'il y a là tout un héritage d'aventure et de gloire qui continue à rester vivant dans les esprits et les cœurs. Nous dirions aujourd'hui que l'armée passe pour pencher « à gauche ». Reste que ces sentiments individuels, ces nostalgies et ces fidélités tendent à s'effacer devant l'impératif de la discipline passive.

Ainsi, le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte en 1852 ne saurait être assimilé à un putsch au sens moderne du terme, parce que le futur Napoléon III est alors président de la République et à ce titre chef des armées : les valeurs d'obéissance sont de son côté... Et le régime du Second Empire sera indiscutablement populaire dans l'armée à laquelle il redonnera la gloire de l'aventure guerrière et le prestige social.

Mais l'avènement de la III^e République ne rencontrera aucune résistance dans le

milieu militaire. On comptera même, au début du nouveau régime, un nombre relativement important de généraux considérés comme républicains. De fait, la république, et on lui en saura gré, consacra très tôt une large partie de son effort réformateur à la reconstruction d'une puissance militaire susceptible de rivaliser avec la puissance militaire allemande.

L'H. : La III^e République, c'est tout de même aussi l'agitation provoquée par le « brave général » Boulanger, cet ancien ministre de la Guerre qui, à la fin des années 1880, rassembla derrière lui toute une fraction de l'opinion, nationaliste et antiparlementariste...

R. G. : Paradoxalement, le boulangisme a peu touché le milieu militaire. Le général y était peu populaire, considéré assez généralement comme « politicien », et de gauche de surcroît. En fait l'armée est restée étrangère au mouvement. Ce n'est que plus tardivement que vont se poser les vrais problèmes.

L'H. : En 1894, avec l'affaire Dreyfus ?

R. G. : Avec l'affaire Dreyfus d'abord. Bien qu'il faille ici encore nuancer. Sans doute peut-on penser que, dans sa quasi-totalité, le milieu militaire croit en la culpabilité du capitaine : n'a-t-il pas été jugé et condamné par un tribunal militaire régulièrement constitué ? Cette conviction n'ébranle nullement, cependant, le principe dominant, qui reste celui du devoir d'allégeance au gouvernement légal en place...

C'est quelques années plus tard, avec l'avènement de la république radicale, que se situe la vraie crise, autour de deux épisodes : l'affaire des fiches d'abord, en 1904, l'affaire des « inventaires » ensuite, en 1906. On sait comment le général André, ministre de la Guerre dans un ministère « radical », avait institué tout un réseau de renseignements concernant les opinions politiques et religieuses des officiers, afin de favoriser l'avancement de ceux qui étaient le plus ouvertement hostiles à l'Église et favorables à la république. On sait aussi comment, au moment de la séparation des Églises et de l'État, les unités militaires furent utilisées par le gouvernement pour procéder à l'inventaire des biens ecclésiastiques.

L'H. : Quelles furent les conséquences de ces deux « affaires » ?

R. G. : Elles provoquèrent dans le milieu militaire une indignation très largement partagée. Et aussi, au moment des inventaires, d'assez nombreuses dé-

missions. La guerre allait toutefois, quelques années plus tard, effacer ces blessures et reconstituer l'unité du corps.

Mais le phénomène essentiel reste le vaste mouvement de fonctionnarisation qui entraîne, de la Restauration à la III^e République, l'ensemble de la société militaire. Celle-ci se trouve de plus en plus soumise à un imposant appareil de réglementation semblable dans son principe à celui qui gère tous les autres corps de l'État : l'obtention du grade, l'avancement, le traitement, la retraite, etc. Le métier d'officier se trouve régulé comme celui de professeur de lycée ou d'ingénieur des Ponts et Chaussées.

L'H. : Les officiers d'aujourd'hui, ce sont donc, avant tout, des fonctionnaires ?

R. G. : Ce qu'indiquent des travaux du Centre de sociologie de la défense nationale, c'est un indiscutable rapprochement entre les modes de vie des militaires et ceux de la société civile : niveaux de salaires équivalents, mêmes habitudes sociales, mêmes types de loisirs, etc. Seules différences notables : un taux de fécondité plus élevé (mais qui tend à diminuer) et surtout un phénomène très net d'endogamie — il faut entendre par là un nombre particulièrement élevé de mariages entre enfants issus de mêmes familles de militaires.

L'H. : Quelles vont être pour ces officiers les conséquences de la réforme de 1997 ?

Ne va-t-elle pas contribuer à dissocier ce corps du reste de la société ?

R. G. : Tel est sans doute le risque majeur. Celui de l'enfermement à l'intérieur d'une société restreinte, repliée sur elle-même.

L'H. : Cet « enfermement » sur soi, vous ne le redoutez pas pour des raisons politiques ?

R. G. : En aucune façon. A cet égard, le cas de l'Algérie présente des caractéristiques très particulières. Lorsque l'on demande à des hommes de devenir des frères de combat puis lorsqu'on les abandonne à une mort certaine, le problème moral ne peut manquer de se poser. L'abandon à la mort des harkis pouvait légitimement paraître scandaleux. Il me semble assez normal que certaines consciences l'aient refusé...

Ce passé étant déjà lointain, il est difficile à l'observateur extérieur de déceler aujourd'hui dans le milieu militaire le moindre indice d'une vocation « putschiste ». La parenthèse est bien fermée qui a conduit à remettre en cause l'impératif de l'obéissance au pouvoir politique.

(Propos recueillis par Véronique Sales.)

LES GAÏETÉS DE L'ESCADRON

Dans les années 1930, le bidasse au cinéma, c'était Fernandel.

1910. A Marseille, au palais de Cristal, un petit garçon de sept ans, Fernand-Joseph-Désiré Contandin, découvre sa vocation en écoutant le comique-troupier Polin : il se fera « pioupiou » ou « tourlourou ». Pendant près de vingt ans, entre les années 1918-1919 et 1937, d'abord à la scène sous le nom de Fernand Sined, puis devenu à l'écran Fernandel, le comédien va incarner le soldat-type, le « bidasse ».

C'est que la France, dans ces années qui précèdent la Grande Guerre, n'est pas très à l'aise avec ses soldats. Courteline, qui a mal vécu, en 1881, son service militaire à Bar-le-Duc dans les chasseurs à cheval, s'en venge féroce-ment à travers trois satires, *Les Gaïetés de l'escadron* (1886), *Le Train de 8 h 47* (1888) et *Lidoire* (1891).

Un des premiers grands rôles de Fernandel au music-hall, c'est celui du brigadier Verjus dans *Le Cavalier Lafleur* (1923), opérette de Baine et Mauprey. L'acteur va vite devenir l'un des soldats-chantants les plus populaires du moment, y compris, en 1925, lors de son service militaire au 93^e régiment d'artillerie de montagne, à Grenoble...

Mais c'est au cinéma que Fernandel connaîtra la gloire, avec *Les Gaïetés de l'escadron*, de Maurice Tourneur, en 1932. Avec, surtout, *Le Train de 8 h 47* (Henry Wulschleger, 1934) où il fait preuve d'un véritable génie comique, grâce à un emploi plus étoffé que ceux qui lui avaient été accordés jusqu'alors.

Encore un succès, dû surtout à la chansonnette, dans *Ignace*, de Pierre Colombier (1937), d'après l'opérette de Manse et Dumas, et ce sera l'échec — scandaleux mais prévisible — de ce chef-d'œuvre du vaudeville militaire que sont *Les Dégourdis de la 11^e* (Christian-Jaque, 1937). Le film, dont le comique confine parfois au non-sens, arrivait trop tard : la France avait d'autres soucis en tête et Fernandel, après un détour par la chanson militaire, patriotique elle, reprendra la grande carrière que l'on connaît. Mais sans l'uniforme du pioupiou. *Claude Aziza*

LES SOLDATS DE LA PAIX OU

Kurdistan, Bosnie, Rwanda : les soldats français sont, depuis quelques années, de toutes les opérations de maintien de la paix organisées par l'ONU. Des interventions qui, en ex-Yougoslavie notamment, ont montré leurs limites. La position officielle est désormais à un peu plus de modestie...

Jean-Christophe Rufin
et Thierry Tardy

Directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), Jean-Christophe Rufin vient de publier *Économie des guerres civiles* (Hachette, 1996). Chercheur à l'IRIS, enseignant à l'université de Salford, Thierry Tardy prépare *La France et les opérations de maintien de la paix*.

L'engagement des militaires français au service de la paix est un sujet permanent de controverses, de paradoxes et d'ambiguïté. *Stricto sensu*, la France n'est pourvoyeuse de « soldats de la paix » que depuis une période très récente : l'activisme des années 1990 ne peut faire oublier qu'après la Seconde Guerre mondiale, il fallut attendre plus de trente ans pour voir notre pays participer de façon significative à une opération de ce type organisée par les Nations Unies. C'était au Liban en 1978.

Pourtant, l'armée française revendique hautement une tradition ancienne d'action en faveur de la paix et notamment d'intervention humanitaire. Elle remonte à l'époque de la colonisation qui, dans les mentalités militaires, s'apparente à une œuvre de paix et de progrès. Les plus grandes découvertes concernant

les fléaux épidémiques (peste, choléra, maladie du sommeil, etc.) ont été le fait de médecins de l'armée qui l'ont souvent payé de leur vie.

Depuis 1945, cette sensibilité « humanitaire » n'a pas trouvé de contexte propice pour s'exprimer. Les conflits de décolonisation (Indochine puis Algérie) ont ramené nos soldats vers le combat. Parallèlement, le déploiement de la force de frappe et l'idéologie de la dissuasion ont conduit les armées à délaissier le champ conventionnel, et à entrer dans la logique abstraite et technologique d'équilibre dans la terreur.

Ces raisons, jointes à la méfiance gauloise à l'égard du « machin » (l'ONU), firent que la France ne prit pas part à la première génération d'opérations de maintien de la paix (au Cachemire à partir de 1949, au Congo en 1960-1964, à Chypre à partir de 1964). Une règle non écrite voulait d'ailleurs à l'époque que les membres permanents du Conseil de sécurité ne soient pas sollicités pour ce type de mission, de façon à en préserver la neutralité.

Les choses changent en 1978 avec la participation française à la Force intérimaire des Nations Unies pour le Liban (FINUL). Quelles qu'en aient été les arrière-pensées politiques (reprenre pied au Moyen-Orient), un pas était néanmoins franchi. Le moins que l'on puisse dire, toutefois, est que cette expérience n'a pas été concluante : la FINUL s'est révélée incapable de faire barrage à la guerre ; les soldats français, avec plus de deux cents morts, ont payé un très lourd tribut pour

leur engagement ; l'influence de la France dans la région n'a pas pour autant cessé de décroître. L'expérience est donc restée isolée.

Il faudra que surviennent les bouleversements liés à la chute du mur de Berlin, en 1989, pour que la France s'implique spectaculairement dans les opérations de maintien de la paix, au point d'en prendre la tête. Ainsi, au cours de la crise du Golfe, avec l'intervention au Kurdistan irakien.

Appelés par les alliés à se soulever, les Kurdes, victimes d'une répression violente, avaient fui en masse dans les montagnes en direction de la Turquie. L'entrée de troupes françaises, américaines et anglaises dans le territoire irakien eut pour but de venir en aide à tous les réfugiés civils, et surtout d'éviter qu'ils poursuivent leur exode plus loin. Cette action fut considérée comme le premier exemple d'une « ingérence » dont la communauté internationale s'arrogeait le « droit » face à des violations massives des droits de l'homme. Peu de temps après, en 1992-1993, une opération analogue était réalisée en Somalie où les troupes françaises intervenaient aux côtés des Américains. La guerre en Bosnie, entre 1992 et 1995, a marqué l'apogée de cette mobilisation humanitaire : la France a déployé jusqu'à 11 000 hommes sur le théâtre ex-yougoslave.

Pourquoi cette ardeur des années 1991-1993 — la France devenant même, à plu-

sieurs reprises, notamment en 1993, le principal contributeur mondial de troupes pour les actions onusiennes ? Tout d'abord parce que les priorités de l'ONU ont changé. Désormais, non seulement les membres permanents du Conseil de sécurité ne sont pas exclus *a priori* des opérations de maintien de la paix, mais leur participation y devient presque obligatoire : les « grandes puissances » sont les garants du nouvel ordre international. La France, dont la présence au Conseil de sécurité est de plus en plus contestée, tient, en prenant part à ces missions, à montrer qu'« elle ne voyage pas en première avec un billet de seconde », selon le mot perfide d'un diplomate allemand¹.

A ces raisons internationales s'ajoutent des considérations d'ordre intérieur : l'ambiance politique de fin de règne puis de cohabitation était peu propice aux grands desseins diplomatiques ; les opérations humanitaires constituaient un plus petit dénominateur commun de l'action, permettant de faire l'unanimité des parties et de calmer les impatiences de l'opinion publique.

L'armée elle-même n'a pas été étrangère à ces décisions. Au moment où la disparition de la menace stratégique soviétique incitait certains responsables politiques à « baisser la garde » et à réduire sévèrement l'appareil de défense, il n'était pas inutile pour les militaires de faire la démonstration de leur efficacité face à de nouvelles crises. La guerre en Bosnie, mettant en scène des matériels « classiques » tels que le fameux VAB Renault (véhicule de l'avant blindé servant au transport de troupes), n'a pas peu contribué à revaloriser l'image des armes conventionnelles.

Cet engouement pour le « droit d'ingérence » et l'action militaro-humanitaire a trouvé son point d'orgue avec la publication, en 1992, de *l'Agenda pour la paix*, un rapport de Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général du Conseil de sécurité, à propos du maintien de la paix, relayé dans notre pays par les vigoureuses déclarations, à l'occasion notamment de l'exode des Kurdes et de la famine en Somalie, d'un ministre de

LA NAISSANCE DU « DROIT D'INGÉRENCE »

LA GRANDE ILLUSION

l'Action humanitaire issu du monde des organisations non gouvernementales, Bernard Kouchner².

Le vent devait pourtant rapidement tourner. Tout d'abord en raison du coût des opérations de maintien de la paix, également sensible pour tous les grands pays : à l'heure actuelle, on chiffre à plus de six mil-

maintien de la paix dans les situations où la violence n'est pas contrôlée et où le mandat des forces reste partiel et ambigu.

Face à ces difficultés, la position française a évolué, et l'opération Turquoise lancée au Rwanda à la fin du mois de juin 1994 a certainement marqué un point d'inflexion. Tout d'abord, cette intervention, à

cains, que nous n'interviendrons que dans des zones où nos intérêts sont directement en jeu, il est clair que les décisions sont désormais guidées par cette nécessité ; nous irons encore peut-être en Afrique (et pas n'importe où), nous n'irons ni en Tchétchénie, ni en Amérique centrale, ni au Tibet... ; 2) en cas d'intervention, s'interdire tout imbroglio militaire-humanitaire : l'intervention de la Force de réaction rapide en Bosnie a confirmé ce tournant ; si les militaires sont engagés, c'est avec le mandat d'assurer la sécurité d'une zone, avec un armement approprié et de larges consignes d'ouverture du feu.

A l'évidence, la grande période de l'enthousiasme onusien est donc passée. Les soldats sont rentrés, pleins d'exaltants souvenirs de leurs missions, mais aussi désorientés et en proie au doute. Les opérations de maintien de la paix ont été trop souvent utilisées comme des « jokers » joués par les gouvernants pour masquer leur absence de politique et de volonté, quitte à placer les forces armées envoyées dans ces borborygmes dans des positions intenable.

Cela ne signifie pas pour autant que la France ne participera plus à aucune opération internationale. Dans la crise des Grands Lacs, en Afrique, elle a gardé un rôle moteur en faveur de l'engagement. A la suite de l'attaque des camps de réfugiés hutus du Zaïre par des Tutsis soutenus par le Rwanda, une situation humanitaire critique a été créée dans la région de Kivu à l'automne 1996. La France s'est déterminée très tôt en faveur de l'envoi d'une force militaire internationale dans la région afin de venir en aide aux réfugiés. Mais libérées des miliciens qui les retenaient en otage, les populations civiles sont rentrées au Rwanda le 15 novembre 1996, et les grandes puissances, réticentes depuis le début, ont finalement décidé de ne pas intervenir.

Dans l'avenir, des opérations en Afrique, en Méditerranée et pourquoi pas dans les DOM-TOM sont peut-être envisageables — faut-il s'en réjouir ? Mais il s'agira vraisemblablement d'actions « classiques » de guerre ou de prévention telles qu'en ont toujours assurées les puissances moyennes dans leur zone d'intérêt, plutôt que de véritables missions ambitieuses de maintien de la paix. Le beau mythe des soldats déployés en quelque lieu de la planète où les Droits de l'homme sont bafoués n'aura guère duré plus de trois années. ■

NOTES

1. De leur côté, l'Allemagne et le Japon, en s'associant financièrement et militairement aux opérations de maintien de la paix, cherchent à accréditer leur statut de grandes puissances politiques, et à accroître leur rôle dans les instances de l'ONU.

2. Bernard Kouchner était allé jusqu'à prédire l'avènement d'une « diplomatie morale » qui rendrait, à l'avenir, tout « nouvel Auschwitz » inconcevable.



La guerre en ex-Yougoslavie a marqué l'apogée de la mobilisation humanitaire de la France : jusqu'à 11 000 hommes y ont été déployés (ci-dessus, soldats français en Croatie, en 1992 ; cf. Langevin/Sygma).

liards de francs la somme non remboursée par l'ONU que devra supporter la France pour les missions auxquelles elle a participé.

Cette crise du financement est d'autant plus difficile à surmonter que le bilan politique et militaire de ces actions est, lui aussi, contestable. Quelques succès immédiats (en Haïti en 1995, au Cambodge en 1991-1995, en Somalie en 1992-1995, au Kurdistan) ont souvent été suivis d'une aggravation de la situation politique après la fin de l'intervention internationale. D'autres cas ont été d'emblée des échecs comme, en 1988-1995, en Angola. Enfin, la Bosnie a donné la mesure de ce que peut être un enlèvement durable et montré les limites du

la différence des précédentes, a été décidée tardivement, et les discours qui l'ont accompagnée étaient empreints d'une tonalité moins enthousiaste et moins ambitieuse que par le passé. Ensuite, les dates précises de l'opération, y compris celle du retrait impératif, ont été préalablement posées. Enfin, pour éviter les errances bosniaques, un mandat clair était requis d'emblée : recours au chapitre VII de la charte des Nations Unies, ce qui signifie que les soldats de l'ONU ont la possibilité d'employer la force hors de la stricte légitime défense ; définition d'une zone que les militaires étaient invités à sécuriser ; partage des tâches avec les humanitaires privés.

Cette opération, menée avec succès, sert aujourd'hui de référence à la position française. On pourrait résumer la doctrine actuelle en deux points : 1) éviter le saupoudrage opérationnel ; sans aller jusqu'à dire clairement, comme l'ont fait les Améri-

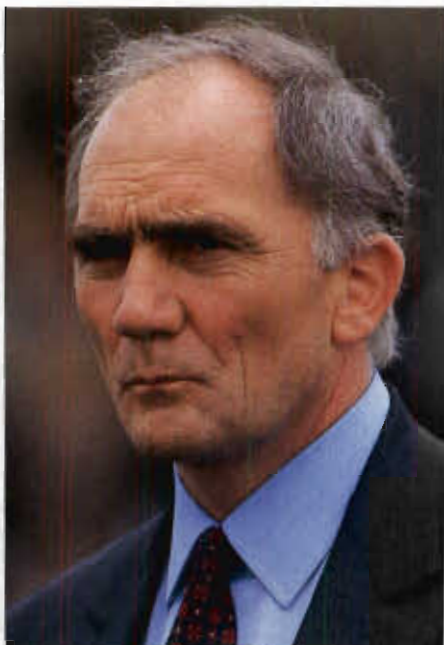
LE BEL AVENIR DE L'ARMÉE

Conserver son rang de grande puissance tout en coopérant étroitement avec ses partenaires. Mais aussi réagir aux menaces terroristes qui s'apparentent souvent à la guerre. Tels sont quelques-uns des nouveaux défis que doit relever la France de l'an 2000.

Marquée au plus profond d'elle-même par les hécatombes de 1914-1918, la France a traversé le siècle avec une obsession : assurer sa sécurité sans tirer un coup de canon, sans mettre en péril la vie de ses soldats. Telle était la philosophie de la ligne Maginot et de la stratégie défensive qui l'accompagnait. On sait ce qu'il en advint : l'étrange défaite de 1940 et la reconstruction d'une armée mobile et offensive, aux côtés des Alliés, dans les combats pour la libération du territoire et la conquête du Reich, jusqu'en mai 1945. C'est cette armée nouvelle, engagée ensuite dans les guerres coloniales, en Indochine et en Algérie, qui a payé au plus fort le prix du sang dans des combats sans issue pour rentrer dans ses casernes, humiliée et meurtrie, au lendemain des accords d'Évian, en 1962.

Depuis lors, la stratégie de la « non-guerre » a de nouveau guidé toutes les décisions des présidents de la République. Le noyau en est la force nucléaire de dissuasion, sceptre de la « monarchie nucléaire » (l'expression est de Samy Cohen), qui conduisit François Mitterrand à déclarer : « La dissuasion, c'est moi », comme Louis XIV le disait de l'État. Ligne Maginot des temps atomiques, la mission assignée au nucléaire est bien de dissuader tout ennemi d'attenter de quelque manière que ce soit à l'intégrité de notre territoire en brandissant la menace de son emploi massif. Cet équilibre de la terreur, conforté par celui qui existait entre l'Est et l'Ouest, dans le cadre de la guerre froide, a en effet permis à la France d'assurer sa sécurité sans combattre.

Et, lorsqu'en 1989 s'évapore le communisme, tombe le mur de Berlin, s'évanouit la menace de l'Est, dans l'euphorie utopique d'une « fin de l'histoire », chacun s'accorde à penser que la guerre est terminée. La stratégie de la non-guerre a triomphé d'un demi-siècle de bras de fer avec le colosse soviétique. Mais la guerre reprend vite ses droits, là où on ne l'attend pas, dans le golfe Persique, en ex-Yougoslavie, en Afrique, tandis que la purification ethnique, les fanatismes nationaux, les intégrismes religieux, les terrorismes de toutes obédiences, viennent rappeler qu'il n'y a pas de paix universelle, pas de guerre sans risque ni perte



Charles Millon, ministre de la Défense du gouvernement Juppé, est chargé par Jacques Chirac de mener à bien la nouvelle loi de programmation militaire annoncée par le président pour les années 1997-2002 (cf. Vernier/Syigma).

— et la France le sait mieux que personne, pour avoir perdu cinquante-cinq de ses soldats en ex-Yougoslavie — et qu'il faut refonder un outil de défense adapté aux nouvelles menaces qui pèsent sur sa sécurité.

Tel est le sens des décisions annoncées par Jacques Chirac les 22 et 23 février 1996, et de la nouvelle loi de programmation militaire pour les années 1997-2002, adoptée en juin 1996 par le Parlement. Dans un contexte de réduction des dépenses (185 milliards de crédits par an exprimés en francs constants 1995, dont 99 milliards pour le fonctionnement et 86 milliards pour l'équipement), cette loi reprend la stratégie de non-guerre et l'adapte au contexte actuel.

Elle réaffirme d'abord la place centrale de la dissuasion nucléaire pour garantir les intérêts vitaux de la nation contre toute menace, autour des deux composantes (sous-marins et avions), modernisées, après l'abandon des missiles enterrés du plateau d'Albion. Elle accorde ensuite un rôle primordial à la détection des menaces, par la

Marie-Catherine Oppenheim

Spécialiste des relations internationales, Marie-Catherine Oppenheim rédige actuellement une thèse sur les « Rapports de puissance entre États européens de 1890 à 1930 ». Elle a publié dans *L'Histoire* « Réalités de la corruption politique » (n° 204).

priorité donnée au renseignement, notamment par satellite, et au prépositionnement des forces pour prévenir les conflits. Il s'agit, là encore, de tout mettre en œuvre pour que le couple dissuasion-prévention évite à l'armée de livrer bataille.

Mais la nouvelle donne mondiale semblait malgré tout donner raison à ceux qui prédisent « le bel avenir de la guerre », comme Philippe Delmas, sous toutes ses formes, l'armée française du XXI^e siècle ne sera pas confinée dans des tâches strictement défensives. On a ainsi prévu de mettre l'accent sur la « projection de puissance », c'est-à-dire la capacité de nos forces classiques à soutenir une opération à longue distance, pour défendre les intérêts essentiels de notre pays ou pour participer à des opérations collectives dans un cadre international, comme lors de la guerre du Golfe ou des opérations en Bosnie.

Enfin, et ce n'est pas le moindre aspect de cette réforme des armées, il s'agit aujourd'hui de parer aux nouvelles menaces que les spécialistes qualifient de « menaces non militaires à caractère stratégique » ou de « menaces transverses » : le terrorisme, la criminalité organisée, les trafics illicites, en particulier celui de la drogue, qui sont mis en œuvre soit par des États, soit par des mouvements de lutte armée, des mafias et autres organisations criminelles ou sectes. Pour parer à ces nouveaux dangers, les effectifs de la gendarmerie nationale vont augmenter.

L'ensemble de ces dispositifs présente en outre une innovation majeure : la professionnalisation des armées. On disposera ainsi de forces moins nombreuses mais expérimentées et prêtes à intervenir rapidement. En 2002, le format global des armées sera de 357 000 hommes — gendarmerie comprise (96 000 hommes) — contre plus de 500 000 aujourd'hui, ce qui met la France en harmonie avec ses voisins européens, comme l'Allemagne (338 000 hommes en 1996) et le Royaume-Uni (226 000 hommes en 1996). Encore une fois, c'est la stratégie de non-guerre qui guide les choix : on refuse d'exposer des soldats peu préparés, volontaires du contingent, au feu de l'ennemi ; on renonce à la loi du nombre, préférant

mettre l'accent sur des effectifs resserrés, disposant de matériels de haute technologie, à fort taux d'encadrement en officiers et sous-officiers.

Le pari de la technologie, qu'incarnent ces équipements puissants que sont le char Leclerc ou l'hélicoptère Tigre, les systèmes d'automatisation des tirs d'artillerie servis par les réseaux de satellites, les systèmes de guidage des missiles, les cibles délimitées et frappées sans qu'il y ait survol de l'objectif à détruire, dessinent le profil d'une armée nouvelle. Il s'agit bien de conjuguer la supériorité opérationnelle avec la préservation maximale du capital humain, de faire une « guerre propre », une guerre presque virtuelle, sur écran, livrée et gagnée à partir de bases éloignées, sans champ de bataille.

Cette stratégie sera mise en œuvre avec nos voisins européens et nos alliés américains dans le cadre d'une redéfinition de la sécurité européenne qui suppose à la fois la rénovation de l'OTAN et l'affirmation en son sein d'une identité européenne de défense.

Pourtant, la question reste posée : comment un pays comme la France peut-il assurer sa sécurité, assumer ses responsabilités, ses solidarités et son action internationale en faveur de la paix et de la stabilité autour d'une stratégie de non-guerre ? La tragédie yougoslave a montré que les conflits tribaux ne permettaient pas les « frappes chirurgicales » et la guerre électronique. La montée du terrorisme, de la grande criminalité et des trafics confirme la vulnérabilité de notre territoire et les risques encourus par les professionnels — gendarmes et policiers en particulier — comme par la population civile.

Dès lors, on peut se demander combien de temps encore la griserie technologique nous masquera la réflexion essentielle : celle qui consiste à définir le lien existant entre la nation et son armée. La tendance actuelle qui évacue le tragique du militaire, tandis que s'évanouit la menace d'une confrontation majeure sur notre territoire ou à nos frontières, risque, à terme, de baisser la garde psychologique des soldats comme des citoyens.

Qu'advierait-il si de nouvelles menaces réapparaissaient à nos portes, venant d'une Russie instable et surarmée ou de territoires européens déstabilisés par des conflits ethniques ou religieux, ou encore de crises extérieures dont l'Algérie fournit aujourd'hui l'exemple le plus dramatique ? Comment réagiraient militaires et civils à ce nouveau et brutal contact avec la guerre ?

Tout ce que la République a construit jusqu'ici, une communauté de citoyens, un lien armée-nation, un esprit de défense, dont tout porte à croire qu'ils cèdent sous les coups de boutoir de l'individualisme, du communautarisme, de l'incivisme, doit être repensé dans ce nouveau contexte. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

OUVRAGES GÉNÉRAUX

■ A. Corvisier (s.d.), *Histoire militaire de la France*. T. I, Ph. Contamine (s.d.), *Des origines à 1715* ; t. II, J. Delmas (s.d.), *De 1715 à 1871* ; t. III, G. Pedroncini (s.d.), *De 1871 à 1940* ; t. IV, A. Martel (s.d.), *De 1940 à nos jours*, Paris, PUF, 1991-1994.

■ A. Corvisier (s.d.), *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère Choiseul*. *Le soldat*, 2 vol., Paris, PUF, 1964 ; *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, PUF, 1988 ; *La Guerre*, Paris, PUF, 1995.

■ J. Delmas (s.d.), *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1992.

■ R. Girardet, *La Société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953 ; *Problèmes militaires et stratégies contemporains*, Paris, Plon, 2^e éd. à paraître en 1997.

■ J.-Ch. Jauffret, *Parlement, gouvernement, commandement : l'armée de métier sous la III^e République*, 2 vol., Vincennes, Service historique de l'armée de terre, 1987.

■ J.-M. Humbert, L. Dumarche, *Guide des musées d'histoire militaire*, Paris, Lavauzelle, 1982.

■ M. Vaïsse, J. Doise, *Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Le Seuil, « Points-Histoire », 1992.

SUR LA RÉVOLUTION

■ J.-P. Bertaud, *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Laffont, 1979 ; *La Vie quotidienne des soldats de la Révolution*, Paris, Hachette, 1985.

■ E. Hublot, *Valmy ou la défense de la nation par les armées*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1987.

SUR LE PATRIOTISME

■ P. Barral, *Les Fondateurs de la III^e République*, Paris, A. Colin, 1968.

■ J. Bastaire, *Éloge des patries. Anthologie critique*, Paris, Éditions universitaires, 1991.

■ J.-J. Becker, S. Audoin-Rouzeau, *La France, la nation, la guerre, 1850-1920*, Paris, Sedes, 1995.

■ J. Reinach (éd.), *Discours et plaidoyers de M. Gambetta*, 11 vol., Paris, 1881-1885.

SUR LE RECRUTEMENT

■ B. Boone, M.-L. Martin (s.d.), *Conscription et armée de métier*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1991.

■ A. Forrest, *Déserteurs et insoumis*, Paris, Perrin, 1988.

■ J. Jaurès, *L'Armée nouvelle*, présentation par J.-N. Jeanneney, Paris, Imprimerie nationale, 1993.

■ Ch. de Gaulle, *Vers l'Armée de métier*, Nancy, Berger-Levrault, 1934 ; rééd. *Œuvres complètes*, Paris, Plon, 1971.

■ B. Schnapper, *Le Remplacement militaire en France. Quelques aspects politiques, économiques et sociaux du recrutement au XIX^e siècle*, Paris, Sevpen, 1968.

■ S. Vinçon, *L'Avenir du service national*, rapport du Sénat n° 349, 1995-1996.

SUR LES OPÉRATIONS DES NATIONS UNIES

■ Général Cot (s.d.), *Les Opérations de maintien de la paix : leçons de terrain*, Paris, La Documentation française, 1995.

■ A. Lewin (s.d.), *La France et l'ONU depuis 1945*, Paris, Arléa, 1995.

■ F. Trucy, *Participation de la France aux opérations de maintien de la paix*, rapport au Premier ministre, 1994.

SUR LA DÉFENSE ET LES STRATÉGIES CONTEMPORAINES

■ S. Cohen, *La Monarchie nucléaire*, Paris, Hachette, 1986.

■ Ph. Delmas, *Le Bel Avenir de la guerre*, Paris, Gallimard, 1995.

■ P. Boniface, *La Volonté d'impuissance : la fin des ambitions internationales et stratégiques*, Paris, Le Seuil, 1996.

« L'HISTOIRE » A PUBLIÉ

■ J.-P. Bertaud, « Les soldats de la Révolution », n° 1, pp. 76-77 ; « Les soldats de l'an II », n° 13, pp. 22-30.

■ P. Birnbaum, « L'armée française était-elle antisémite ? », n° 173, pp. 22-27.

■ R. Dufraisse, « La Grande Armée », n° 124, pp. 68-76.

■ J.-M. Gaillard, « Valmy : la légende héroïque », n° 125, pp. 16-23.

■ R. Girardet, « L'armée est-elle de droite ? », n° 162, pp. 60-64.

■ Colonel A. Meliani (entretien), « J'ai choisi la France », n° 140, p. 113.

■ G. Pervillé, « La France n'avait pas perdu la guerre », n° 140, pp. 96-102.

■ V. Sales, « Hélic de Saint Marc : un parachutiste contre de Gaulle », n° 181, pp. 51-52.

■ A.-G. Slama, « L'indépendance de l'Algérie était-elle inévitable ? », n° 140, pp. 108-112.

■ M. Vaïsse, J.-F. Boulanger, « La conspiration des militaires », n° 173, pp. 12-19.

■ A. Zysberg, « Les conscrits du XIX^e en fiches », n° 17, pp. 88-89.

CONFÉRENCE

■ Dans le cadre des conférences du Centre d'études d'histoire de la défense, André Corvisier évoquera, le lundi 17 février 1997, à 18 h, *Les Transformations des armées au XVIII^e siècle*. 5, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

LES VIKINGS A LA CONQUÊTE

841 : Rouen est incendiée par les Vikings. 845 : les assaillants ont atteint Paris qui doit payer un lourd tribut en échange de leur repli... Le territoire français a ainsi, durant tout le IX^e siècle, subi les incursions des pirates scandinaves. Jusqu'à ce que le roi leur concède la partie nord-ouest du royaume : la Normandie était née.

Jean-Yves Marin

Spécialiste d'histoire et d'archéologie médiévales du Nord-Ouest de l'Europe, conservateur au musée de Normandie, Jean-Yves Marin a organisé plusieurs expositions consacrées à l'expansion normande au Moyen Âge, notamment « Italie des Normands, Normandie des Plantagenêts » (Toulouse-Caen, 1995) et « Dragons et drakkars » (Caen, 1996).

Le sens des mots « Vikings »* (étymologiquement « pirates fréquentant les baies ») et « drakkars »* est approximativement connu de tous nos contemporains ; l'image de redoutables pirates, cruels mais courageux, se livrant à la guerre et au pillage, évoque pour beaucoup une époque lointaine, dangereuse, mais qui ne devait pas manquer d'agrément si l'on en croit le cinéma épique anglo-saxon et italien, du célèbre *Les Vikings* de Richard Fleischer avec Kirk Douglas, en 1958, jusqu'à *La Furia dei barbari* de Guido Malatesta en 1960, qui se plaît à montrer ces hommes du Nord réunis pour de grandioses banquets. Le mythe se suffirait-il à ce point à lui-même ?

Il faut d'abord préciser qu'en ce domaine, la science historique n'a vraiment commencé à émerger qu'il y a à peine plus d'un siècle. Jusqu'à la découverte des grands bateaux norvégiens de Gokstad (1880) et d'Oseberg (1904), et leur exploitation archéologique, la documentation disponible était bien difficile à maîtriser. Hormis un chapelet monotone de dates de pillages des villes du Nord-Ouest de l'Europe, la chronologie du monde scandinave ancien restait incertaine.

Lorsqu'en 1811 naquit la Ligue gothique, elle se donna pour objectif de stimuler le patriotisme scandinave sous toutes ses formes, et en particulier la recherche sur l'Antiquité nordique. L'essor de ce mouvement, appelé le scandinavisme, fut facilité par la forte parenté entre les langues nordiques. Il trouva un prolongement naturel dans l'enseignement où l'on redécouvrait le vieux norrois, le tronc commun aux différentes langues scandinaves. Mais c'est sans conteste dans le domaine des arts appliqués et de l'architecture — comme des reconstitutions de monuments en bois inspirées de l'Antiquité nordique ou encore des porcelaines à motif dragon — que le scandinavisme s'exprima le plus largement. Les fameuses cornes à boire — pourtant bien antérieures aux Vikings — servirent de modèles à nombre de créations : ainsi celle, magnifique, rehaussée d'argent, offerte en

* Cf. lexique, p. 57.



1817 à l'écrivain E.G. Geijer par des étudiants suédois. Le drakstill* venait de naître. Les copies se multiplièrent et occupèrent la place d'honneur dans les salles à manger de la bourgeoisie de Stockholm.

Des conservateurs de musées et des archéologues s'avisèrent du profit que pourrait tirer leur discipline de cet engouement pour les « époques païennes ». Ils lancèrent des publications et obtinrent des subsides pour faire connaître au public les premiers occupants de la Scandinavie. Le bateau de Gokstad, dans le fjord d'Oslo, qui représente, aujourd'hui encore, la principale découverte d'un navire du milieu du IX^e siècle, fut mis au jour à cette époque : pour la première fois, les historiens scandinaves se trouvaient face à un bâtiment ayant transporté hommes et cargaisons jusqu'au-delà des mers. Peu après, des marins norvégiens construisirent une réplique de ce navire qui

Rollon, premier duc de Normandie, sur qui nous possédons très peu de renseignements si ce n'est son origine norvégienne, ne semble guère avoir inspiré les artistes scandinaves. La Flotte de Rollon débarque en Normandie (ci-dessus), de Paul Simon Christiansen (1855-1933), constitue une exception (musée d'Aarhus ; cl. Dagli Orti).

prit la mer en 1893 et fit le voyage à Terre-Neuve en vingt-huit jours !

Après le site de Gokstad, c'est celui d'Oseberg, situé à vingt kilomètres au nord du précédent, qui révéla ses secrets. Sous un grand tumulus, un fabuleux navire d'apparat fut exhumé par les archéologues : il renfermait un ensemble de sculptures sur bois réalisées à l'apogée de l'art viking, au IX^e siècle. Cet art, héritier du style animalier des Germains de l'âge du fer, qui précède la période viking, constitue un monde esthétique à part, ornemental et abstrait. Les

DE LA NORMANDIE

images de l'étrave et de l'étambot du vaisseau d'Oseberg, ainsi que les têtes de monstres à long cou, seront sans cesse exploitées jusqu'à devenir le symbole de l'époque viking. Par la suite, plusieurs autres bateaux furent fouillés tant en Suède (Kalmar) qu'au Danemark (Roskilde), qui apportèrent maints renseignements nouveaux sur la navigation au Moyen Âge.

Cet attrait pour les Vikings gagna rapidement les Français. Dès 1803, le peintre Girodet exécutait pour le château de la Malmaison un tableau monumental représentant le dieu Odin accueillant les héros de la Révolution française au Walhalla, le paradis des guerriers morts au combat. Par la suite, la presse ne manqua pas d'accorder une grande place aux découvertes de Gokstad et d'Oseberg qui eurent un écho considérable dans les milieux scientifiques. Au point qu'en 1906, la Bretagne tenta de se mettre sur les rangs avec la mise au jour d'une tombe-bateau viking sur la côte sud de l'île de Groix. Cette trouvaille se révéla décevante, comme nous le verrons ; le bateau de l'île de Groix n'en reste pas moins le seul navire nordique trouvé en France à ce jour.

Mais c'est surtout à l'occasion des célébrations du millénaire de la Normandie, en 1911, que s'élabora le mythe viking dans l'Hexagone. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte signé en 911, et par lequel Charles le Simple concédait une terre — une partie de la future Normandie — aux pirates scandinaves, a toujours tenu une place particulière dans l'imaginaire des Normands, le chef norvégien Rollon, bénéficiaire du traité, étant considéré comme le

fondateur de cette entité géographique appelée à connaître une remarquable stabilité de frontières jusqu'à nos jours. Aussi, même si les connaissances historiques concernant cet épisode apparaissaient comme fort minces¹, les sociétés savantes, nombreuses et influentes, entendaient faire de cette commémoration un événement de portée nationale. A cette fin, la municipalité de Rouen réunit un large comité des cérémonies du millénaire, présidé, fait exceptionnel, par le chef de l'État, en l'occurrence Armand Fallières. L'objet affiché des fêtes de juin 1911 était de « commémorer les hauts faits des Normands, et retracer la part d'activité et de gloire à laquelle notre race peut prétendre dans le patrimoine national ».

UN VASTE GOLFE REMPLI D'ÎLES

Ainsi, en ces premières années du XX^e siècle, la saga* des Vikings s'imposait comme l'un des mythes fondateurs de l'Europe moderne. Des perspectives extrêmement prometteuses s'ouvraient aux historiens partout où étaient passés les Vikings, en Scandinavie mais aussi dans les îles Britanniques où ils avaient créé d'éphémères États, de York à Dublin. Partout... sauf en France. Alors que dans les annales monastiques abondent les mentions sur les méfaits des pirates scandinaves, et que toute la façade maritime est concernée, les témoins matériels demeurent, encore aujourd'hui, rares et imprécis. L'existence de peuples

vivant très loin dans le Nord est connue en Occident dès l'époque romaine. Pline l'Ancien, au I^{er} siècle, mentionne déjà la Scandinavie dans son *Histoire naturelle* (IV-27) : « Une navigation de trois jours conduit de la côte de la Scythie à une île immense nommée Baltia. [...] De ce côté-là sont les monts Sevons, chaîne immense, [...] qui forme un vaste golfe rempli d'îles : la plus renommée est la Scandinavie. » Au début du Moyen Âge, on retrouve les mêmes informations, jusqu'aux écrits d'Eginhard (v. 770-840), le biographe de Charlemagne, qui évoque lui aussi la terre des Danois et des Suédois.

Ci-dessus : le fabuleux bateau viking d'Oseberg restera comme l'une des découvertes archéologiques majeures du XX^e siècle. Sa mise au jour en 1904 révéla la puissance et l'originalité de l'art scandinave ancien (Oslo, musée des bateaux vikings de Bygdoy ; cl. Dagli Orti).



Jean-Victor Schnetz,
Le Comte Eudes défend Paris contre les Normands,
musée de Versailles, cl. Dagli Orti.

Parallèlement, la politique hégémonique des Mérovingiens (511-751) se développe vers le nord, à travers les entreprises de missionnaires, en Frise notamment. Au VIII^e siècle, Willibrord, l'évangéliste des Saxons, se rend au Danemark avec des marchands pour une œuvre de conversion, guère suivie d'effets.

RAID SUR NOIRMOUTIER

De leur côté, les pays nordiques connaissent depuis le VII^e siècle un accroissement notable de leur population, conséquence en particulier de progrès décisifs accomplis dans les modes d'exploitation agricole. Les Danois ont beau pratiquer d'importants défrichements, le surplus d'individus entraîne le peuplement des îles Shetland et des Orcades. Des déplacements rendus possibles par les avancées réalisées dans l'art de la construction navale.

Dans la dernière décennie du VIII^e siècle, les Scandinaves entament des incursions sur les côtes des îles Britanniques. Puis, en 799, un raid d'une rare violence ravage Noirmoutier. La surprise des indigènes est totale, et ils ne repoussent les assaillants qu'à grand-peine. Depuis deux siècles, en effet, et la fin des invasions barbares, le danger ne venait plus de la mer, et les côtes ne faisaient plus l'objet de surveillance. En 800, Charlemagne fait toutefois une tournée d'inspection sur les côtes de l'Escaut à la Seine — la région est riche, d'autant que fleurissent sur la Basse-Seine d'opulentes

LES VIKINGS ATTAQUENT PARIS

Le siège de Paris par les Vikings en 885-886 est un des événements décisifs du Moyen Âge français. Abbon, un moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entreprit d'en consigner l'histoire. Il décrit les faits avec beaucoup d'exactitude et une certaine objectivité qui font du Siège de Paris par les Normands un document de première importance.

« Voici les présents que les cruels t' [Parisiens] offrirent : sept cents navires très élevés et une multitude innombrable de plus petits, de ceux que l'on nomme couramment barques. Le lit profond de la Seine s'en trouvait à tel point encombré, jusqu'à un peu plus de deux lieues en aval, qu'on se demandait avec surprise dans quel ancre s'était mis le fleuve ; rien n'en apparaissait, couvert qu'il était comme d'un voile par les sapins, les chênes, les ormes, les aulnes, trempés dans ses eaux. « Depuis deux jours ils avaient atteint la ville quand Siegfried se rendit au palais de l'illustre pasteur [Gozlin, évêque de Paris]. Roi de nom seulement, il n'en commandait pas moins à ses compagnons. Après avoir

ser. Ils utilisent surtout la voie maritime par les Orcades, les Hébrides, la mer d'Irlande jusqu'au golfe de Gascogne. Les expéditions naissent d'initiatives privées de membres de l'aristocratie norvégienne rebelles à l'autorité centrale. Les Danois, qui les suivent bientôt et en plus grand nombre, organisent pour leur part des expéditions, beaucoup plus structurées par l'autorité royale, passant par la mer du Nord, le détroit du Pas-de-Calais et la Manche.

Toutefois, le motif déterminant de ces expéditions, qui ne sont souvent que des raids d'incursion, c'est l'appât d'un gain immédiat et facile. Les Vikings se comportent en effet comme des pirates extrêmement mobiles — tel chef n'hésitant pas à se déplacer de l'Irlande vers la Russie pour revenir razzier les côtes de la Manche. Les inscriptions runiques* trouvées en Scandinavie ne laissent pas de doute : l'or représente le principal motif d'attaque, suivi des esclaves que l'on ramène vers la Scandinavie². Les sagas, bien que postérieures aux événements d'une douzaine de générations, sont prolixes sur le prestige social acquis par ceux qui reviennent chargés

incliné la tête, il s'adresse en ces termes au pontife : "O Gozlin, aie pitié de toi-même et du troupeau qui t'est confié. Pour ne pas te perdre, écoute favorablement nos propos ; nous t'en prions avec instance. Accorde-nous seulement la faculté de passer au-delà de cette ville ; jamais nous ne la touchons, mais nous nous efforcerons de te conserver tous tes honneurs et ceux d'Eudes également." Ce dernier, très considéré comme comte, devait un jour être roi ; protecteur de la ville, il allait devenir le rempart du royaume. »

(Abbon, *Le Siège de Paris par les Normands*, édité et traduit par Henri Waquet, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 15.)

abbayes — et y affecte des gardes chargés de défendre le rivage.

En 820, les annales royales mentionnent la première incursion sérieuse des Scandinaves au Nord-Ouest de l'empire (cf. carte, p. 53). Treize navires signalés d'abord en Flandre attaquent dans l'estuaire de la Seine. Les gardes mis en place par Charlemagne réussissent toutefois à les repousser, ce qui conduit les assaillants jusqu'en Vendée où ils feront un meilleur butin.

Ces Vikings, sans doute quelques centaines d'hommes tout au plus, sont d'abord des Norvégiens en quête de terres à coloni-

d'argent et d'or, qui sera fondu pour être confié aux orfèvres — les Norvégiens ignorant l'usage de la monnaie.

Les pirates vikings, munis éventuellement d'un arc et surtout d'une hache, utilisent l'effet de surprise et l'effroi qu'ils provoquent sur une population le plus souvent abandonnée à elle-même, terrorisée par ces païens d'origine inconnue et d'une extrême violence.

Face à cette menace, la défense franque se mobilise lentement. Les côtes demeurent toutefois insuffisamment protégées, et les enceintes des villes, qui datent du Bas-

Empire romain (395-476), se révèlent inefficaces. Aussi la tentation est-elle grande d'offrir aux Vikings un tribut pour les faire partir et éviter le pillage. Connus sous le nom de *danegeld**, ce rachat, pratiqué des deux côtés de la Manche, a pour effet de doubler enrichir les Vikings qui, l'année suivante, reviennent plus nombreux ! Les Scandinaves savent par ailleurs exploiter les rivalités locales. Ainsi, en 843, Charles le Chauve n'hésite pas à s'allier avec des bandes vikings pour s'emparer de Nantes. De même, le siège de Bordeaux par des Danois en 848 lui permet de rétablir l'autorité royale au détriment des gouvernements locaux.

UNE PANIQUE INDESCRITIBLE

Les côtes de la Manche, les plus touchées, deviennent une sorte de *no man's land* livré au pillage, le pouvoir carolingien se repliant vers la partie septentrionale du Bassin parisien. En mai 841, Rouen et Jumièges sont incendiées, l'abbaye de Saint-Wandrille doit se racheter ainsi que

ses habitants captifs des Scandinaves. Suivant la formule de Lucien Musset (cf. « *pour en savoir plus* »), les abbayes, du fait de leurs richesses, sont de véritables « aimants à Vikings ». Tandis que les esneques*, navires utilisés pour les coups de main, font merveille dans la remontée des fleuves. Ils atteignent Paris sans encombre le 28 mars 845 et les assaillants obtiennent un très important *danegeld* en échange de leur repli.

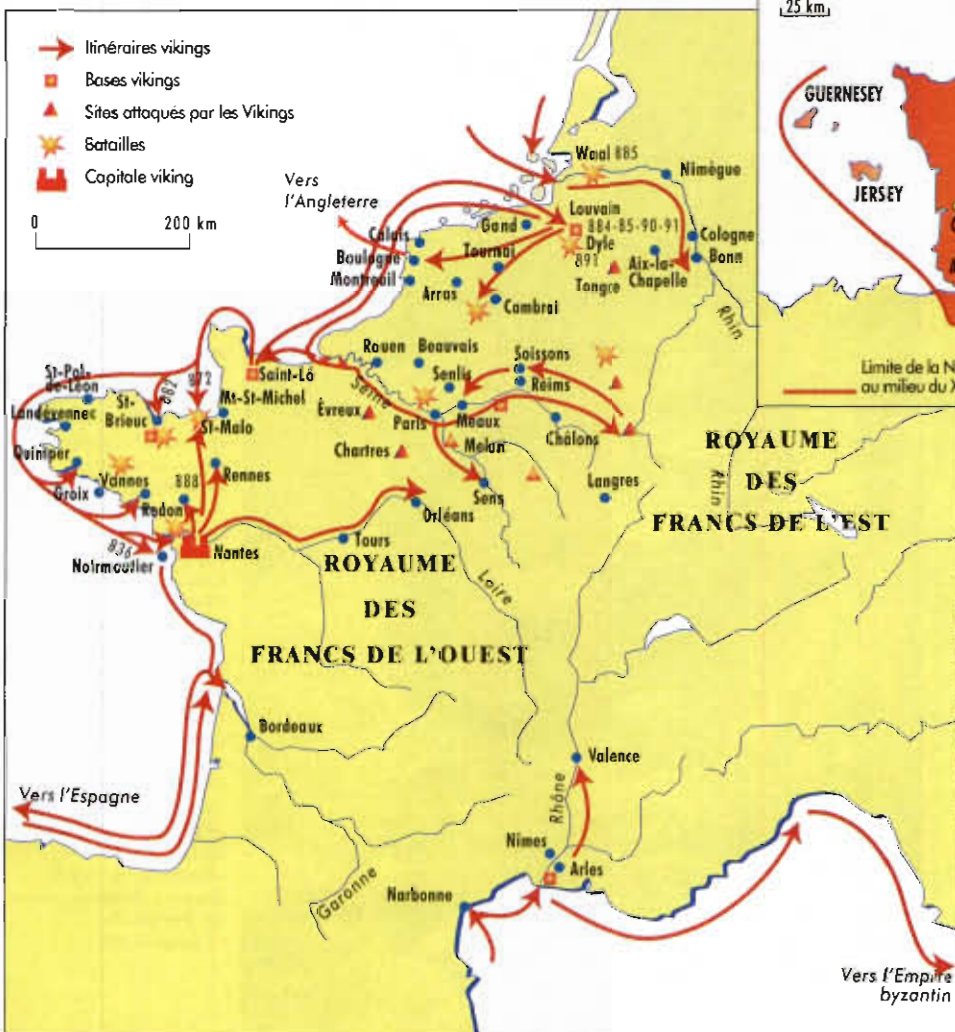
S'enthardissant, les pirates poussent toujours plus loin leurs incursions et gagnent Bourges et Orléans. Mais la distance les séparant de leur pays d'origine ne cessant d'augmenter, la saison de pillage est de plus en plus courte. Par conséquent, en 851, les Vikings décident pour la première fois d'hiverner sur la Basse-Seine. La saison froide, peu rigoureuse pour ces hommes du Nord, leur procure l'occasion de raids par terre jusqu'à Beauvais. Ceux-ci se multiplient dans les années suivantes. Désormais, aucune ville ne se trouve à l'abri. La panique en France de l'Ouest est indescriptible, d'autant que, fort peu au courant des usages du monde franc, les Scandinaves n'hésitent pas à massacrer des évêques

(trois en 858) ou à fondre les reliquaires après avoir fait peu de cas de leur contenu. Ce que ne manquent pas de nous rapporter les témoignages des moines horrifiés par les pratiques de ces nouveaux barbares.

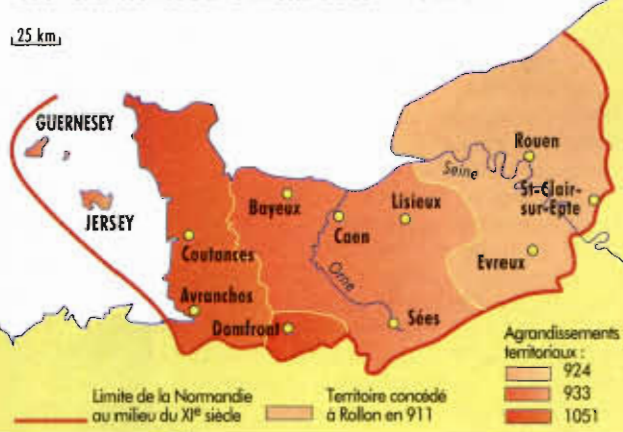
Si les côtes de la Manche sont les plus touchées, les riverains de l'Atlantique ne sont pas épargnés. Nantes est pillée en 844 et 847, tandis que les Bretons et les Danois, alliés pour l'occasion, ravagent Le Mans et le Poitou en 865. L'estuaire de la Loire ne retrouvera la paix qu'en 937 après l'échec d'un éphémère État danois en pays nantais.

Même la Méditerranée est concernée. Partis de Bordeaux avec soixante-deux bateaux, les chefs vikings danois Hasteinn et Bjorn Jarnsida passent le détroit de Gibraltar en 859. S'ensuit un invraisemblable périple sur les côtes nord de la Méditerranée où, de l'Espagne musulmane à la Toscane en passant par les îles Baléares et les côtes du Roussillon, les Scandinaves rencontrent une résistance acharnée. Après un hivernage en Camargue, ils tentent de remonter le Rhône mais sont repoussés et subissent de lourdes pertes. Cette incursion en Méditerranée montre que, face à une flotte de qua-

L'ÉPOPÉE DES VIKINGS



LA FORMATION DU DUCHÉ DE NORMANDIE



En France, la pénétration viking (carte, ci-contre à gauche), fut extrêmement profonde. En 820, les Norvégiens, mal organisés, échouent dans leur tentative sur l'estuaire de la Seine et pillent la Vendée, moins bien protégée. Quelques années plus tard, les Danois, mieux dirigés, ravagent de grandes villes comme Nantes (844 et 847) et Bordeaux (848), hivernent sur la Basse Seine afin de mener des incursions terrestres (851), et vont jusqu'en Roussillon après être passés par le détroit de Gibraltar. Face à cette menace constante, Charles le Chauve décide de concentrer ses efforts défensifs sur le Bassin parisien. En 911, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, il cède au chef normand Rollon le comté de la Basse Seine (carte, ci-dessus). Le domaine viking s'agrandit en 924 lorsque Rollon conquiert le Bessin et le Hiesmois, et en 933 quand le roi Raoul remet à son successeur le Cotentin et l'Avranchina. La Normandie n'a désormais ses frontières actuelles.

LES VIKINGS ONT-ILS DÉCOUVERT L'AMÉRIQUE ?

C'est là un sujet qui prête plus facilement au rêve qu'à l'histoire, et qui a donné lieu à des interprétations plus invraisemblables les unes que les autres.

Plusieurs sagas islandaises, regroupées sous le titre *Sagas du Vinland*, évoquent la découverte des terres les plus septentrionales ainsi que les plus lointaines vers l'ouest. Les protagonistes sont bien connus. Il s'agit de Norvégiens qui, à partir de la fin du IX^e siècle, vont sillonner l'Atlantique Nord à la recherche de nouvelles terres. La première étape sera l'Islande, probablement atteinte en 874 depuis les îles Féroé ou les Hébrides. Un siècle plus tard, l'Islande sera le point de départ d'expéditions vers le Groenland. Sous la conduite d'Eirikr le Rouge, une poignée d'hommes va coloniser les zones habitables de ce territoire, sans doute vers 985. Son fils, Leifr l'Heureux, part à son tour vers l'ouest et découvre le Helluland, le Markland et le Vinland vers l'An Mil. Derrière ces noms mystérieux se cachent les côtes du Labrador et de Terre-Neuve. Ces hauts faits ont été en partie vérifiés, à partir de 1959, au lieu dit l'Anse-aux-Meadows, à la pointe nord de Terre-Neuve. Les fouilles entreprises par des archéologues norvégiens ont révélé l'existence d'un habitat constitué de trois unités comprenant chacune un grand bâtiment et ses annexes. A cela il faut ajouter une forge et divers aménagements pour l'entretien des bateaux. L'occupation de ce site fut de courte durée, vers l'An Mil. Le site ressemble en tout point aux vestiges d'habitation d'Islande ou du Groenland. Pourquoi n'y eut-il pas de colonisation ? Est-ce à cause d'une résistance des Strralings, ces « hommes laids », peut-être des Esquimaux ou des Indiens, dont nous parlent les sagas ? La question reste pour l'instant sans réponse.

J.-Y. M.

lité, telle celle des Arabes, ou à la détermination des défenseurs des villes assiégées, les techniques militaires des Vikings peuvent être mises en échec. Lorsque Hasteinn et Bjorn regagnent l'estuaire de la Loire, il ne leur reste plus que vingt bateaux et sans doute un bien maigre butin au regard des pertes accumulées. Les Scandinaves ne s'aventureront plus en Méditerranée.

Au cours des années 860, la situation évolue. Pour interdire aux Vikings de remonter la Seine, Charles le Chauve fait construire des ponts fortifiés. Celui de Pont-de-l'Arche — le plus puissant —, au confluent de l'Eure, est fermé à chaque extrémité par des forts en bois et en pierres. En amont, et jusqu'à Paris, plusieurs ouvrages viennent compléter ce dispositif qui

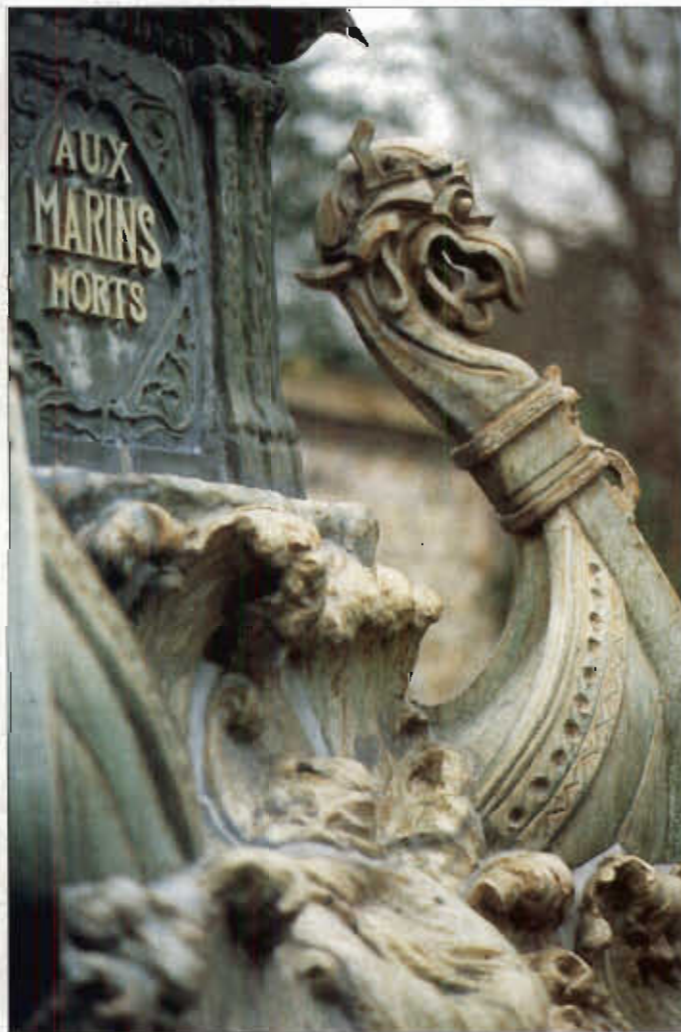
aurait dû suffire à arrêter l'agression. Il n'en est rien. La terreur qu'inspirent les Vikings l'emporte, et les défenseurs abandonnent leurs positions dès le premier assaut.

Afin de concentrer l'effort de défense sur le cœur du Bassin parisien, Charles le Chauve procède alors à des cessions territoriales. Il choisit d'abandonner le comté du Cotentin avec quasiment tous ses droits au chef breton Salomon en 867. En échange, la noblesse bretonne s'engage à lutter contre les Vikings. Les Scandinaves modifient eux aussi leur stratégie. Le butin, en effet, se fait maigre après un demi-siècle de razzias répétées : dans la future Normandie, pas une seule de la vingtaine d'abbayes n'a échappé aux pirates, toutes les villes ont été pillées ou ont dû se racheter à plusieurs reprises. Les chefs vikings souhaitent désormais obtenir des concessions territoriales.

En 885, toutefois, les Scandinaves mènent leur dernière grande expédition, qui les conduit jusqu'à Paris. Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, témoin du siège, raconte que, étant parvenue à détruire les fortifications de Charles le Chauve, une très puissante flotte danoise se présente devant la capitale. Son chef, Siegfried, rencontre l'évêque Gozlin pour lui proposer d'épargner la ville si on lui ouvre le passage

jusqu'aux deux ponts fortifiés de part et d'autre de l'île de la Cité. Gozlin refuse catégoriquement, en accord avec le comte Eudes, fils de Robert le Fort, lequel est mort en combattant les Vikings. Eudes est alors le deuxième personnage du royaume : son patrimoine se situe en Touraine et dans l'Orléanais ; il a pris pied en Francie en devenant comte de Paris.

De novembre 885 à octobre 886, Eudes dirige avec succès l'héroïque défense de Pa-



Deux témoignages du « Drakstilk » répandu principalement en Europe du Nord au siècle dernier.

Ci-dessus : corne à boire (monture d'argent sur base de chêne) commandée par Charles XIV, le maréchal Bernadotte devenu roi de Suède en 1818, à l'orfèvre Johan Petter Grönvall. Réalisée en 1837, elle fait partie aujourd'hui des collections royales de Suède. Les cornes à boire de ce type, emblématiques du monde scandinave ancien, connurent alors une grande vogue dans la bonne société.

Ci-contre : détail du Monument aux marins morts conservé au musée de Fécamp. L'ensemble, reposant sur une base quadrangulaire, figure une mer déchainée dont émerge, à chaque angle, la proue d'un « Drakkar ». Ce cenotaphe érigé par Charles Bigot en 1904 est l'unique témoignage de l'« art dragon » visible en France (cf. Patrick David et Alexis Daftos).

ris. L'enjeu est important car, si les Vikings passent, c'est toute la Bourgogne qui sera livrée au pillage. La faiblesse de Charles le Gros arrivant pour... négocier une rançon valorise encore les qualités guerrières d'Eudes qui devient le champion franc face aux Scandinaves. Ces faits d'armes lui vaudront en 888, après la déposition de Charles le Gros et en l'absence d'héritier légitime en âge de régner, d'être proclamé roi³.

Les premières années du x^e siècle sont marquées par une nouvelle cession territoriale qui, cette fois, va mener à la constitution d'un État durable. Comme nous l'avons vu, la Seine apparaît comme l'axe de pénétration viking le plus constant et le plus dangereux pour les Carolingiens. Tant que l'estuaire du fleuve ne sera pas efficacement protégé, la vie dans l'Empire franc ne pourra pas redevenir normale. C'est après être arrivé à cette conclusion que Charles le Simple, qui a succédé à Eudes en 893, se décide à concéder le territoire de la Basse-Seine à un chef viking.

Vers 910, plusieurs bandes nordiques guerroient dans le royaume avec plus ou moins de succès. L'un de leurs chefs, Rollon (Hrolfr), semble plus puissant que les autres, ou en tout cas doué d'un certain sens politique. C'est donc à lui que Charles

le Simple se résout à céder, en 911, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, le comté de la Basse-Seine, dont Rouen (Rollon est alors qualifié indifféremment de comte ou de duc). En échange, le chef viking s'engage à défendre la Seine de l'Epte à la mer. Par ailleurs, il accepte d'être baptisé et revient en maître à Rouen accompagné d'un archevêque — une conversion qui ne doit guère embarrasser le Viking qui suit l'exemple que lui ont donné, quelques années auparavant, des rois danois d'York.

LA NORMANDIE EST NÉE !

Charles le Simple est ainsi arrivé à ses fins : conformément au traité, Rollon et ses successeurs interdisent le passage des autres Vikings sur la Seine. Mais, en 924, le chef scandinave se rend également maître du Bessin et du Hiesmois. Enfin, en 933, le roi Raoul remet à Guillaume Longue Épée, successeur de Rollon, « la terre des Bretons située sur la rive de la mer » : le Cotentin et l'Avranchin. La Normandie est née : son territoire correspond à celui de la « Lyonnaise seconde » de l'époque gallo-romaine, et elle possède des frontières qui, à peu de chose près, sont les mêmes qu'au-

jourd'hui ; aucune région de France n'a eu, aussi longtemps, de limites aussi stables, et ce malgré une hétérogénéité géographique considérable.

Reste le personnage de Rollon sur lequel les historiens ont beaucoup écrit alors que les sources le concernant sont d'une indigence rare — il semble admis que la tradition historiographique norvégienne est la plus fiable à son sujet. Le chef viking appartient à la famille des *jarls* (comtes) de More. C'est donc un Norvégien. Un de ses frères aurait été un colonisateur de l'Islande, un autre des Orcades. Il a lui-même probablement séjourné en Irlande et en Écosse. On sait également qu'il a une fille, Gerloc, qui épousera Guillaume Tête d'Étoupe, le comte de Poitou. Bien sûr, Rollon dirige une armée surtout composée de Danois, mais cela ne constitue pas un obstacle : les différences de nationalités comptent peu entre Vikings.

Les foyers de résistance à la nouvelle autorité du duc de Normandie doivent être nombreux parmi les Scandinaves. D'abord autour des autres chefs vikings privés de leurs razzias sur la Seine. Mais aussi autour de ceux pour qui le baptême de Rollon symbolise l'abandon des valeurs du Nord. On sait qu'à Bayeux, un fort courant anti-

Reconstitution d'un drakkar dans le port de Rouen, en 1911, lors des célébrations du millénaire de la Normandie (cl. « L'Illustration »/Sygma).



chrétien perdure et que l'usage du danois s'y prolonge jusqu'au début du XI^e siècle. Cependant, vers 940, le futur Richard I^{er}, qui sera duc de Normandie entre 942 et 996, est envoyé dans cette ville pour apprendre le danois, ce qui montre au moins que cette langue n'est guère utilisée à Rouen, capitale du nouveau duché.

Pour les Francs, les Scandinaves sont des « *Northmanni* », des hommes du Nord, et ceci quelle que soit leur origine, au point que ce nom s'applique bientôt à tous les habitants du duché. En fait, les Scandinaves ne doivent représenter qu'une faible minorité de la population, même si l'on sait que des Danois et quelques Norvégiens continuent d'émigrer en Normandie jusque vers 1020.

tiques. Les plus anciens objets scandinaves parvenus en France sont liés au commerce anglo-saxon du V^e siècle : une fibule en Ponthieu, deux précieux pendentifs en forme de monnaie près de Caen, et c'est à peu près tout.

Pour la période viking, la découverte majeure reste à ce jour la tombe-bateau de l'île de Groix. C'est dans un tertre que l'on a retrouvé enfermés, en 1906, les restes de ce navire brûlé d'environ quinze mètres de long. Les conditions de la fouille étaient en tout point mauvaises et les chercheurs — on ne saurait le leur reprocher — fort peu préparés à une telle découverte. Il s'ensuivit une perte d'information irrémédiable. Le bateau contenait la sépulture d'un chef

La tombe-bateau de l'île de Groix prouve cependant que ce type de sépulture a existé dans les pays raziés par les Vikings. On avance parfois que, pour éviter le pillage des sépultures de leurs chefs en terre hostile, les Scandinaves lançaient le navire en feu vers le large. Cet usage coexista sans doute avec l'inhumation, sans que nous ayons le moyen de l'estimer. Il faut également prendre en compte les transformations climatiques intervenues depuis un millénaire et qui ont fait reculer les côtes, détruisant les vestiges conservés en bordure de la mer. L'érosion des falaises, entraînant la disparition d'un grand nombre de sites archéologiques, est ainsi actuellement en cours en Normandie.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

799

Premier raid des Vikings en France, à Noirmoutier.

820

Première incursion sérieuse au Nord-Ouest de l'Empire carolingien.

841

Rouen est incendiée par les Vikings.

843

Charles le Chauve s'allie avec les bandes vikings pour s'emparer de Nantes.

845, 28 MARS

Les Scandinaves atteignent Paris qui paie un tribut en échange de leur repli.

848

Siège de Bordeaux par les Danois.

851

Les Vikings hivernent sur la Basse-Seine ; ils pratiquent des raids par terre jusqu'à Beauvais.

859

Les Danois passent le détroit de Gibraltar.

860-870

Charles le Chauve fait construire des ponts fortifiés le long de la Seine.

867

Le roi cède le comté du Cotentin au chef breton Salomon en échange de l'engagement de la noblesse bretonne à lutter contre les Vikings.

885, NOVEMBRE-886, OCTOBRE

Eudes dirige la défense de Paris contre les Scandinaves.

911

Traité de Saint-Clair-sur-Epte par lequel Charles le Simple cède le comté de la Basse-Seine à Rollon.

924

Le roi Raoul cède le Bessin et le Hiesmois à Rollon.

933

Raoul remet le Cotentin et l'Avranchin à Guillaume Longue Épée.



Ci-dessus : vase en céramique retrouvé dans une sépulture de Réville (Manche). C'est l'un des très rares témoins matériels de la culture viking en France (Caen, musée de Normandie).

939

Les Vikings sont expulsés de leur dernier camp fortifié de Trans, près de Dol. Fin de la présence viking en Bretagne.

942-996

Règne de Richard I^{er} duc de Normandie.

Le nouvel État met presque un siècle pour se relever de ses ruines. Les premiers reconSTRUCTEURS sont les moines qui assurent une continuité de fait. Avec l'accord du duc, ils consolident ce qui peut l'être et, malgré une forte méfiance à l'égard de ces païens nouvellement convertis, ils rapportent les reliques, reconstituent bibliothèques et archives, recréent une vie intellectuelle. Les conditions sont réunies pour que se développe l'État normand qui, un siècle plus tard, montrera qu'il a gardé l'esprit de conquête des Vikings en s'attaquant avec succès à l'Angleterre et à l'Italie du Sud.

Pourtant, si les invasions vikings furent en quelque sorte fondatrices quant à l'histoire de la Normandie, elles n'ont laissé que peu de traces archéologiques dans le sol français. Les fouilles menées sur des sites prometteurs se sont avérées décevantes, et les découvertes fortuites, rares et énigmati-

viking, dont le corps avait été entouré d'armes et de ses effets personnels. L'incinération avait fortement endommagé les objets. Toutefois, on mit au jour des épées, des haches, des fers de flèches, des lances, et vingt et un umbos de boucliers. Les outils, nombreux (marteaux, pinces, poinçons, gouges), ainsi que des pions et des dés à jouer se trouvaient près d'un chaudron décoré. Aucune pièce en métal précieux ne fut découverte. L'origine scandinave de certains umbos (partie centrale en fer) de boucliers est incontestable. D'autres pourraient être des productions vikings réalisées en Irlande ou même en France. En effet, la datation aujourd'hui retenue — seconde moitié du X^e siècle — confirme que nous avons affaire dans ce cas à des pirates écumant les côtes en s'appuyant sans doute sur des bases dans les îles Britanniques ou en France du Nord-Ouest.

Outre des moyens rapides de déplacement, les méthodes guerrières des Vikings impliquaient l'existence de camps retranchés et de fortifications de siège. En ce domaine, nous ne sommes guère plus riches. Le camp de Peran, près de Saint-Brieuc, fouillé dans les années 1980, se rapproche des sites fortifiés du Danemark, avec son haut rempart de terre surmonté d'une palissade de bois. Les recherches ont montré qu'il fut détruit vers 930, sans qu'il soit possible de déterminer s'il fut construit ou simplement réoccupé par les Vikings.

Plus significatif est le Hague-Dike, long rempart de terre de près de quatre kilomètres barrant la presqu'île de La Hague, dans le Cotentin. Considérée comme viking par l'historiographie, cette fortification est destinée à arrêter une menace venant de la terre et non de la mer. Son nom — *hague* signifiant promontoire et *dike*

fossé en vieux scandinave — fait référence à un système militaire défensif. Elle s'élève en outre sur une zone correspondant à l'un des rares bons mouillages nécessaires au redoutable passage de la Manche à l'Atlantique. Enfin, elle délimite une région de non-droit jusque tard dans le x^e siècle, la dernière à être intégrée à la Normandie.

Tous ces facteurs font que La Hague a dû jouer un rôle majeur dans la géographie militaire des Vikings. L'importante toponymie scandinave dans le territoire défendu par le rempart confirme s'il en était besoin cette hypothèse. Malgré cela, les fouilles du Hague-Dike menées conjointement dans les années 1950 par Michel de Bouard, le fondateur en France d'une ar-

1962. Des caissons, constitués de pierres plates, fréquents dans la région au VIII^e-IX^e siècle, étaient disséminés entre deux sépultures en forme de coque de navire malheureusement déjà pillées. Une dernière tombe, composée d'une sorte de coffret formé de quatre dalles posées à angle droit et entouré de trois cercles concentriques également formés de dalles, contenait les restes d'une incinération. Un vase modelé de type scandinave fut trouvé dans une tombe. Malgré le piètre état de conservation de ce lambeau de nécropole, il ne peut s'agir que d'un cimetière mixte contenant à la fois des sépultures vikings et indigènes, comme cela a été souvent constaté en Grande-Bretagne.

marques incontestables du passage des Vikings mais qui ne peuvent être raccordées à des sites précis.

A quoi tient cette pauvreté des traces scandinaves en France ? Aux raisons techniques déjà évoquées, mais également à la méconnaissance des structures d'habitation et du matériel nordique par les chercheurs français dans l'ensemble peu familiarisés avec l'archéologie scandinave. L'absence de programme de recherches systématiques depuis le début des années 1960 a fait le reste. Il paraît pourtant indéniable qu'il existe en France de nombreux témoins de la présence viking, que seules des recherches maîtrisées pourront mettre au jour. ■

LEXIQUE

DANEGELD

Tribut payé aux Vikings pour obtenir leur départ et éviter le pillage.

DRAKKAR

Terme résultant d'une erreur, *dreki* signifiant « dragon » puis, par extension, « bateau de guerre ». Il ne se rencontre que dans la littérature française moderne.

DRAKSTILL

Né en Suède au début du xx^e siècle et appelé également « art dragon », ce style est nettement inspiré des décors animaliers et floraux de l'Art nouveau. Les artistes se tournent vers des modèles folkloriques de l'art populaire et puisent leur inspiration dans les objets archéologiques d'époque viking.

ESNEQUE

Du scandinave *snekkja*, indique le navire réquisitionné pour la levée navale prescrite par l'autorité publique. Ce terme sera utilisé pour qualifier les bateaux utilisés par les souverains anglo-normands aux XI^e et XII^e siècles.

RUNES

Écriture phonétique dans laquelle chacune des lettres porte le nom de « rune ». D'origine controversée, les plus anciennes runes datent du II^e siècle. Les Germains, les Goths et les Anglo-Saxons utilisaient également cet « alphabet » de seize signes, riche de nombreuses variantes locales.

SAGA

Récit en prose de hauts faits, rédigés de 1150 à 1350, soit après l'âge viking. On en distingue plusieurs sortes : sagas des Islandais, sagas légendaires, sagas royales, sagas des contemporains.

VIKING

Mot forgé par les historiens à la fin du XIX^e siècle à partir du vieil anglais *Wicing* désignant des pirates, et du scandinave *vikingr* signifiant « participants aux expéditions maritimes ». Un lien avec *Vik* (« baie ») est presque certain.

chéologie scientifique, et plusieurs chercheurs scandinaves n'ont donné que des résultats décevants en l'absence d'éléments de datation précis. Le rempart aurait été construit en deux temps : un premier segment de structure archaïque datant de la protohistoire (vers 800 av. J.-C.) aurait été allongé et complété par les Vikings qui souhaitaient se constituer une fortification ressemblant au Danevirke, long rempart de terre érigé au début du IX^e siècle au Danemark par le roi Gottrick, également pour barrer une presqu'île. La Hague est donc bien un camp retranché viking qui a servi sans doute plus d'un siècle et qui est loin d'avoir livré tous ses secrets.

Les hasards des découvertes font que c'est à l'autre extrémité nord du Cotentin, sur la plage de Réville, que, grâce à des pêcheurs, une petite nécropole contenant à coup sûr des tombes vikings fut fouillée en

On doit compléter ce panorama par plusieurs trouvailles isolées en Normandie et sur les berges des fleuves remontés par les Vikings. La plus intéressante se produisit en 1865 à Pitres (Seine-Maritime), près du lieu supposé du pont fortifié de Charles le Chauve. Seules deux fibules de femme en forme de demi-coquille de bronze moulé dite en carapace de tortue nous sont parvenues. Décorées de frises ornées de motifs zoomorphes stylisés, elles appartiennent à un type très répandu en Scandinavie. Elles proviennent sans doute d'une tombe isolée de femme scandinave, inhumée habillée suivant la tradition nordique, alors que le monde franc a adopté la tradition chrétienne du dénuement dès le début du V^e siècle. Ajoutons à cela une bonne quinzaine d'armes scandinaves trouvées dans les dragages de la Seine et de la Loire, mais aussi de la Saône et de la Garonne — des

NOTES

1. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte ne nous est connu que par une source indirecte : un diplôme de dévolution à Saint-Germain-des-Prés daté de 918 dans lequel cette abbaye remet des terres à Rollon. Le chef viking lui-même ne fait son entrée dans les documents qu'au cours de cette année 911.

2. Il est malaisé de donner une estimation de ces mouvements d'esclaves, ceux-ci ne laissant aucune trace archéologique.

3. La Neustrie désigne le royaume franc constitué à la mort de Clotaire I^{er} (561) et limité par la mer du Nord, la Meuse et la Loire, avec pour villes principales Paris et Soissons.

POUR EN SAVOIR PLUS

Généralités

■ R. Boyer, *Sagas islandaises* (textes traduits, présentés et annotés par), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1987 ; *Les Vikings. Histoire et civilisation*, Paris, Plon, 1992.

■ J. Haywood, *Atlas des Vikings, 789-1100*, Paris, Autrement, 1996.

■ L. Musset est l'auteur de très nombreux articles sur ce sujet dont on trouvera la bibliographie complète dans *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset. Cahier des annales de Normandie* n° 23, Caen, 1990. Signalons particulièrement : *Les Invasions, le second assaut contre l'Europe chrétienne (VII^e-XI^e siècle)*, Paris, 1965 ; « Naissance de la Normandie », *Histoire de la Normandie*, Privat, 1970.

■ J. Renaud, *Les Vikings et la Normandie*, Rennes, Onest-France, 1989.

■ *Les Vikings... Les Scandinaves et l'Europe, 800-1200*, catalogue d'exposition, Paris. Réunion des musées nationaux, 1992.

Sur les découvertes archéologiques en France

■ M. de Bonard, « La Hague-Dike », *Cahiers archéologiques* n° 8, 1956 ; « Sépultures énigmatiques à Réville (Manche) », *Annales de Normandie*, 1964.

■ P. du Chatelier, L. Le Pontois, *La Sépulture scandinave à barque de l'île de Groix*, Quimper, 1908.

■ J.-Y. Marin (s.d.), *Les Barbares et la mer. Les migrations des peuples du Nord-Ouest de l'Europe du V^e au X^e siècle*, catalogue d'exposition, Caen/Toulouse, 1992.

■ P. Péron, « Les Objets vikings du musée des Antiquités de la Seine-Maritime à Rouen », *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset. Cahier des Annales de Normandie* n° 23, 1990.

« L'Histoire » a publié

■ D. Alibert, « Les Vikings débarquent à Paris », n° 154, pp. 78-81

■ M. de Bouard, « Les routes des Vikings », n° 53, pp. 56-65.

■ P. Dottelonde, « Normandie : la chasse aux ancêtres vikings... », n° 49, pp. 100-102.

HONG-KONG : LES BEAUX JOURS

Le 1^{er} juillet 1997, la colonie britannique de Hong-Kong redeviendra chinoise. Le territoire est aujourd'hui une des premières places financières du monde. L'enjeu de cette rétrocession n'est pas seulement économique. Il est aussi humain : depuis les années 1950, Hong-Kong accueille une grande partie des Chinois qui fuient le régime communiste. Retour sur une colonie-refuge qui devint la vitrine d'un mariage réussi entre communisme et capitalisme.

Jean-Luc Domenach

Docteur d'État, Jean-Luc Domenach est directeur scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques et chercheur associé au Centre d'études des relations internationales (CERI). Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Chine, l'archipel oublié* (Fayard, 1992) et *La Chine de 1949 à 1994* (avec Philippe Richer, Le Seuil). Son dernier article dans *L'Histoire* était intitulé « Comment Mao a livré la Chine aux Gardes rouges » (n° 182).



Le 1^{er} juillet 1997, la colonie britannique de Hong-Kong réintégrera officiellement le giron de la Chine. Prévu par un accord signé le 19 décembre 1984 entre l'« Empire du milieu » et la Grande-Bretagne, cet événement conclura une longue série d'entretiens et de préparatifs qui ont permis au gouvernement de Pékin d'assurer son contrôle sur le territoire.

La diplomatie britannique célébrera cet épisode comme un modèle de décolonisation négociée. Et il y a fort à parier que les huit mille journalistes étrangers qui « couvriront » les cérémonies mettront en évidence le succès que représentera, pour la Chine, la fin d'une usurpation coloniale qui était l'une des dernières traces de son asservissement à l'Occident. Le succès sera effectivement spectaculaire, d'autant qu'il sera suivi, deux ans plus tard, par la rétrocession de Macao, concession portugaise depuis 1557. Mais son coût, à Hong-Kong

même, sera très lourd. Car si le territoire apparaît aujourd'hui comme un exemple de liberté et de prospérité au sein du monde chinois, c'est à la présence britannique qu'il le doit, et il est loin d'être sûr qu'il pourra le demeurer sous l'autorité de Pékin.

Lorsque, à l'issue de la première guerre de l'opium, le 26 janvier 1841, le capitaine Charles Elliott, de la Royal Navy, prit formellement possession de l'île de Hong-Kong, dans la province de Guangdong (cf. *carte, p. 64*), celle-ci n'était qu'« un rocher dénudé pratiquement dépourvu d'habitations ». A ce rocher furent ajoutés, par la suite, la presqu'île de Kowloon, octroyée en 1862 à l'issue de la deuxième guerre de l'opium, et les « Nouveaux Territoires » (notamment l'île de Lan Tao), tous concédés à la Grande-Bretagne, sous le nom générique de Hong-Kong, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, en 1898.

Poste frontière entre Hong-Kong et la Chine populaire dans les années 1950. Au premier plan, debout sur un pont, deux policiers appartenant aux forces britanniques de la colonie (cl. Keystone).

Pendant une longue période, ce comptoir colonial demeura un « enfant naturel de la Grande-Bretagne victorienne et de la Chine des Ch'ing [la dynastie au pouvoir depuis 1644] »¹ dont les deux pays se montraient fort peu fiers. Il n'acquiesça quelque importance qu'à partir du début de ce siècle. En effet, bénéficiant d'excellentes conditions naturelles, Hong-Kong devint alors la porte d'entrée et de sortie des industries légères qui s'installaient de plus en plus nombreuses à Canton et dans sa province, le Guangdong, où les bateaux ne pouvaient pénétrer que par des rivières souvent envasées et infestées de pirates. Ainsi relié à son arrière-pays chinois, le

D'UNE COLONIE ANGLAISE



territoire vivait au rythme des crises qui s'y multipliaient et de la révolution qui prenait son essor. Ses dockers et ses ouvriers participaient aux mouvements de grèves et aux grands boycotts contre les firmes étrangères.

VIEILLARDS HÉBÉTÉS ET VEUVES SILENCIEUSES

En outre, la colonie abritait les victimes des tragédies qui s'abattaient sur la province voisine : intellectuels modernistes expulsés par les autorités impériales puis par les seigneurs de la guerre, militants communistes chassés par la déroute révolutionnaire de 1927 (cf. *repères chronologiques*, p. 63), et surtout des centaines de milliers de paysans ruinés par les désastres climatiques et les violences des milices de tout bord. En effet, la police britannique y maintenait un ordre qui, par comparaison,

semblait remarquable, et les troubles du continent y faisaient refluer nombre de commerçants. Hong-Kong suscitait déjà des admirateurs. Sun Yat-sen, le père du nationalisme chinois, déclara en 1923 qu'il fallait « imiter l'exemple de bon gouvernement des Anglais ». Car ceux-ci maintenaient la colonie à l'écart des turbulences chinoises : Hong-Kong n'y joua presque aucun rôle jusqu'en 1945. A cette époque, sa population atteignait tout juste le demi-million.

C'est l'arrivée des communistes au pouvoir à Pékin, en 1949, qui changea brutalement le destin politique et démographique du territoire. Prudemment épargné par l'Armée rouge, cet entrepôt colonial devint d'un coup un enjeu de la bataille entre les deux Chine : les nationalistes de Taiwan y fomentèrent des émeutes en octobre 1956². Il se rangea par là même parmi les capitales de la guerre froide : les agents secrets y pul-

Réfugiés en provenance de la Chine communiste dans les années 1950. Une fois enregistré par les autorités locales, chaque émigrant recevait un bon d'hébergement et une carte d'alimentation, valables jusqu'à ce qu'il ait trouvé du travail (cf. Bettmann-Carbis/PPCM).

lulaient et, dès 1953, le consulat général des États-Unis y abritait cent quinze diplomates (contre trois en 1938)...

Mais, surtout, Hong-Kong se transforma alors en ce qu'elle restera jusqu'à nos jours : un havre pour les évadés d'un communisme de terreur et de misère. On y vit arriver, dans les années 1950, les bourgeois chassés par le nouveau pouvoir ; dans les années 1960, les ex-gardes rouges de la Révolution culturelle ayant quitté le continent à la nage, malgré les requins³ ; puis, dans les années 1970, les citoyens retournant dans leurs familles d'outre-mer. En 1976, à l'arrivée du train de midi de Kowloon, se déversait comme un musée vivant des hor-

reurs du régime : intellectuels estropiés, vieillards hébétés, veuves silencieuses, mais aussi ces inoubliables peintres aux yeux crevés, ces pianistes aux mains brisées...

Ces émigrés politiques étaient comme l'écume sanglante des événements chinois. Mais la majeure partie des nouveaux venus fuyaient surtout la misère. C'étaient en général des paysans du Guangdong — le cinquième de la colonie est originaire du district voisin de Dongguan (cf. carte, p. 64). Fort peu politisés, souvent illettrés, ils ne connaissaient du communisme que son échec économique, et ils attendaient de Hong-Kong les moyens de survivre. C'est grâce à leurs afflux que le territoire a connu une forte croissance démographique à partir des années 1950 : sa population est pas-

gine, donc — les nombreux Occidentaux que l'on a toujours croisés dans la colonie sont essentiellement des hommes d'affaires et des touristes (six millions par an aujourd'hui), les expatriés n'ayant jamais représenté plus de 5% des habitants —, la population du territoire n'en a pas moins toujours accepté avec une grande facilité le cadre urbain, la modernisation des mœurs, la pratique très développée de l'anglais ; Hong-Kong a été, bien avant Taiwan, la partie la plus occidentalisée de la région. Pour accueillir les nouveaux immigrés, il fallut en effet raser les vieux quartiers chinois, construire des immeubles et bientôt des tours. La modernité était la condition de survie de cette cité surpeuplée. En outre, cette société de fuyards, quoique

restreint de fonctionnaires de tout acabit qui ont transmis à la société hong-kongaise d'aujourd'hui son amour des pelouses vertes, des courses de chevaux et des clubs de toutes sortes, mais guère plus.

A partir de 1949, la proximité dangereuse de la Chine a conduit les autorités britanniques à transformer leur habitude en politique : ne s'occuper de Hong-Kong que discrètement et le moins possible, en déléguant au gouverneur les pouvoirs d'un vice-roi. Ceux qui se sont succédé dans cette fonction, les uns franchement conservateurs, les autres plus innovateurs, mais la plupart de bonne qualité, ont toujours eu pour principe d'ôter à Pékin tout prétexte d'intervention, et donc de fonder leur autorité, non sur la force, mais sur leur capacité à répondre aux aspirations de la population. Ils ont été aidés dans leur entreprise par deux hasards à la fois historiques et géographiques : la proximité d'un Japon en pleine reconstruction d'une part, le rôle d'entrepôt qui fut réservé à Hong-Kong pendant la guerre de Corée (1950-1953) d'autre part — la colonie servit notamment de plaque tournante pour les approvisionnements officiels et les nombreux trafics liés à la guerre.

D'UNE GUERRE DE L'OPIUM A L'AUTRE

1839-1850 : à deux reprises, Anglais et Chinois s'affrontent pour le contrôle du commerce de l'opium. La défaite de l'Empire du milieu se solde par des concessions territoriales au profit des Occidentaux. Hong-Kong est cédée aux Britanniques en 1842.

Au début du XIX^e siècle, les échanges déjà anciens entre l'« Empire du milieu » et l'Occident restent peu développés sur le plan commercial, et bénéficient principalement à la Chine. Quand le pouvoir mandchou décide de limiter de façon draconienne le commerce avec les étrangers, les négociants occidentaux (surtout la Compagnie britannique des Indes orientales qui ressent durement la prohibition de l'importation de l'opium dans ce pays) tentent d'élargir l'accès au marché chinois. Le prétexte est trouvé lorsqu'en mars 1839, à Canton, le commissaire de l'empereur Daoguang, Lin Zexu, détruit une importante cargaison de drogue. Les Anglais répliquent alors en déclenchant la première guerre de l'opium — après qu'une grande quantité d'opium eut été saisie, ils bombardent Canton et occupent Hong-Kong — qui se conclut, après une première défaite de l'armée chinoise, par la signature à Nankin, en 1842, d'un « traité inégal », stipulant que les Chinois doivent rembourser l'opium confisqué. De plus, l'intégrité territoriale et commerciale

de l'empire est directement touchée : l'île de Hong-Kong est cédée aux Britanniques, cinq ports chinois dont Canton et Shanghai sont ouverts aux Européens, et une indemnité de guerre est fixée à 21 millions de dollars chinois (yuan). Les États-Unis et la France obtiennent par les traités de Wangxia et du Huangpu (1844) des avantages analogues. La Belgique et la Suède signent des traités semblables en 1845 et 1847.

Cependant, de nouvelles exigences des puissances occidentales conduisent, dès 1850, à la seconde guerre de l'opium qui prend fin avec la signature du traité de Tianjin (1858) et des Conventions de Pékin (1860). Ces accords octroient notamment aux étrangers l'ouverture de nouveaux ports, l'installation de missions chrétiennes et l'établissement de « concessions étrangères ». La Russie, la Grande-Bretagne, la France et le Japon poursuivront par la suite cette « colonisation économique » qui précipitera la déchéance et l'abdication de la dynastie des Ch'ing.

Stéphanie Lautard

UN PARADIS CAPITALISTE

En quoi a consisté, concrètement, la stratégie des autorités britanniques ? Tout d'abord à associer la population locale au développement du territoire. Elles ont conduit une politique systématique de cooptation des élites chinoises dans l'administration, consultant sur les décisions importantes des magnats comme Li Ka Shing ou Henry Fok dont la fortune, largement concentrée dans la navigation, les services et l'immobilier, a immensément profité de la transformation de Hong-Kong en centre régional. Les gouverneurs de la colonie ont aussi favorisé la formation d'une classe moyenne disposant de solides repères identitaires, notamment grâce à une politique culturelle intelligente. En outre, s'appuyant sur une croissance d'environ 8% par an durant les décennies 1970 et 1980, ils ont réalisé une politique sociale efficace, concentrée sur le logement, qui a contribué à la disparition des abominables bidonvilles. Enfin, grâce à une police modérément corrompue et à une justice à peu près impartiale, ils ont fait de Hong-Kong la terre chinoise la plus ordonnée, la plus sûre et la plus libre qui soit — l'un des rares endroits, par exemple, où il était impossible, dans les années 1970, d'obtenir l'annulation d'une amende...

Dans le domaine économique, les fonctionnaires britanniques ont aidé au développement du territoire en garantissant les règles du jeu capitaliste, et notamment la li-

sée de 2,4 millions en 1953 à 3,2 millions en 1961, 3,9 millions en 1971, 5 millions en 1981, et 6,2 millions aujourd'hui.

Quantitativement et qualitativement, la première vague de réfugiés, celle des années 1950, a été fondatrice. C'est elle qui a apporté à Hong-Kong la main-d'œuvre nécessaire à son démarrage industriel, ainsi que ses cerveaux et ses financiers, issus de la bourgeoisie capitaliste de Shanghai. C'est de Shanghai que furent démenagées les machines qui permirent le démarrage de l'industrie textile. De Shanghai également qu'arrivèrent certains des plus dynamiques entrepreneurs — par exemple le fondateur de la fameuse chaîne de grands magasins « Wing On ».

Massivement chinoise quant à son ori-

sûre d'être chinoise, entretenait un lien plutôt lâche avec sa mère patrie. Ainsi, en juin 1996, 36% des habitants de la colonie se considéraient comme Chinois, mais 49% avant tout comme Hong-Kongais... Un attachement au territoire que l'on peut aussi expliquer par la réussite qu'a représentée la colonisation britannique.

Une réussite en effet, mais paradoxale et involontaire. Hong-Kong a été de tout temps une colonie sans colonisation. A l'époque de l'Empire britannique, le territoire comptait fort peu pour Londres, par comparaison avec ses autres implantations en Inde, en Malaisie ou sur le continent chinois, à Shanghai, par exemple. Outre la garnison, la métropole n'y envoyait que d'excellents commerçants et un nombre

berté du commerce. Ainsi, une partie des immenses fortunes que la bourgeoisie chinoise des côtes avait accumulées depuis la fin du siècle précédent, et que le communisme avait interdites de cité en Chine même, a pu s'investir à Hong-Kong au fil des années, s'ajoutant aux capitaux shanghaïens. Et, lorsque au début des années 1980, après la mort de Mao Zedong et l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, la Chine s'est ouverte au monde, Hong-Kong s'est imposée comme un sas nécessaire aussi bien pour ses hommes que pour ses capitaux.

C'est également au début des années 1980 que les industries de Hong-Kong (essentiellement centrées sur le textile, les biens de consommation et l'électronique, destinés surtout à l'exportation) ont com-

Une politique britannique qui permet aujourd'hui à l'ancien comptoir colonial d'être la deuxième place financière d'Asie (la quatrième du monde) et de figurer parmi les économies les plus développées. Neuvième place commerciale de la planète, le territoire est le premier partenaire de la Chine et génère environ le cinquième de son produit national brut. Son revenu par habitant a largement dépassé celui de la Grande-Bretagne, au point que la colonie a pu se lancer, au début des années 1990, dans la construction de l'aéroport le plus cher du monde : 20 milliards de dollars ! L'entité politico-administrative de Hong-Kong est donc une administration. Quand les communistes chinois pourront en disposer, ils trouveront des caisses pleines : actuellement 70

milliards de dollars de réserves de change et de propriétés immobilières ! On comprend que Chris Patten, gouverneur de l'île depuis 1992, ait récemment désigné la colonie comme « la plus belle dot depuis celle de Cléopâtre ».

Non seulement Hong-Kong s'est enrichie, mais son environnement n'a cessé de se transformer. Les quartiers urbains sales et bruyants des années 1950 ont cédé la place à une cité active mais ordonnée. Avec ses buildings rutilants, la capitale, Victoria, offre un spectacle magnifique : du sommet de l'île à la rade où croisent tous les âges de la navigation, la forêt tropicale cède progressivement la place à une métropole colorée où les ruelles chinoises sillonnent les quartiers d'affaires. La presqu'île de Kowloon a été décongestionnée grâce à la construction de nouvelles villes aérées sur le pourtour, notamment Shatin. L'installation du métro, l'un des plus rapides et des plus sûrs du monde, a rendu la circulation plus fluide. Les espaces verts sont soigneusement protégés. Car si le travail reste la valeur essentielle des habitants du territoire, les loisirs sont la grande découverte des deux dernières décennies : les familles se promènent le dimanche, et l'on va se baigner sur les plages ou dans les îles de Lan tao, Cheung Chau et Lamma, où les petits ports de pêche prennent une allure chic.

A beaucoup d'hommes d'affaires ou de diplomates occidentaux, il paraît invraisemblable qu'une telle prospérité, si durement et si patiemment construite, soit remise en cause par un événement aussi normal que le retour dans le giron de la mère patrie. Après tout, la population du territoire est prioritairement avide d'ordre et d'efficacité. Surtout, à Pékin, plusieurs motifs impérieux militent pour faire de Hong-Kong la vitrine d'un mariage réussi entre communisme et capitalisme : les appétits financiers, le désir de satisfaire l'opinion publique chinoise, et surtout la nécessité de montrer à Taiwan qu'une promesse d'*« autonomie »* peut être crédible — car la formule officielle « *un pays, deux systèmes* » qui va être expérimentée à Hong-Kong est également destinée à l'île rebelle.

Au point que les autorités britanniques, surévaluant les possibilités ouvertes par la politique de modernisation lancée à Pékin en décembre 1978 après la mort de Mao, ont cru pendant longtemps pouvoir maintenir le statut particulier du territoire. Reçu par Deng Xiaoping en septembre 1979, le gouverneur Murray Mac Lehosé aborde de lui-même la question de l'avenir de la colonie. Habilement, Deng répond de façon distraite et aimable. Les sinologues du Foreign Office se convainquent dès lors qu'il est possible de négocier à peu de frais, bien avant l'échéance du bail en 1997, le sort d'un territoire qui sert si bien les intérêts économiques chinois, britanniques et hong-kongais. En 1982, la victoire remportée par la Grande-Bretagne dans la guerre des Falkland vient renforcer Margaret Thatcher dans cette idée : elle est persuadée que son pays se trouve en position de force⁴.

Mais, à Pékin, on raisonne bien différemment. Deng, qui n'a jamais abandonné l'espoir de récupérer Hong-Kong puis Taiwan, entend se servir de l'ouverture de la Chine comme d'un appât, et il voit dans la démarche britannique un signe de faiblesse. Quand Margaret Thatcher se rend à Pékin en septembre 1982, l'accueil est brutal : « *Le temps est venu d'affirmer que la Chine recouvrera en 1997 sa souveraineté sur Hong-Kong* » ; on menace de recourir à la



Pour accueillir les nombreux réfugiés, il fallut, dans les années 1950, raser les vieux quartiers chinois de la ville, construire de nouveaux immeubles et bientôt des tours (cf. Keystone).

mencé à se délocaliser massivement dans la province du Guangdong pour mettre à profit les avantages de coûts que lui offrait celle-ci ; aujourd'hui, plus de 50 000 entreprises hong-kongaises y sont installées, employant près de 6 millions de salariés. Ce retour en force de l'économie de la colonie dans le Sud de la Chine a conduit à la constitution d'un des pôles de croissance les plus brillants de l'Asie nouvelle, permettant à Hong-Kong de recentrer ses activités sur la finance et les activités de service.

milliards de dollars de réserves de change et de propriétés immobilières ! On comprend que Chris Patten, gouverneur de l'île depuis 1992, ait récemment désigné la colonie comme « la plus belle dot depuis celle de Cléopâtre ».

Non seulement Hong-Kong s'est enrichie, mais son environnement n'a cessé de se transformer. Les quartiers urbains sales et bruyants des années 1950 ont cédé la place à une cité active mais ordonnée. Avec ses buildings rutilants, la capitale, Victoria, offre un spectacle magnifique : du sommet de l'île à la rade où croisent tous les âges de la navigation, la forêt tropicale cède progressivement la place à une métropole colorée où les ruelles chinoises sillonnent les quartiers d'affaires. La presqu'île de Kow-

violence en cas de « troubles ». Prise de court, la « Dame de fer » commet alors l'erreur de céder d'emblée sur la question de principe. Elle se contente de concessions de façade de la part de Pékin : création à Hong-Kong d'une « région administrative spéciale dotée d'un haut degré d'autonomie » et promesse que, pour une période de cinquante ans, la colonie conservera son autonomie économique, législative et exécutive.

Or, ce que Londres n'a pas compris, c'est que, sur une scène politique chinoise marquée par les incertitudes et les divisions que suscitent les réformes et l'ouverture aux capitaux étrangers, la récupération de Hong-Kong est utilisée par Deng pour rassurer les factions conservatrices. La propagande chinoise se montre donc impitoyable, en

Hong-Kong, ville de tradition et de modernité. Ci-contre, à droite : jonque chinoise dans la baie de Victoria et gratte-ciel modernes. Ci-dessous : intérieur de la bourse (cf. Cosmos).



LA DEUXIÈME PLACE FINANCIÈRE D'ASIE

Hong-Kong est devenue, aujourd'hui, un des principaux fleurons de l'économie asiatique. Une prospérité qui repose essentiellement sur la finance.

Les six millions d'habitants de Hong-Kong, rassemblés sur une superficie de 1 045 km², disposent d'un produit national brut (PNB) moyen de 18 650 dollars (il est d'environ 22 000 dollars en France).

La prospérité de la colonie est aujourd'hui d'origine principalement financière et commerciale. Hong-Kong est la deuxième place financière d'Asie (après Tokyo) et la quatrième dans le monde. Elle occupe le neuvième rang commercial. En 1995, le magazine *Fortune* classait Hong-Kong au sixième rang mondial des villes d'affaires de la planète. Hong-Kong possède environ 70 milliards de dollars de réserves de change.

Cette prospérité reste solidement liée à l'Occident et en particulier aux États-Unis, où vont 22 % des exportations de la colonie. Mais les rapports économiques avec le reste de l'Asie se sont renforcés.

Surtout, l'économie de Hong-Kong est de plus en plus mêlée à celle de la Chine, avec laquelle elle entretient plus du tiers de son commerce, où elle a immensément investi (près de 60 % des investissements dits « étrangers »), et qui détient de très solides positions dans la colonie (25 milliards de dollars d'investissements, contrôle de 23 % des dépôts bancaires, 22 % des sept millions de touristes).

J.-L. D.

particulier après les troubles qui agitent Pékin au printemps 1989 —et cela d'autant plus que leur répression suscite à Hong-Kong une grosse émotion — : sur la place Tiananmen, une immense horloge égrène aujourd'hui le compte à rebours de la rétrocession du territoire...

« PROTÉGER NOTRE FAÇON DE VIVRE »

Et en 1990, la diplomatie chinoise contraint les Britanniques à insérer dans la « Loi fondamentale » de la nouvelle « région administrative spéciale » une clause proscrivant la « subversion »... A leur tour, cependant, les autorités chinoises s'exagèrent la faiblesse de leurs partenaires britanniques. Soucieux de quitter Hong-Kong le drapeau levé, ceux-ci y affectent en 1992 comme gouverneur un vrai personnage politique, inventif et courageux : Chris Patten, ancien président du parti conservateur, un homme qui a l'oreille de

tous les dirigeants de Grande-Bretagne et qui possède des amis à Washington. Partant du postulat que « la meilleure garantie de la prospérité de Hong-Kong consiste [...] à protéger notre façon de vivre », celui-ci conçoit immédiatement un programme destiné à préserver le statut particulier de la colonie.

Il lance des investissements de long terme et, surtout, déclenche *in extremis* un processus de démocratisation. Le Conseil législatif du territoire, le Legco, devient un véritable petit parlement, dont Patten accroît le caractère électif. Or les différentes élections partielles, et en particulier celles de 1995, sont autant de victoires pour les démocrates opposés au communisme chinois, et notamment pour le parti de Martin Lee, formé en 1990 à partir de l'immense mouvement de sympathie en faveur du printemps de Pékin. Ceux-ci, sans pour autant contester le principe du retour de Hong-Kong à la Chine, entendent protéger les institutions démocra-

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1842

Hong-Kong est cédée à la Grande-Bretagne par le traité de Nankin.

1862

La colonie s'agrandit par la presqu'île de Kowloon.

1898

Le territoire de Hong-Kong, comprenant en particulier l'île du même nom, la presqu'île de Kowloon et les « Nouveaux Territoires », est cédé à la Grande-Bretagne pour quatre-vingt-dix-neuf ans.

1898-1949

Hong-Kong accueille de nombreux républicains et révolutionnaires chinois. Sun Yat-sen, le « pionnier de la révolution », y fait plusieurs séjours.

1916-1927

Des gouverneurs chinois se constituent en fiefs relativement autonomes.

1941-1945

Occupation japonaise.

1949

Les communistes prennent le pouvoir en Chine.

1950-1953

Guerre de Corée ; Hong-Kong sert d'entrepôt.

1966-1967

Révolution culturelle en Chine.

1982

Les Britanniques obligent l'Argentine à capituler dans les îles Falkland.

SEPTEMBRE : la Chine annonce officiellement aux Britanniques qu'elle entend recouvrer sa souveraineté sur Hong-Kong en 1997.

1984

19 DÉCEMBRE : signature entre Londres et Pékin de l'accord prévoyant la rétrocession de Hong-Kong à la Chine.

1989

4 JUIN : à Pékin, l'armée intervient contre les étudiants qui, depuis la fin du mois d'avril, manifestaient sur la place Tiananmen.

1992

Chris Patten devient gouverneur de la colonie.

1997

1^{er} JUILLET : Hong-Kong sera officiellement rétrocédée à la Chine.



Rue de Shanghai dans la presqu'île de Kowloon, annexée à Hong-Kong en 1862.

La quasi-absence d'enseignes rédigées en anglais montre l'importance des liens qui unissent ce territoire et le continent chinois (cf. Hoa-qui).

tiques de la colonie et œuvrer pour la démocratisation du continent chinois.

Depuis 1992, Hong-Kong est donc devenue l'un des points chauds de l'Asie orientale. A l'humour tranquille et ferme de Chris Patten, la propagande de Pékin répond par des menaces et des injures, comparant par exemple le gouverneur à « une ancienne prostituée qui prêche l'abstinence » ou même à « un bâton à remuer la merde » ! Mais, en fait, le combat est déséquilibré. Alors que les troupes britanniques (elles représentent aujourd'hui à peine plus d'un millier d'hommes) ont déjà commencé leur retrait et que les fonctionnaires prennent leurs dispositions, Chris Patten n'a pour lui qu'une opinion occidentale distraite et la minorité la plus résolue de la société hong-kongaise. Ce n'est pas assez pour sortir le territoire de la tenaille chinoise.

En effet, d'ores et déjà, la Chine

tées à Hong-Kong en font le premier investisseur du territoire et contribuent pour 15% à son économie. La seule Banque de Chine contrôle 23% des dépôts. Certains secteurs décisifs sont pratiquement devenus des monopoles continentaux : par exemple, la fourniture d'eau ou de viande de porc. Ce dispositif est dynamique et efficace. Aux postes de responsabilités, on trouve des parents de dirigeants chinois, dont un fils de Deng Xiaoping. Mettant à profit leurs relais à Pékin, ils combinent habilement la recherche de profits illicites et la discipline politique. Grâce à eux, la Chine est parvenue à affaiblir les grands groupes britanniques de Hong-Kong. Ceux-ci ont par exemple été victimes, en 1996, d'une offensive foudroyante dans le domaine de l'aéronautique et des télécommunications, se voyant contraints de vendre à des groupes chinois des parts notables de leur capital.

renonçant ainsi à toute possibilité de construire une identité locale positive. La dernière chance est sans doute passée quand, dans les années 1970, la classe moyenne s'est contentée de la hausse de son niveau de vie et de quelques symboles culturels. Aujourd'hui, il est trop tard pour bricoler à la va-vite les raisons d'une résistance que l'Empire britannique n'a plus les moyens d'assurer : la faiblesse de la participation électorale (36% seulement en septembre 1995) suffit à condamner l'entreprise de démocratisation trop tardivement conduite par Chris Patten.

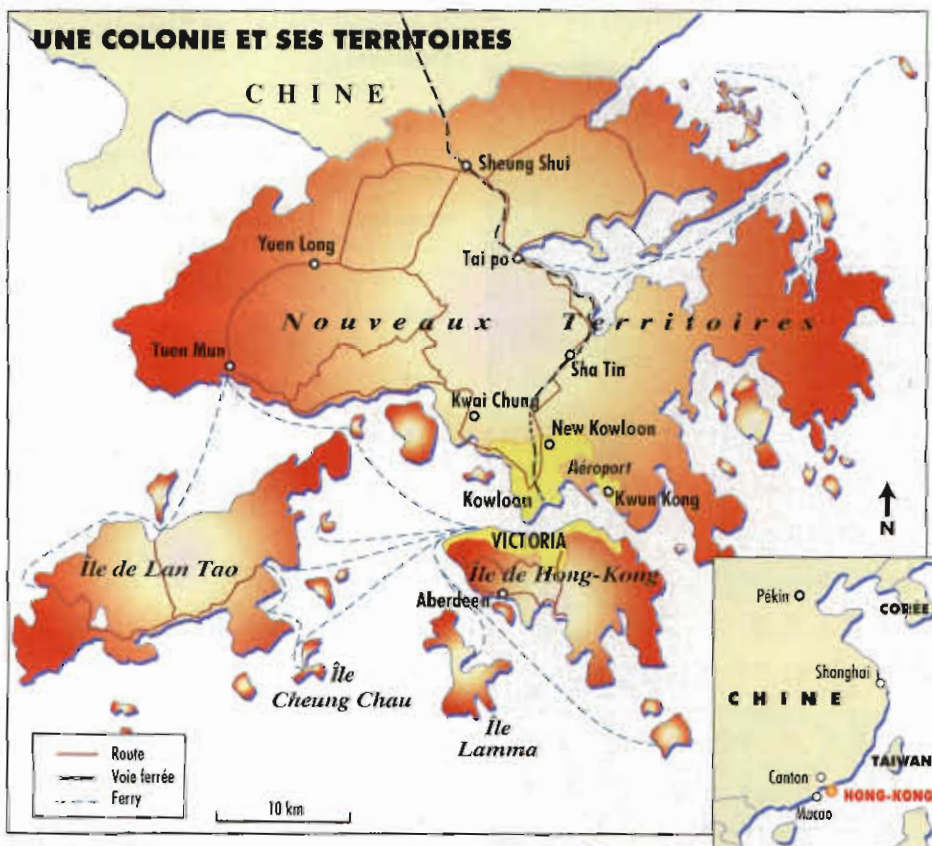
A la vérité, ceux-là mêmes qui auraient pu animer la résistance sont déjà partis depuis environ dix ans : 600 000 Hong-Kongais, en majorité des cadres et des intellectuels, se sont installés en Australie, à Singapour ou en Amérique du Nord. D'autres, qui sont restés, ont acheté des passeports en catimini ; les estimations du nombre des partants « possibles » évoluent entre 1 et 3 millions (sur 6,2 millions d'habitants). Quant à ceux qui n'ont pas les moyens de quitter le territoire, ils se résignent à l'inévitable : ils apprennent le mandarin et ravivent leurs relations sur le continent...

GRANDS INDUSTRIELS ET COMMUNISTES

Même les grands magnats de la colonie ont pris leurs précautions. Après s'être enrichis à l'époque de la guerre froide (et souvent grâce à elle), les Li Ka Shing, Henry Fok et autres TK Ann ont massivement investi sur le continent chinois : leur fortune est moins liée qu'avant à la prospérité de Hong-Kong, et ils ne peuvent pas prendre d'autre parti, aujourd'hui, que celui de Pékin. Ils constituent le bloc le plus solide des partisans de la Chine, multipliant les mises en garde à Chris Patten et les déclarations apaisantes à la presse.

Plus rien ne semble donc devoir s'opposer à la prise en main complète du territoire par le continent. Or celle-ci ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, et la liberté comme la prospérité qui règnent à Hong-Kong semblent bien menacées. En effet, les dirigeants chinois l'ont déjà assuré : la double nationalité ne sera pas reconnue après le 1^{er} juillet 1997 ; le Lego sera remplacé par une législature désignée ; de puissants détachements de la police armée chinoise viendront épauler la garnison militaire, etc.

Mais plus encore que ces déclarations, ce sont les faits qui inquiètent. Ainsi, par exemple, l'aéroport actuel de Hong-Kong est l'un des plus dangereux du monde, puisque les avions font leur approche entre les buildings. Comment croire qu'il restera sûr quand on sait que les rares accidents de



contrôle en partie la place. Le Parti y entretient des milliers de cadres chargés notamment de noyauter les syndicats. Par des manœuvres financières, des menaces voilées ou des imprécations publiques, il neutralise progressivement les journaux locaux, tel le *South China Morning Post*. Ses mafias, elles aussi, sont présentes, Pékin conduisant une entreprise de séduction systématique en direction des grandes triades de la colonie, telles la K 14 et la Sun Yee On.

Surtout, la Chine s'est constitué au fil des ans un véritable empire économique sur l'île. Ses deux mille entreprises implan-

Outre de petites îles, le territoire de Hong-Kong est formé de l'île du même nom et des Nouveaux Territoires qui comprennent l'île de Lan Tao et une partie continentale où se trouve l'agglomération de Kowloon et l'aéroport international. Dans l'île de Hong-Kong sont situés la capitale, Victoria, et le port d'Aberdeen.

Or la société de Hong-Kong se trouve elle-même désarmée face à cette pression continentale. Pendant plus d'un siècle, en effet, la colonie s'est satisfaite d'une situation où, pour assurer sa prospérité, elle abandonnait à la Grande-Bretagne les responsabilités politiques et administratives,

ces dernières années y ont été, pour la plupart, le fait d'avions chinois ? Comment, d'autre part, imaginer que les entreprises du continent respecteront les règles du marché alors que, de l'autre côté de la frontière, elles règlent leurs différends à coups de revolver et d'enlèvements ?

VERS LA CORRUPTION ET LA VIOLENCE ?

C'est la question de l'ordre public qui suscite les appréhensions les plus fortes. Entre 1992 et 1994, les cas de corruption ont augmenté de moitié dans la colonie, et ils impliquent le plus souvent des firmes chinoises. 73 % des Hong-Kongais redoutent une nouvelle aggravation du phénomène. L'annonce que le futur commandant de la garnison ne recevra qu'un salaire officiel de cent francs a inspiré des prévisions pessimistes... De la



Tung Chee-Kwa, armateur chinois de Hong-Kong, qui le 1^{er} juillet 1997, après le départ des Anglais, deviendra le nouveau gouverneur de Hong-Kong (cl. Reuter/Max PPP)

1^{er} JUILLET 1997 : QUEL STATUT POUR HONG-KONG ?

D'après la déclaration sino-britannique de 1984, Hong-Kong devrait jouir, en 1997, d'un « haut degré d'autonomie ». Faut-il croire à ces bonnes paroles ?

D'après la loi fondamentale (*basic law*) issue de la Déclaration conjointe sino-britannique du 19 décembre 1984, la population de la future Région administrative spéciale (RAS) de Hong-Kong jouira, après le 1^{er} juillet 1997, d'un « haut degré d'autonomie ».

Signée sans la présence de représentants hong-kongais, cette mini-constitution rédigée par Pékin précise qu'en dehors des domaines de la défense et des affaires étrangères, la RAS possédera des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires propres.

A ce titre, le territoire pourra conclure des accords internationaux. En outre, selon le concept « un pays, deux systèmes », l'annexe 1 garantit à la fois le maintien du système capitaliste en vigueur et « tous les droits et les libertés civiles dont bénéficie la population ». Par ailleurs, la *basic law* stipule que ces dispositions demeureront inchangées pendant cinquante ans après la rétrocession.

Toutefois, le processus de démocratisation des institutions locales, impulsé surtout depuis 1989, contrarie les autorités chinoises qui cherchent désormais à faire échouer cette architecture juridique. Ainsi, Pékin a proclamé son intention de procéder à la dissolution du Conseil législatif (Legco), élu pour la première fois au suffrage universel le 17 septembre 1995. De même, le choix du successeur du gouverneur à la tête du Conseil exécutif (Exco), qui était normalement du ressort des élus hong-kongais, est désormais sous la coupe de Pékin qui a décidé de confier cette tâche à un « comité préparatoire de la RAS ».

Pour Martin Lee, le leader du Parti démocratique, l'administration britannique est coupable de ne pas avoir introduit assez de contre-pouvoirs permettant de protéger l'état de droit à Hong-Kong après 1997.

En effet, le sort du territoire tient peut-être désormais plus aux rapports de force entre factions au sein du PCC qu'aux données politiques locales.

Stéphanie Lautard

même manière, l'arrivée de la police et des gangs du continent éveille les plus grandes craintes. D'expérience, les Hong-Kongais savent que la plupart des agents de l'ordre chinois sont corrompus : c'est leur connivence qui permet l'immense contrebande (automobiles, matériel audiovisuel, drogue...) entre la colonie et le continent — plusieurs milliards de dollars par an... Quant aux gangs de Canton, ils sont de plus en plus présents sur le territoire et déjà bien connus pour leur violence, en particulier les bandes paramilitaires qui

débarquent pour quelques jours de « vacances criminelles » et attaquent les bijouteries au bazooka...

Ces appréhensions ne sont pas seulement le reflet d'une conjoncture délicate et fluctuante. Elles découlent d'une inquiétude de fond : la Chine est-elle vraiment capable d'assurer l'ordre nécessaire à la prospérité de Hong-Kong ? Disons-le tout net : à cette question, la réponse risque bien d'être négative. Depuis qu'au milieu du XIX^e siècle, la pression occidentale a contraint l'« Empire du milieu » à se

moderniser pour se défendre, son gouvernement a toujours oscillé entre désordre et autoritarisme. Le départ des Britanniques de Hong-Kong va placer les autorités chinoises devant un défi urgent auquel elles n'ont pas même été capables de répondre de façon satisfaisante sur le continent. La question désormais posée est donc de savoir si la fin de la colonisation n'entraînera pas l'irrésistible déclin de Hong-Kong. ■

NOTES

1. Selon l'historien britannique Frank Welsh (cf. *Pour en savoir plus*).

2. Après la victoire communiste de 1949, les nationalistes chinois de Tchang Kai-shek trouvèrent refuge à Taiwan. L'île fut placée dans la zone de protection américaine à partir de 1955.

3. En 1966, Mao Zedong engagea une « révolution culturelle » officiellement destinée à lutter contre le « révisionnisme » du Parti. A cet effet, il organisa une insurrection de la jeunesse sous la forme du mouvement des gardes rouges, qui se signala par sa grande violence. La Révolution culturelle prit fin à l'automne 1967. Cf. dossier « Mao et la Révolution culturelle », *L'Histoire* n° 182, pp. 40-60.

4. Lors de la Première Guerre mondiale, les Britanniques s'étaient emparés des îles Falkland, revendiquées par l'Argentine.

Cette dernière les occupa en 1982, mais elle dut se retirer après le débarquement des troupes britanniques.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ J.-P. Béja (s.d.). *Hong-Kong 1997, fin de siècle, fin du monde ?* Bruxelles, Complexe, 1993.

■ F. Welsh. *A History of Hong-Kong*, Londres, Harper Collins, 1994.

■ La crise de Hong-Kong est régulièrement analysée par la *Far Eastern Economic Review*, ainsi que par le mensuel francophone *Perspectives chinoises*.

CHRÉTIENS ET MARTYRS

Dans « l'Arabie heureuse » des Anciens, se déroule, au VI^e siècle, un épisode tragique : le martyre de chrétiens ordonné par le roi juif de Himyar. L'événement connaît un large retentissement auprès des contemporains. Il révèle que, un siècle avant Mahomet, l'Arabie n'est pas un désert mais une terre déjà largement pénétrée par les grandes religions monothéistes.

Joëlle Beaucamp,
Françoise Briquel-Chatonnet
et Christian Robin

sont historiens et chercheurs au CNRS. Leurs domaines de recherches sont respectivement la Byzance des premiers siècles, les cultures ouest-sémitiques et notamment syriaque, et l'Arabie du Sud. Ils préparent ensemble un ouvrage sur le martyre des chrétiens de Najrân.

Le 30 janvier 524, d'après un texte de Siméon, évêque dans l'Empire perse et contemporain des événements, Mundhir, le roi d'une principauté arabe située au sud de l'Irak actuel, reçoit une lettre envoyée par le souverain de Himyar, « l'Arabie heureuse » des Anciens, l'actuel Yémen. Ce dernier s'y fait gloire d'avoir éliminé le christianisme de son royaume, au nom de la religion juive qu'il professe.

A la mort du roi précédent, quelques années auparavant, il s'est emparé du pouvoir, résolu à tuer tous ses sujets chrétiens qui refuseraient de se convertir. Il a d'abord massacré les Éthiopiens installés dans la capitale, Zâfar, et transformé leur église en synagogue. Il a ensuite marché, avec une armée de cent vingt mille hommes, contre Najrân, la grande oasis du Nord du royaume (actuellement au sud de l'Arabie saoudite), dont, après un long siège, il a obtenu la reddition en promettant la vie sauve à tous ses habitants. Mais, une fois dans la place, il a fait arrêter les notables chrétiens, confisquer leurs biens et livrer au feu les ossements de l'évêque défunt, ainsi que l'église et les prêtres. Puis, ayant vainement pressé les notables de renier le Christ et de se faire Juifs, il les a fait mettre à mort, les hommes d'abord, les femmes ensuite.

La narration du roi de Himyar se développe alors selon les meilleures traditions de l'hagiographie. Les femmes mariées y rivalisent avec les moniales pour mourir en premier. Une noble dame, aussi riche que belle, bénéficie malgré elle d'un délai de réflexion. Le troisième jour, elle sort sur la grand-place avec ses filles, parée comme une mariée, et harangue longuement les femmes de la ville, chrétiennes, juives et païennes ; puis elle réclame le martyre. Insulté par l'une des filles, le roi fait égorger celles-ci, et verser leur sang dans la bouche de leur mère avant de l'achever. La lettre du roi de Himyar précise encore que, sur l'avis des grands prêtres, les enfants ont été épargnés pour être élevés dans le judaïsme. Elle incite enfin Mundhir, qui est païen, à exterminer ses propres sujets chrétiens qui refu-

seraient d'abjurer, et à protéger les Juifs.

D'autres récits, qui circulent au même moment dans la capitale de Mundhir, al-Hîra, exaltent parmi les martyrs de Najrân la figure centrale de Hârith (Arethas en grec), détaillant ses discours au souverain, ses prédictions sur la victoire imminente du christianisme, ses exhortations à ses compagnons et son exécution. Ils évoquent aussi un enfant de trois ans qui veut suivre sa mère dans le martyre et polémique avec le persécuteur. Et à chaque nouvelle exécution, précisent certaines traditions, les survivants ramassent, prudemment mais avec persévérance, les reliques qui feront l'objet d'une dévotion.

ÉRADIQUER LE CHRISTIANISME

Ces événements devaient avoir un grand retentissement. Historique d'abord. Très vite, en effet, la nouvelle se répand dans toute la chrétienté orientale, jusqu'au patriarche d'Alexandrie¹ et à l'empereur byzantin Justin I^{er} (518-527). A leur instigation, semble-t-il, le roi chrétien d'Éthiopie, Kaleb Ella Asbeha, réagit vigoureusement. Il réunit une armée de cent vingt mille hommes, rassemble des navires marchands et en fait construire d'autres. Il réussit à débarquer sur la côte du Yémen, malgré la chaîne² que le roi himyarite a fait forger pour barrer la seule anse abritée, près du détroit d'al-Mandab, met ses troupes en déroute et le tue. Il fait alors reconstruire une église à Zâfar, sur le site même du palais. L'église de Najrân est rebâtie en même temps que la ville et généreusement dotée ; un sanctuaire est créé sur le lieu du martyre. Enfin, avant de repartir avec un immense butin, le souverain éthiopien installe au Yémen un roi chrétien. La persécution antichrétienne aurait donc abouti, à en croire nos sources, à un renouveau du christianisme dans la région.

Mais le retentissement symbolique ne fut pas moindre. L'épisode est resté célèbre chez les chrétiens d'Orient : qu'ils soient de

langue syriaque³, grecque, arabe, géorgienne ou éthiopienne, ils continuent de nos jours encore à commémorer ces martyrs de la foi. Une allusion aux suppliciés de Najrân figure même dans le Coran.

C'est de fait le seul cas connu de chrétiens martyrisés par un souverain juif. Le fait est apparu si extraordinaire qu'on a même douté, à la fin du XIX^e siècle, de son authenticité. Mais, depuis lors, on a découvert, en Arabie du Sud, plusieurs inscriptions faites au nom du roi persécuteur Yûsuf (Joseph), où sont mentionnées des destructions d'églises, la mise à mort des Éthiopiens et des opérations militaires contre Najrân et sur la côte. L'hypercritique n'est donc plus de mise.

Le déroulement des événements est connu par différents textes, dont certains sont écrits en syriaque : nous disposons ainsi de plusieurs versions d'une lettre que Siméon, l'évêque déjà mentionné, aurait écrite pour propager la nouvelle, ainsi que d'un récit plus récent, beaucoup plus prolixe mais mal conservé et sujet à caution car il contient des développements hagiographiques. En grec et dans des versions dérivées du grec, nous disposons également d'une œuvre hagiographique intitulée *Martyre de saint Arethas et de ses compagnons dans la ville de Nagra*, de peu postérieure aux événements. Elle offre une narration suivie de la situation en Arabie du Sud au début du VI^e siècle, des phases de la persécution antichrétienne et de la riposte éthiopienne.

Or ces récits, dont certains sont extrêmement détaillés, présentent diverses contradictions. Celle qui a suscité le plus de commentaires concerne la chronologie : si la date longtemps admise pour le martyre d'Arethas a été l'automne 523, d'autres données permettent de soutenir la date de 518⁴. Mais nos sources sont également en désaccord sur bien des aspects de la persécution : sur ses antécédents dans le reste du royaume himyarite, sur ses phases à Najrân, sur les modalités des différentes exécutions, sur le nombre total des martyrs, sur leur appartenance religieuse.

DANS L'ARABIE HEUREUSE



On constate, par ailleurs, que les récits les plus tardifs sont aussi les plus riches en détails, allant même jusqu'à donner la liste nominative des martyrs. Il y a là un phénomène d'amplification, bien connu pour les légendes hagiographiques, avec ses procédés de dédoublement des personnages et des épisodes, de multiplication des tortures. Mais ces narrations présentent aussi des éléments historiquement sûrs. Qui aurait ajouté foi, par exemple, à l'épisode de la chaîne barrant l'accès de la côte yéménite, si les inscriptions sud-arabiques n'affirmaient que le roi himyarite a remis en état la chaîne d'al-Mandab ? Sur les lieux mêmes, au XIII^e siècle, un voyageur persan entendit encore parler de cette chaîne qui dut frapper les imaginations.

Un gros travail de comparaison entre les différentes sources reste donc à faire : en se fondant sur les données de première main (les inscriptions), en établissant les liens de dépendance entre les récits (syriaque et grec), on peut espérer reconstituer avec quelque probabilité le déroulement des événements et mettre fin, en tout cas, à une multitude de reconstructions arbitraires.

En tout état de cause, quelles que soient leurs divergences et les incertitudes qu'elles

Ci-dessus : cathédrale d'Aksum en Éthiopie. Le roi d'Éthiopie Kaleb Ella Asbeha monta une expédition pour venir en aide aux chrétiens d'Arabie persécutés. A droite : inscription du roi chrétien Abraha souverain du royaume de Himyar (cf. C. Robin).

entraînent, ces récits de la persécution permettent d'entrevoir plusieurs phénomènes historiques importants. Il faut en effet se souvenir que nous nous trouvons un siècle exactement avant la prédication de Mahomet. Or le tableau qui émerge ici de l'Arabie préislamique, profondément pénétrée par les grandes religions monothéistes, et enjeu dans les luttes entre les principales puissances politiques du temps, ne correspond pas à l'image courante que l'on en a. On imagine volontiers toute la péninsule comme un vaste désert, peuplée de tribus guerrières, nomades et farouches, étrangères à toute culture, pratiquant des cultes ancestraux, dans laquelle le monothéisme contenu dans la prédication de Mahomet aurait été radicalement nouveau.

Or, depuis près d'un millénaire, l'Arabie a vécu de nombreux échanges avec les civilisations du Croissant fertile (mésopotamienne, araméenne, juive) et de nombreuses influences culturelles l'ont péné-

trée. Bien que séparée des grands centres de civilisation du Proche-Orient par de vastes déserts, l'Arabie méridionale a suivi une évolution comparable à la leur : une culture originale, dont il subsiste d'importants vestiges monumentaux et des milliers d'inscriptions, s'épanouit dès la fin du II^e millénaire avant l'ère chrétienne.

Une première période, qui dure approximativement jusqu'au début de l'ère chrétienne, est dominée par les royaumes caravaniers, tournés vers le bassin désertique qui occupe l'intérieur de la péninsule et dont les vastes étendues sans obstacle jouent un rôle comparable à celui d'une mer. Ces royaumes, qui ont pour principale activité le commerce des aromates, sont des monarchies théocratiques, organisées autour de cultes communs dans lesquels le souverain joue un rôle important. Le principal est le pays de Saba', au Sud-Ouest de la péninsule, qui tirait sa fortune de ses parfums, l'encens et la myrrhe. La langue par-

lée dans ces royaumes, distincte de l'arabe, est sémitique ; elle s'écrit avec un alphabet propre à l'Arabie antique et à l'Éthiopie, différent de l'alphabet arabe (qui dérive de l'araméen).

La seconde période, du I^{er} au VI^e siècle de l'ère chrétienne, est dominée par les aristocraties militaires issues des tribus de la montagne. Celles du Yémen septentrional (au nord de Sanaa) et méridional revendiquent l'héritage sabéen : leurs souverains s'intitulent « *roi de Saba et de dhû-Raydân* ». Le royaume de dhû-Raydân, dont la principale tribu est Himyar, finit par l'emporter vers la fin du III^e siècle en unifiant toute l'Arabie méridionale. Un nouvel empire, qui domine la moitié méridionale de la péninsule et dure jusqu'à l'accession au pouvoir de Yûsuf, est fondé.

Dans ces différents royaumes, comme dans l'ensemble de la péninsule, les religions monothéistes se sont largement diffusées, avec les rivalités qui s'ensuivent. C'est par le judaïsme que les populations d'Arabie ont eu leur premier contact avec les religions du Livre. Sans même remonter au voyage de la reine de Saba auprès de Salomon⁵, on peut affirmer que le commerce de l'encens et des aromates a très tôt mis en relations le Sud de la péninsule avec les diverses régions du Croissant fertile. Avec les marchands et les chefs de caravanes, bien des idées ont pu circuler.

A partir du début de notre ère, nous assistons à un phénomène nouveau : la diaspora juive, qui s'étend de Babylone jusqu'à la Méditerranée occidentale, gagne aussi l'Arabie. Ainsi, une inscription du milieu du I^{er} siècle, retrouvée dans l'oasis de Madâ'in Sâlih/Hijra, un nœud du commerce caravanier, désigne en langue locale le tombeau d'un homme qui se proclame Juif. De même, dans l'oasis d'al-Ulâ/Dedan, on a relevé un certain nombre de graffitis, en langue locale ou même en hébreu, où reviennent des noms propres comme Isaac, Samuel, ainsi que des invocations comme « *Barukh Elohim* » (« *Dieu soit béni* ») qui ne laissent guère de doute sur la religion de ceux qui les ont tracés. On sait enfin que, quand Mahomet a trouvé refuge à Yathrib/Médine, lors de l'Hégire⁶, trois des cinq tribus qui composaient la cité étaient juives. Il est vraisemblable que la plupart de ces Juifs étaient des convertis, même s'il se trouvait sans doute parmi eux des descendants de Juifs palestiniens qui avaient fui les persécutions grecques et romaines.

En Arabie du Sud même, on a tout lieu de penser que la dynastie himyarite a adopté le judaïsme bien avant l'avènement de Yûsuf : les traditions arabes rapportent que l'un de ces rois s'est converti lors d'une expédition contre Yathrib/Médine ; et des inscriptions prouvent la présence de nombreux Juifs au Yémen, jusque dans l'entou-

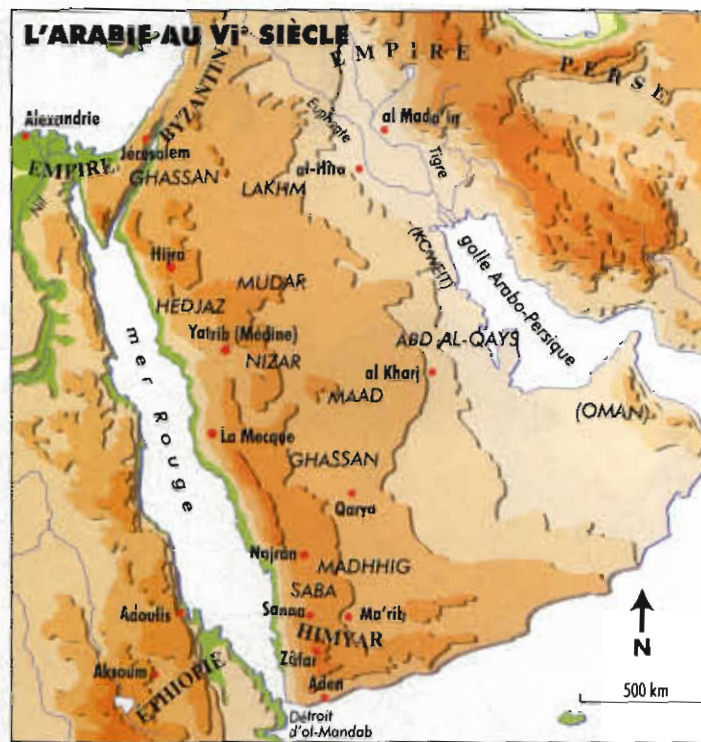
rage royal. Toutefois la dynastie himyarite maintient une politique religieuse prudente : aucune inscription royale, jusqu'au règne de Yûsuf, ne laisse entrevoir une préférence pour le judaïsme.

D'ailleurs, le dieu des Juifs est tout d'abord anonyme. C'est le « *Seigneur du ciel* », ou le « *Seigneur du ciel et de la terre* ». Ce n'est qu'à partir du milieu du V^e siècle, que l'on commence à lui donner un nom propre : Rahmanân. Ce même nom sera utilisé par les autres courants monothéistes d'Arabie : les chrétiens, mais aussi le prédicateur Maslama (ou Musaylima), rival de Mahomet⁷. Il apparaît donc que la diffusion de la religion juive, comme celle du christianisme, a préparé la voie à l'islam.

De fait, le christianisme s'est déjà largement répandu en Arabie. De rares textes font remonter l'évangélisation de la région à l'époque même des apôtres. Mais la première mission historiquement attestée date du milieu du IV^e siècle, quand l'empereur byzantin Constance II envoie au souverain himyarite une ambassade comportant un évêque, connu sous le nom de Théophile l'Indien. Après ce coup d'éclat, le silence retombe, et c'est seulement au V^e siècle qu'il est à nouveau question d'entreprises de conversion. A la fin du siècle, certains souverains ont peut-être incliné vers le christianisme et c'est probablement le cas du prédécesseur de Yûsuf, monté sur le trône avec l'appui des Éthiopiens chrétiens.

RITES ET CROYANCES D'ORIENT

Dans le premier quart du VI^e siècle, en tout cas, de nombreuses communautés chrétiennes sont attestées : sur la côte du golfe Persique, du Koweït à l'Oman actuels ; en Arabie du Sud, avec des villes telles que Najrân et Ma'rib ; plus à l'ouest, enfin, dans la plaine côtière, face à l'Éthiopie. Quant à chiffrer l'importance de ces communautés au VI^e siècle, c'est fort difficile. Le texte grec mentionne entre quatre et cinq mille martyrs à Najrân. Des textes syriaques précisent, eux, l'origine des prêtres et des diacres de la cité : outre des Najrânites, on trouve des Romains, des Perses et des Éthiopiens. Ces précisions d'origine nous renvoient aux itinéraires par lesquels le christianisme s'est diffusé, mais aussi aux divisions qui sévissaient alors dans



Au début du VI^e siècle, l'Arabie du Sud entretenait des liens privilégiés avec l'Éthiopie, mais aussi, par la route du Hedjaz, avec la Palestine et l'Empire byzantin et, par celle du golfe Arabo-Persique, avec l'Empire perse. Ci-contre, à droite : tombeau nabatéen sur la route des caravanes. Ces nomades sédentarisés, de religion sémitique, contrôlaient le trafic de l'encens entre l'Arabie et l'Empire romain (cl. C. Robin).

la chrétienté d'Orient. Ces discordes, qui s'expriment dans le domaine de la théologie, remontent au V^e siècle.

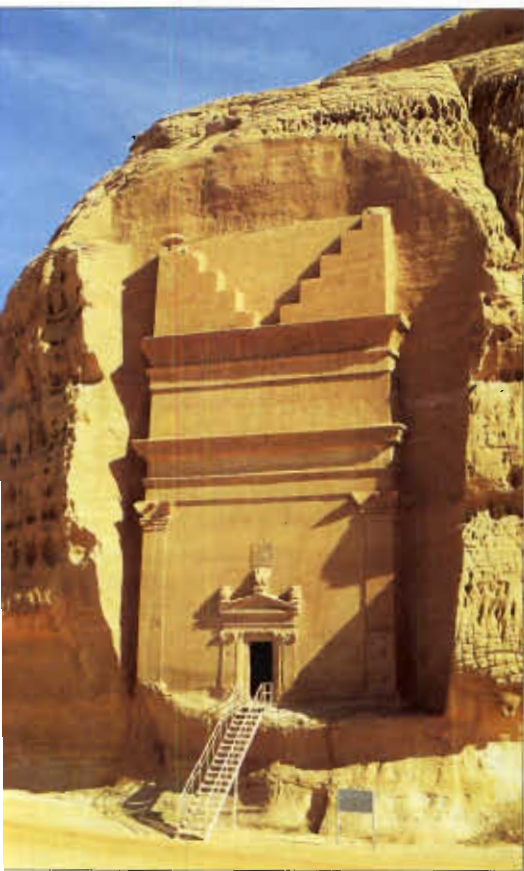
A cette époque, le problème central devient la question christologique : comment Jésus-Christ est-il à la fois homme et Dieu ? A Antioche, une école insiste sur la complète humanité du Christ et distingue fortement, en lui, celui qui est fils de Dieu et celui qui est fils de Marie. On l'appelle « *nestorienne* », d'après son plus célèbre représentant, Nestorius, patriarche de Constantinople de 428 à 431. A Alexandrie, une autre école défend l'unité indissoluble du Dieu et de l'homme dans le Christ : s'il est formé à partir de deux natures, il ne demeure plus qu'une nature (divine) dans l'union. D'où le nom de « *monophysite* » qui sera donné à cette tendance.

En 431, au concile d'Éphèse — où sont convoqués tous les évêques de la Chrétienté —, le parti alexandrin triomphe et Nestorius est condamné. Ses adeptes, pourchassés, se réfugient dans l'Empire perse et, à la fin du V^e siècle, l'Église de Perse se range à la christologie nestorienne. Mais, en 451, un nouveau concile œcuménique, à Chalcédoine, adopte une nouvelle formule de foi, qui peut apparaître comme un compromis : il y a « *un seul et même Christ* », en qui « *la différence des*

natures n'est nullement supprimée par l'union » ; le concile condamne ainsi le monophysisme. Le patriarche d'Alexandrie et son clergé refusent d'admettre cette définition, pour eux entachée de nestorianisme. A partir de cette date et jusqu'à la conquête arabe, l'Église byzantine restera divisée entre partisans et adversaires du concile de Chalcédoine.

Au moment, donc, de la persécution de Najrân, la situation ecclésiastique se présente ainsi en Orient : en Perse, l'Église est fondamentalement nestorienne ; au contraire, en Syrie et, plus encore, en Égypte et en Éthiopie, les monophysites dominent ; en Palestine, les Chalcédoniens finissent par l'emporter ; et à Constantinople, depuis 518, l'empereur a pris parti pour la formule de Chalcédoine, soutenue par le pape.

Qu'en est-il à Najrân ? La question est difficile à résoudre, car nos sources se contredisent sur ce point. Dans les écrits syriaques, les martyrs apparaissent comme de



farouches adversaires du concile de Chalcédoine, tout comme le patriarche d'Alexandrie et l'Église éthiopienne. Le texte grec, au contraire, leur fait partager les convictions de l'empereur byzantin. Or religion et politique vont de pair.

La péninsule Arabique est alors un enjeu entre les deux empires qui se font face au Proche-Orient depuis des siècles : l'Empire romain, puis byzantin, à l'ouest, et

l'Empire parthe, puis perse sassanide, à l'est. Du nord au sud, leur frontière passe par l'Arménie, la Mésopotamie et le Nord de l'Arabie. La rivalité politique de ces deux grandes puissances se double, depuis que l'Empire romain est devenu chrétien, d'une opposition entre deux religions d'État : le christianisme d'une part ; le mazdéisme (adopté par les Perses et qui reste dominant jusqu'à la chute des Sassanides, en 651), avec son culte du feu, d'autre part.

Au cours des luttes récurrentes qui les opposent du IV^e au VI^e siècle, chacun des deux empires a cherché à contrôler l'Arabie, ou au moins les routes commerciales qui assuraient le trafic des épices et des aromates, comme l'encens, dont la cour, les élites et les ministres du culte faisaient une importante consommation. Mais en dehors du Yémen, où des conditions climatiques exceptionnelles avaient permis le développement d'une véritable civilisation sédentaire, le reste de la péninsule était surtout peuplé de tribus nomades, guerrières, aux alliances mouvantes. Dans ces conditions, il ne pouvait guère être question de gouverner directement l'Arabie, encore moins de l'annexer.

L'ARABIE N'EST PAS UN DÉSERT !

Ces sont des confédérations tribales arabes, constituées en royaumes-tamppons, qui ont joué le rôle d'intermédiaires. Au début du VI^e siècle, l'Empire byzantin s'affirmait le protecteur des Ghassanides installés au Nord-Ouest de la péninsule. Ils recevaient des subsides en échange de la fourniture de contingents armés et d'interventions militaires, tant contre la Perse que face aux autres tribus arabes. Les Ghassanides étaient chrétiens, comme leurs protecteurs byzantins, mais s'étaient ralliés au monophysisme.

À l'est, c'étaient les Lakhmides qui jouaient le même rôle au service des Perses : ils garantissaient la sécurité des caravanes sur la route vers la Mésopotamie, servaient de bouclier contre les incursions nomades, intervenaient militairement contre les ennemis de l'empire. Leurs rois sont longtemps restés païens, tel Mundhir, destinataire de la lettre de Yûsuf relatant les événements de Najrân. Ses successeurs se sont sans doute convertis au christianisme, qui n'était pourtant pas la religion officielle de l'Empire sassanide. Mais ils se sont rattachés à l'Église nestorienne, tout comme la communauté chrétienne de Perse : grâce à cette indépendance religieuse par rapport à Byzance, leur conversion au christianisme a été tolérée de leurs protecteurs.

On voit ici que l'appartenance religieuse avait quasiment valeur d'allégeance poli-

tique. De fait, le judaïsme affirmé du roi du Yémen, et la persécution des chrétiens, signifiaient un rejet de l'influence de l'Empire byzantin et celle de son alliée, l'Éthiopie chrétienne. Or les liens entre le Yémen et l'Éthiopie étaient fort anciens et remontaient à plus d'un millénaire. Au I^{er} siècle, l'Éthiopie intervient en Arabie et semble dominer toute la côte au nord du Yémen. Entre 200 et 270, elle occupe même tout le versant occidental de la chaîne yéménite. En Éthiopie, cette occupation du Yémen occidental n'est pas oubliée au siècle suivant et semble nourrir des revendications territoriales : le négus Ezânâ s'intitule « roi d'Aksum, de Himyar, de Raydân, de Saba, de Salhîn », et ses successeurs font de même jusqu'au VI^e siècle.

Ainsi, la persécution des chrétiens de Najrân avait pour le roi Yûsuf une dimension au moins autant politique que religieuse. Pour en comprendre toute la signification, cet épisode doit être situé dans un contexte plus large de lutte d'influence entre Éthiopiens, Perses et Byzantins. Nous découvrons ainsi une Arabie ouverte aux influences politiques, économiques mais aussi spirituelles de l'époque : encore une fois, ce n'est pas dans un « désert » que l'islam est né. ■

NOTES

1. « Patriarche » est le titre donné alors aux évêques de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie, puis de Constantinople et de Jérusalem.
2. Cette chaîne en fer, qui fermait la baie et empêchait les bateaux d'y accéder, est mentionnée à la fois par le récit grec et les inscriptions himyarites.
3. On appelle syriaque la branche chrétienne de l'araméen, cette langue sémitique proche de l'hébreu qui s'était répandue dans tout le Proche-Orient au cours du I^{er} millénaire av. J.-C. et y a été utilisée jusqu'à ce que l'arabe la supplante.
4. Les dates fournies par les différents textes ne s'accordent pas en effet. Cette question a focalisé l'attention des historiens car l'épisode est le seul pour lequel on ait une datation sous un système connu et selon l'ère himyarite. Il permettrait donc de donner une équivalence entre cette dernière et l'ère chrétienne.
5. D'après le Livre des Rois, dans la Bible, la reine de Saba se serait rendue à Jérusalem, attirée par la sagesse et la richesse de Salomon.
6. En 622, les habitants de La Mecque, alarmés par l'audience grandissante de Mahomet, décident de le faire assassiner. Mahomet quitte alors La Mecque. C'est l'Hégire (« l'émigration »). Il s'installe à Yathrib désormais appelée Médine (« la ville du Prophète »).
7. Musaylima, qui appartenait à une tribu de l'Arabie centrale, a cherché à fonder une principauté indépendante, s'appuyant sur une prédication prophétique influencée par le christianisme. Rival de l'islam naissant, il connut une audience croissante juste après la mort de Mahomet, mais fut vaincu par le premier calife, Abu Bakr, dans une bataille féroce.

POUR EN SAVOIR PLUS

- A. Cameron, *The Mediterranean World in Late Antiquity ad 395-600*, Londres-New York, Routledge, 1993.
- J. Meyendorff, *Unité de l'empire et divisions des chrétiens. L'Église de 450 à 680*, Paris, Le Cerf, 1993.
- Ch. Robin, « L'Arabie antique de Karb'il à Mahomet », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée* n° 61, 1991.

LA RANÇON D'UN ROI : DEUX MILLIONS

L'empereur Charles Quint voulait la Bourgogne. Le roi François I^{er}, son prisonnier depuis la bataille de Pavie, refusait de la lui céder. Mais il était prêt à verser une rançon pour sa libération. Elle serait de deux millions d'écus. Une somme énorme, à répartir sur l'ensemble des sujets du royaume. Et que ceux-ci payèrent avec plus ou moins de bonne volonté.

Le 1^{er} juillet 1530, sur un ponton construit au milieu de la Bidassoa, petit fleuve côtier qui sépare la France et l'Espagne, se produit un incroyable échange. Dans une barque, des Espagnols emportent 1,2 million d'écus. Dans une autre, des Français escortent vers la rive les deux fils aînés de François I^{er} et une nouvelle épouse pour ce dernier. Ainsi s'accomplissent les clauses du traité de paix signé l'année précédente entre l'empereur Charles Quint et le roi de France. C'est en fait l'épilogue d'une longue histoire, qui a commencé cinq ans et demi plus tôt, dans le Nord de l'Italie...

François I^{er} a, en 1515, au tout début de son règne, grâce à la victoire de Marignan, conquis le duché de Milan. Mais ses généraux n'ont pas su défendre cette province, dont Charles Quint, élu empereur en 1519, a pris le contrôle¹. Aussi, à l'automne 1524, le roi de France pénètre-t-il à nouveau en Italie pour la reconquérir. Il met le siège devant Pavie, place forte essentielle du duché. L'opération, cependant, traîne en longueur, et le roi s'y acharne tout au long de l'hiver. Au point que le 24 février 1525, quand une armée de secours impériale se présente, les troupes de François I^{er} sont déjà diminuées. Prises en tenaille entre la garnison et les nouveaux arrivants, elles sont écrasées après une bataille confuse. L'armée française est en déroute ; elle compte de nombreux morts et blessés, et une grande quantité de prisonniers de marque : Anne de Montmorency et son frère La Rochepot, le comte de Saint-Pol, le maréchal de Lescun, le bâtard de Savoie, oncle du roi par la main gauche, qui mourra peu après, le roi de Navarre et le roi de France en personne.

François I^{er} s'est bien battu, il a fait « merveilleuse prouesse et tours de chevalerie pour son honneur », reconnaît Nicolas Vercorsis, un chroniqueur parisien pourtant souvent critique à l'égard du souverain ; sa capture n'a donc rien de déshonorant. Il n'empêche : avoir mis la main sur son rival est pour Charles Quint une opportunité ex-

ceptionnelle. Grâce à ce don du ciel, l'empereur va pouvoir obtenir des Français la reconnaissance de ses revendications, au premier rang desquelles figure la rétrocession de la Bourgogne. Arrière-petit-fils de Charles le Téméraire, qui fut duc de Bourgogne entre 1467 et 1477, Charles Quint



Cardinal président à la perception d'une taxe sur le clergé, sous le règne de Louis XII (1498-1515). François I^{er} aura recours à ce type de prélèvement pour constituer sa rançon (Annales de Toulouse, XVII^e siècle ; cf. J. Dieuzaide).

considère en effet que le roi Louis XI (1461-1483) a injustement spolié sa famille en mettant la main sur la Bourgogne après la mort du Téméraire. Reste à négocier une paix satisfaisante.

Or, pour les Français, roi en tête, il ne saurait être question de rendre la Bourgogne. En revanche, ils s'accordent à reconnaître que le souverain doit être mis à rançon, comme tous les prisonniers de marque, « par honneur et honnêteté, et tout devoir ». Mais l'empereur, peut-être pour limiter ses exigences à ce qu'il considère lui appartenir en droit, refuse d'en entendre parler. Sauf à considérer que la cession de la Bourgogne, possession légitime des Habsbourgs, servira en outre « pour la libération et rédemption » du roi. C'est l'im-

Philippe Hamon

Ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'université de Rennes-II, Philippe Hamon a consacré sa thèse aux finances et au personnel financier de François I^{er}. Il a publié *L'Argent du roi. Les finances de François I^{er}* (Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1994). Son dernier article dans *L'Histoire* était intitulé « François I^{er}, le roi absolu » (n° 183).

passé. L'année 1525 s'étire en de stériles négociations... Et François I^{er}, ramené d'Italie en Espagne, est toujours prisonnier.

Dans le royaume, bien tenu en main par la régente Louise de Savoie, mère du roi, l'ordre règne à peu près. Mais l'absence du monarque se fait cruellement sentir. Aussi les Français se résignent-ils. Le 14 janvier 1526, François I^{er} signe le traité de Madrid, qui entérine le retour de la Bourgogne aux Habsbourgs. Le roi sera libéré, ses deux fils aînés, François (huit ans) et Henri (sept ans), seront envoyés comme otages en Espagne où ils resteront jusqu'à l'exécution du traité. L'échange entre le père et ses fils a lieu le 17 mars 1526.

LE ROI NE TIENT PAS PAROLE

Cependant, le matin même de la signature du traité, François I^{er} a apposé sa marque sur une protestation solennelle : les concessions qui lui sont arrachées sous la contrainte n'ont aucune valeur. Il est « délibéré de garder et poursuivre les droits de la couronne de France ». De retour dans son royaume, il s'empresse donc de ne pas respecter sa parole. Soutenu par le roi d'Angleterre, Henry VIII, et plusieurs princes italiens, tous inquiets du surcroît de puissance de l'empereur, fort de l'appui des États provinciaux* de Bourgogne qui refusent la cession du duché, François I^{er} repart à la charge : la rançon et non la Bourgogne. La guerre reprend en Italie. Le 15 septembre 1527, pour la première fois, l'empereur accepte de remplacer la cession de la Bourgogne par une rançon en espèces, à condition que les autres clauses du traité de Madrid soient exécutées : fin des prétentions françaises en Italie, abandon de Tournai et de Hesdin, sur la frontière du Nord du royaume, et renonciation à la suzeraineté sur l'Artois et la Flandre.

Mais, si l'on met à part la question des otages, la situation de la France est alors bien meilleure qu'en 1525, au moment de Pavie, et François I^{er} compte en profiter pour atténuer encore le coût de la paix. Il

* Cf. encadré « Les institutions royales », p. 72.

POUR LIBÉRER FRANÇOIS I^{er} !



Pavie, 1525 : François I^{er} est fait prisonnier par les soldats de Charles Quint. Cette capture assure à l'empereur un gage exceptionnel dans les négociations qui seront dès lors engagées pour mettre fin aux hostilités (détail d'une tapisserie du XVI^e siècle, Naples, musée de Capodimonte ; cf. Dagli Orti).

faut l'échec de deux armées françaises en Italie (celle de Lautrec à Naples durant l'été 1528 et celle de Saint-Pol en Milanais au printemps 1529) pour que le roi accepte enfin d'en venir à la négociation. Celle-ci est conduite par la tante de l'empereur, Marguerite d'Autriche, et la mère du roi, Louise de Savoie. Cette « *paix des Dames* » est signée à Cambrai le 3 août 1529 : le nouveau traité reprend largement celui de Madrid, l'empereur abandonnant toutefois ses exigences bourguignonnes en échange d'une rançon de 2 millions d'écus au soleil², 1,2 million devant être versés comptant lors de l'échange avec les fils de France ; à ce moment aussi, Éléonore, sœur de Charles

Quint, gagnera la France pour y épouser François I^{er}, veuf de la reine Claude. Reste à rassembler l'argent...

La fixation du montant de la rançon a été un problème délicat pour les Français. La logique financière poussait à obtenir le chiffre le plus bas possible. Mais la prise en compte de l'exceptionnelle dignité du captif interdisait un montant trop faible. Proposer une somme élevée apparaissait aussi comme une preuve d'honnêteté face à un adversaire qui avait fait une concession majeure en abandonnant ses prétentions sur la Bourgogne. Pour autant, c'est sur les sujets du roi que la rançon va peser. Ceux-ci sont en effet tous appelés à contribuer à son rassemblement.

Quelles sont les bases légales d'une telle opération ? Elle s'inscrit, depuis le XIV^e siècle, dans une double tradition. Tradition féodale d'abord : la rançon est l'un des « *cas* » qui justifie une aide de la part des *vassaux*^{*}, ici ceux du roi, à leur suzerain.

Mais la mise à contribution de tous les sujets répond aussi à un motif d'« *évidente nécessité* » déjà invoqué après la capture de Jean le Bon durant la bataille de Poitiers (1356)³ : la rançon est le prix de la paix pour le royaume⁴ ; à ce titre, il est normal qu'elle soit à la charge du peuple tout entier. Par ailleurs, la capture du roi à Pavie ne peut s'expliquer que par la volonté divine. Dieu est courroucé contre les Français : c'est donc que la défaite est la conséquence du péché de tous et de chacun. Le parlement^{*} de Paris exhorte ainsi les prédicateurs à « *encourager les peuples à se retirer vers Dieu, rejeter sur eux et leurs péchés l'inconvénient advenu, plutôt que sur ceux qui ont eu auparavant le gouvernement et l'administration du royaume* ». Le peuple doit s'amender et prier plutôt qu'accuser ses dirigeants, mais également payer pour la rançon : il associe ainsi rachat spirituel et rachat temporel.

Au début du XVI^e siècle, cette participation de tous les sujets provoque un relatif

LES INSTITUTIONS ROYALES

ASSEMBLÉE DE NOBLESSE

Réunion des nobles d'une province convoquée par la monarchie.

BAILLIAGE

Circonscription administrative monarchique (appelée sénéchaussée dans le Sud ou l'Ouest du royaume et dans quelques régions du Nord).

CHANCELIER

Premier des grands officiers de la Couronne, il est chargé des sceaux, il préside la justice du royaume et le conseil du roi, quand ce dernier est absent.

CONSEIL DU ROI

Organisme consultatif qui regroupe ceux dont le roi s'entoure pour diriger le royaume.

ÉTATS PROVINCIAUX

Réunion des représentants des trois ordres (clergé, noblesse, tiers état) d'une province.

FIEF (ARRIÈRE-FIEF)

Au XVI^e siècle, ces mots sont à peu près synonymes de seigneurie.

PARLEMENT

Tribunal suprême ; cette cour de justice a également des pouvoirs administratifs et politiques.

PAYS D'ÉLECTION

Province sans états provinciaux (l'élection est une circonscription fiscale pour la levée de la taille).

SÉNÉCHAL

Celui qui est à la tête d'une sénéchaussée (voir bailliage).

TAILLE

Principal impôt direct qui frappe les roturiers, surtout les ruraux.

VASSAL

Celui qui est lié personnellement à un seigneur, un suzerain.

consensus. Le sentiment dominant semble bien être celui de l'anonyme Bourgeois de Paris : « Il était bien nécessaire de subvenir et aider le roi, pour payer sa rançon. » Cependant, beaucoup craignent que la monarchie ne saisisse l'occasion pour accroître de façon durable le fardeau fiscal, comme cela avait été le cas au temps de Jean le Bon. Le règlement de la rançon, à partir de 1360, avait entraîné une hausse de la gabelle du sel et la création d'impositions nouvelles sur les transactions.

Dès que le principe de la rançon est adopté par les impériaux, François I^{er} et son Conseil* sentent le besoin d'obtenir une adhésion explicite de la part de ceux qui comptent dans le royaume. Aussi, la question est-elle un des sujets abordés lors d'une assemblée réunie en décembre 1527 dans la Grand'Chambre du parlement de

Paris. Il ne s'agit pas d'états généraux mais d'une sorte de Conseil du roi très élargi, avec, outre les membres du parlement, des représentants du clergé, de la noblesse et de la municipalité parisienne, cette dernière représentant tout le tiers état.

En fait, le roi cherche à faire entériner une levée de 2 millions d'écus pour une destination encore incertaine. Certes, les fonds sont en priorité destinés à la rançon. Mais, si un accord avec Charles Quint se révélait impossible dans l'immédiat, une partie au moins de l'argent pourrait servir « s'il était besoin, [pour] en venir à la guerre »⁵. Les membres de l'assemblée, sélectionnés par le roi et les siens, ne peuvent refuser une aide financière qui permettra à François I^{er} de mener la politique de son choix. Dans un enthousiasme général, tous acceptent de contribuer. D'ailleurs, comme le remarque Jean de Selve, président au parlement, le fardeau sera léger : « Il n'est pas question à cette heure de donner tout ce que l'on a, mais quand on aura donné la moitié du superflu, il y en aura assez, et davantage, pour délivrer mesdits Seigneurs les enfants [du roi]. »

Reste au clergé, à la noblesse et aux villes à mettre leurs engagements à exécution. Pour le clergé, qui a promis au roi 650 000 écus, soit 1,3 millions de livres⁶, l'opération est relativement simple. Le premier ordre du royaume ne fait pas encore l'objet d'une fiscalité régulière. Cependant, depuis longtemps déjà, il est habitué à répartir en son sein des taxations, dont certaines sont destinées aux caisses de la monarchie. Il faut cependant obtenir l'autorisation du pape Clément VII (1523-1534), qui l'accordera sans difficulté. Les cadres de rassemblement des fonds, relativement rodés, se mettent alors à fonctionner comme à l'ordinaire. Bien sûr, il y a dans les faits quelques accrocs. Dans le diocèse de Chalon-sur-Saône, par exemple, l'évêque, craignant de ne pas être obéi, demande l'intervention de l'administration royale. Mais, dans l'ensemble, l'argent rentre progressivement, sans que l'on puisse toutefois avoir la certitude que toute la somme promise ait été intégralement versée.

Pour la noblesse, il en va tout autrement. Après l'enthousiasme un peu excessif des séances de l'assemblée, où les délégués auraient promis au nom de l'ordre la moitié de leurs biens, le ton se fait beaucoup plus mesuré. Il faut déterminer, sans structures préexistantes, d'une part le mode de prélèvement, d'autre part le taux de celui-ci. On s'accorde assez rapidement pour choisir de percevoir un pourcentage sur les revenus des fiefs* et arrière-fiefs. Cette taxe touche au premier chef la noblesse, mais elle pèse également sur de nombreux roturiers, détenteurs de petits fiefs.

Dans chaque bailliage* ou sénéchaussée, des assemblées se réunissent pour en-

tériner le principe et déterminer le taux de la taxation. Très vite, la monarchie cherche à le fixer à 10% du revenu annuel des fiefs. Parfois, il faut faire pression sur les assemblées pour qu'elles consentent à ce montant. En Boulonnais, par exemple, le taux proposé est d'abord de 5%... Informé par le sénéchal* de la province, Montmorency lui répond : « Vous ne devez [...] en aucun cas accepter ni encore moins désigner des commissaires pour rien en recevoir, s'ils ne veulent en cela user comme ont fait tous les autres. » Les « fieffés » du Boulonnais finiront par s'incliner. Seuls les Bretons, semble-t-il, ont la possibilité de ne verser que 5%... Parfois, il est vrai, la bonne volonté est réelle : c'est le cas en Lyonnais.

« LES RICHES SURCHARGÈRENT LES PAUVRES »

Mais partout les délais pour le rassemblement des fonds sont considérables. Les assemblées de noblesse* se réunissent souvent tardivement, au cours de l'année 1529 : en octobre en Anjou, ou en décembre en Lyonnais. Il faut en outre dresser une liste des détenteurs de fiefs. Chacun doit enfin déclarer la valeur de ses biens pour que l'on puisse asseoir la taxe. Or il est clair que les déclarations se traduisent bien souvent par une sous-estimation considérable. Contrairement au clergé, qui a promis une somme définie à l'avance, ou aux villes sur lesquelles, on va le voir, pèse une charge précise, il est possible en effet pour les possesseurs de fiefs de frauder assez aisément. Mauvaise volonté de certains, pesanteurs sociales et administratives, difficultés techniques se conjuguent pour ralentir les opérations. D'autant que les gens des villes qui possèdent des fiefs ruraux cherchent à se faire exempter, en particulier les Parisiens : ils se jugent doublement taxés, sur leur lieu de résidence et pour leurs fiefs. Le Conseil du roi refuse de les suivre, mais les requêtes freinent encore le processus.

Les négociations avec les villes sont également difficiles. Un peu partout, les municipalités réclament, et souvent obtiennent, des rabais sur le montant des taxes initialement proposées par la monarchie à partir d'une estimation grossière de leur richesse et de leur population. Beauvais voit ainsi sa quote-part diminuée d'un tiers. Amiens parvient à faire diviser la sienne par deux. Cependant, même réduites, les sommes requises ne rentrent qu'à force de sollicitations, de menaces et de rappels. Le cas d'Angers est ici révélateur : le 29 mars 1528, le roi écrit à la ville pour demander le versement de 6 000 livres ; au moins trois lettres de rappel suivent, le 10 décembre 1528, le 12 octobre et le 15 décembre 1529 ;

à cette dernière date, rien n'a encore été versé... En mai 1531, Reims doit encore 4 000 des 10 000 livres qu'elle devait fournir.

A Paris, les registres du bureau de la ville — c'est-à-dire de l'organe exécutif de la municipalité — permettent de suivre pas à pas les opérations. D'abord, la négociation sur le montant, ramené de 200 000 à 150 000 livres. La ville décide ensuite de lever l'argent sous la forme originale d'une taxe sur le revenu locatif, réel ou estimé, des diverses maisons. Le 28 août 1528, après que les quartiers ont présenté leurs estimations, la municipalité fixe le prélèvement à un tiers des louages, avec une surtaxe complémentaire répartie sur les plus riches, pour atteindre le montant désiré. Mais l'argent rentre imparfaitement, au point que le roi est finalement obligé, en septembre 1529, de créer une taxe sur les vins pour parfaire la somme. En outre, les Parisiens craignent que le travail d'enquête mené dans les quartiers ne puisse servir ultérieurement pour une nouvelle imposition. Aussi obtiennent-ils que les comptes de la levée soient rendus non pas devant l'administration royale, qui en garderait ainsi trace, mais devant des représentants de la ville. Une fois cette opération achevée, « seront brûlés minutes et originaux sans qu'aucun état par le menu en demeure en nature ».

Clergé, détenteurs de fiefs et villes ne fournissent qu'une partie, appréciable, des fonds. Pour compléter la somme, il faut faire appel soit à des rentrées exceptionnelles, comme des ventes extraordinaires de bois ou des retenues sur les gages du personnel monarchique, soit aux ressources des impôts traditionnels. La rançon ne donne pas lieu à des innovations fiscales durables, mais elle figure parmi les justifications des levées de taille* dans les pays d'élection*. Tandis que, dans les pays qui disposent d'états provinciaux, elle provoque des prélèvements exceptionnels ou « crues » : « grande crue » en Dauphiné, prélèvement exceptionnel de trente sous par feu en Bretagne. Ce sont, comme il se doit, les États de Bourgogne qui font le plus gros effort : la province doit fournir 400 000 livres tournois.

Enfin, si le principe du prélèvement pour la rançon semble largement admis, certains déplorent sa mauvaise répartition. A Paris, d'après l'avocat Nicolas Versoris,

« les riches surchargèrent les pauvres [...] et les riches habitaient de beaux logis à la périphérie de la ville, sur lesquels ils ne payaient presque rien ». Surimposition des pauvres, sous-imposition des riches, qui dans le même temps sont des propriétaires rapaces : il n'est pas aisé d'appliquer justement un principe juste... D'autant que la période est difficile, spécialement l'année 1529 à cause de « la cherté et stérilité des blés et vivres ».

Il n'empêche : les fonds doivent être rassemblés. C'est Anne de Montmorency que



Anne de Montmorency, qui fut chargé par François I^{er} de rassembler la rançon exigée par Charles Quint et de la remettre aux Espagnols (tableau du maître de Rieux-Châteauneuf, xvr siècle, Chantilly, musée Condé ; cl. Giraudon).

François I^{er} a, au plus haut niveau, chargé de l'opération. Celui-ci s'établit à Bayonne en mars 1530, entouré d'une solide équipe d'où se détache l'archevêque François de Tournon, qui suit de près les aspects strictement financiers de l'entreprise, en lien avec les agents du roi spécialistes de ce domaine. Le souverain lui-même fait de l'échange une priorité absolue, et il écrit à Montmorency : « Les gens à qui vous avez à besogner sont en possession d'un gage [les enfants] qu'il nous faut à tout prix recouvrer. » Toutes les autres dépenses sont ralenties pendant quelques mois. Pour accélérer les rentrées, la monarchie tente, sans

grand succès, de faire appel au crédit des grands marchands-banquiers européens. Il lui faut se contenter d'avances de la part des hommes de gouvernement et du personnel monarchique : le chancelier* Duprat prête ainsi 10 000 écus en mars 1530.

Les agents du roi s'emploient aussi à négocier le change de monnaies d'argent contre les monnaies d'or indispensables : il a été convenu que l'ensemble de la rançon serait composé d'écus au soleil. De tout le royaume, des convois chargés de sacs ou de coffres remplis d'or convergent ainsi vers la frontière franco-espagnole. Mais il faut également travailler le métal qui arrive sous une autre forme que celle d'écu au soleil. Et même, certains écus doivent être refondus : les impériaux, soupçonneux, ont découvert que plusieurs de ces pièces ne contenaient pas la quantité d'or légale. Aussi l'hôtel des monnaies de Bayonne œuvre-t-il beaucoup en ce printemps 1530.

Le traité de Cambrai avait fixé l'échange au 1^{er} mars 1530. L'opération prend du retard. Malgré tout, les fonds s'accumulent à Bayonne. Dès le 29 avril, Montmorency peut présenter aux délégués de Charles Quint, dans une salle du château vieux de la ville, deux monceaux d'or qui totalisent 900 000 écus. Un témoin encore émerveillé, Sébastien Moreau, décrit la scène : « Il leur montra les deux monceaux d'écus qu'ils trouvèrent beaux. A dire vrai ils l'étaient, et peu de gens jamais en virent de tels, et à les regarder les yeux étaient frappés d'étonnement. » Le 10 juin, la somme complète est remise

au commissaire espagnol présent à Bayonne ; en attendant l'échange effectif, elle reste cependant toujours sous contrôle français.

Tout au long du printemps, les impériaux ont joué de leur position de force pour multiplier les exigences. Ils ont ainsi obtenu de faire frapper les pièces requises aux frais des Français, ce que le traité ne prévoyait pas. Rudement échaudés par le non-respect du traité de Madrid, ils font preuve d'une méfiance de tous les instants, qui repousse régulièrement les échéances. C'est cette méfiance qui manque de faire échouer l'échange fixé au 1^{er} juillet, à cause d'un courrier espagnol trop longtemps retenu à la frontière par les Français. Mais Montmorency force la chance et met les délégués espagnols devant leurs responsabilités en se présentant au bord de la Bi-

LA FIN DU RÊVE ITALIEN

1494

Descente de Charles VIII en Italie. Conquête puis perte du royaume de Naples en 1495-1496.

1499-1500

Louis XII reprend les prétentions italiennes de Charles VIII. Conquête du Milanais.

1513

Défaite de Novare. Perte du Milanais.

1515

Début du règne de François I^{er}. La victoire de Marignan lui permet de mettre la main sur le duché de Milan.

1516

Charles Quint est proclamé roi des Espagnes et des Deux-Siciles, et souverain des Amériques sous le nom de Charles I^{er}.

1519

Charles Quint est élu empereur d'Allemagne.

24 FÉVRIER 1525

Défaite des Français à Pavie ; François I^{er} et de nombreux soldats de haut rang sont faits prisonniers par l'empereur.

1526

14 JANVIER : traité de Madrid qui entérine le retour de la Bourgogne aux Habsbourgs.

17 MARS : les deux fils aînés de François I^{er}, François et Henri, prennent sa place comme prisonniers de l'empereur. La guerre reprend en Italie.

15 SEPTEMBRE 1527 : Charles Quint accepte de remplacer la cession de la Bourgogne par une rançon en espèces.

1529

3 AOÛT : signature de la « paix des Dames » : François I^{er} doit verser à l'empereur une rançon de 2 millions d'écus au soleil, dont 1,2 million seront payés comptant.

1530

MARS : Anne de Montmorency s'établit à Bayonne pour y rassembler les fonds.

1^{er} JUILLET : l'échange des 1 200 000 écus contre les deux fils aînés de François I^{er} et Éléonore, sœur de Charles Quint, future épouse du roi de France, a lieu sur la Bidassoa. Abandon provisoire des prétentions françaises en Italie.

dassoa avec les trente-deux mulets chargés d'or. Au soir, tout est achevé : « Ils emmenèrent les écus et ledit seigneur grand maître [Montmorency] amena le trésor de France [les fils du roi] », conclut Sébastien Moreau.

Cependant, une fois les 1,2 million d'écus versés comptant, le roi n'en a pas fini avec la rançon : il faut encore solder les 800 000 écus restants. Environ 290 000 correspondent à des dettes des Habsbourgs envers le roi d'Angleterre, que François I^{er} reprend à sa charge et qu'il réglera progressivement. Pour garantir le paiement du reste, soit 510 000 écus, le souverain fait

donner en gage à Charles Quint les terres que certains de ses sujets possèdent dans les Pays-Bas. Au fur et à mesure que l'argent est fourni (en octobre 1533, ce sont encore quelque 70 000 écus qui sont versés à l'empereur), les domaines sont restitués à leurs propriétaires — ceux-ci, dans l'intervalle, ont bien sûr obtenu des compensations de la part du roi de France.

L'échange, même un peu retardé, est un succès pour Anne de Montmorency. Il a soutenu une politique d'entente avec Charles Quint et, pour faire aboutir le versement, il a mobilisé autour de lui ses proches et tous ses fidèles. Beaucoup d'entre eux prêtent des fonds au roi pour accélérer les rentrées : sa belle-mère avance 7 000 écus, sa sœur 6 000. Certes, à la Cour, la lenteur des opérations est reprochée à Montmorency : certains de ses ennemis le dénigrent auprès du roi, et, en juin 1530, alors que les négociations s'éternisent, il se croit aux portes de la disgrâce. Mais l'absence d'alternative et son initiative du 1^{er} juillet le sauvent.

DE L'OR CONTRE LES BARBARESQUES

Le versement de 1,2 million d'écus représente un poids de 4,2 tonnes d'or. C'est, et de loin, le plus gros transfert de fonds européen de toute la Renaissance. A titre de comparaison, l'or qui arrive d'Amérique à Séville entre 1521 et 1530 totalise 4,9 tonnes. Cette saignée n'a pas, semble-t-il, des conséquences économiques négatives pour le royaume. Sans que la monarchie intervienne directement, et ce n'est pas alors son rôle, le transfert est compensé par des exportations de produits tels que des céréales, des textiles, du vin et du sel, ce qui donne un coup de fouet au commerce extérieur français. Sébastien Moreau le remarquait déjà, qui attribue cette analyse à un orateur de l'Assemblée de décembre 1527 : « Sire, vous avez au moins cinquante denrées et marchandises en votre royaume dont ne peuvent se passer vos voisins et pays des environs et, pour en avoir, il faut qu'ils apportent argent[...] ainsi, sire, vous ne devez pas avoir peur de mettre votre royaume en pauvreté d'argent. »

Pour l'heure, cependant, Charles Quint dispose de sommes importantes. Quand, en 1532, il demande des subsides à François I^{er} pour l'aider dans la lutte contre les Turcs⁷, celui-ci lui rétorque qu'il a l'argent de la rançon « qui lui doit suffire ». De fait, près de la moitié des fonds engagés par l'empereur dans l'expédition contre les Barbaresques de Tunis (1535) en sont issus. Est-ce à dire que François I^{er} est très affecté d'avoir dû tant payer ? Probablement pas. Ce qui coûte le plus au roi, dans le règlement de 1529-1530, c'est l'abandon de ses

prétentions italiennes et le recul des positions françaises au nord du royaume. Comme l'écrivent un peu plus tard, dans leurs mémoires, les deux hommes de guerre, Guillaume et Martin du Bellay : « Le roi ne pouvait [faire] autrement que d'avoir quelque ressentiment quant au traitement que l'empereur lui avait fait pour le rachat de messieurs ses enfants. Car s'il eût seulement été rançonné en deniers, c'était chose qui se pouvait oublier en peu de temps... » ■

NOTES

1. Petit-fils du précédent empereur, Maximilien I^{er} de Habsbourg (1493-1519), Charles I^{er} d'Espagne parvient à se faire élire empereur (par les six « princes-électeurs ») malgré la rivalité avec François I^{er}. En tant qu'empereur, il prend le nom de Charles Quint (Cinq).
 2. Les écus au soleil (ainsi appelés car ils portent un soleil sur une de leurs faces) sont la monnaie d'or la plus répandue dans le royaume. Cette somme représente presque un an des ressources régulières de la monarchie (provenant du domaine et des impôts) qui sont alors d'à peine 2,5 millions d'écus.
 3. Jean II le Bon (1350-1364) fut fait prisonnier par Édouard, prince de Galles (le Prince Noir), à l'issue de la bataille de Poitiers (1356). Le traité de Brétigny, signé le 8 mai 1360, fixa à 3 millions d'écus d'or la rançon du roi, qui dut en outre abandonner à l'Angleterre l'Aquitaine et de nombreux autres territoires.
 4. Un autre cas de roi rançonné est celui de Saint Louis, qui, capturé en 1250 en Égypte, retrouva sa liberté en rendant Damiette.
 5. Et en effet, en même temps que le roi commença à constituer une réserve pour la rançon, l'argent servira à alimenter l'effort de guerre des années 1528-1529. Un double objectif qui accentuera la tension sur les caisses royales. Certains hommes de gouvernement le déploreront, tel l'archevêque François de Tournon soulignant qu'il est « incompatible d'amasser argent et soutenir cependant l'armée de M. de Lautrec ».
 6. Dans le système livre tournois/sou/denier, cet écu vaut 40 sous ou 2 livres, à cette date.
 7. Le sultan ottoman Soliman le Magnifique (1520-1566) avait, dès les années 1520, entrepris une grande politique de conquête. Il entra en rivalité avec Charles Quint aussi bien en Europe centrale (siège de Vienne en 1529) qu'en Méditerranée.
- POUR EN SAVOIR PLUS**
- F. Decrue, *Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France, à la Cour, aux armées et au Conseil de François I^{er}*, Paris, 1885.
 - Ph. Hamon, *L'Argent du roi. Les finances de François I^{er}*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1994.
 - Ph. Hamon, « L'honneur, l'argent et la Bourgogne. La rançon de François I^{er} », *Revue française d'histoire des idées politiques* n° 1, 1995, pp. 10-38.
 - J. Jaquet, *François I^{er}*, Paris, Fayard, 1994.
 - S. Moreau, « La prise et délivrance du Roy... », *Archives curieuses de l'histoire de France*, publiées par L. Cimber et F. Danjou, Paris, 1835, 1^{re} série, t. II, pp. 251-451.
 - « L'Histoire » a publié
 - J. Garrisson, « François I^{er}, souverain absolutiste », n° 90, pp. 40-46.
 - Ph. Hamon, « François I^{er}, le roi absolu », n° 183, pp. 8-12.
 - J.-M. Sallmann, « Le rêve italien de Charles VIII », n° 187, pp. 58-64.
 - Dossier « Guerre à l'impôt ! 300 ans de révoltes antifiscales », n° 196, pp. 22-47.



Freemasonry
Un panorama de l'Ordre du Temple
Collectif

Ce livre est le guide le plus complet sur l'essence de la Franc-Maçonnerie. Grâce à la participation des plus hautes autorités en la matière et à une surprenante iconographie pour le sujet, il explique comment les multiples actions menées par cet Ordre ont eu des répercussions aussi bien sociales qu'historiques et artistiques sur notre temps.

Prix : 450 F

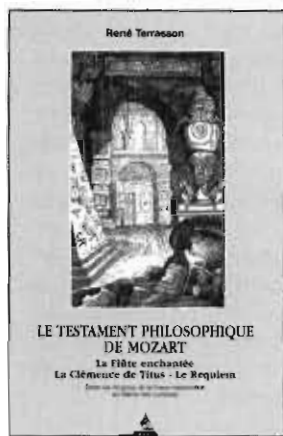
De nombreuses illustrations en couleur. Format : 27x32. Relié.



DERVY

ÉDITIONS DERVY

34 boulevard Edgar-Quinet
75014 Paris
Tél. 01 42 79 10 89
Fax 01 42 79 19 37



Testament philosophique de Mozart

René Terrasson

Etude, avec l'aide de la Symbolique maçonnique, des trois dernières œuvres de Mozart et particulièrement la « Flûte Enchantée ».

Prix : 120 F



Dictionnaire des Rose-Croix

Erik Sablé

Ce texte étudie le mythe, l'histoire, les personnages et les écrits fondateurs.

Prix : 105 F



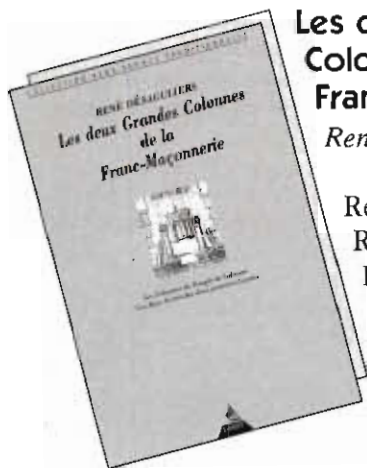
La symbolique maçonnique

Jules Boucher

Un classique sans équivalent : les symboles utilisés en Franc-Maçonnerie rassemblés et commentés.

Prix : 140 F

A paraître en février 1997



Les deux grandes Colonnes de la Franc-Maçonnerie

René Desaguliers

Revu et augmenté par
Roger Dachez et
Pierre Mollier

Le Secret de la Rose
De la perfection à l'amour
Alain Pozarnik

(Visuel provisoire)



LIVRES

ANTIQUITÉ

HOMOSEXUALITÉ ET INITIATION CHEZ LES PEUPLES INDO-EUROPÉENS

par Bernard Sergent,
Paris, Payot, 1996, 670 p., 235 F.

Si l'homosexualité est facilement associée à la Grèce, on ignore trop souvent la place qu'elle occupe dans les pratiques sociales de nombreux peuples indo-européens anciens : Germains (Taïfales et Hérules), Macédoniens, Albanais, Celtes ou Iraniens. Bernard Sergent a, en 1984 et 1986, consacré à ce sujet deux livres que l'éditeur a choisis de rééditer ensemble sous un titre unique et à un prix abordable. L'auteur y a ajouté une très copieuse « postface générale » qui permet à la fois de rectifier quelques détails et de faire le point sur les attaques virulentes qui accueillirent la première publication.

Car ces deux livres, bien reçus en Europe malgré quelques contestations marginales, furent éreintés par une partie des chercheurs américains, notamment par John Boswell, lui-même auteur d'une excellente étude sur l'homosexualité dans l'Église antique et médiévale. Bernard Sergent répond donc à ses détracteurs avec beaucoup de conviction. Dans ce texte fondamental par ses conclusions comme par sa méthode, Bernard Sergent ne cherche pas à justifier, promouvoir ou pourfendre, mais à comprendre les rites où il apparaît clairement que l'homosexualité est associée à la pédagogie et au passage d'une classe d'âge à une autre. Cela n'explique pas toutes les relations homosexuelles mais bien celles qui ont fait l'objet, dans de nombreuses sociétés, d'une codification rigoureuse.

MOSAÏQUE DE LANGUES, MOSAÏQUE CULTURELLE. LE BILINGUISME DANS LE PROCHE-ORIENT ANCIEN

s.d. Françoise Briquel-Chatonnet,
Paris, Jean-Maisonneuve, « Antiquités sémitiques »,
1996, 221 p., prix non ind.

Jusqu'à la conquête islamique (et souvent au-delà pour les coptes et les minorités syriaques), le Proche-Orient a vécu sous le régime du multilinguisme. Les actes d'une table ronde tenue à Paris en 1995 en donnent quelques aperçus très suggestifs chez les Hittites, à Ébla et à Ougarit, en Asie Mineure, en Arabie du Sud, en Afrique du Nord et dans la littérature juive, d'Esdras à la Septante.

Le bilinguisme le plus fréquent résulte

de l'usage d'une langue écrite, langue savante des scribes ou des prêtres, différente de la langue orale. Mais la diversité des situations révèle la richesse des possibilités engendrées par le bilinguisme ou multilinguisme des individus ou des populations. Citons par exemple ces inscriptions où le texte varie selon les destinataires : dans l'inscription syro-araméenne de Tell Fekherye (Syrie), le potentat local se déclare roi dans la version araméenne destinée à ses sujets, mais gouverneur du roi d'Assyrie dans le texte assyrien ! Choix politique dans ce cas, choix théologique chez l'auteur du livre d'Esdras où le passage de l'hébreu à l'araméen correspond à une vision différente de la place de Dieu dans le monde.

Ce volume très riche montre en outre comment on peut décider d'écrire une langue dans les caractères d'une autre pour de simples raisons esthétiques (l'arabe écrit en caractères syriaques inadaptés par exemple) ou revivifier une écriture ancienne dans un but théologique ou nationaliste (la paléo-hébraïque à Qumran et chez les révoltés de Bar Kokhba).

A travers des exemples bien choisis et bien répartis dans le temps comme dans l'espace, les auteurs rassemblés par Françoise Briquel-Chatonnet illustrent donc avec un bonheur constant et de façon fort accessible les phénomènes complexes qu'engendre le multilinguisme de fait des sociétés anciennes.

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE. PRÉ-INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

s.d. Michel Provost,
Hautes-Alpes, G. Barruol et G. Bertucchi,
188 p., 140 F ;
Lot-et-Garonne, B. Fages, 365 p., 200 F ;
Oise, G.-P. Woimant, 570 p., 250 F ;
Tarn, Comité départemental d'archéologie du Tarn,
298 p., 165 F,
Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995.

On doit à Michel Provost, professeur d'histoire romaine à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, la paternité d'une bien belle entreprise. Il s'agit de la publication, département par département, d'un catalogue des trouvailles archéologiques, de l'âge du fer au début du Moyen Âge. La collection a commencé à être publiée en 1988 ; elle compte aujourd'hui trente-quatre volumes.

L'inventaire est dressé dans l'ordre alphabétique des communes : 184 notices pour les Hautes-Alpes, 328 pour le Lot-et-Garonne, 703 pour l'Oise et 325 pour le Tarn. Il est abondamment illustré de relevés, de dessins et de photographies, tant en noir et blanc qu'en couleur. Cela signifie

que ces ouvrages ne sont en rien austères : ils marient la rigueur, l'exhaustivité et la beauté iconographique. De plus, ils sont le reflet d'une grande diversité : architecture, bijoux, armes, céramiques et verrerie, ossements, sarcophages, inscriptions, statues, monnaies, objets multiples. Le chercheur y trouve largement son compte, le classement est sérieux, la bibliographie et les indices thématiques sont d'une richesse étonnante. L'amateur et le passionné d'histoire locale peuvent aussi y musarder avec jubilation.

Cette entreprise titanique est prudemment présentée comme un pré-inventaire. Celui-ci est d'ores et déjà impressionnant. Montrant combien la France possède un patrimoine archéologique digne d'intérêt, pour l'époque celtique comme pour les périodes romaine et mérovingienne, ces volumes constituent, à n'en pas douter, une véritable encyclopédie de référence. Ils sont, de surcroît, vendus à un prix très raisonnable. Autant de raisons pour les applaudir chaleureusement.

MOYEN ÂGE

HISTOIRE DES CROISADES

par Jean Richard,
Paris, Fayard, 1996, 544 p., prix non ind.

Le caractère exceptionnel de la croisade, entreprise sans égal, est à l'origine d'une abondante littérature, à commencer par les nombreux témoignages contemporains, latins, grecs ou arabes. Ces documents ont été exploités par maints historiens, fascinés par un sujet qui a trop souvent suscité l'admiration béate ou le rejet aveugle.

A l'occasion du neuvième centenaire de l'appel de Clermont (1095), où le pape Urbain II lança la première croisade, les ouvrages historiques sur cet événement foisonnent. Parmi eux, le livre de Jean Richard est peut-être le meilleur ; il représente, en tout cas, l'aboutissement d'une longue carrière d'enseignant-chercheur ayant consacré bien des études érudites aux rapports entre la chrétienté occidentale et l'Orient.

Écartant les pièges d'une historiographie prisonnière parfois d'idéologies anachro-

Si les comptes rendus que nous publions dans la rubrique **LIVRES** ne sont pas signés, c'est afin de mieux garantir l'indépendance et l'impartialité de leur propos. Ils sont à chaque fois rédigés par un historien spécialiste de la question. La rédaction assume bien entendu la pleine et entière responsabilité de leur contenu.

niques, l'auteur analyse cette « extraordinaire expérience humaine » dans une démarche pondérée, qui le pousse à chercher les véritables motivations des croisés. Il conclut à la primauté du facteur religieux, qui se concrétise dans un « attachement viscéral à la Terre sainte », à une époque où la montée de l'idéologie chevaleresque christianise la fonction guerrière.

Surtout, Jean Richard présente les plus récents acquis sur le régime féodal des royaumes chrétiens d'Orient, sur une société coloniale où les « poulains », Francs nés en Terre sainte, n'étaient pas toujours dans les meilleurs termes avec les nouveaux venus, sur la vie religieuse des communautés d'outre-mer dont la notion de pèlerinage marquait la piété, sur les contacts, pas nécessairement hostiles, entre le christianisme et l'islam...

Quoique dépourvu de notes, mais doté de cartes et d'un index, ce solide ouvrage se termine par une mise au point archivistique et bibliographique. Un livre essentiel sur l'un des épisodes les plus controversés de l'Occident médiéval.

FRESQUES ITALIENNES DE LA RENAISSANCE

par Steffi Roettgen,
Paris, Citadelles-Mazenod, 1996,
463 p., 554 ill., 1 180 F.

Bien connus des amateurs d'histoire et d'art, les ouvrages publiés par les éditions Citadelles-Mazenod répondent, tant par la beauté de leurs illustrations que par la qualité de leurs textes, aux critères les plus exigeants. L'inventaire des grandes fresques italiennes de la Renaissance qui vient de paraître est à la hauteur de cette réputation.

Couvrant le Quattrocento (de 1400 à 1470), ce premier volume — qui sera suivi d'un second en 1997 pour les années 1470-1510 — répertorie vingt cycles de fresques répartis dans toute l'Italie et dont la succession chronologique permet de dégager, à travers la simultanéité des expressions artistiques et la variété des thèmes, l'évolution d'une technique où se sont illustrés les plus grands maîtres. En dehors des quelques cycles célèbres, tels ceux de la chapelle Brancacci à Florence (avec Masaccio, Masolino et Filippino Lippi), de la légende de la Vraie Croix à Arezzo (avec Piero della Francesca) ou encore le fabuleux cortège des Rois mages au palais Medici-Riccardi de Florence (avec Gozzoli), l'amateur est invité à découvrir des trésors d'art méconnus, révélés ici pour la première fois avec ampleur.

Chaque cycle est analysé par Steffi Roettgen, professeur d'histoire de l'art italien aux universités de Berlin et Munich, selon un modèle rigoureux comportant un historique (notamment sur les commanditaires), une description du programme iconographique, un récapitulatif des problèmes d'attribution, le tout accompagné de schémas situant la position des fresques dans chaque édifice. La séquence des planches, toutes en couleurs, part toujours d'une vue d'ensemble pour aller en se rapprochant jusqu'à des détails instructifs ou séduisants. Les prises de vues, dues à Antonio Quattrone, tiennent compte des plus récentes campagnes de restauration.

Un éblouissant inventaire.

XVI-XVIII^e SIÈCLE

LA LIGUE

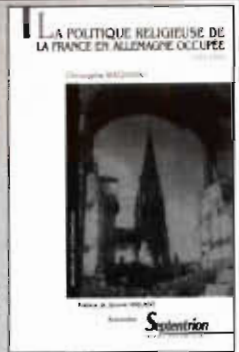
par Jean-Marie Constant,
Paris, Fayard, 1996,
530 p., 160 F.

L'histoire est souvent celle des vainqueurs. Vainqueur des ligueurs, Henri IV a contribué à forger la légende noire d'un mouvement accusé d'avoir osé usurper et subvertir le pouvoir légal, avec l'aide de l'Espagne.

Le premier mérite de la synthèse que nous offre Jean-Marie Constant est de débarrasser l'étude de la Ligue de toute passion partisane. Ce qui s'impose alors, c'est la nature révolutionnaire de la protestation la plus radicale et la plus ample qu'ait connue la France d'Ancien Régime : « La révolution de 1589, par bien des côtés, emportait le vieux monde à un rythme aussi rapide que celle qui la suivrait deux siècles plus tard. » Mais la Ligue fut aussi, et peut-être surtout, une révolution religieuse : à Paris particulièrement, le peuple dévot se sentit, en un élan de foi sans doute sans précédent, investi par Dieu d'une mission pour faire barrage aux forces du mal identifiées aux huguenots.

Jean-Marie Constant ne se contente pas d'un simple récit des guerres de Religion ; il a aussi le talent de nous proposer un panorama des recherches abondantes et dispersées sur cette période : depuis vingt ans, l'historiographie française et anglo-saxonne a complètement renouvelé notre approche de la fin du xvi^e siècle. On lira donc avec un grand intérêt les chapitres consacrés au mouvement ligueur en province et à l'implication de la noblesse dans cette révolution — l'auteur nous présente notamment des séries statistiques originales prouvant une participation très relative des gentilshommes.

Nouveautés



CHRISTOPHE BAGINSKI
ISBN 2-85939-517-2
16 x 24, 346 pages.

Prix : 160 FF

Temps, Espace et Société
Collection HISTOIRE ET CIVILISATIONS

Préface de Jérôme Vaillant

Cet ouvrage présente la politique pratiquée à l'égard des Eglises allemandes par la France qui, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, participe à l'occupation de l'Allemagne. L'auteur analyse les multiples mesures bienveillantes ainsi que l'ensemble des interventions françaises dans la vie des Eglises. L'étude de grands thèmes conflictuels permet d'illustrer la volonté française de limiter l'action des Eglises au domaine spirituel sans toutefois remettre en cause leur place dans la société allemande.



LIMORE YAGIL

ISBN 2-85939-516-4
16 x 24 350 pages.

160 FF

Temps, Espace et Société
Collection HISTOIRE ET CIVILISATIONS

Le présent ouvrage propose au lecteur une analyse du régime de Vichy qui privilégie la dimension psychologique, l'activité de l'imaginaire irréductible aux classifications habituelles de droite et de gauche. Pour tenter de comprendre la complexité de cette période de l'occupation, il importe de se rappeler que la révolution nationale avait deux visages opposés : l'un utopique et mythique, symbole d'une révolution, l'autre réel, reflet d'un régime d'exclusion. Avec l'idée de l'homme nouveau et de la société nouvelle, on touche à un rêve central de la révolution nationale, illustré par un grand nombre de textes d'allure utopique. Symbole culturel, politique social, l'homme nouveau représente une volonté de renouveler profondément les valeurs auquel le nouveau régime peut faire appel pour faire émerger un ordre nouveau. L'ouvrage démontre les capacités attractives de cette mystique régénératrice que représente l'utopie de l'homme nouveau et de la société nouvelle sous Vichy.

LE THÉÂTRE DE BRIAN FRIEL

Histoire et histoires

par MARTINE PELLETIER

ISBN 2-85939-515-6. 16 x 24. 370 p. Prix : 190 FF
Collection LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

JOURNAL D'UN PASTEUR PROTESTANT AU XIX^e SIÈCLE

par JEAN-BAPTISTE PRUYOT

PRÉFACE ET COMMENTAIRES DE MADELEINE THOMAS
ISBN 2-85939-512-1. 16 x 24. 330 p. Prix : 160 FF
Collection DOCUMENTS ET TÉMOIGNAGES

L'ENTREPRISE DU DUC D'ANJOU AUX PAYS-BAS DE 1580 À 1584

Les responsabilités d'un échec à partager

par FRÉDÉRIC DUQUENNE

PRÉFACE DE JEAN-FRANÇOIS LABOURDETTE
ISBN 2-85939-518-0. 16 x 24. 262 p. Prix : 140 FF
Collection HISTOIRE ET CIVILISATIONS

PRESSES UNIVERSITAIRES DU SEPTENTRION

B.P. 199 - 59654 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex
Tél. 03.20.41.66.80 Fax 03.20.41.66.90

LIVRES

Sans doute, le lecteur pourra s'étonner de l'emploi très fréquent de la notion d'opinion publique, sans que jamais ce terme n'ait été défini. D'autre part, Henri III peut-il être qualifié de souverain « baroque » ? L'essentiel demeure cependant : Jean-Marie Constant a écrit la meilleure synthèse parue sur cette période tourmentée et fondatrice dans l'histoire de la « nation France ».

XIX^e-XX^e SIÈCLE

LA FRANCE SOUS INFLUENCE. PARIS-MOSCOU : TRENTE ANS DE RELATIONS SECRÈTES

par Thierry Wolton
Paris, Grasset, 505 p., 1996.

Thierry Wolton est un journaliste qui ne rechigne pas à la tâche. Sans craindre de lasser son lecteur, il vient de publier un solide pavé de plus de cinq cents pages qu'un historien aurait intitulé *Trente ans de relations franco-soviétiques de 1945 jusqu'au début des années 1970*. Mais le spécialiste des affaires d'espionnage qu'il se veut a préféré *La France sous influence*. Il faut entendre, bien entendu, sous influence soviétique.

C'est-à-dire que, pendant trente ans, la politique étrangère de la France aurait été, de façon occulte, contrôlée par l'URSS. L'objectif de l'auteur est de montrer, grâce à l'utilisation des archives du ministère des Affaires étrangères soviétique, les ressorts cachés de cette politique. Thierry Wolton ne croit pas en effet à l'histoire traditionnelle ; il lui préfère l'histoire secrète.

L'ennui est que l'« histoire secrète » qu'il nous présente n'apporte pas grand-chose à l'histoire des relations internationales, telle qu'elle est connue et enseignée depuis longtemps... Et, même si tel aspect de la politique française a pu convenir aux Soviétiques, voire servir leurs intérêts, on n'a trouvé nulle part la preuve que cette politique aurait été pour autant manipulée par eux, ou du moins que leurs tentatives de manipulation aient eu sur elle un effet quelconque.

Prenons deux exemples, — on pourrait en prendre des dizaines et des dizaines, le livre étant incroyablement touffu.

Thierry Wolton écrit d'abord, pour expliquer le rejet par les députés, en 1954, du projet de Communauté européenne de défense : « Moscou peut compter sur les 103 communistes et les 118 gaullistes ! » (p. 139). Cette étrange formulation vise à faire croire que les gaullistes étaient aux ordres de Moscou. Un historien « traditionnel » se

serait contenté d'écrire : parmi les adversaires de la CED, il y avait les communistes, les gaullistes... Et l'auteur note d'ailleurs que, du point de vue de Moscou, ce fut un coup d'épée dans l'eau : immédiatement après, le réarmement allemand avait lieu, qu'elle craignait bien plus que l'armée européenne.

Second exemple : quand de Gaulle décide de faire sortir la France de l'OTAN, en 1966, un ancien du KGB passé à l'Ouest aurait dit que les services soviétiques étaient persuadés d'avoir joué un grand rôle dans cette « défection » du camp occidental. Thierry Wolton ne peut alors s'empêcher de noter (p. 389) : « Il faut faire la part de l'exagération dans ce genre d'appréciations, mais il est significatif que les dirigeants soviétiques de l'époque l'aient cru. » L'ont-ils vraiment cru et de quoi cela serait-il significatif, sinon de leur manque de discernement ?

Au total, on ne voit pas où et quand s'est manifestée cette influence soviétique en France (sauf sur les communistes, bien sûr, mais ce n'est pas une découverte). Certes, les archives diplomatiques soviétiques, comme celles des autres pays d'ailleurs, contiennent de très nombreux rapports sur les conversations que leurs diplomates pouvaient avoir avec différentes personnalités françaises. Thierry Wolton suggère que cette pratique s'apparente à de l'espionnage. Mais c'est manquer de sérieux que de présenter comme importantes des conversations avec... Geneviève Tabouis, ou même Daladier, qui se survivait tout juste !

L'erreur de Thierry Wolton, on pourrait dire son obsession, de livre en livre, est de placer au centre de tout l'espionnage. Il est vrai que les ambassades soviétiques disposaient d'un personnel surabondant dont on sait qu'une bonne part était composée de faux diplomates et d'authentiques agents des services de renseignements.

Néanmoins, ce n'est probablement pas dans les archives du ministère des Affaires étrangères qu'on doit trouver des traces de leur activité réelle. D'où une tendance à présenter comme des « scoop » ce que tout le monde sait depuis plus d'un demi-siècle, ainsi que Roosevelt et de Gaulle se désolèrent...

En définitive, la pratique de l'histoire suppose de se débarrasser de tout un fatras visant à rendre mystérieux ce qui ne l'est aucunement et à transformer la conversation la plus banale, le rapport le plus médiocre, en affaire d'État. Les historiens peuvent et doivent utiliser les archives, et c'est une grande richesse quand des archives comme celles de Moscou s'ouvrent ou s'entrouvrent, mais on ne peut pas en faire n'importe quoi...

Il est dommage que des artifices de présentation et la volonté d'une démonstration perdue d'avance — une des rares caractéristiques de la IV^e République étant justement la vigueur de son anticommunisme — gâchent un travail qui, présenté d'une façon plus classique et sans *a priori*, n'aurait pas bouleversé, certes, mais aurait sans doute enrichi l'histoire des relations franco-soviétiques de cette période.

CULTES, MYTHES ET RELIGIONS

par Salomon Reinach,
édition établie, présentée et annotée
par Hervé Duchêne,
avant-propos par Pierre Brunel,
Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1996,
1258 p., 169 F.

L'œuvre de Salomon Reinach, l'un des trois frères « Je-sais-tout » (avec Joseph et Théodore) comme les nommaient les chansonniers de Montmartre, conserve, pour une part non négligeable, une pleine actualité. Si ses ouvrages de vulgarisation (dont les inoubliables *Eulalie ou le grec sans larmes* et *Cornélie ou le latin sans pleurs*) ont bien vieilli, on lit encore avec plaisir et intérêt nombre des articles réunis dans les cinq volumes des *Cultes, mythes et religions*.

Hervé Duchêne, avec beaucoup de patience et d'érudition, a rassemblé, selon un ordre thématique qui ne respecte plus les découpages primitifs, quelque quatre-vingt-dix articles représentatifs des travaux de ce polygraphe fécond, comme Salomon Reinach se définissait lui-même. Cette œuvre prend tout son sens grâce à la remarquable introduction d'Hervé Duchêne qui brosse à cette occasion un passionnant portrait intellectuel d'un homme placé aux carrefours de l'érudition et de la vulgarisation, de la vie politique et de la société mondaine (Liane de Pougy compte parmi ses plus fidèles correspondants).

Brillant comparatiste, apôtre de l'histoire des religions, Salomon Reinach mérite de sortir du purgatoire où il est depuis trop longtemps confiné, et ce recueil vient à point nommé pour faire saisir l'importance et la modernité de sa pensée.

LA POLITIQUE DE LA MÉMOIRE

par Raul Hilberg,
Paris, Gallimard, « Arcades », 1996,
212 p., 85F.

Spécialiste incontesté de la « destruction des Juifs d'Europe », pour reprendre le titre de l'un de ses livres, Raul Hilberg ne revient pas, dans ce bref mais percutant essai, sur la Shoah. Très largement autobiographique, l'ouvrage propose avant tout une réflexion magistrale qui, par le détour

de l'anecdote, oblige à réfléchir sur le métier d'historien.

Certes, le lecteur apprendra beaucoup sur le milicu de Raul Hilberg, Juif d'origine autrichienne contraint à l'exil américain par le totalitarisme nazi. Il mesurera également les pertes subies par une famille en grande partie disparue dans les camps d'extermination. Mais il constatera surtout les difficultés rencontrées par l'auteur pour imposer, à des scientifiques rétifs, les fruits de son travail.

Une partie de la communauté juive rejette en effet une recherche qui, loin d'exalter la résistance des Juifs d'Europe, dévoile leur passivité face à une entreprise criminelle de destruction. Les maisons d'édition renâclent à publier une thèse qui souligne la banalité des bourreaux, à l'époque considérés comme des fous sanguinaires, alors que ce sont avant tout des fonctionnaires zélés. En 1959, Hannah Arendt, chargée de juger de la qualité du manuscrit pour les Presses de l'université de Princeton, refusera sa publication, estimant que d'autres auteurs « avaient épuisé le sujet » (p. 149). Ce qui n'empêchera pas la spécialiste du totalitarisme de puiser largement dans les travaux de Raul Hilberg, notamment dans *Eichmann à Jérusalem*, dont la première version ne mentionne même pas ces « emprunts » (p. 142).

La consécration académique, on le voit, viendra fort tardivement, et la force de ce livre d'une absolue tristesse est de montrer la surdité d'une époque et la mesquinerie d'un milieu universitaire. Sans omettre les doutes d'un historien qui, au terme de sa réflexion, ne peut que mesurer le décalage persistant entre la connaissance scientifique du processus d'extermination et l'impossibilité d'en restaurer et d'en transmettre le sens.

LES PÉCHÉS DU PÈRE. LES ORIGINES SECRÈTES DU CLAN KENNEDY

par Ronald Kessler,
Paris, Albin Michel, 1996, prix non ind.

L'Amérique n'en finit pas de se pencher avec délices sur les turpitudes de sa famille royale préférée : les Kennedy. Sous la plume de Ronald Kessler, c'est le fondateur de la dynastie en personne, Joseph Kennedy, qui est soumis au décapant jeu de la vérité.

Terminée la légende du modeste fils d'immigrant, parvenu au sommet grâce à son culte de la famille, sa force de caractère et son travail acharné. On découvre un requin affairiste et sans scrupule, lâche souvent, fainéant parfois. On connaissait depuis quelque temps déjà le talent de Joseph Kennedy pour le traficotage boursier, ses

sympathies pour les dictatures antisémites, sa frénésie de conquêtes féminines. Ronald Kessler reconstitue le détail des multiples « affaires » dans lesquelles il a trempé, ainsi que celui des arrangements financiers qui contribuaient à soumettre ses enfants, même adultes, à sa discipline de fer.

Grâce au témoignage inédit de Janet Des Rosiers, secrétaire et maîtresse de Joseph Kennedy pendant presque dix ans, nous pénétrons le quotidien d'une famille où la solidarité paraît réelle, mais où l'écrasement des plus faibles est érigé en règle d'or. Ronald Kessler fait promptement retomber sur les enfants les péchés du père, rendant Joseph responsable de l'alcoolisme, des overdoses et autres procès pour viol qui perturbent fils et petits-fils.

Un livre un peu simpliste certes, caricatural sûrement, mais révélateur des dégâts que provoque la rage du pouvoir masquée sous la passion du service public.

LA TRANSITION HONGROISE DE 1990 A 1996. DE LA RÉPUBLIQUE DES PROFESSEURS À LA RÉPUBLIQUE DES CAMARADES

par Laurent Nagy,
Paris, Georg, 1996, 200 p.

« La démocratie et l'économie de marché ne s'installent pas d'un coup de baguette magique. » C'est ce que veut démontrer Laurent Nagy, à travers la description documentée et précise d'un cas particulier, celui de la Hongrie.

Dans une fresque détaillée — parfois trop —, au style souvent enlevé, de la transition hongroise, l'auteur balaie tous les domaines, de l'économie — en difficulté — à la politique étrangère — hésitante —, en passant par la dégradation des mœurs politiques — corruption, clientélisme... — ou encore par l'analyse de l'état de la société hongroise. Des phénomènes comme l'inflation, le déficit budgétaire, la baisse de la production, le chômage, la diminution du niveau de vie, etc., qui nous sont déjà connus, mais souvent superficiellement, nous apparaissent ainsi de manière concrète.

Plus intéressante encore est l'étude de l'apprentissage difficile de la démocratie par un pays qui ne l'avait pas encore connue et par une classe politique divisée entre conservateurs, anciens opposants au régime dont la politique n'est pas le métier, et ex-communistes. La Hongrie est passée de la république des professeurs (majoritaires dans le premier gouvernement démocratique) à la république des camarades, les communistes étant revenus au pouvoir à la

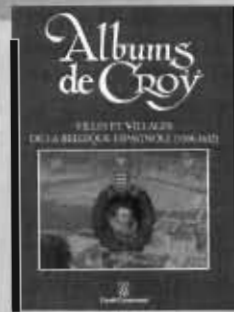
L'histoire,
c'est aussi notre passion



Industrie et société en Hainaut et en Wallonie du XVIII^e au XX^e siècle Recueil d'articles de Marinette Bruwier

420 p., 16 x 24 cm, sous jaquette couleur
210 FF - ISBN 2-87193-233-6

Ce livre a été construit autour d'un thème central : l'industrialisation du Hainaut et plus largement de la Wallonie. On découvrira au fil des textes les acteurs de la vie économique et sociale, entreprises, patrons et ouvriers, à travers leurs comportements, leurs intentions, leurs situations, en premier lieu dans les secteurs pilotes des mines et de la sidérurgie.



Villes et villages de la Belgique espagnole (1596-1612)

sous la direction de Jean-Marie Duvosquel
464 p., 24,5 x 34 cm, 300 ill. en couleur,
relié sous jaquette couleur
750 FF - ISBN 2-87193-215-8

Les vingt-deux contributions de ce livre prestigieux offrent aux chercheurs, aux passionnés d'histoire locale et aux curieux, un éventail de réflexions, d'orientations nouvelles et un appareil critique des plus élaborés à propos des 2.500 gouaches réalisées pour Charles de Croÿ par Adrien de Montigny (de Valenciennes) entre 1597 et 1611, et publiées dans la collection des *Albums de Croÿ* (25 Albums parus entre 1985 et 1992).

Distribution en France : Distique
En vente en Belgique
en librairie et dans les
agences du Crédit Communal



Crédit Communa!

LIVRES

faveur des élections législatives de mai 1994.

Les premiers ont bien sûr le mérite, malgré leur manque de professionnalisme, d'avoir ancré le pays de manière durable dans la démocratie. Portés au pouvoir par un peuple désenchanté, les seconds ont choisi la voie d'une thérapie de choc. Mais ceci au prix de sacrifices toujours plus importants pour les Hongrois, dont la majorité a plus perdu au changement qu'elle n'a gagné. Trouver un équilibre économiquement et socialement supportable pour le pays, tel est bien le défi auquel a à faire face un gouvernement de moins en moins approuvé par son peuple.

POUR UNE HISTOIRE CULTURELLE

s.d. Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli
Paris, Le Seuil, « Univers historique », 1996,
455 p., 185 F.

« L'histoire culturelle est devenue, en cette fin de siècle, une pièce importante de l'école historique française. » Cet engouement n'est pas un simple phénomène de mode. Il relève d'un intérêt plus profond, et moins récent qu'on ne pourrait le penser, pour une matière fondamentale à la compréhension de l'histoire en général. C'est ce que les auteurs, nombreux et prestigieux, ont entrepris de montrer. Ils plaident pour un décloisonnement des disciplines et montrent, au fil des chapitres, que l'histoire est indissociablement culturelle, politique, sociale et économique. Trop longtemps négligée et taxée de frivolité, comme l'explique Jean-Noël Jeanneney à travers l'exemple des médias, l'histoire culturelle est pourtant au cœur de l'appréhension de tout phénomène historique. Histoire et culture sont donc intimement liées. On peut ainsi — on doit même — éclairer l'histoire par la culture et la culture par l'histoire.

L'explosion actuelle de l'histoire culturelle est certes fille de son temps, comme le souligne Jean-Pierre Rioux lorsqu'il évoque la « rétromanie » d'une France en crise. On ne peut pour autant oublier que cette discipline a connu ses débuts il y a déjà presque trente ans. Georges Duby ne signait-il pas dès avril 1968 un texte qui la plaçait « au centre des développements de la recherche et au mitan des sciences de l'homme » ?

On peut regretter que, pour de nombreux contributeurs qui savent à merveille rendre leur sujet vivant et concret, d'autres n'aient apparemment écrit que pour des initiés. Reste que ce livre foisonnant, et bien souvent pertinent, sur une matière qui n'est pas forcément facile d'accès, passionnera comme un véritable manifeste en faveur d'un pan de l'histoire souvent controversé.

GÉNÉRAL

HISTOIRE DE L'ÉCRITURE

par Louis-Jean Calvet,
Paris, Plon, 1996, 296 p., 148 F.

Des premiers pictogrammes jusqu'aux systèmes alphabétiques les plus récemment élaborés, plus de cinq mille ans se sont écoulés. C'est cette lente évolution que veut retracer ce livre. L'auteur, un linguiste, insiste en introduction sur la nécessité de ne pas subordonner notre conception de l'écriture à la simple retranscription, plus ou moins fidèle, d'un langage oral, retranscription dont l'alphabet, purement phonétique, serait l'apogée. Il insiste sur le fait que l'écriture est à considérer comme un moyen de communication autonome, un exemple de picturalité face à la langue orale.

Pour le reste, l'auteur présente un tableau de l'apparition des différentes écritures abondamment illustré et qui se lit facilement, mais dont l'information, pour l'essentiel, remonte à la magistrale Histoire de l'écriture de J. G. Février (Paris, 1948). C'est dire qu'il méconnaît bien des découvertes plus récentes, par exemple à propos de l'apparition de l'alphabet, de l'ordre alphabétique etc., et que beaucoup de ses tableaux, copiés chez Février, seraient à mettre à jour. Sans parler des dernières recherches sur la fonction sociale et intellectuelle de l'écriture dans les diverses civilisations, dont il n'est pas tenu compte.

L'AVENTURE DE LA VACCINE

s.d. Anne Marie Moulin,
Paris, Fayard, « Penser la médecine », 1996,
500 p., 160 F.

Ce gros livre savant, auquel ont collaboré trente-quatre auteurs sous la direction d'Anne Marie Moulin, relate l'histoire de la vaccination depuis Jenner jusqu'à aujourd'hui. Il est vrai que le sujet est d'importance puisque les vaccins sont un des piliers de la médecine moderne et qu'on peut légitimement leur attribuer une grande part de l'augmentation de l'espérance de vie depuis une centaine d'années.

Toutefois, cette histoire n'est pas linéaire, et le grand mérite de cet ouvrage est d'en évoquer toutes les péripéties faites d'avancées, de débats, de résistances, de contradictions. Comme l'écrit Anne Marie Moulin dans l'introduction, la vaccination est aujourd'hui « un acte infiniment complexe intéressant le laboratoire, l'industrie pharmaceutique, la politique nationale et internationale, le droit et la protection des libertés, la

symbolique du corps, la gestion de la durée ».

Rien de surprenant, dans ces conditions, à ce que les auteurs, pour la plupart anglo-saxons (les spécialistes français de l'histoire des sciences sont rares), soient les uns des médecins ou des biologistes, les autres des historiens, des sociologues ou des économistes. Seule la réunion de ces diverses compétences pouvait réussir la gageure de raconter sous tous ses aspects cette aventure qui va de l'éradication de la variole (la première victoire et la plus spectaculaire) aux recherches actuelles concernant le sida.

ÊTRE CHRÉTIEN EN FRANCE AU MOYEN ÂGE

par Noël-Yves Tonnerre,
Paris, Le Seuil, 1996, 184 p., 120 F.

ÊTRE CHRÉTIEN EN FRANCE SOUS L'ANCIEN RÉGIME, 1516-1790

par François Lebrun,
Paris, Le Seuil, 1996, 204 p., 120 F.

La collection « Être chrétien en France », dirigée par François Lebrun, et qui comprendra quatre volumes (les prochains étant dus à Gérard Cholvy et Jacques Prévotat), a pour but de présenter en de courtes synthèses les cadres institutionnels dans lesquels s'inscrit la vie des chrétiens français, les principaux courants de pensée et les grandes fractures, ainsi que la manière concrète dont fut perçu le message de l'Église.

Le premier volume, rédigé par un spécialiste des premiers siècles du Moyen Âge, insiste avec raison sur le cadre paroissial comme sur l'importance de la liturgie, objet nouveau de recherches pour les médiévistes. On regrettera toutefois que ne soient pas analysées l'émergence et l'affirmation de mouvements dissidents, comme les vaudois voire les cathares, qui affirmaient agir au sein du christianisme, en un retour à la pureté évangélique.

Le deuxième volume expose, de manière magistrale, tant le choc de la Réforme protestante que la lente — mais efficace — mise en œuvre de la réforme catholique après le concile de Trente. Si François Lebrun ne passe pas sous silence les controverses théologiques du XVII^e siècle, il s'attache longuement à l'encadrement paroissial, à la religion enseignée et à la religion vécue, dans les pratiques obligatoires — là encore avec une grande attention à la liturgie — ou facultatives (prières du chapelet ou du rosaire, vêpres, etc.).

Le chapitre « Déviances et dépassements » est particulièrement intéressant dans sa description parallèle des phénomènes de la sorcellerie et du mysticisme. L'ouvrage se clôt sur « Le choc des Lumières » : la Constitution civile du clergé

(1790) et le serment civique demandé aux prêtres marquent une fracture lourde de conséquences en chaîne.

Chaque volume — hélas ! privé d'index — s'accompagne d'un glossaire, d'une courte bibliographie et de repères chronologiques.

EN BREF

LA RUSSIE ET L'EX-URSS DE 1914 À NOS JOURS

par Michel Laran et Jean-Louis Van Regemortel
Paris, Armand Colin, 1996, 383 p., 180 F.

● La Russie de la veille de la révolution à l'effondrement du communisme. La troisième édition revue et augmentée d'un manuel de référence, qui tient compte de l'ouverture récente des archives et des débats historiographiques contemporains.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

par John Reed,
Paris, Le Seuil, 1996, 334 p., 130 F.

● Extraordinaire reportage publié en 1916 aux États-Unis et en Grande-Bretagne par

un journaliste américain qui voit, à la perfection, l'explosion de l'Empire austro-hongrois et la décomposition de la Russie impériale. Deux univers s'écroulent dans la violence.

L'INTERNATIONALE

par Marc Ferro,
Paris, Noësis, « L'œuvre », 1996, 112 p., 78 F.

● *L'Internationale* a fait le tour du monde. A-t-elle encore des valeurs combattives ou est-elle devenue un hymne nostalgique ?

PEUPLES ET NATIONS D'EUROPE AU XIX^e SIÈCLE

par René Girault, Paris, Hachette, 272 p., 85 F.

● De la fin du XVIII^e siècle à 1914, la naissance des États-nations et du nationalisme en Europe. Un ouvrage de synthèse destiné aux étudiants.

UN FOU S'ÉVADE. SOUVENIRS DE 1941-1942

par André Postel-Vinay,
Paris, Translaire, 1996, prix non ind.

● En quelques chapitres rédigés à la première personne, les souvenirs, crus et véridiques, d'un résistant qui fut capturé par les Allemands, et réussit à leur échapper.

MITTERRAND

par Laurence Engel,
Paris, Michalon, « Le bien commun », 1996,
126 p., 59 F.

● Un essai opportun d'un conseiller référendaire à la Cour des comptes pour rappeler que François Mitterrand, fut, dans sa démarche politique, influencé par sa formation de juriste.

LA QUESTION YOUGOSLAVE

par Stefano Bianchini,
Florence, Casterman/Giunti, 1996, 192 p.,
prix non ind.

● De la célèbre « question d'Orient » à nos jours, les tensions se sont exacerbées, développées, entretenues sous les regards inquiets ou complices des grandes puissances.

LA LAÏCITÉ

par Guy Haarscher,
Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1996, 128 F.

● La laïcité : une question qui demeure, souvent, explosive. Ce livre permet de faire le point en négligeant les polémiques et les aigreurs. Les débats en cours soulignent son importance dans l'horizon hexagonal.

Charlemagne
L'un des plus célèbres Empereurs de l'Histoire



ARGENT 925‰

OFFRE PRÉFÉRENTIELLE
29 F
seulement !

Diamètre 34 mm

- Sacré Empereur en l'an 800
- Médaille réalisée en argent massif 925‰
- Quantité strictement limitée

RC Postale B 5821 425 43

TITRE DE SOUSCRIPTION TÉL 39 33 29 20

OUI, veuillez me faire parvenir la médaille "Charlemagne" en argent 925‰ au prix exceptionnel de 29 F seulement.

■ Je n'envoie pas d'argent pour l'instant.
■ Je profite d'une livraison gratuite
■ Je bénéficie d'une garantie "Satisfait ou Remboursé" de 30 jours.

A RETOURNER SANS AFFRANCHIR À L'ADRESSE SUIVANTE :

M/Mme/Mlle : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Tél. : _____

Le Médailleur Franklin
Libre réponse 51-95
95209 Sarcelles cédex

40307-90585 F-12147-90585-468

Commemorant le 400^e anniversaire
du SACRE DE HENRI IV



ARGENT MASSIF

OFFRE PRÉFÉRENTIELLE
29 F
seulement !

Ø 34 mm

LA MÉDAILLE DE COLLECTION "HENRI IV"

- Le Roi le plus aimé de France
- Médaille réalisée en argent massif 925‰
- Quantité strictement limitée

RC Postale B 5821 425 43

TITRE DE SOUSCRIPTION

OUI, veuillez me faire parvenir la médaille "Henri IV" en argent 925‰ au prix exceptionnel de 29 F seulement.

■ Je n'envoie pas d'argent pour l'instant.
■ Je profite d'une livraison gratuite.
■ Je bénéficie d'une garantie "Satisfait ou Remboursé" de 30 jours.

A RETOURNER SANS AFFRANCHIR À L'ADRESSE SUIVANTE :

Le Médailleur Franklin
Libre réponse 51-95
95209 Sarcelles cédex
Tél. : 39 33 29 20

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Pays : _____

40306-90585 F-12147-90585-876

LIVRES

ANTIQUITÉ

- G. Coulon, *Argentomagus. Du site gaulois à la ville gallo-romaine*, Paris, Errance, 164 p., 240 F.
- F.-X. Hery, T. Enel, *Le Secret d'Abou Simbel. Le chef-d'œuvre de Ramsès II décrypté*, Paris, A. Michel, 175 p., 140 F.
- E. Hornung, *L'Esprit du temps des pharaons*, Paris, Ph. Lebaud / Éd. du Félin, 219 p., 138 F.
- G. Nataf, *Moïse, autobiographie*, Paris, Berg International, 228 p., 98 F.
- D. Valbelle, C. Bonnet, *Le Sanctuaire d'Hathor, maîtresse de la turquoise. Sérabit el-Khadim au Moyen Empire*, Paris, Picard, 204 p., 330 F.
- P. Vernus, J. Yoyotte, *Dictionnaire des pharaons*, Paris, Noësis, 220 p., 140 F.
- P. Vidal-Naquet, *La Démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 432 p., 57 F.

MOYEN AGE

- E. Carpentier, M. Le Mené, *La France du XI^e au XV^e siècle. Population, société, économie*, Paris, PUF, 547 p., 188 F.
- J. P. Delumeau, *Arezzo. Espace et sociétés, 715-1230*, 2 vol., Rome, École française de Rome, 1500 p. les 2 vol., prix non ind.
- A. Ducellier, *Chrétiens d'Orient et islam au Moyen Age, VII^e-XV^e siècle*, Paris, A. Colin, 491 p., 170 F.
- C. Germain, S. Schildge, P. Guiraud, *Marco Polo et son temps*, Paris, Fontaine/Mango, 96 p., 125 F.
- Actes de colloque, *La Persécution du catharisme, XII^e-XIV^e siècle*, Carcassonne, Centre d'études cathares, 304 p., prix non ind.
- Coll., *Voyages et voyageurs au Moyen Age*, Paris, Publications de la Sorbonne, 314 p., 170 F.

XVI^e-XVIII^e SIÈCLE

- I. Bossuyt, *De Guillaume Dufay à Roland de Lassus. Les très riches heures de la polyphonie franco-flamande*, Paris, Le Cerf/Racine, 174 p., 225 F.
- P. Carrer, *Louis de Piélo. Une folle entreprise au siècle des Lumières*, Spézet, Coop Breizh, 229 p., 130 F.
- É. Clavière, J.-P. Brissot de Warville, *De la France et des États-Unis. Ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France...*, Paris, C.T.H.S., 344 p., 90 F.
- A. Dupront, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Gallimard, « Folio », 448 p., 66 F.
- F. Lestringant, *Une Sainte Horreur ou le voyage en eucharistie, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 358 p., 198 F.

- H. Leuwers, *Un juriste en politique : Merlin de Douai (1754-1838)*, Arras, Artois presses université, 378 p., 170 F.
- J. A. Lynn, *The Bayonets of the Republic. Motivation and Tactics in the Army of Revolutionary France, 1791-94*, Oxford, Westview Press, 356 p., £ 16,95.

XIX^e-XX^e SIÈCLE

- M. Assayas, Claudius, *Les Beatles et les années 1960*, Paris, Fontaine/Mango, 96 p., 125 F.
- P. Baquiast, *Une dynastie de la bourgeoisie républicaine : Les Pelletan*, Paris, L'Harmattan, 511 p., 270 F.
- P. Delsalle (s.d.), *La Recherche historique en archives, XIX^e et XX^e siècles*, Gap, Ophrys, 312 p., 109 F.
- P. Eveno, « Le Monde » 1944-1995. *Histoire d'une entreprise de presse*, Paris, Le Monde éd., 540 p., 160 F.
- J. Gaspin, *Les Mobilisés de l'Ardèche, 1870-1871*, Privas, Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche, 171 p., 99 F.
- H. Heine, *De la France*, Paris, Le Cerf, 380 p., 240 F.
- D. Lefebvre, *L'Affaire de Suez*, Paris, B. Leprince, 175 p., 98 F.
- A. Malraux, *La Politique, la culture. Discours, articles, entretiens (1925-1975)*, Paris, Gallimard, « Folio », 410 p., 47,50 F.
- F. Marcadé, *La France de 1870 à 1918*, Paris, A. Colin, 251 p., 98 F.
- L. Meignen, *Histoire de la révolution industrielle et du développement, 1776-1914*, Paris, PUF, 286 p., 148 F.
- R. Schor, *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 347 p., 170 F.
- F. Seurot, *Les Causes économiques de la fin de l'Empire soviétique*, Paris, PUF, 228 p., 148 F.
- B. Stora, *Le Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 347 p., 220 F.
- Coll., *Archives de la présidence de la République. Georges Pompidou, 19 juin 1969-2 avril 1974*, Paris, Archives nationales, 271 p., 250 F.
- Coll., *Pratiques et cultures politiques dans la France contemporaine. Hommage à Raymond Huard*, Montpellier, université Paul-Valéry, 462 p., 180 F.

AMÉRIQUES

- N. Delanoë, J. Rostkowski, *Les Indiens dans l'histoire américaine*, Paris, A. Colin, 191 p., 98 F.
- T. Gomez, *Droit de conquête et droits des Indiens*, Paris, A. Colin, 281 p., 140 F.
- M. Helly, R. Courgeon, *Cortés et le Mexique*, Paris, Fontaine/Mango, 96 p., 125 F.

- J.-M. Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 590 p., 128 F.
- J. Mauduy, *Les États-Unis*, Paris, A. Colin, 239 p., 98 F.
- M.-F. Toinet, *La Présidence américaine*, Paris, Montchrestien, 158 p., 60 F.

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

- C. Lindholm, *The Islamic Middle East. An Historical Anthropology*, Oxford, Blackwell Publishers, 324 p., £ 55,00.
- J.-C. Margueron, L. Pfirsch, *Le Proche-Orient et l'Égypte antiques*, Paris, Haehette, 416 p., 159 F.
- Coll., *Oral et écrit dans le monde turco-ottoman*, Aix-en-Provence, Édisud, 314 p., 160 F.

FRANCE RÉGIONS

- M. Figeac, *Destins de la noblesse bordelaise (1770-1830)*, 2 vol, Talence, Fédération historique du Sud-Ouest, 514 p. et 475 p., prix non ind.
- J. Jézéquel, *Du château d'Angoumois à la faillite parisienne. Six siècles autour de La Rochebeaucourt*, Paris, Le Croit vif, 277 p., 150 F.
- M. Pérès (s.d.), *Le Chant religieux corse. État, comparaisons, perspectives*, Paris, Créaphis, 179 p., 150 F.
- J.-M. Pérouse de Montclos, *Languedoc - Roussillon*, Paris, Hachette, 606 p., 250 F.
- J. Tricard, *Les Campagnes limousines du XIV^e au XVI^e siècle. Originalité et limites d'une reconstruction rurale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 285 p., 150 F.
- N. Vray, *Femmes de l'île de Ré*, Rennes, Ouest-France, 125 p., 98 F.
- Coll., *Musique bretonne. Histoire des sonneurs de tradition*, Douarnenez, Le Chasse-Marée/ Armen, 511 p., 590 F.
- Coll., *Mémoire de migrations à Trélazé. De la fin du siècle dernier à aujourd'hui*, Vauchrézien, I. Davy, 202 p., 90 F.

GÉNÉRAL

- H. Bastien, *Droit des archives*, Paris, La Documentation française, 192 p., 130 F.
- P. Bordes, A. Chevalier, *Catalogue des peintures, sculptures et dessins*, Vizille, musée de la Révolution française, 285 p., 250 F.
- B. Dancel, *Enseigner l'histoire. A l'école primaire de la III^e République*, Paris, PUF, 243 p., 128 F.
- A. Darrigrand, S. Pelissier, *La Poste*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 127 p., 40 F.
- M.-C. Dupuis, *Stupéfiants, prix, profits. L'économie politique du marché des stupéfiants industriels*, Paris, PUF, 234 p., 98 F.

OFFRE SPÉCIALE

11 NUMÉROS DE L'ANNÉE 1996

pour **259 F** seulement au lieu de **404 F** (prix de vente au numéro)
ou **5 numéros au choix pour 149 F**

N° 195 janvier 1996 40 F



SPÉCIAL : Le temps de la lutte des classes. Patrons et ouvriers français dans l'aventure industrielle.
I. Capitalistes et prolétaires (1780-1880).
II. Le triomphe de la société industrielle (1880-1975).
III. La fin d'un monde (1975-2000 .).

N° 200 juin 1996 36 F



DOSSIER : 1936 : La guerre d'Espagne.
Le Régent et ses courtisans
Jérusalem : naissance d'une ville sainte.
La véritable histoire de Frankenstein.
Jean Vilar, le pape d'Avignon.

N° 203 octobre 1996 36 F



DOSSIER : L'Indochine au temps des Français.
Budapest, 1956 - l'insurrection.
Dieu, l'homme et le Mal dans la Bible
L'assassinat de Raspoutine
Les Wisigoths en Espagne : splendeur et décadence

N° 196 février 1996 36 F



DOSSIER : A bas l'impôt ! 300 ans de révolte contre le fisc.
Document : La vie quotidienne, il y a 8 000 ans.
La ligne de démarcation.
Les enfants adoptés autrefois
De Lancelot à Indiana Jones : la gloire des chevaliers

N° 201 juillet / août 1996 40 F



SPÉCIAL : L'explosion des nationalismes. De Volmy à Maastricht.
I. 1789-1815 L'Europe des nations.
II. 1815-1920. Le triomphe des nationalismes
III. 1920-1996. Les tragédies du 20^e siècle.

N° 204 novembre 1996 36 F



SPÉCIAL : Les Français et l'argent.
Enquête sur la fortune des Français
Les catholiques sont-ils de mauvais capitalistes ?
Banquiers et marchands du Moyen Age.
Mazarin, le cardinal millionnaire.

N° 197 mars 1996 36 F



1936 : Le Front populaire, vérités et légendes.
DOSSIER : La question noire aux États-Unis.
Dans le labyrinthe du roi Muns.
Grandeur et chute d'un conseiller du roi : l'affaire Pierre de La Brosse
Princes et architectes de la Renaissance.

N° 202 septembre 1996 36 F



DOSSIER : Les batailles de l'école. De Jules Ferry à François Bayrou.
La légende de Clovis.
1956 : révélations sur la cense de Suez.
Les grands voyages des Romains.

N° 205 décembre 1996 36 F



DOSSIER : Le temps des châteaux forts.
Hitler-Staline : la comparaison est-elle justifiée ?
Moïse et Pharaon : faut-il croire la Bible ?
Mermeoz vie secrète
Le phénomène des enfants abandonnés.

N° 198 avril 1996 36 F



DOSSIER : Enquête sur les templiers.
Débat : Churchill a-t-il fait assassiner Mussolini ?
L'Europe sans défense : du blocus de Berlin à Sarajevo
Les Étrusques savaient lire l'avenir.
Les enfants criminels de la Belle Époque

N° 199 mai 1996 36 F



SPÉCIAL : Les catholiques français.
De Clovis au pape Jean-Paul II
Naissance du peuple chrétien
Dieu et Darwin
Le temps des pèlerinages
Les secrets d'un concile Vatican II
Jean-Paul II est-il démocrate ?

BON DE COMMANDE

(Offre valable jusqu'au 31 / 12 / 1997)

Je souhaite commander (cocher la case choisie) :

- 11 numéros de l'année 1996 au prix de 259 F ; Belgique : 1 950 FB ; Étranger : 340 F
 5 numéros de l'année 1996 au prix de 149 F ; Belgique : 990 FB ; Étranger : 170 F

Indiquer les 5 numéros choisis : _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de **L'HISTOIRE** par chèque joint carte bancaire

Numéro _____ expire fin _____ mois _____ année _____

signature obligatoire

A retourner à **L'HISTOIRE - 57, rue de Selne 75280 Paris cedex 06.**
Belgique : Promotion Soumillion, 9, avenue Van Kalkenlaan B-1070 Bruxelles.
Compte N° 210-0402415-14

COMMENT FERNAND BRAUDEL A ÉCRIT « LA MÉDITERRANÉE »

Comment un historien écrit-il son chef-d'œuvre ? Telle est la question que nous avons posée à Paule Braudel, la femme de Fernand Braudel. Elle raconte ici, et pour la première fois, la genèse de « La Méditerranée »*.

Paule Braudel

Quelle fut la genèse de *La Méditerranée* ? Telle est la question que se posent tous ceux qui regardent d'un peu près le trajet de Fernand Braudel. Car lorsqu'il publie ce premier ouvrage, en 1949, il a déjà quarante-sept ans. Jusque-là Braudel a exercé son métier de professeur d'histoire en Algérie, puis au Brésil, ignorant et ignoré des cercles de l'université parisienne. Et *La Méditerranée*, écrite finalement pendant cinq années de captivité en Allemagne, est si bien l'ouvrage d'un inconnu qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il a été publié à compte d'auteur !

UNE ENFANCE BIENHEUREUSE

Alors naturellement, c'est à moi, sa femme, qui l'ai rencontré pour la première fois en 1930, qu'on trouve normal de s'adresser. Une fois déjà, à Mexico, j'ai été invitée à m'expliquer sur « *les débuts de l'aventure intellectuelle de Braudel* ». Et je les avais alors repérés, ces débuts, non pas dans la logique d'une élaboration théorique, mais dans le désordre d'une imagination créatrice, qui construisait peu à peu une vaste vision intérieure, aussi concrète que confuse, en puisant à toutes les sources, celles de la vie, des livres, des archives. Cette vision, lui, il l'a baptisée « *spectacle* », en disant que la théorie chez lui ne s'était formulée que tardivement, « *comme la seule réponse intellectuelle à un spectacle — la Méditerranée — qu'aucun récit traditionnel ne semblait capable de saisir* ».

C'est donc à ce mot révélateur de « *spectacle* » que j'avais abouti avec l'auteur lui-même, après l'avoir suivi dans les acquis successifs d'une lente maturation solitaire. Mais aujourd'hui, je voudrais faire le chemin inverse, partir du spectacle au lieu d'y aboutir ; et cette fois en prenant le mot au sens propre. Non pas ce grand spectacle intérieur d'une Méditerranée reconstruite en esprit, mais les images de la vie réelle, reçues au jour le jour. Je me placerai moins du côté des idées et plus du côté de l'homme. Je le suivrai dans ses vagabondages. Et, disons le



Paule et Fernand Braudel, dans les années 1960, lors d'un de leurs nombreux voyages en Europe centrale (coll. auteur, dr.).

tout de suite, cela ne nous ne mènera pas seulement en Méditerranée, car Braudel a eu la chance que les hasards de sa vie aient varié pour lui les spectacles avec générosité.

Quatre expériences très différentes ont successivement nourri cette imagination que je place, personnellement, au cœur de l'intelligence braudélienne. Les trois premières furent des bains de bonheur, la dernière un long malheur, mais toutes se re-

trouvent dans l'œuvre finale. Le premier spectacle c'est celui qui s'offre à un tout petit garçon qui devrait normalement se trouver dans un étroit appartement parisien, celui de son père instituteur dans la capitale. Mais il a été confié, encore bébé, à sa grand-mère paternelle, et il va vivre jusqu'à sept ans comme un vrai fils de paysan, dans un petit village de Lorraine où il est né d'ailleurs, pendant les vacances d'été qui y ramenaient régulièrement sa famille.

De cette période bienheureuse, auprès d'une femme qui fut, dit-il, « *la passion de mon enfance et de ma jeunesse* », il n'a jamais rien oublié : la maison de pierre construite en 1806 avec, habitude lorraine, son poirier en espalier encadrant la porte d'entrée ; le jardin potager où sa grand-mère faisait merveille ; la cuisine dans l'âtre ; les herbes préférées des lapins qu'il était chargé de nourrir ; le spectacle magique des roues de voitures rougies au feu jetées par le charron dans un bain d'eau fumante ; la forge ; la forêt toute proche ; le moulin et les troupeaux du village emmenés chaque matin par le berger communal — un berger alsacien qu'il suivait volontiers dans les prés, et qui lui apprit ses premiers mots d'allemand et l'art de cuire les pommes de terre sous la cendre.

Et ce fut aussi l'occasion de ses premières notions d'histoire. Un très vieux paysan du village lui avait demandé le service d'ouvrir, tôt le matin, son étable au berger. En récompense, il lui racontait, en mêlant ses propres souvenirs à la mémoire du village, les guerres napoléoniennes, ou la guerre de 1870, ou la guerre de Crimée. Braudel en avait gardé le vif souvenir.

Ce long apprentissage campagnard, renouvelé d'été en été jusqu'à sa vingtième année, a été une immersion dans la longue durée par excellence, celle d'un monde rural resté semblable à lui-même pendant des siècles, jusqu'à ce que Braudel a appelé « *le grand chambardement de la France paysanne* ». Un « *chambardement* » qu'il date de 1914 seulement, ou même parfois de 1945. Cette rupture profonde, il l'a donc vécue personnellement. Et cette implication

lui a même posé un sérieux problème dans son dernier ouvrage sur la France!

Ses souvenirs d'enfance si lumineux l'incitaient à penser que si cette structure rurale avait survécu longtemps en France, plus longtemps que dans la plupart des autres pays d'Europe, c'est qu'elle « avait longtemps offert, à une population sûrement en excès, un certain équilibre de vie », une vie rude avec des tâches pénibles à nos yeux d'aujourd'hui, capable cependant d'assurer « une aisance relative ». Oui, mais il se posait la question : mes souvenirs, tous teintés de joie de vivre enfantine et du visage de ma grand-mère, ne me trompent-ils pas ? Il se la posait d'autant plus, cette question, que bien des ouvrages, certains récents et bien documentés, offraient de ce passé paysan les tableaux les plus noirs, les plus misérabilistes.

Honnêtement, que fallait-il croire ? Il se décida à une enquête auprès de quelques-uns de ses contemporains qu'il savait avoir vécu comme lui une enfance paysanne. L'un dans la Bourgogne montagnarde d'avant 1914, tel autre dans les plaines de l'Est, un troisième sur les pentes sèches du Roussillon aujourd'hui abandonnées à la garrigue, tous disaient la même chose : ils n'avaient « manqué de rien... sauf d'argent », vivant tous sur des terres consacrées évidemment à une savante polyculture d'auto-suffisance, qu'on ne pratique plus aujourd'hui. Alors ne fallait-il pas mettre en cause la diversité foncière de la France ? La vraie misère rurale n'aurait concerné que certaines de ses régions, du centre surtout.

L'ÉBLOUISSEMENT ALGÉRIEN

Mais retournons au petit garçon. A sept ans, il retrouve à Paris ses parents, fait des études d'excellent élève au lycée Voltaire, puis un apprentissage classique d'historien et de géographe, à la Sorbonne. Des années de formation, donc, avec de très bons professeurs, mais elles sont restées grises dans la mémoire de Braudel, attristées par la Première Guerre mondiale, et aussi par des relations familiales tendues, avec un père fort intelligent, mais aussi dur qu'exigeant. Je passerai sur ces années-là, certes intellectuellement importantes. Mais rien pour l'imagination, rien pour le spectacle ! Sinon, l'été venu, de grandes randonnées à bicyclette dans la France de l'Est avec son frère et son cousin.

Le deuxième grand spectacle va commencer pour lui lorsque, ses derniers examens passés en un clin d'œil, il se retrouve, à vingt et un ans à peine, professeur de lycée à Constantine, en Algérie. Ce poste que lui a dévolu le hasard d'une décision administrative sera l'occasion d'un fantastique dépaysement. Au vrai d'un enchantement. « J'ai passionnément aimé la Méditerranée, écrira-



Né en 1902, dans la Meuse, Fernand Braudel enseigne notamment en Algérie et au Brésil. C'est en captivité, pendant la Seconde Guerre mondiale, qu'il rédige *La Méditerranée*. La photo ci-dessus remonte à quelques années avant sa mort (coll. auteur, dr.).

t-il à la première ligne de son ouvrage, sans doute parce que venu du Nord, comme tant d'autres, après tant d'autres. » Il faut dire qu'à vingt et un ans cet homme du Nord n'avait jamais vu la mer ! Pour la première fois, en septembre 1923, il met les pieds sur un bateau : « Au-delà de la côte osseuse de Provence, le bateau s'est perdu au milieu d'une mer extraordinairement calme, une mer si bleue qu'elle en perdait toute transparence et

semblait solide. » A l'arrivée, il voit Alger tout embrumée, enveloppée « dans une vapeur d'été, ses maisons blanches étagées comme un éventail ouvert ». Et dans les venelles de la casbah, la ville arabe, il est envahi par « la sensation délicieuse d'échapper au temps, de revenir très loin en arrière, au temps des corsaires et des esclaves chrétiens ».

Dans le train très lent qui l'emmène à l'est d'Alger, vers son poste de Constantine, tout l'étonne : « Une Kabylie chauffée à blanc » par le soleil de septembre, où il croit mourir de chaleur, les grandes plaines de Sétif balayées par le vent, la « nudité tragique et grandiose du paysage ». Constantine,

qu'on lui avait décrite comme « *une affreuse petite ville* », le ravit, perché très haut sur son rocher rose et gris, comme sur un balcon au dessus de la plaine où s'enfonce la rivière du Rummel, face à un paysage lointain de montagnes nues. Et tout cela se mêle au monde antique qu'il a appris à aimer dans les livres : un paysan du bled avec son mouton, appuyé sur son bâton d'olivier, sort pour lui d'Aristophane ; les tuniques indigènes sont autant de togas romaines ; les scènes de la rue ne sont rien de moins que « *bibliques* »...

Et puis, l'hiver venu, dans les hauteurs de Constantine, il apprend qu'il neige aussi en Méditerranée, « *une neige brutale qui tombe*

son service militaire en Allemagne occupée — neuf années pleines et formatives car, en 1927, il a choisi comme sujet de thèse *Philippe II, l'Espagne et la Méditerranée*. Du coup, il a considérablement élargi ses horizons méditerranéens en passant tous ses étés, cinq à la suite, non plus en Lorraine (sa grand-mère est morte en 1924), mais dans les archives espagnoles. Et le spectacle est double cette fois : celui d'un autre morceau de Méditerranée, d'une autre civilisation très originale qui lui sera toujours très chère, l'Espagne, mais aussi sa première plongée dans le monde des archives qui restera jusqu'à la fin de sa vie son plus vif plaisir intellectuel, le lieu d'élection de son ima-

mois à peine après son arrivée, un article de Braudel qui dit sa première surprise devant le Nouveau Monde du XX^e siècle : « *Avez-vous remarqué, écrit-il, combien ici les échanges intellectuels décrivent de larges cercles et nous font voyager par la terre entière ? São Paulo, rose des vents, a le sens, l'expérience, la compréhension du monde. pas celui d'hier, celui d'aujourd'hui dont les continents chaque jour se rapprochent les uns des autres. Ici ferment la jeunesse des choses : impunément on y peut, on y doit rêver au futur.* » Car ici la présence du monde est réelle : « *Voyez les produits agricoles de base, le café et le coton, ils obligent le propriétaire pauliste à jouer sa partie contre des adver-*

Fernand Braudel enfant (à droite) en compagnie de sa grand-mère, devant la maison familiale, en Lorraine, où il vécut les sept premières années de sa vie. Et où il passera tous ses étés jusqu'à l'âge de vingt ans. C'est là qu'il apprit la longue durée et qu'il prit conscience du « grand chambardement de la France paysanne » de l'après-1914 (coll. auteur, dr.).



drue, rapide, droite », si différente de celle de France « *qui tombe fine, hésitante, en valsant* ». Il est surpris par la brusquerie du printemps, très bref en Afrique, qui éclate d'un coup dans la profusion des fleurs d'amandier.

Et tout cela dans l'euphorie du soleil, des hauts ciels bleus, de sa première liberté d'adulte, enfin du plaisir de s'apercevoir qu'il peut charmer par la parole sa classe de jeunes gens et de jeunes filles à peine plus jeunes que lui. Dès ses premières vacances de Pâques, il cède à la curiosité du désert, emprunte à dos de chameau les pistes où s'arrête la circulation automobile. Il répétera ces incursions dans les palmeraies et les oasis lorsqu'il quittera Constantine pour Alger où il enseignera jusqu'en 1932. « *Ah ! revoir Alger, m'écrivait-il en captivité, nostalgique, revoir la mer grise, vineuse.* »

En 1932, Braudel est nommé à Paris. Il quitte l'Algérie définitivement. Il y aura passé neuf années, coupées seulement par

ginaire. C'est là, je crois, que puise le style braudélien, apparemment si simple et clair, mais chargé d'images charnelles et poétiques.

A Paris, Braudel restera deux ans à peine car, au début de 1935, on lui propose d'enseigner à l'université de São Paulo, et il se laisse aussitôt tenter par ce qui sera le troisième grand spectacle de sa vie : le Brésil. Il s'embarque au Havre, seul (la naissance de notre premier enfant retardera d'un mois mon propre départ). Et là encore le dépaysement est brutal et passionnant. Sa solitude de nouvel arrivé le met aussitôt en contact avec de nombreux Brésiliens, clients de l'hôtel, élèves, professeurs, et avec le directeur du plus grand journal d'information du Brésil — *L'Estado de São Paulo* — qui était très préoccupé de lancer dans l'opinion cette université nouvellement créée dans sa ville, avec des professeurs étrangers, en majorité français.

C'est ainsi que paraît dans *L'Estado*, un

saires d'Afrique et même d'Amérique du Nord. [...] En France au contraire, [...] l'économie nationale tend à se fermer sur elle-même [nous sommes en 1935], à vivre en champ clos, de par sa force, sa stature et aussi de son apparente immobilité. Rien qui puisse se comparer à ces interminables antennes qui vont de São Paulo jusqu'à l'Europe, à l'Afrique du Sud, à l'Amérique septentrionale, au Pacifique, au Japon. »

Pendant trois années, Braudel s'emplira du spectacle, il ira voir ces montagnes où les troupeaux à demi sauvages transhument chaque année d'eux-mêmes, sans intervention humaine ; ou bien les grands défrichements forestiers dans une nature hostile ; ou encore les magnifiques fazendas de café, et leurs vieilles et vastes maisons coloniales où s'évoquait d'elle-même la vie, pas si lointaine, du seigneur et de ses esclaves. Et puis presque à la fin de notre séjour, en 1937, un mois enchanteur dans le Nordeste brésilien, à Bahia, le jette dans de tout autres ré-

flexions. Ici, dans l'ancienne capitale du Brésil de jadis, le passé ne vit pas seulement dans les innombrables et magnifiques églises baroques de la ville, mais dans son être même. C'est un choc pour Braudel de s'apercevoir que le Brésil neuf du Sud n'est pas reconnaissable dans la vieille Bahia. Elle s'en distingue, dit-il, dans toute sa vie quotidienne par la « simplicité d'une politesse raffinée, un art culinaire original, le goût de la mesure, mais aussi et surtout par la cohérence d'une société façonnée, solidifiée par l'histoire, qui a gardé dans sa conscience de classe un peu de la rigidité des vieilles sociétés d'Europe ». Et il conclut : « A Bahia, le passé pèse sur le présent, ou plutôt vit dans le présent, et y met la marque de sa poésie et de ses expériences, il imprègne la ville. »

L'HUMILIATION DE LA DÉFAITE

Mais le Brésil a été aussi pour Braudel quelque chose d'autre : l'impression fascinante de pouvoir « voyager en arrière dans l'histoire », de revivre l'Europe de jadis à travers ce Brésil du premier xx^e siècle. A des professeurs qui lui demandaient des conseils pédagogiques pour l'enseignement de l'histoire aux jeunes élèves du secondaire, il n'hésitait pas à dire : « Si vous avez à leur parler des eupatrides de l'Athènes antique, comparez-les donc, c'est facile, aux grandes familles patriarcales de vos fazendeiros ; et s'il vous faut évoquer ce merveilleux xiii^e siècle européen où l'homme s'acharnait à ouvrir les forêts aux cultures et à assécher les marécages, n'hésitez pas à leur parler de votre Moyen Age moderne et de vos grands défricheurs en lutte contre la forêt hostile. Expliquez-leur que même si aujourd'hui ils ont l'aide de l'automobile et de la machine, leur combat face à la nature est le même. » Vous voyez combien le dialogue passé-présent était naturel chez Braudel.

Mais ses rêveries brésiliennes ne l'ont pas coupé de la Méditerranée, au contraire, car ses longues vacances d'été (l'hiver en Europe) nous ramenaient chaque année dans les archives non plus d'Espagne, mais d'Italie cette fois. A Venise, Gênes, Florence, Naples, Palerme, Rome, Dubrovnik, l'ancienne Raguse, nous avons fait des milliers de microfilms à une époque où ils n'existaient pas encore, en manipulant un vieil appareil de cinéma, et nous les déchiffrions ensuite avec une vulgaire « lanterne magique », à longueur de mois dans notre calme maison de São Paulo. La conclusion de cet épisode brésilien nous a réservé une grande joie : sur le bateau qui nous ramenait en France, en novembre 1937, notre rencontre avec Lucien Febvre, codirecteur, avec Marc Bloch, de la revue alors révolutionnaire des *Annales d'histoire économique et sociale*. Trois semaines de rires et de

conversations quotidiennes scellèrent à jamais une amitié profonde.

Rentré à Paris, poussé par Lucien Febvre, Braudel décide de passer enfin à la rédaction de sa thèse. Mais nous sommes en 1938. En Europe la guerre est déjà là. Et pour Braudel, elle durera six années, dont cinq de captivité. La guerre éclair de juin 1940 lui vaut l'affreux spectacle de la débâcle française. Un choc énorme, une colère, une humiliation dont il ne se délivrera qu'en mai 1945, quand il franchira les portes enfin ouvertes de son camp et qu'il verra de ses yeux, à Lübeck, la toute semblable et stupéfiante déroutée allemande. Il pensera alors : il y a une sociologie de la défaite ! Mais en 1940 il n'en est pas là. Ses sentiments à ce moment-là, on les trouve exprimés dans un ouvrage de 1963, à propos de... la féodalité². « Tel officier français, écrit-il, lors de la débâcle de juin 1940, rêvait que chaque unité à la base pût retrouver par miracle, un instant, son autonomie, le droit d'agir à sa guise, sans respecter les ordres généraux qui la liaient à un commandement de moins en moins efficace et qui, sans le vouloir, poussait chaque groupe vers le reflux de la défaite. Le régime féodal est né d'une réaction analogue. » Pour sa part, il s'est battu jusqu'au bout sur la frontière du Rhin. Encerclé, il n'a accepté de se rendre qu'une semaine après l'armistice, contre la promesse formelle, d'officiers allemands et français, de la liberté pour lui et ses hommes. Promesse non tenue.

Mais, me direz-vous, pourquoi inscrire ces terribles années de guerre et de captivité parmi les « spectacles » qui ont leur place dans la genèse de *La Méditerranée* ? En principe il n'y a guère de spectacle pour un prisonnier. Quant à la genèse, n'était-elle pas déjà derrière lui, achevée en esprit, puisque juste à la veille de sa mobilisation il avait commencé à rédiger quelques pages ? Dans ces conditions, la guerre a-t-elle été autre chose qu'une interruption d'une année, puisque finalement l'ouvrage a bel et bien été écrit en captivité ?

Oui, mais écoutez Braudel répéter, et déjà en 1942, qu'il aurait sûrement écrit un tout autre livre sans la captivité « qui use la force nerveuse, mais qui rend plus lucide, qui permet une longue méditation d'un sujet ». Une double méditation, dirai-je, car il y a deux Braudel aux prises dans les débuts de son emprisonnement. L'un qui essaie de s'abstraire de la tragédie de l'actualité en se jetant aussitôt dans l'écriture à un rythme forcené ; l'autre qui ne peut s'empêcher de regarder avidement le développement du drame mondial dont dépendent le destin de l'Europe et le sien propre. Et c'est là que s'affirme son désir de nier l'événement. Son pari était de se convaincre que la victoire de Hitler, si victoire il y avait, était condamnée à terme par l'histoire. Et même si ce terme

BRAUDEL ET LA MÉDITERRANÉE : LES LIVRES

Dans l'abondante production de Fernand Braudel, largement consacrée à la Méditerranée, quelques titres parmi les plus importants :

- *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3 vol., Paris, A. Colin, 1949 ; rééd. 1966 et 1993.
 - *La Méditerranée*. T. I, *L'Espace et l'histoire*, t. II, *Les Hommes et l'héritage*, Paris, Flammarion, « Champs », 1986 et « Arts et métiers graphiques », 1979 et 1991.
 - *Venise*, Paris, Arthaud, 1984.
 - *Le Modèle italien*, Paris, Flammarion, « Champs », 1994.
 - *De la Méditerranée à l'Atlantique* (textes inédits), Paris, Plon, 1995.
 - *Autour de la Méditerranée*, préf. M. Aymard, Paris, De Fallois, 1996.
 - *Écrits sur l'histoire*, 2 vol., Paris, Flammarion, 1969, rééd. « Champs », 1994.
 - *Civilisation, économie et capitalisme : xv^e-xviii^e siècle*, 3 vol., Paris, A. Colin, 1979, rééd. LGF, 1993.
 - *L'Identité de la France*, Paris, Arthaud, 1986, rééd. Flammarion, « Champs », 1990.
 - *Grammaire des civilisations*, éd. M. Aymard, Paris, Flammarion, « Champs », 1993.
- « L'HISTOIRE » A PUBLIÉ
- F. Braudel, « Une parfaite réussite », (débat), n° 21, pp. 108-109.
 - F. Braudel (entretien), « Les quatre-vingts ans du « pape » des historiens », n° 48, pp. 70-76.
 - Y. Lacoste, « Braudel et l'identité de la France », n° 90, pp. 93-95.
 - P. Chaunu, E. Le Roy Ladurie (entretien), « Le moment Braudel », n° 157, pp. 70-73.
 - F. Dufay, O. Dumoulin, J. Revel, « Faut-il brûler Fernand Braudel ? », n° 192, pp. 78-85.

par malheur était trop éloigné pour que les victimes aient la joie de l'atteindre, la perspective était consolante.

Bien entendu Braudel ne se privait pas de commenter cet espoir dans les cours et conférences qu'il donnait à ses camarades. L'un d'eux m'a raconté que c'était même devenu un jeu défoulant dans le camp de Mayence que de s'écrier dans les couloirs, en apprenant telle nouvelle avancée de l'armée allemande, en 1941 : « Mais c'est de l'événement, rien que de l'événement ! »

Cette minimisation de l'événement, Braudel l'a qualifiée lui-même de « réponse existentielle » aux temps tragiques qu'il traversait. Mais elle a retenti sur son autre méditation, intellectuelle celle-là, son face à face avec l'ouvrage qu'il avait décidé de ré-

L'HISTOIRE

PRÉSENTE LE MOIS PROCHAIN

UN GRAND DOSSIER

VENISE

*Grandeur et décadence
d'une république maritime*

L'extraordinaire
entreprise des premiers
habitants d'une cité
lacustre : leurs chantiers,
leur vie quotidienne,
leurs métiers.

La saga des marchands
qui ont fait de leur État
une plaque tournante du
commerce méditerranéen
et assuré sa fortune.



Cliché Scala

L'édification, par les
vieilles familles nobles,
d'un système républicain
unique au monde, qui
s'est effondré il y a
deux cents ans avec
l'arrivée de Bonaparte.

La renommée universelle
d'une capitale des plaisirs
vouée au carnaval, au jeu,
à la galanterie...

A LIRE AUSSI :

1957 : Le traité de Rome, une invention américaine ?

NUMÉRO 208 MARS 1997 EN KIOSQUE DÈS LE 5 MARS 1997 37 F

diger sans notes, en se fiant à sa mémoire. Or cette rédaction, il la recommencera trois, quatre fois de suite et même davantage pour certains chapitres. Ce qui dit à soi seul que la genèse de l'ouvrage n'était pas encore à son terme. Ce n'est pas sa mémoire qui a trahi Braudel. Il se heurte aux difficultés que lui pose la nature même de son information, aux difficultés de ce qu'il appellera plus tard l'histoire globale. Il s'était amusé depuis des années à tout récolter sur la Méditerranée, passé et présent, géographique, économies, techniques, routes de terre et de mer, guerres des États et guerres des corsaires, littératures, sociétés, civilisations, etc. Et la rançon de ces multiples curiosités, c'est qu'il doit batailler maintenant pour présenter avec cohérence une masse de faits hétéroclites qui refusent de s'assembler d'eux-mêmes. Il écrit des milliers de pages et recommence inlassablement, jamais satisfait. Nous le savons parce que ces pages, il les a envoyées au fur et à mesure à notre ami Lucien Febvre, et leur correspondance de captivité, intégralement conservée, signale avec précision ces envois successifs. 20 juillet 1940, il m'écrit : « *Je travaille d'arrache-pied à mon XVI^e siècle, chose absurde en de tels moments, mais si douce.* » 30 septembre : « *Je rédige à longueur de journées. [...] Joie d'écrire.* » 25 janvier 1941 : « *Mon livre est achevé (1600 pages écrites). Ouf!* » Mais n'en croyez rien, car dès le 1^{er} mars : « *Je vis la tête enfouie dans mon travail. Penser c'est s'enfuir.* »

« C'EST ORIGINAL, SOLIDE, A POINT »

Le 15 juillet 1941, il envoie à Lucien Febvre les cinq cents premières pages et lui confie : « *Le plan d'ensemble, lui surtout, me donne soucis. Faire plus simple, mais comment?* » Lucien Febvre accuse réception de ce premier envoi : « *Je me suis jeté dessus. [...] C'est original, solide, à point.* » Mais dès le mois d'août, l'auteur moins satisfait envoie une « *seconde copie avec de grosses modifications* » de ces mêmes cinq cents pages. Puis il reprend à l'automne la rédaction initiale des deux parties suivantes. Et le 23 décembre 1941, dans une lettre très lasse, il m'annonce : « *Mon livre est fini et l'année aussi.* » Mais cette fois encore n'en croyez rien. Malgré Lucien Febvre qui, en avril 1942, se dit « *non seulement stupéfait mais ravi [...] par ces pages neuves, vivantes et fortes au-delà de l'espérance* », mon mari m'écrit exactement au même moment qu'il va tout reprendre « *car maintenant je vois clair dans mon livre* ». Huit mois plus tard, en décembre 1942, il annonce « *une nouvelle édition définitive* » à Lucien Febvre qui, la recevant en juin 1943, se dit « *ému de véritable admiration pour votre travail. C'est d'une admirable richesse* ».

Sommes-nous enfin au terme ? Pas du tout. Un an plus tard, en avril 1944, Braudel déclare à Febvre : « *Je me suis remis devant ma Méditerranée* » et il parle alors plus clairement de « *son plan tripartite : histoire immobile (cadre géographique); histoire profonde, celle des mouvements d'ensemble; histoire événementielle* ». A moi, il écrit tout à la fin de l'année : « *Joie folle au travail. Suis dans une sorte de grâce extraordinaire. Tout est simple maintenant dans l'architecture et dans la rédaction de mon livre.* » Celui-ci est maintenant « *ordonné selon plusieurs lignes temporelles, allant de l'immobile à la brièveté de l'événement* ». *La Méditerranée* a enfin acquis sa forme définitive, celle qui définira pour lui, désormais, tout paysage historique.

On pourrait s'étonner de cette lenteur à définir, à théoriser, si Braudel n'avait expliqué lui-même que la vision de l'histoire, qui est devenue la perspective centrale de son œuvre, s'est imposée à lui tardivement et « *sans qu'il s'en rende compte aussitôt* ». Mais n'est-ce pas parce qu'elle vivait en lui très confusément, mais puissamment, depuis très longtemps ? Comme une de ces longues habitudes auxquelles on ne prête plus attention ? Car, si l'on y réfléchit, « *notre douce et vagabonde vie* » qu'il me rappelait avec nostalgie en m'écrivant de sa prison, avait toujours été pour lui l'occasion de jouer avec le temps. Que ce soit à Alger, à Timgad, à Tunis, à Venise, à Barcelone, à Gênes, à Palerme, à Rio de Janeiro, à Bahía, ou devant le merveilleux petit port de Dubrovnik, Braudel rêvait, jouait avec des foules d'images, tirées de mille sources, qui se télescopaient pour son plaisir à travers les siècles. Mais il ne cherchait pas encore à les penser. Il regardait.

C'est d'instinct qu'il a toujours senti que chaque paysage, chaque ville, chaque homme est fait de tout un assemblage de morceaux composites qui n'ont pas le même âge. Certains ont traversé imperturbablement les siècles et nous continuons à les utiliser, à les transmettre à notre tour sans même le savoir, tandis que nous croyons vivre seulement les événements de notre présent qui filent à toute vitesse devant nos yeux. Je crois que cette dialectique passé-présent, ce dialogue entre la longue durée et l'éphémère reste l'essentiel de l'héritage braudélien, ce qu'il a eu de plus constructif. ■

NOTES

*Ce témoignage a été prononcé par Paul Braudel en mai 1996 au cours du colloque consacré à « L'Europe, la Hongrie et la Méditerranée », organisé par *L'Histoire*, l'Académie des sciences de Hongrie et les ambassades française, italienne et espagnole en Hongrie. Nous le publions avec quelques coupures acceptées par l'auteur.

1. *L'Identité de la France*, Paris, Arthaud, 1986, rééd. Flammarion, « Champs », 1990.

2. Il s'agit en fait d'une partie d'un manuel intitulé *Le Monde actuel*, partie republiée en 1987 sous le titre *Grammaire des civilisations*.

VUES PARALLELES : les aviateurs français et allemands de la Grande Guerre 1914-1918



13 janvier - 5 juillet 1997

—
Archives départementales de la Moselle
1, allée du Château
57070 ST-JULIEN-LES-METZ
du lundi au vendredi
9 h - 18 h
le samedi 8 h - 12 h

MEDIAS

Rubrique réalisée par Laurent Neumann

DOCUMENTAIRE

SPLENDEUR ET CHUTE DES EMPIRES

Sept dimanches consécutifs, sur France 2, Frédéric Mitterrand raconte la fin des grands empires, au début du xx^e siècle. Une série réalisée à partir d'archives inédites.



La famille impériale russe, vers 1910. Nicolas II, la tsarine Alexandra et leurs cinq enfants furent assassinés le 17 juillet 1918 à Iekaterinbourg (cl. dr).

C'est à un travail de titan que s'est attelé Frédéric Mitterrand : retrouver et exploiter des dizaines d'heures d'archives audiovisuelles éparpillées aux quatre coins du monde. Un travail minutieux, qui a démarré au printemps 1994, et qui aura nécessité, au total, plus de deux ans de recherches. Le résultat est à la hauteur du travail accompli : sept épisodes de quatre-vingts minutes chacun pour une série documentaire intitulée *Les Aigles foudroyés*. *Chronique de la chute des grands empires* et dont la diffusion, chaque dimanche en deuxième partie de soirée, a débuté sur France 2 le 19 janvier. Sont déjà passés à l'antenne : *Le Bel Été 14* (19 janvier) et *Le Système Victoria* (26 janvier). Restent encore à venir : *Édouard le Magnifique* (2 février), *Le Malheur russe* (9 février), *Un monde au crépuscule* (16 février), *La Machine infernale* (23 février) et *L'Agonie des Aigles* (2 mars).

Car il existe bel et bien de nombreux documents filmés

inédits qui permettent de raconter, de façon formidablement vivante, la chute des Romanov, des Habsbourg et des Hohenzollerns, ces trois dynasties qui dominaient l'Europe centrale et orientale, et qui avaient choisi des aigles comme symboles de leur puissance.

Et de fait, la seule vision de ces archives modifie l'image que notre inconscient collectif a pu conserver de ces empires. Sous la plume de Frédéric Mitterrand, les Romanov apparaissent tout à coup sous un jour différent, entre charme et inconscience, sans pour autant être exonérés de toutes leurs fautes.

Les relations diplomatiques au sein de la vieille Europe s'éclaircissent à la lumière des affaires de famille. On a beau être « aigle », on n'en est pas moins humain. Tellement humain. « *Le romanesque*, explique Frédéric

L'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, son épouse, la duchesse de Hohenberg, et leurs trois enfants. Le couple princier sera assassiné à Sarajevo le 28 juin 1914 (cl. dr).

Mitterrand, n'est pas l'ennemi de la rigueur historique. Il permet d'approcher une réalité évanouie en lui rendant sa charge de sentiments et d'émotions qui l'ont si fréquemment infléchi. »

Ainsi, dans le troisième épisode de la série (*Édouard le Magnifique*), l'auteur s'attarde sur ce nouveau roi d'Angleterre, successeur de la reine Victoria. Il s'intéresse à l'épouse d'Édouard, Alexandra, qui n'a de cesse, auprès de son royal époux, de se plaindre du Kaiser Guillaume et de défendre les Romanov, dont la tsarine-mère, Maria Fedorovna, n'était autre que sa sœur... Il en ira ainsi au cours des quatre prochains épisodes. Plus que l'histoire, ce sont les êtres qui fascinent Frédéric Mitterrand. Mieux, leurs âmes. Comment ils s'aiment ou se déchirent. Comment la passion les conduit inexorablement vers leur chute...

Cette passionnante série, fait aussi l'objet d'un livre qui vient tout juste de paraître chez Robert Laffont (*Les Aigles foudroyés*), où le réalisateur nous livre un récit personnel des événements qu'il a su si brillamment mettre en scène. Une manière intelligente d'en finir avec l'image d'Épinal des *Sissi, impératrice...*



De gauche à droite : Jacques Santamaría, Alain Decaux, Jean-François Chiappe, Michel Boyon et André Castelot.

LA VIEILLE DAME DE FRANCE INTER

Elle a quarante-cinq ans. Elle est née sous la présidence de Vincent Auriol et se poursuit sous le septennat de Jacques Chirac. Elle a largement dépassé le cap des deux mille rendez-vous hebdomadaires. C'est notre plus vieille émission de radio en France.

« **LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE** », programmée chaque samedi sur France-Inter de 20 h à 21 h, fut lancée le 18 octobre 1951 sur le Programme parisien de la Radiodiffusion.

Ce jour-là, **ANDRÉ CASTELOT**, **ALAIN DECAUX** et **JEAN-CLAUDE COLIN-SIMARD** (remplacé depuis 1963 par **JEAN-FRANÇOIS CHIAPPE**) évoquaient la découverte au Danemark d'un cor préhistorique, et offraient aux auditeurs un entretien avec le général Weygand à l'occasion du centenaire de la naissance du maréchal Foch, dont il avait été le conseiller, et un reportage aux Archives nationales. L'été suivant, le directeur de la radio **ARNO-CHARLES BRUN** proposait aux auteurs de poursuivre l'émission autour d'un thème unique. Ce sera la série « **VACANCES DE PRINCES** ».

Petit à petit, année après année, « La tribune de l'histoire » s'est installée, au point de devenir une véritable institution. A l'origine, il s'agissait d'un magazine axé sur l'actualité de l'histoire et dont les thèmes étaient parfois choisis par les auditeurs eux-mêmes.

Aujourd'hui encore, le trio **DECAUX-CASTELOT-CHIAPPE** propose régulièrement à l'un d'eux de choisir la période historique qu'il souhaite voir évoquer à l'antenne. Le concept très populaire de reconstitution dramatisée des faits, avec l'aide de comédiens, suivie d'un débat, a permis aux promoteurs de l'émission de recevoir plusieurs centaines d'historiens français et étrangers. Signalons pour ceux que cette émission passionne que **LES CARIERS D'HISTOIRE DE LA RADIODIFFUSION** lui ont consacré un numéro spécial (n° 44) en mars 1995.

LE VATICAN A L'AIDE DES CRIMINELS DE GUERRE

Enquête sur un réseau mis en place par les Alliés et l'Église catholique pour sauver les criminels de guerre.

« Les Alliés promirent au monde que les auteurs de ces crimes seraient jugés. Sur les 150 000 criminels de guerre identifiés, seuls 50 000 furent arrêtés, 100 000 parvinrent à s'échapper. » C'est par ces mots que débute l'excellent documentaire de Chris Thomson, qui sera diffusé sur Arte ce 5 fé-

miste croate qui fit exterminer, dans des conditions ignobles, plus de 500 000 de ses compatriotes, Juifs et Serbes. Traqué par les Russes, les Britanniques et les Américains, Pavelic a pourtant réussi, comme tant d'autres, à échapper à ses poursuivants.

Condamné par contumace

der avait arrêté Pavelic, qu'il se trouvait en zone autrichienne sous contrôle britannique. Londres se contenta d'un démenti offensif.

En fait, Pavelic, déguisé en prêtre catholique, quitta l'Autriche en avril 1946. A Milan, porteur de papiers fournis par le père Draganovic, ancien membre du gouvernement oustachi, il obtint un passeport espagnol. En mai 1946, il était à Rome dans une propriété appartenant au Vatican, où il put vivre durant de longs mois, en toute tranquillité.

Le fonctionnement du réseau *Ratlines* était parfaitement huilé. Le père Draganovic se rendait dans les camps de prisonniers. Là, il distribuait des faux papiers. Les oustachis passaient alors en Italie, avant de rejoindre le Vatican. Dès 1947, les services de renseignements alliés connaissaient cette filière. Les Américains localisèrent Pavelic, préparèrent son arrestation, mais durent finalement renoncer pour ne pas créer un incident diplomatique.

Pavelic finit tout de même, vraisemblablement à la fin de 1947, par quitter Rome pour Gênes où se trouvait un autre contact de l'organisation, le père Petranovic, chargé de mener à bien le transfert de ses « amis » par voie maritime jusqu'en Amérique du Sud. C'est ainsi que Pavelic arriva sain et sauf à Buenos Aires, où Perón l'employa comme conseiller en sécurité et accorda 35 000 visas à des Croates afin de lutter contre les communistes.

Pourquoi l'Église a-t-elle sauvé un meurtrier comme Pavelic ? Comment un simple prêtre a-t-il pu, seul, organiser une telle filière ? Conçu comme une véritable enquête policière, le reportage de Chris Thomson répond à ces questions, fournit des documents et des témoignages inédits, détaille le chemin parcouru par tous ces criminels de guerre pour échapper à la justice, dévoile enfin les responsabilités au sein même du Vatican et raconte quels furent les liens entre les Alliés et les fascistes... A ne pas manquer ! ■



Chef de l'État fasciste croate de 1941 à 1945, Ante Pavelic (ci-dessus, à gauche) se mit au service de l'Allemagne nazie (© Exposed Films, 1990).

vrier à 20 h 45. Pendant près d'une heure, il raconte, par le menu, le rôle du réseau *Ratlines* (« La filière des rats ») mis en place en 1945 par des membres de l'Église catholique et les Alliés, qui permit à de nombreux criminels de guerre d'échapper à la justice ainsi que de se reconvertir dans la lutte anticommuniste.

Cette enquête, réalisée à partir des archives des services secrets américains, montre comment tant de tortionnaires croates purent quitter l'Europe sans être inquiétés ; comment les renseignements alliés, avec l'aide du Vatican — de Pie XII à Paul VI —, les utilisèrent comme agents, et ce grâce à l'entremise d'un prêtre croate ultranationaliste installé à Rome, le père Draganovic. Barbie, Eichmann, Mengele profitèrent de cette filière.

Chris Thomson s'attarde plus particulièrement sur le cas, ô combien édifiant, d'Ante Pavelic, le « Führer oublié de la Seconde Guerre mondiale », extré-

pour l'assassinat du roi Alexandre, en 1934, Pavelic s'était réfugié dans l'Italie de Mussolini où il fonda le mouvement oustachi, une organisation terroriste dont le seul but était la destruction de l'État yougoslave. A la faveur de l'offensive allemande, la Yougoslavie fut divisée, l'État croate déclaré indépendant et Pavelic put prendre le pouvoir, en 1941, avec la bénédiction de Hitler. Lois antijuives, conversion forcée des chrétiens orthodoxes au catholicisme, programme de déportation et d'extermination de l'ennemi serbe... Le début d'un génocide qui allait durer quatre ans.

La guerre achevée, l'homme le plus recherché de Yougoslavie s'est volatilisé dans une Europe de l'Est plongée dans le chaos. Des unités alliées ratisèrent la région pour tenter de mettre la main sur Pavelic, dont Tito avait réclamé l'extradition. En vain. En juillet 1945, ce dernier fit savoir au Foreign Office que le général anglais Alexan-

AGENDA

« LES DIEUX ET LES HOMMES ». Ce sera le thème du prochain Festival international du film d'histoire de Pessac (Gironde), qui se tiendra du 18 au 24 novembre 1997.

DANS « LES JOURS DU SIÈCLE » sur France-Inter, du lundi ou vendredi à 13 h 30, Patrice Gélinet abordera, entre autres, ce mois-ci : Charonne, 8 février 1962 (7 février), La Création de la milice le 30 janvier 1943 (19 février), La Fin d'Action directe 10 ans après (21 février), Les Aubrac (25 février).

SUR FRANCE-CULTURE, ou programme de l'émission « Les chemins de la connaissance », du lundi au vendredi de 10 h 30 à 11 h : Les Fous de Dieu, une histoire des protestants français (du 10 ou 14 février), Les Élités à travers l'histoire (du 17 au 21 février), et Venise et le Levant : X^e-XV^e siècle (du 24 ou 28 février).

LE RÉALISATEUR JEAN-LOUIS HUBERT a débuté le mois dernier le tournage de *Marthe ou la promesse du jour*. Cette fresque amoureuse, qui o pour toile de fond la Première Guerre mondiale, raconte l'histoire de Simon, blessé dans les tranchées et transféré vers un hôpital de l'arrière.

« LA BOMBE ATOMIQUE », encyclopédie du nucléaire, est un nouveau CD-Rom (PC) publié par Corbis. Prix : 349 F.

« LES MONDES PERDUS », c'est le titre d'une nouvelle collection vidéo produite par Discovery Channel qui sort chez Alphamédia. Au menu, les cinq grandes expéditions scientifiques et archéologiques menées au début du X^e siècle. Prix : 139 F la cossette.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE et Carré Multimédia, avec le concours du musée des Arts et Métiers, sortent un CD-Rom (Mac et PC) intitulé *Tous les savoirs du monde : l'aventure des encyclopédies, de Sumer au XXI^e siècle*. Un voyage dans près de 6 000 ans de l'histoire du savoir agrémenté de plus de 450 notices d'ouvrages, d'un millier d'illustrations, d'une centaine de commentaires audiovisuels, de 72 biographies et d'une centaine de textes de présentation.

« TROIS REGARDS SUR JÉRUSALEM », c'est le titre d'un CD-Rom, développé par Alsyd Multimédia, qui raconte l'histoire fascinante de la Ville sainte, à travers les regards des religions juive, musulmane et chrétienne. Prix : 349 F.

« LE MAGAZINE CULTUREL », animé par Jean-Maurice de Montremy, sera consacré aux SOLDATS DE LA FRANCE. Invité : MAURICE VAÏSSE. Sur RFI (89 MHz à Paris), le 10 février 1997, à 16 h 10 et 21 h 40.

LA REVUE DES REVUES

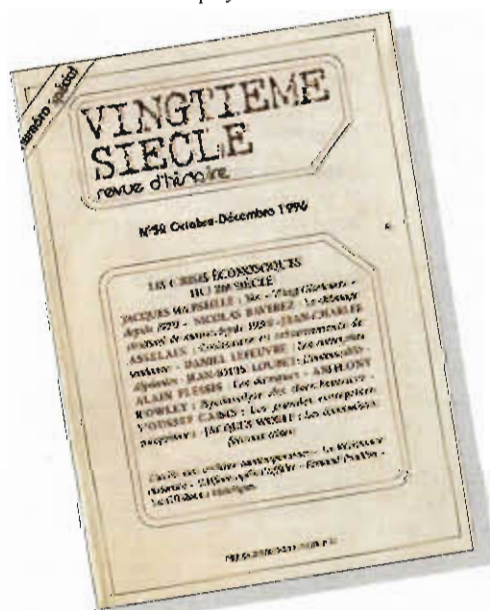
LE CHÔMAGE, MAL FRANÇAIS

Depuis le milieu des années 1970, il n'est question que de crise économique, de croissance ralentie, de chômage endémique, de société vulnérable en grand danger d'éclatement. Sans nier la réalité des drames humains vécus par des milliers de familles que la perte d'un emploi a plongées dans une précarité dont elles désespèrent de sortir jamais, il n'est pas inutile de relire quelques données. Sur la période 1973-1994, le Produit intérieur brut (PIB), marqueur universel de la richesse d'un pays, a augmenté en France de 2% par an en moyenne (il n'a été négatif qu'en 1975 et 1993), et la consommation des ménages, pour modeste qu'elle soit devenue, n'en a pas moins poursuivi sa course ascendante.

Jacques Marseille, qui présente ce numéro spécial (52) de *Vingtième Siècle* consacré aux crises économiques de ces cent dernières années, parle même des « vingt glorieuses », ces vingt ans qui ont rythmé, et rythment encore, l'angoisse de toute une génération si peu sûre, malgré les pourcentages, de son avenir. Le refrain est connu : on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance...

Mais ce siècle, Jean-Charles Asselain le rappelle, n'en est pas à son premier tête-à-queue économique. La crise des années 1930 qui s'est traduite, contrairement à celle que nous traversons, par des statistiques lourdement négatives, est un bon indice de comparaison. De ce rapprochement il ressort que la France, à l'inverse de ses principaux concurrents, doit affronter un chômage structurel de masse — une spécificité bien française, insiste Nicolas Baverez — qui tient moins à la conjoncture internationale et aux archaïsmes supposés du système de production qu'aux politiques nationales.

Le débat autour de la « pensée unique » et de la possibilité d'une « autre politique » n'est peut-être pas né au détour d'une récente campagne présidentielle. Serait-il donc particulier à notre pays ?



VINGTIÈME SIÈCLE
44 rue du Four
75006 Paris.
Rédacteur en chef
Jean-Pierre Rioux.

FEMMES ET CITOYENNES

Pour être jacobin, on n'en est pas moins de son siècle et fort prévenu contre les personnes du sexe. Les procès-verbaux des assemblées du club des jacobins de Bonneville, en pays savoyard, attestent cette vérité ordinaire que la femme ne participe pas aux travaux de la démocratie et que son concours se limite à assister le citoyen qu'elle a épousé, et à entourer de son amour de mère les futurs citoyens qu'elle a mis au monde.

Michel Fol montre le peu de cas que fait d'elle cette société d'hommes : tout juste est-il accordé à ces « citoyennes sans citoyenneté » de prendre place dans les tribunes et d'y « apporter leurs travaux d'aiguille ». En même temps, il leur est fortement recommandé de se débarrasser des « marques de fanatisme » — croix et autres objets de piété — qu'elles s'obstinent à porter ostensiblement.

Sans doute les autorise-t-on à entonner *La Marseillaise* et, peut-être, emporté par un grand élan de convivialité républicaine, le président de séance donne-t-il à quelques-unes « l'accolade fraternelle ». Mais de là à pousser l'égalité plus loin...

REVUE HISTORIQUE n° 598.

MYSTÈRE ÉTRUSQUE

On a essayé tous les apparentements — de l'arabe au chinois en passant par les langues de l'Amérique précolombienne —, on n'a pas réussi encore à traduire un texte étrusque même si l'on a pu isoler certains mots. Pourtant les inscriptions ne manquent pas, ce qui fait dire à Dominique Briquel que, pour une région aussi limitée géographiquement, les Étrusques, dont on sait qu'ils ont emprunté leur alphabet aux colons grecs au VIII^e siècle av. J.-C., ont connu « un véritable boom de l'écriture ».

C'est à leur contact que les autres peuples de la péninsule, notamment les Latins, se sont eux-mêmes dotés d'un alphabet dont le nôtre est issu. Les Étrusques ont développé une civilisation qui dépassa largement le cadre étroit de l'actuelle Toscane. Mais les Romains, qui leur

doivent tant, ne tenaient pas leur langue pour une langue de culture. Quand, au début de notre ère, elle tomba en désuétude, les maîtres de l'heure n'avaient rien fait pour en conserver la mémoire. Une négligence qui explique notre ignorance face au « mystère étrusque ».

ANNALES DU MIDI n° 216.

LA PESTE A MARSEILLE

Le 25 mai 1720, le *Grand-Saint-Antoine*, un navire armé par des négociants marseillais, chargé de précieuses étoffes, se présente devant le port de la cité phocéenne. Venant du Levant, il a embarqué des passagers dont certains sont morts au cours de la traversée. Livourne lui a d'ailleurs refusé l'accostage.

Mais le temps presse, la foire de Beaucaire ne peut attendre la cargaison. Aussi les autorités marseillaises anticipent-elles le terme de la quarantaine et permettent-elles à l'équipage de débarquer. Très vite, les premiers cas de peste sont signalés dans la ville. En septembre, on compte jusqu'à mille décès par jour. La place de La Tourette se transforme en un gigantesque charnier où sont abandonnés des milliers de corps en décomposition. L'épidémie, au cours de laquelle se sont illustrés, par leur courage, Mgr de Belsunce et le chevalier Roze, ne cessera qu'à la fin de l'année.

TERRES HUMAINES n° 12.

SIMONE DE BEAUVOIR A RADIO-VICHY

Romanische Forschungen, revue de langue et littérature romanes, apporte une nouvelle contribution à un sujet controversé : l'attitude de Simone de Beauvoir sous l'Occupation. Elle est considérée de plus en plus comme opportuniste, sinon collaborationniste, après avoir été jugée longtemps d'opposition.

Sa participation à la Radio nationale relance la polémique. A-t-elle cautionné le régime de Vichy en réalisant des émissions sur l'origine du music-hall, en 1944 ? Ou, au contraire, faut-il voir dans ces sketches radiophoniques — qui mettaient l'accent sur un hedonisme à la française, honni par Pétain — un certain

esprit de refus, représentant peut-être un défi à l'ordre nouveau ? Ingrid Gastler présente les six scénarios qui ont été retrouvés, sur les douze émissions incriminées, et analyse sans parti-pris l'engagement de cette figure mythique.

ROMANISCHE FORSCHUNGEN 1/2 1996.

TOTALITARISMES

Sous la direction de Jacqueline et Didier Musiedlak, la *Documentation photographique* propose un premier dossier sur les totalitarismes, consacré au fascisme et au nazisme. Il ne s'agit pas d'une histoire des dictatures de Mussolini et de Hitler, mais d'une approche du phénomène fasciste et national-socialiste à partir des thèmes qui en ont fait la singularité (culte du chef, primat de l'idéologie, dogme racial, régime de terreur, parti-État, mobilisation des masses, dirigisme culturel, etc).

« *L'homme nouveau* » produit supposé de cette machine totalitaire, apparaît d'abord comme l'expression d'une violence érigée en système de gouvernement et en valeur éthique.

DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE n° 7037.

ÉTRANGES MARRANES

Au XVII^e siècle, le regard porté par les Français de souche sur la communauté marrane — ces « *Portugais* » installés au début du siècle dans le Sud-Ouest — est empreint de curiosité. A partir des témoignages notariés de domestiques au service de familles juives de Bayonne, Anne Zink (université de Clermont-Ferrand-II) ne discerne pas d'hostilité ouverte à l'égard de ces réfugiés en principe convertis et censés avoir renoncé à leur religion d'origine.

En 1630, tout catholiques qu'ils sont devenus, ils observent toujours les rites de la pâque juive et les prescriptions alimentaires de la loi mosaïque. La population locale, qui subodore ce que révèlent les dépositions des chambrières, n'en éprouve aucune gêne, seulement un sentiment d'« *étrangéité* ». Ce qui confirmerait que l'assimilation des marranes était déjà bien avancée.

L'ARCHÉOLOGUE n° 27.

L'ENFANCE D'UN CHEF

Fils de Séthi I^{er} et petit-fils du vizir Ramsès-Menpehtirê, fondateur de la dynastie des Ramessides, Ramsès II (1279-1213 av. J.-C.) est bien sûr le représentant le plus illustre de la XIX^e dynastie. C'est son enfance que retrace Christiane Desroches-Noblecourt, son apprentissage de chef de guerre auprès de son père qui, avant qu'il ait atteint ses dix ans, lui confia le commandement de ses armées.

Corégent jusqu'à la mort de Séthi, Ramsès, devenu pharaon, avait acquis une expérience hors pair et d'une étonnante précocité, non seulement du métier de la guerre mais aussi du gouvernement politique du royaume. Les inscriptions qu'il fit graver sur les colonnes de ses sanctuaires montrent le souci qu'il eut de perpétuer la gloire attachée à son règne. Et de rappeler le souvenir d'une enfance non moins brillante.

ARCHÉOLOGIA n° 329.

LA CHUTE DE CHAMBERLAIN

Le 10 mai 1940, à l'issue d'un débat dramatique qui s'est tenu deux jours plus tôt aux Communes, Neville Chamberlain se résout à céder la place à Winston Churchill. « *Partez, vous dis-je. [...] Au nom de Dieu, partez !* » lui avait lancé une des éminences du parti conservateur.

Cette démission forcée ne s'explique pas seulement par la situation militaire des Alliés, l'échec de l'opération en Norvège et le début de l'offensive éclair de la Wehrmacht. Chamberlain n'est plus « *the right man in the right place* », en lui ne s'incarnent pas l'énergie et l'effort de mobilisation que Churchill saura insuffler à ses concitoyens.

Tony Corfield raconte ce qui s'est tramé en coulisses au cours de ces journées, et notamment le rôle joué par le dirigeant syndical Ernest Bevin, membre du parti travailliste, qui va entrer dans le gouvernement d'union nationale formé par Churchill.

HISTORY TODAY vol. 46 (12).

BRÈVES



● **Inceste** : Le « *crime généalogique* » qu'est l'inceste est resté longtemps tabou et ce n'est que récemment, avec les premiers témoignages des victimes qui ont enfin brisé le silence, que la justice a eu à connaître de ces violences interfamiliales. Mais la pénalisation, nécessaire, est-elle suffisante ? En quoi peut-elle réparer cet outrage à la filiation ?
ESPRIT n° 227.

● **Maoïsme** : Pourquoi, et dans quelles circonstances, au milieu des années 1970, les médias, les intellectuels et les manuels scolaires français sont revenus du culte qu'ils vouaient à Mao. Des premières interrogations au désenchantement général.
CAHIER D'HISTOIRE IMMÉDIATE n° 10.

● **Vitrail** : Après une longue absence, *Vitreia* reparait, accueillant textes et travaux se rapportant à l'art et à l'histoire du vitrail. Quatre études sont proposées dans ce numéro, consacrées à Chartres et à Saint-Denis ainsi qu'aux restaurations entreprises à Saint-Julien-du-Sault et à Saint-Pierre de Chartres.
VITREA vol. 9, 1996.

● **Fascisme** : Les « *hommes de l'Archange* » composaient la Garde de Fer de Corneliu Codreanu. Naissance d'un fascisme à la roumaine, très actif encore après l'assassinat de son chef en novembre 1938 par la police du roi Carol II.
STORIA E DOSSIER n° 111.

● **Exils** : Il existe aux Pays-Bas quantité de patronymes à consonance française. Ils ne viennent pas tous de France (mais aussi de Suisse et de Wallonie) et ne remontent pas tous à d'anciennes familles huguenotes fuyant l'intolérance de l'Ancien Régime. Nombre de catholiques se sont installés dans les Provinces-Unies pour faire fortune (XVII^e siècle). Des Auvergnats y ont aussi échoué, chassés de chez eux par la misère (XIX^e siècle).
GÉ-MAGAZINE n° 155.

● **Espagne** : Les États-Unis observèrent une politique de stricte neutralité tout au long de la guerre civile espagnole. Roosevelt, semble-t-il, s'avisait trop tard que la non-intervention se retournerait contre les républicains. Est-ce par dépit que, contrairement à Londres et Paris, il ne s'empressa pas de reconnaître le régime franquiste ?
HISTORIA 16 n° 248.

● **Étudiants** : Les difficultés matérielles du monde étudiant à la Libération et surtout sa situation sanitaire alarmante due à la recrudescence de la tuberculose (dix malades sur mille étudiants).
LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ n° 8.

● **Dragons** : De pays en voie de développement, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et Hong-Kong sont passés, en une génération, au stade de nouveaux riches. Les « *quatre dragons* » inquiètent l'Occident qui leur impute, en raison du dumping social qu'ils pratiquent chez eux, la responsabilité de licenciements massifs chez lui.
HISTORIENS ET GÉOGRAPHES n° 355.

● **Vin** : L'histoire de la vigne (ici celle de Bourgogne) fait appel à la mémoire collective et à la mémoire individuelle. Une histoire quasi immatérielle qui repose sur des saveurs et des couleurs mais qui peut aussi recouper, même arrangée, ou lestée d'une bonne dose de légendes, la grande histoire.
HISTOIRE ET SOCIÉTÉS RURALES n° 5.

EXPOSITIONS

Rubrique réalisée par Cécile Rey

BEAUBOURG : LES ARTISTES AU DÉFI DE L'ÉVÉNEMENT

De quelle manière les artistes ont-ils, depuis les années 1930, réagi aux événements historiques ? C'est la question que pose une exposition actuellement présentée au Centre Georges-Pompidou.

La dernière exposition thématique avant travaux du Centre Georges-Pompidou ne peut pas laisser indifférent. En effet, chaque visiteur constatera, ainsi que l'annoncent les organisateurs, la manière dont les « artistes modernes » se sont engagés ou ont réagi face aux événements historiques. L'entreprise se révèle courageuse car la notion même d'artiste « moderne » fait problème, comme la délimitation de l'engagement : il pouvait paraître « moderne » de chanter les louanges de Hitler ou de Staline dans les années 1930 ; par ailleurs, la simple allusion historique dans une recherche d'ordre formel ne vaut pas prise de position.

Mais que voit-on en définitive au Centre Georges-Pompidou ? L'exposition commence au cinquième étage, dans la Grande Galerie. Un couloir, sorte de « rue documentaire » où sont présentés photographies de presse, affiches et documents littéraires des époques abordées, conduit le visiteur. Il ouvre, de droite et de gauche, sur des salles artistiques, suivant une organisation générale chronologique.

Brigitte Léal, Jean-Paul Ameline et Marc Bormand — qui se sont partagé les périodes jusqu'en 1980 — ont traité notam-



Ilya Kabakov,
La Chambre de luxe, 1981 ; © dr.

ment les « Images du pouvoir », les « Exils, persécutions », les « Réalismes », « Abstraction et histoire », les « Guerres coloniales », les « Images-média récupérées ». L'exposition se termine, dans la mezzanine nord, par une présentation de l'époque contemporaine (de



Ci-dessus, Robert Rauschenberg,
Sans Titre, 1964.

Ci-contre, Otto Dix, Les Sept Péchés capitaux, détail, 1933 ; © dr.

1980 à nos jours) fortement axée autour de la photographie.

Le choix de la chronologie s'avère éclairant pour un pareil sujet. La date retenue pour le début de l'exposition est 1933 (l'arrivée de Hitler au pouvoir) ; concernant l'engagement des artistes, il aurait certainement été plus pertinent d'opter pour la Première Guerre mondiale. En revanche, le fait d'avoir isolé la partie contemporaine, la plaçant sous la direction d'un conservateur étranger (Chris Dercon), est excellente. Pour un temps où le recul nous manque, celui-ci n'a pas voulu faussement tenter d'embrasser toutes les expériences en cours : c'est surtout la guerre, ses traces qu'évoquent les artistes qu'il a choisis (dont plusieurs mal connus en France).

L'ensemble surprendra. La « peinture d'histoire » — si tant est que ce terme puisse vraiment s'appliquer au XX^e siècle — est souvent associée dans l'esprit du public à des travaux de commande, contraints, dont seul

Guernica (que les Espagnols ont refusé de prêter) émergerait. Il n'en est rien. La diversité des réponses apportées par les artistes s'avère étonnante.

Jalonnant les salles : Depero (mussolinien mais rigoureux inventeur formel), Klee et Ernst (particulièrement émouvants dans leur combat antinazi), Dali, Miró, Jorn, Fautrier (avec une très forte salle des *Otages*), les « affichistes » (Rotella, Hains, Villeglé), le mouvement de la figuration narrative (avec Erro, Rancillac, Télémaque, Cueco, Arroyo, Aillaud), Hamilton, Equipo Cronica, Vostell, Kabakov, Rauschenberg (avec des thèmes autour du drapeau ou du portrait), et Haacke, On Kawara, Pistoletto, Wodiczko dans la partie contemporaine. L'ensemble demeure frappant par sa richesse, permettant de décou-

vrir des artistes peu connus ou de regarder autrement ceux qui sont plus célèbres.

La période, depuis les années 1930, reste celle du développement du concept de magazine photographique illustré, à la suite du *Vu* de Lucien Vogel (créé en 1928, avant *Life* en 1936). De la même manière qu'elle voit l'explosion de l'affiche comme forme de propagande murale. Et ce qui ressort de cette exposition, c'est bien la place de l'image dans la société. On y découvre comment des artistes ont réfléchi, dans des voies extrêmement diverses (jusqu'à l'abstraction ou au détournement des médias), à la transposition de l'événement grâce à la manipulation de celle-ci.

Alors, chacun pourra relever l'absence de tel ou tel créateur (Boltanski, en particulier), ou du dessin de presse, et des réalistes nazi et soviétique. D'aucuns même souligneront — ce qui est probablement plus grave — le manque de perspectives ou extra-occidentales. Mais l'entre-



prise reste très stimulante. Plus que par des monographies d'artistes souvent sans risque et sans surprise, le Centre Georges-Pompidou s'honore de telles tentatives. Celle-ci, de plus, correspond à notre époque, une époque de réflexion, de bilans. Ce retour du sens, annoncé en fanfare dans le lieu phare de l'art contemporain en France, ne peut que réjouir tous les passionnés d'histoire.

Jusqu'au 7 avril au Centre Georges-Pompidou. A signaler le remarquable catalogue, dirigé par Jean-Paul Ameline et Harry Bellet.

Laurent Gervereau

GAMBETTA : UN HÉROS POUR LA RÉPUBLIQUE

La Maison des Jardies, à Sèvres, que Gambetta occupa dans les dernières années de sa vie, s'intéresse au culte que la république rendit à l'un de ses pères fondateurs.

« **G**ambetta fut passionnément aimé. [...] Son nom fait partie de la religion de la France », affirmait Paul Deschanel en 1920. Un amour « passionné » que décrit aujourd'hui une exposition proposée à la Maison des Jardies, à Sèvres, que le député du Bas-Rhin occupa dans les dernières années de sa vie et qui vient d'être restaurée : elle fait revivre les différents hommages que la nation lui rendit après sa mort prématurée, en décembre 1882 — Gambetta avait à peine plus de quarante ans.

Sont donc évoquées dans les petites pièces de la résidence des Hauts-de-Seine, à travers gravures, photographies, lettres manuscrites, objets divers, les somptueuses obsèques nationales organisées en janvier 1883 et auxquelles plus de 300 000 personnes assistèrent. Mais aussi le transfert du cœur de Gambetta au Panthéon, qui eut lieu le 11 novembre 1920, à l'occasion du ju-



Statue de Léon Gambetta. Cette sculpture en bronze exécutée par Bartholdi, domine le monument élevé grâce à une souscription des Alsaciens et des Lorrains (Sèvres, Maison des Jardies ; cl. dr.)

bilé du cinquantenaire de la III^e République. Ou encore le concours organisé en 1884 pour la réalisation d'un monument consacré à celui qui avait refusé de s'avouer vaincu en 1870.

Plus inattendu est sans doute le rappel des circonstances de l'autopsie de la dépouille du grand homme (lequel en était un fervent partisan). Pas moins de quinze médecins avaient tenu à y participer, qui étudièrent — et donc prélevèrent — cerveau, rate, reins, foie... Or, une fois l'opération terminée, et alors que le corps devait être reconstitué pour être présenté aux visiteurs, chacun entendit conserver une relique du républicain : l'un emporta le bras droit, un autre un fragment d'intestin, tandis que celui-là se réservait le cœur... « *Passionnément aimé* » : Paul Deschanel ne croyait pas si bien dire !

Jusqu'au 6 avril à la Maison des Jardies, 14 avenue Gambetta, 92310 Sèvres.

VOYAGE AU CŒUR DU METZ MÉDIÉVAL

La cité lorraine dresse le bilan, pour la période médiévale, de quinze ans de fouilles archéologiques.

C'est une exposition-bilan que l'on peut actuellement découvrir aux musées d'Archéologie, d'Architecture et d'Art de la Cour d'Or, à Metz. Bilan, pour la période médiévale, de quinze années de fouilles effectuées par le Service régional de l'archéologie de Lorraine.

Où il apparaît que les vestiges mis au jour sur les sites de l'espace Serpenoise, de la rue Tombois, de la place de la Comédie ou encore de l'îlot Saint-Nicolas sont loin d'être négligeables : statuette de sainte Claire en os, chaussures en cuir, poteries miniatures, vaisselle en bois, céramiques, verres, bijoux, etc., parmi lesquels sont présentés quelque deux cent cinquante pièces significatives couvrant le VII^e-XVI^e siècle.

Autant d'objets qui, replacés dans leur contexte (la cuisine, la

toilette, les jeux ou la dévotion), permettent d'aborder de manière très concrète la vie quotidienne des hommes du passé. Le meilleur moyen sans doute de familiariser les Messins avec l'histoire de leur ville qui fut, tour à tour, au Moyen Âge, la capitale du royaume mérovingien d'Aus-

trasie (fin du VI^e siècle), un important centre commercial et culturel sous les Carolingiens (IX^e siècle), une république libre du Saint-Empire romain germanique (X^e-XVI^e siècle).

Jusqu'au 31 mars aux musées de la Cour d'Or, 2 rue du Haut-Poirier, 57000 Metz.



Verres et flacon des XV^e et XVI^e siècles ; cl. musées de Metz.

PARIS

L'Amérique de la Dépression. Artistes engagés des années 1930.
Jusqu'au 22 février au musée-galerie de la Seita, 12 rue Surcouf.

Le « Journal officiel » hier et aujourd'hui.

Jusqu'au 15 février, 26 rue Desaix.

Depuis cent ans, la société, l'hôpital et les pauvres.

Jusqu'au 2 mars au musée de l'Assistance publique, 47 quai de la Tournelle.

Gérard de Nerval.

Jusqu'au 16 mars à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22 rue Mahler.

Walt Disney chez Victor Hugo.

Jusqu'au 16 mars à la Maison de Victor Hugo, 6 place des Vosges.

Cecil Beaton. Portraits d'un esthète, de Marlène Dietrich à Mick Jagger.

Jusqu'au 16 mars à l'hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine.

RÉGIONS

Le diocèse de Blois a 300 ans.

Exposition itinérante jusqu'en juillet dans le département du Loir-et-Cher.
Rens. au 02.54.78.17.90.

Un siècle d'histoire des Balkans.

La photographie des Marubi.

Jusqu'au 16 mars à la manufacture des Cèllets, 27 rue Raspail, 94200 Ivry-sur-Seine.

Matisse et Tériade.

Le peintre et l'éditeur d'art poète.

Jusqu'au 2 mars au musée Matisse, palais Fénélon, 59360 Le Cateau-Cambrésis.

19.9.1941, une journée en enfer.

Le ghetto de Varsovie.

Jusqu'au 9 mars au Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon.

Ange Guépin et son temps : Nantes au XIX^e siècle.

Jusqu'au 16 mars à la chapelle de l'Oratoire, 2 place de l'Oratoire, 44000 Nantes.

L'âge d'or de la sculpture.

Artistes toulousains du XVII^e siècle.

Jusqu'au 31 mars au musée des Augustins, 21 rue de Metz, 31000 Toulouse.

ÉTRANGER

Des livres « microscopiques » d'aujourd'hui et d'hier.

Jusqu'au 15 mars au Musée royal de Mariemont, 7140 Morlanwelz, Belgique.

Tranches de vie.

Le naturalisme en Belgique et en Europe, 1875-1915.

Jusqu'au 16 février au musée des Beaux-Arts, Leopold de Waelplatts, 2000 Anvers, Belgique.

DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Un lecteur revient sur la tribune de Jacques Dupâquier, où celui-ci s'inquiétait du vieillissement de la population française (n° 203).

DÉMOGRAPHIE ET NATIONALISME

« Vous présentez M. Dupâquier (n° 203) comme un grand spécialiste de l'histoire de la population et non comme un ultranationaliste, proche du Front national. Est-il besoin de souligner que :

« 1) l'âge est une construction sociale avant d'être une donnée biologique, et que la comparaison dans le temps d'une notion comme "les plus de soixante ans" n'a guère de signification. La notion de vieillissement retenue par M. Dupâquier n'est donc pas pertinente car il n'y a pas de rapport entre une personne âgée de soixante ans en 1996 et celle du début du XIX^e siècle ;

« 2) l'indicateur conjonctu-

rel de fécondité qui sert de base à ses propos alarmistes sur l'évolution de la fécondité est exagérément pessimiste, et doit être complété par l'indicateur de descendance finale ;

« 3) les inquiétudes de Jacques Dupâquier concernant la faiblesse actuelle de l'accroissement de la population pourraient être facilement dissipées si, au lieu de s'intéresser au seul accroissement naturel, il prenait en compte l'accroissement total. Il est vrai que, dans cette perspective, ce n'est plus une politique nataliste qui serait demandée mais, tout simplement, la levée des barrières qui entravent les flux d'immigration... »

Jacques Bouchoux

LA RÉPONSE DE L'AUTEUR

Je ne connais pas M. Bouchoux, mais je connais le procédé qui consiste à injurier et calomnier pour se dispenser d'argumenter. Je ne suis pas un ultranationaliste, je souhaite seulement que le remplacement des générations soit assuré. Le Front national, dont j'ai été proche — et même l'un des responsables —, était celui de la Résistance, de 1942 à 1944. Depuis trente-huit ans, je n'ai pas eu d'autre engagement politique que la défense de l'environnement dans mon cher Vexin français. Sur le fond : M. Bouchoux confond vieillissement biologique et vieillissement démographique. Les sexagénaires de 1997 sont en meilleure santé que ceux de 1800, mais, du point de vue économique et social, ils pèsent de

plus en plus lourd sur les comptes de la nation. Il est trop facile d'opposer l'indicateur conjoncturel de fécondité à l'indicateur de descendance finale. Quand la tendance est à la baisse, tous deux finissent par converger ; mais l'indicateur de descendance des générations ne peut être valablement calculé qu'avec un quart de siècle de retard. Ceci lui ôte toute actualité, mais permet aux idéologues antinatalistes de nier la gravité de la crise actuelle. M. Bouchoux souhaite « la levée des barrières qui entravent les flux d'immigration. » Je laisse aux lecteurs de L'Histoire le soin d'apprécier le sérieux de cette proposition et l'esprit de responsabilité de son auteur.

Jacques Dupâquier

NAZISME ET STALINISME

Dans son article « Hitler-Staline : la comparaison est-elle justifiée ? » (n° 205), Philippe Burrin présentait un bilan comparatif des victimes du nazisme et du stalinisme.

ÉQUILIBRER LA BALANCE

« J'éprouve un certain trouble devant le tableau* des victimes (p. 54) et les commentaires correspondants. La balance des morts est-elle équitablement chargée ? Ne l'est-elle pas trop sur le plateau du nazisme et trop peu sur celui du stalinisme ? Loin de moi l'idée de minimiser les crimes nazis. Je souhaite simplement la vérité, pour autant que l'on puisse la connaître.

« Pour les chiffres des victimes du nazisme, deux d'entre eux appellent de ma part des remarques :

« 1) 1,1 million de déportés morts dans les camps (ou au cours des transports et des "marches de la mort"). Ce chiffre est effectivement retenu par W. Sofoky (*L'Organisation de la terreur*, Calmann-Lévy, 1995, p. 61), pour un nombre total de détenus de 1,65 million. Or les pourcentages des morts, camp par camp, résultent

de chiffres donnés par nombre d'auteurs, sont généralement inférieurs — le maximum est de l'ordre de 55 à 60 % de décès pour Mauthausen. Et dans *La Déportation, le système concentrationnaire nazi* (BDIC, 1995), François Bédarida, toujours pour un total de 1,65 million de détenus, indique 550 à 650 000 morts (p. 26). Le chiffre de 1,1 million n'inclut-il pas, pour Auschwitz et Maïdanek, des Juifs exterminés, en plus des concentrationnaires morts comme dans les autres camps ? Ou alors, quelle est l'explication des écarts constatés ?

« 2) 15 millions de morts civils, "victimes des conditions de vie dans les pays occupés". La définition de cette catégorie de victimes est floue. Dans toute guerre, dans toute occupation, il y a des victimes des conditions de vie qui ne résultent pas forcément d'une "intention meurtrière". N'y en a-t-il pas eu,

aussi, dans les pays occupés par l'URSS ? Et en URSS même ? Lorsque l'on voit Philippe Burrin se poser la question de "la part de l'intention meurtrière" à propos de la famine en Ukraine, famine résultant de la "répression" des koulaks, on peut s'interroger sur l'équité des critères à partir desquels ont été chargés les deux plateaux de la balance.

« L'incertitude sur le nombre des victimes ne change en rien le jugement que l'on peut avoir sur chacun des régimes, mais la grande dispersion des chiffres que l'on trouve dans les livres fournit un prétexte regrettable aux négationnistes de tous bords.

Lucien Cruchant

ET LA CHINE DE MAO ?

« La lecture de l'article de Philippe Burrin m'a laissé une impression désagréable. Certes, la question qu'il traite est actuellement l'objet d'un débat, et il est important de bien marquer

la différence entre le nazisme et le stalinisme.

« Cependant, je n'ai pas compris l'intérêt de vouloir absolument quantifier cette comparaison, qui plus est sous la forme d'un tableau, et donner un classement dans l'horreur. Pourquoi, dans ce cas, avoir limité la comparaison à ces deux régimes ? Pourquoi ne pas avoir fait participer au "concours" la Chine de Mao, le Cambodge des Khmers rouges ou encore le régime butu du Rwanda en 1994 ou la Turquie de 1915 ?

« Si le massacre scientifiquement organisé de certaines populations (Juifs, Tsiganes, malades mentaux, etc.) par le régime de Hitler n'a aucune comparaison dans l'histoire de l'humanité, il faut également tenir compte de la soumission écrasante dans laquelle ont été maintenues les populations d'Union soviétique pendant des dizaines d'années, de la peur constante dans laquelle elles vi-

L'article de Philippe Burrin (n° 205), qui mettait en parallèle le stalinisme et la nazisme, a suscité un grand nombre de réactions. Également au courrier de ce mois-ci : Mermoz (n° 205), le monument aux martyrs d'Oradour-sur-Glane (n° 205) et la question du vieillissement de la population (n° 203).

vaient et de l'horreur des camps de Sibérie, et des dizaines de millions de vies brisées par le stalinisme.»
Donald Lecomte

DEUX RÉGIMES ATHÉES

« J'ai bien aimé l'article de Philippe Burrin, mais il me semble que la comparaison aurait été plus valable si elle avait été établie entre le national-socialisme et le marxisme-socialisme. Quant à l'une des similitudes capitales entre ces deux idéologies, ce fut

l'athéisme (surprenante omission!) car par leur haine de Dieu, elles ont enlevé à l'homme toute dignité. Il aurait été plus honnête de mieux préciser le nombre total des victimes du "marxisme-socialisme-maoïsme" : de nombreux spécialistes s'accordent sur des chiffres nplus importants : plus de 70 millions pour l'URSS et 300 pour la Chine (dont 100 déjà reconnus par ce pays). Ce qui fait un total supérieur à celui du nazisme.»
Michel Pestka

LA RÉPONSE DE L'AUTEUR

Une incertitude notable obère évidemment les chiffres des victimes qui apparaissent dans mon article. Je rappellerai simplement que mon propos était d'effectuer une comparaison limitée au nazisme et au stalinisme, et qu'il ne s'agissait ni de dédouaner ni d'accabler, mais de fournir des éléments d'appréciation.

Comme j'ai essayé de l'indiquer en outre, il est important, par-delà des indications chiffrées qui restent approximatives et dont les critères de sélection peuvent être soumis à discussion, de prendre en compte les types de crimes imputables à chaque régime.

Philippe Burrin

* Ndlr : les tableaux et les annexes sont de la responsabilité de la rédaction.

IMMORAL MERMOZ

Dans son article consacré à Jean Mermoz (n° 205), Emmanuel Chadeau évoquait la récupération par le régime de Vichy de la figure de l'aviateur, mort en 1936.

LE CHOIX DE VICHY

« Emmanuel Chadeau rappelle que le livre de Joseph Kessel, *Mermoz*, publié en 1938, fut d'emblée un best-seller. Et il conclut, après avoir souligné la glorification dont l'aviateur fut l'objet sous Vichy, qu'il "devient pour des décennies un héros de patronage".

« Or, il est intéressant de constater qu'à la suite de la publication de ce livre, qui fait apparaître divers aspects de la vie privée de Mermoz, les Cœurs vaillants, qui fédéraient les patronages catholiques, interdi-

rent à leurs équipes de prendre ce nom, jugeant le comportement de l'homme trop immoral.

« Les scouts de France prirent la même décision en avril 1939 : un communiqué du père Forestier, aumônier général, et du général Lafont, chef scout, annonça que "des amis de Mermoz ayant cru bon de révéler des aspects de sa vie privée moins édifiants, nous estimons qu'il n'est plus possible de placer des troupes ou des patrouilles [scoutes] sous ce patronage. Mermoz restera une figure héroïque de la conquête de l'air. Dans ce

domaine, il aura bien servi le renom de la France. Mais sa vie morale a été trop incomplète pour qu'il puisse être donné en patronage aux garçons".

« Le choix de Vichy de glorifier Mermoz ne manque donc pas d'un certain sel.»

Jean-Jacques Gauthé

LA RÉPONSE DE L'AUTEUR

Il faut préciser tout d'abord que les relations entre le mouvement scout et Vichy n'ont pas été si simples. On peut lire à ce sujet le témoignage de François Bloch-Lainé dans Hauts

Fonctionnaires sous l'Occupation (Odile Jacob, 1996).

L'héroïsation de Mermoz sous Vichy est portée par des milieux militaires et catholiques, mais pas nécessairement catholiques militants, ni férus de scoutisme. Au reste, elle se prolonge bien après (cf. le nombre de collèges, lycées et écoles qui portent le nom de l'aviateur). Enfin, l'expression « héros de patronage » a une portée générale que l'on ne saurait réduire au sens de « héros du patronage ». Il existe d'ailleurs des patronages laïcs.

Emmanuel Chadeau

ORADOUR, LA STATUE ET LE ROND-POINT

L'emplacement actuel de la statue commémorative de la tragédie d'Oradour-sur-Glane, à Limoges, lui ôte-t-il sa dimension symbolique (n° 205) ?

LE SITE LE PLUS APPROPRIÉ

« Contrairement à ce qui est dit dans l'article que Bertrand Tillier consacre au monument aux martyrs d'Oradour-sur-Glane sculpté par Fenosa, il ne me semble en aucune manière que la dimension symbolique de cette statue soit niée. Lorsque le musée d'Art moderne a accepté de confier cette œuvre à la ville de Limoges, en 1981, le conseil municipal de l'époque a eu avant tout le souci de choisir un emplacement où elle serait particulièrement mise en valeur. Il est apparu que le carrefour situé à la sortie de la ville, constitué par

l'intersection du boulevard périphérique — le plus fréquenté de Limoges — avec la nationale 141, qui conduit au village martyr situé à vingt kilomètres, et s'appelle aujourd'hui "carrefour d'Oradour-sur-Glane", était le site le plus approprié. Cette statue n'est donc pas installée "comme simple ornement dans un jardin public", mais sur un rond-point, à la vue des automobilistes, des passants et des touristes qui ne manquent pas de découvrir cette statue émouvante et très expressive, et de vouloir en connaître la signification.»

Alain Rodet, maire de Limoges, député de la Haute-Vienne

LA RÉPONSE DE L'AUTEUR

Mon article n'était en aucune manière une attaque personnelle adressée à M. Rodet, mais répondait à une stricte volonté de retracer l'étonnant parcours historique de cette œuvre. Cependant, que M. Rodet me permette de douter de la valeur symbolique du site urbain où elle a pris place. La possibilité, ici offerte au monument, de fonctionner comme un objet ou un lieu de mémoire paraît très limitée, quelque peu dérisoire et franchement improbable. Ne serait-on pas en droit d'espérer aujourd'hui, en écho à son sens tragique et douloureux, d'une part un site moins marginal et, d'autre

part, une installation conforme aux souhaits du sculpteur ? Que l'œuvre soit érigée sur une colonne de sept mètres de haut, respectant ainsi mieux ses proportions que le socle actuel, et que l'ensemble porte gravés les mots émouvants d'Éluard (« Des hommes firent à leur mère et à toutes les femmes la plus grave des injures : ils n'épargnèrent pas les enfants »), seraient-ils choses impossibles pour la municipalité de Limoges ?

Bertrand Tillier

Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

L'HISTOIRE

abonnez-vous

VENTES ET ABONNEMENTS : 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS CEDEX 06.
TÉL. 01 43 54 83 95 - FAX 01 44 07 01 99

CARTE D'ABONNEMENT (ne pas utiliser pour les réabonnements)

Je souscris un abonnement à L'HISTOIRE, à servir à l'adresse suivante :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de L'HISTOIRE par chèque ci-joint par mandat

par carte bancaire, numéro _____ expire à fin _____ Signature obligatoire :
mois année

	France (TTC)	Belgique	Suisse	Autres pays	Étudiants	(France uniquement) fournir photocopie de la carte d'étudiant
<input type="checkbox"/> 1 an (11 numéros dont 2 numéros spéciaux)	335 FF	2550 FB	103,50 FS	410 FF	297 F	
<input type="checkbox"/> 2 ans (22 numéros dont 4 numéros spéciaux)	625 FF	4990 FB	195,00 FS	775 FF	540 F	

Pour une expédition par avion, veuillez nous consulter.

A renvoyer sous enveloppe à L'HISTOIRE, 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS cedex 06.
BELGIQUE : Éditions Soumillon, avenue Kalkenlaan 9, 1070 Bruxelles. GB 210.04024.15.14.
SUISSE : Édigrout SA, case postale 393 - CH 1225 Chêne-Bourg.

BON DE COMMANDE DE NUMÉROS DÉJÀ PARUS (délai d'expédition : 15 jours; NUMÉROS ÉPUIÉS : 1 à 129, 148, 151 et 162)

Veuillez m'envoyer, franco de port, les numéros suivants de L'HISTOIRE :

Prix de l'exemplaire	France (Ttc)	Belgique	Suisse	Autres pays
du n° 130 au n° 147, du n° 152 au n° 161 et du n° 163 au n° 206	37 FF	270 FB	12 FS	40 FF
n° 140 « spécial » Le temps de l'Algérie française	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 146 « spécial » 1492 : la découverte de l'Amérique	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 157 « spécial » Paix et guerre en Méditerranée	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 168 « spécial » Le Crime, juges et assassins depuis 5000 ans	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 173 « spécial » L'affaire Dreyfus	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 179 « spécial » La France libérée	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 184 « spécial » Les Français et le roi	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 190 « spécial » Les mystères de l'Égypte	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 195 « spécial » Le temps de la lutte des classes	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 201 « spécial » L'explosion des nationalismes	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF

RELIURES :
Veuillez m'envoyer, franco de port, un écrin reliure L'HISTOIRE pour les 11 numéros de l'année au prix de 75 F(ttc) pour la France, 495 FB pour la Belgique, 20 FS pour la Suisse, 85 FF (ttc) pour les autres pays (envoi en recommandé)

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de L'HISTOIRE par chèque ci-joint par mandat

par carte bancaire, numéro _____ (montant minimum 100 F) expire fin _____ Signature obligatoire :
mois année

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Ville _____ Code postal _____

Changement d'adresse : J'ajoute la dernière étiquette-adresse.

A renvoyer sous enveloppe à L'HISTOIRE, 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS cedex 06.
BELGIQUE : Éditions Soumillon, avenue Kalkenlaan 9, 1070 Bruxelles. GB 210.04024.15.14.
SUISSE : Édigrout SA, case postale 393 - CH 1225 Chêne-Bourg.

INDEX DES ANNONCEURS

2 Clio Horizon culturel 21 Éditions Masson 75 Éditions Dervy 77 Presses universitaires de France 78 Crédit communal de Belgique 81 Le Médoiller
Franklin 83/88 L'Histoire 89 Archives départementales de la Moselle 98 La Croix 102 Le Seuil 103 Hatier.

Encart « L'Histoire », I et II (entre les pages 2 et 3). Encart « Time Life », I à IV (entre les pages 34 et 35)

Le nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'HISTOIRE sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Directeur de la publication : Stéphane Khémis. Imprimerie Roto Euro Graph, 70 rue Ampère, 77400 Lagny-sur-Marne. Dépôt légal 1^{er} trimestre 1997.



**Chaque jour, du 24 février au 30 mars,
la nouvelle grande enquête du quotidien *la Croix* :
"Génération futur".**

5 semaines de débats et de rencontres autour des jeunes de toute l'Europe.

OUI, les jeunes rencontrent des difficultés : études, chômage..., mais ils y font face et préparent leur avenir ;

OUI, leurs goûts et leur façon de vivre déroutent leurs aînés, mais ils partagent des valeurs et des convictions fortes et sont capables d'engagement ;

OUI, ils sont en manque de repères, mais désirent donner un sens à leur vie.

Chaque jour, pendant 5 semaines consécutives, *la Croix*, au travers de reportages, d'analyses, de témoignages et de portraits, ouvre le débat avec les jeunes européens.

Abonnez-vous dès maintenant.



La Croix. Chaque jour, l'âme de l'actualité.

Bon à découper (à photocopier) et à retourner accompagné de votre règlement à LA CROIX - BP 4 - 99505 PARIS Entreprises

Oui, je veux suivre ce débat en m'abonnant à *la Croix* pendant 5 semaines (30 n°) au prix de **99 F** au lieu de 195 F, soit près de **50 % d'économie**

_____	_____	_____
Mme, Mlle, M	Nom	Prénom
_____	_____	_____
Numéro	Rue/Av./Bd/Lieu-dit	
_____	_____	_____
Complément d'adresse	Téléphone	
_____	_____	_____
Code postal	Bureau distributeur	22032

RAPIDE, PRATIQUE
01 44 21 60 21
payez par **CB**

Offre valable pour un premier abonnement en France métropolitaine uniquement, jusqu'au 20 mars 1997.

Les informations recueillies ici sont nécessaires au traitement de votre abonnement et destinées à nos services internes. Elles peuvent être communiquées aux organismes liés contractuellement avec BAYARD PRESSE soit opposition. Elles peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 06/01/1978.

SIDE CAR

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE
PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES
57, RUE DE SEINE, 75280 PARIS CEDEX 06
TEL. 01 53 73 79 79

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Stéphane Khémis

ASSISTANTE DE DIRECTION
Christie Mazataud (79 77)

RÉDACTION 01 53 73 79 79
DOCUMENTATION, RÉALISATION 01 53 73 79 79
PROMOTION 01 53 73 79 79
TÉLÉCOPIEUR 01 46 34 75 08
VENTES, ABBONNEMENTS, COMPTABILITÉ 01 43 54 83 95
57, RUE DE SEINE, 75280 PARIS CEDEX 06
CCP PARIS 20288-35 L

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Stéphane Khémis (79 70)

CONSEILLERS DE LA DIRECTION
Michel Winock • Jean-Noël Jeanneney
Jean-Pierre Rioux • Jean-Michel Gaillard

DIRECTION ÉDITORIALE
Valérie Hannin (79 59)

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Véronique Sales (79 73)

SECRETAIRES DE RÉDACTION
Emmanuelle Thoumieux-Rioux (79 85)

RÉDACTION
Huguette Meunier • Séverine Nikel • Cécile Rey

COMITÉ DE RÉDACTION
Pierre Assouline • Jacques Berlioz • Pierre Chuvin • Joël Cornette
Jean-Michel Gaillard • Jean-Noël Jeanneney • Philippe Joutard
François Lebrun • Jean-Maurice de Montremy
Jean-Pierre Rioux • Maurice Sartre • Michel Winock

CORRESPONDANTS
Claude Aziza • Jean-Louis Bigel • Catherine Brice
Philippe Burrin • Jacques Chiffolleau • Jean-Luc Domenach
Hervé Duchêne • Pascal Ory • Anthony Rowley
Nicolas Werh • Olivier Wiewiorka

DIRECTION ARTISTIQUE
Jocelyne Vaude (79 76)
assistée de Robert Bursson (79 53) et Béatrice de Clédal (79 56)

DOCUMENTATION-RÉDACTION
Sophie Marcus-Antier (79 51)

FABRICATION ET RÉALISATION
Daniel Fouché (79 58) • Gérard Mazataud (79 77)

CONCEPTION GRAPHIQUE
Peter Knapp

VENTES ET ABBONNEMENTS
Emmanuel Chodkiewicz (01 43 54 83 95)

e-mail abonnements : echodkie@pratique.fr

PROMOTION
Sophia Malek (79 69)

COMPTABILITÉ
Laurent Ilier (01 43 54 83 95)

PUBLICITÉ

Selling Media (directeur Arnaud Camus)
5 rue de Chazelles, 75017 Paris
Tél. 01 47 63 50 50 - Fax 01 47 63 50 52
CHEF DE PUBLICITÉ : Thierry Vimal de Fléclac
ASSISTANTE DE PUBLICITÉ : Amélie Hainville

La rédaction de L'Histoire est responsable des titres, intitulés, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes de loi n° 11 mars 1957 interdissant les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal (Commission paritaire n° 60534). La direction se réserve le droit de refuser toute insertion, sans avoir à justifier sa décision. Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Représentant l'éditeur en Belgique :
W. Th. Soumillon,
Avenue Kolkenlaan 9, 1070 Bruxelles.

© 1997 Société d'éditions scientifiques
Printed in France



EDITORIAL	3	
NEWS IN BRIEF	6	Jean-Maurice de Montremy and Cécile Rey
THIS MONTH	6	WAS PLATO AFRICAN ? by Maurice Sartre
	8	THE HOLOCAUST ON SHOW by Anne Grynberg
	10	MEDIAEVAL LOVE LETTERS by Jacques Berlioz
	12	DE GAULLE IN PRIVATE : THE MELANCHOLY OF A GREAT MAN by Jean-Noël Jeanneney
	14	LOCATING THE LEGIONS OF VARUS by Yann Le Bohec
	15	THE STRUGGLES OF THE "NEW YORK TIMES" by Nicole Bacharan
	17	HURRAH FOR THE CANAL DU MIDI ! by Joël Cornette
	20	JEAN-LOUIS FLANDRIN AND THE ARCHAEOLOGY OF SEX AND COOKING by François Dufoy
FILE	22	THE FRENCH ARMY FROM THE MASS MOBILIZATION TO THE END OF CONSCRIPTION
	24	DO THE FRENCH STILL HAVE A NATION ? by Michel Winock
	28	CITIZENS, TO ARMS ! by Maurice Vaisse
	30	THE MASS MOBILIZATION HAS SAVED THE REVOLUTION ! by Jean-Poul Bertaud
	40	LOUIS XIV AND THE MILITARY SERVICE an interview with André Carvisier
	42	THE "INVALIDES" : FROM HOSPITAL TO MUSEUM by François Robichon
	44	ARE OFFICERS RIGHT WING ? an interview with Raoul Girardet
	46	THE SOLDIERS OF PEACE OR THE GREAT ILLUSION by Jean-Christophe Rufin and Thierry Tardy
	48	A SOUND FUTURE FOR THE ARMY by Marie-Catherine Oppenheim
MISCELLANIES	50	THE VIKINGS AT THE CONQUEST OF NORMANDY by Jean-Yves Morin
	58	HONG-KONG : THE HAPPY DAYS OF A BRITISH COLONY by Jean-Luc Domenach
	66	CHRISTIANS AND MARTYRS IN HAPPY ARABIA by Joëlle Beaucamp, Françoise Briquel-Chotonnet and Christian Rabin
	70	THE RANSOM OF KING FRANCIS I by Philippe Hamon
BOOKS	74	
TESTIMONY	84	BRAUDEL AT WORK by Paule Braudel
MEDIA	86	Laurent Neumann
REVIEWS	88	Daniel Bermond
EXHIBITIONS	90	Cécile Rey
LETTERS	92	
TRIBUNE	101	THE POWER AND THE PRESS by Jean-Marie Colombani

Index 1996

sommaires

195. JANVIER 1996 SPÉCIAL

Le temps de la lutte des classes

- Visite à l'usine du Creusot, Turgan, p. 10-11
 Dans la tourmente révolutionnaire, Denis Woronoff, p. 11-12
 La casquette et la blouse (entretien), Alain Corbin, p. 13-14
 Monsieur Le Play chez les ouvriers, Sophie Desormes, p. 15-16
 Karl et Eugène, Claude Aziza, p. 17
 Naissance de l'industrie, Denis Woronoff, p. 18-25
 L'Angleterre, « atelier du monde », Denis Woronoff, p. 20-21
 Napoléon III : un empereur « socialiste » ? , Alain Plessis, p. 26-29
 Femmes à l'usine, Michelle Perrot, p. 30-33
 La saga d'une dynastie : les Wendel, Jean-Noël Jeanneney, p. 34-41
 Les heures tragiques de la lutte des classes, Yves Lequin, p. 42-47
 Les beaux jours du paternalisme, Jean-Michel Gaillard, p. 48-53
 Les vrais prolétaires, ce sont les étrangers, Gérard Noirot, p. 56-57
 Fulgence Bienvenüe, le père du métropolitain, Roger-Henri Guerrand, p. 58-59
 Ouvrier chez Renault (entretien), Daniel Mothé, p. 59-61
 Dieu, le capital et l'Évangile, Pierre Pierrard, p. 62-63
 Portrait du chômeur, Jacques Marseille, p. 63-64
 Vive la grève !, Pierre Michelbach, p. 65-66
 Comment on devient patron... (entretien), François Caron, p. 68-73
 L'automobile a un pays : la France, Daniel Henri, p. 74-82
 L'usine à l'heure allemande, Philippe Burrin, p. 84-86
 Arcueil la rouge, Michel Winock, p. 88-93
 L'État est-il un bon patron ?, Élie Cohen, p. 96-97
 L'usine au musée, Jean-Pierre Rioux, p. 97-98
 Les ouvriers ont-ils encore un avenir ? (entretien), Louis Dirn, p. 98-100
 Maladies infantiles du syndicalisme français, Denis Condroyer, p. 100-102
 Raymond Lévy ou la carrière exemplaire d'un polytechnicien, François Dufay, p. 102-103
 La fin des « cols bleus », Serge Berstein, p. 104-108
 Du communisme... au Front national, Nonna Mayer, p. 110-113
 La Lorraine après l'acier, Jean-Marc Holz, p. 114-117
 Marx est bien mort !, Jean-Pierre Rioux, p. 118-120

196. FÉVRIER 1996

- La maladie démocratique, Michel Winock, p. 6-7
 Contes et légendes de la vie du Christ, Marlène Albert-Llorca, p. 8-9
 La fin des Mayas, Fabienne de Pierrebourg, p. 9-10
 « La plus grande ferme de France », Jean-Luc Mayaud, p. 10-11
 En URSS, même les recensements étaient truqués !, Jean-Jacques Marie, p. 12-13
 Mona Ozouf, Bretonne, laïque et philosophe, Jean-Maurice de Montremy, p. 14-16
 Quand les voyageurs s'appelaient Ulysse et Cléopâtre, Françoise Briquel-Chatonnet, p. 16-18
 La bande dessinée a cent ans !, Jean-Maurice de Montremy, p. 18-19
 Le pape, la guerre et les Juifs, Francis Latour, p. 20-21

- DOSSIER : Guerre à l'impôt ! 300 ans de révoltes antifiscales, p. 22-47
 Questions actuelles sur l'impôt (entretien), Alain Cotta, p. 24-25
 Voyage au cœur de l'État de finances, Joël Cornette, p. 26-33
 Le paysan et le collecteur, Joël Cornette, p. 28
 Quand le tabac voyageait sous le manteau, André Ferrer, p. 29
 De la difficulté de faire payer les riches, Joël Cornette, p. 31
 François Berthelot, ou la réussite par l'impôt, Daniel Dessert, p. 32
 Paysans en révolte, Yves-Marie Beroé, p. 36-39
 Jacquou le Croquant, héros des Français, Jean-Pierre Rioux, p. 38
 Le roi est mort, vive l'impôt !, François Lebrun, p. 40-41
 Quand Napoléon faisait payer l'Europe, Pierre-François Pinaud, p. 41
 La bataille de l'impôt sur le revenu, Jean-Noël Jeanneney, p. 42-43
 Frauder l'État, un sport national, Jean-Michel Gaillard, p. 44-45
 L'inérevable poujadisme, Jean-Pierre Rioux, p. 44-45
 Faut-il faire payer les pauvres ?, Jacques Marseille, p. 46-47
 Pères et fils adoptifs à Rome, Philippe Moreau, p. 48-53
 De Lancelot à Indiana Jones : la gloire des chevaliers, Laurence Harf-Lancner, p. 54-59
 L'odyssée des Tsiganes, Henriette Asséo, p. 60-67
 Égyptiens, bohémien et romanichels, Henriette Asséo, p. 63
 L'autre génocide, Henriette Asséo, p. 64
 La ligne de démarcation : les Français en otages, Éric Alary, p. 68-73
 La vie quotidienne, il y a 8 000 ans (entretien), Jean Guislain, p. 84-89
 Deuxième exil, Benjamin Stora, p. 102

197. MARS 1996

- Tintin au pays des rexistes, Joël Kotek, p. 6-7
 Flaubert dans les ruines de Carthage, Claude Aziza, p. 8-9
 Vive la diplomatie !, Jacques Chiffolleau, p. 10-11
 Petits métiers des rues de Paris, François Lebrun, p. 11-12
 Guide de Chamonix et fier de l'être !, Sylvain Jouty, p. 13-15
 Pas de femmes dans les clubs de Londres, Jean-Pierre Navailles, p. 14-15
 Pierre Goubert : souvenirs du Grand Siècle, François Dufay, p. 16-17
 Mitterrand et les réseaux du stalag, François Cochet, p. 18-19
 DOSSIER : La question noire : une tragédie américaine, p. 20-43
 Esclaves, exclus, citoyens, André Kaspi, p. 22-30
 Le Kn Klux Klan : une secte terroriste, André Kaspi, p. 24-25
 Les Noirs sont-ils des soldats comme les autres ?, André Kaspi, p. 27
 La bataille de Poitiers, Claude Aziza, p. 29
 Émeutes raciales, Annick Foucrier, p. 30-33
 Booker T. Washington, le réformateur, André Kaspi, p. 32
 Malcom X, le révolutionnaire, André Kaspi, p. 32
 Martin Luther King, le visionnaire, André Kaspi, p. 33
 Louis Farrakhan, l'imprécateur, André Kaspi, p. 33
 « Nous n'avons pas de famille ! », Hélène Le Dantec-Lowry, p. 34-35
 Le Cherokee et l'esclave, Philippe Jacquin, p. 36-37
 Aux origines d'une guerre civile, André Kaspi, p. 36-37
 Aux sources du blues, Jean-Luc Pouthier, p. 37
 Qu'est-ce qu'un Noir ?, Emmanuelle Saada, p. 38-39

Voyage au cœur d'une communauté (entretien), Steven Gregory, p. 38-39
 Harlem : naissance d'un ghetto, Claire Zalc, p. 40-41
 Une tragédie américaine (entretien), François Furet, p. 42-43
 Dans le labyrinthe du roi Minos, Paul Faure, p. 46-49
 Qu'est-ce que le linéaire B ?, Paul Faure, p. 48
 Grandeur et chute d'un conseiller du roi : l'affaire Pierre de La Brosse, Franck Collard, p. 50-54
 Princes et architectes de la Renaissance, Patrick Boucheron, p. 56-62
 Jozef Pilsudski, dictateur fasciste ou patriote polonais ?, Alexandra Viatteau, p. 64-69
 Pilsudski était-il antisémite ?, Alexandra Viatteau, p. 68
 DÉBAT : Vérités et légendes du Front populaire, p. 78-87
 Des intellectuels manipulés par Moscou ?, Stéphane Courtois, p. 78-81
 Qui a inventé les congés payés ?, Jacques Marseille, p. 80-82
 Le Front populaire a-t-il été munichois ?, Robert Frank, p. 82-85
 La culture pour tous ?, Pascal Ory, p. 84-85
 Le Front populaire a-t-il voté les pleins pouvoirs à Pétain ?, Serge Bernstein, p. 86-87
 Le sionisme est-il un fascisme ?, Alain Dieckhoff, p. 98

198. AVRIL 1996

Churchill a-t-il fait assassiner Mussolini ?, Pierre Milza, p. 6-8
 Tribulations d'un prédicateur franciscain, Olivier Guyotjeannin, p. 8-9
 Le jour où la Hongrie a levé le rideau de fer, François Fejtó, p. 10-11
 Cachez ce pauvre qui dérange..., Olivier Faron, p. 11-12
 Le « gauchisme-lepénisme » existe bien !, Pascal Perrineau, p. 13-14
 L'homme qui voulait être Vermeer, Bruno Cabanes, p. 15-17
 Bernanos est-il de droite ?, Sophie Desormes, p. 17-19
 L'Arabie heureuse de Maurice Sartre, Jean-Maurice de Montremy, p. 20-21
 DOSSIER : Les templiers : de l'ordre à la secte, p. 22-45
 L'épopée tragique des moines-soldats, Jean Flori, p. 24-31
 Une journée chez les templiers, Jean Flori, p. 26
 Ivanhoé contre le templier, Claude Aziza, p. 31
 Que sont devenus les chevaliers de Malte ?, Michel Fontenay, p. 32-33
 La mission « humanitaire » des trinitaires, Franck Collard, p. 32-33
 Hospitaliers et teutoniques, Jean Flori, p. 33
 Philippe le Bel et le trésor des templiers (entretien), Jean Favier, p. 34-35
 Un « procès de Moscou » au Moyen Age (entretien), Alain Demurger, p. 38-41
 Les enfants perdus de Jacques de Molay, Laurent Albaret, p. 42-43
 Templiers, cathares et Français, toujours !, Jean-Maurice de Montremy, p. 43
 Défense et illustration des sectes (entretien), Jean Baubérot, p. 44
 Faut-il interdire les sectes ?, Daniel Bermond, p. 44-45
 L'Europe sans défense. Du blocus de Berlin à Sarajevo, Maurice Vaisse, p. 48-55
 Les Étrusques savaient lire l'avenir, Dominique Briquel, p. 56-60
 Les enfants criminels de la Belle Époque, Anne-Claude Ambroise-Rendu, p. 62-66
 Le best-seller de Cesare Lombroso, Anne-Claude Ambroise-Rendu, p. 64
 Montaigne, maire de Bordeaux, Jean Lacouture, p. 68-72
 Révélations sur les origines du procès de Nuremberg, Michæl R. Marrus, p. 80-85
 Chine-Taiwan : demain la guerre ?, Jean-Luc Domenach, p. 98

199. MAI 1996 SPÉCIAL

Les catholiques français
 Marco Polo n'est jamais allé en Chine !, Jean-Pierre Drège, p. 6-7
 Hommage aux communistes, Jacques Rougerie, p. 9-10
 Hannibal était-il un génie militaire ?, Yann Le Bohec, p. 10-12
 Les deux guerres de George Mosse, Bruno Cabanes, p. 13-14
 Monnaie européenne : elle a existé au Moyen Age !, Pierre Monnet, p. 15-16
 Le sionisme est-il un fascisme ? Réponse à un contradicteur (entretien), Zeev Sternhell, p. 16-17
 Hongrie, Pologne, Tchéquie... Les nations orphelines, Jean-Michel Gaillard, p. 18-19
 Qu'est-ce qu'un catholique ?, René Rémond, p. 22-23
 Les catholiques ne vont plus à la messe..., Christian Makarian, p. 24-27
 « Goliath » : le « Canard enchaîné » de l'Église, Christian Makarian, p. 27
 Le catéchisme, best-seller, Raymond Choula, p. 28-29
 Le pape, le sexe et la procréation, Martine Sevegrand, p. 28-29
 Naissance du peuple chrétien, François Lebrun, p. 30-35
 Les prêtres, le roi et Rome, François Lebrun, p. 34

Apologie de la France chrétienne et éternelle (entretien), Pierre Chaunu, p. 36-39
 Un président très catholique, Christian Makarian, p. 38
 La république des catholiques, Michel Winock, p. 40-45
 Le chemin de croix des démocrates-chrétiens, Claude Askolovitch, Nicolas Domenach, p. 46-49
 De « Monsieur Vincent » à l'abbé Pierre, Claude Aziza, p. 48
 Dieu et Darwin, Georges Minois, p. 50-53
 Voyage chez les « bouffeurs de curés », François Dufay, p. 52
 Le temps des pèlerinages, Philippe Boutry, p. 54-55
 Des églises par milliers, Nadine-Josette Chaline, p. 56-57
 Le missionnaire et le bon sauvage, Roger-Henri Guerrand, p. 58-61
 Les secrets d'un concile : Vatican II, Gérard Cholvy, p. 62-65
 L'Opus Dei : ombres et lumières, Christian Makarian, p. 64
 Jean-Paul II est-il démocrate ?, Alain-Gérard Slama, p. 66-67
 1896-1996 : sport, guerre et politique. La face noire des Jeux olympiques, Pierre Milza, p. 76-84
 Il n'y a plus d'État en Corse !, Marianne Lefevre, p. 98

200. JUIN 1996

Enquête sur le « fichier Juif » (entretien), Jean-Pierre Azéma, p. 6-7
 Louis XIII, enfant-roi, Joël Cornette, p. 8-9
 Monarchie ou république ? L'Italie a choisi en 1946, Jean-Claude Lescaur, p. 10-11
 Le jardin public, le bourgeois et l'ouvrier, Louis-Michel Nourry, p. 11-12
 Alvise Zorzi et les pierres de Venise, François Dufay, p. 13-14
 Portrait d'un intégriste catholique, Arlette Lebigre, p. 15-16
 Les mages du Kremlin (entretien), Vladimir Fedorovski, p. 16-17
 La seconde vie de Daniel Halévy, Bruno Cabanes, p. 18-19
 DOSSIER : La guerre d'Espagne : révolution et dictature, p. 20-47
 La tragédie espagnole, Guy Hermet, p. 22-33
 Itinéraire d'un dictateur, Bartolomé Bennassar, p. 26
 L'or de la république, Angel Vinas, p. 30
 Les deux Espagne, Bartolomé Bennassar, p. 34-35
 L'odyssée de Malraux, Michel Winock, p. 36-39
 Des hommes, des avions, de l'essence, Guy Hermet, p. 37
 Roger Codou, communiste et brigadiste, François Dufay, p. 40-41
 500 films pour une guerre, Claude Aziza, p. 40-41
 Ces agents venus de Moscou, Antonio Elorza, p. 42-43
 Adieu à l'Espagne, Émile Témime, Geneviève Dreyfus-Armand, p. 44-47
 Portraits de réfugiés, Émile Témime, Geneviève Dreyfus-Armand, p. 46
 Jérusalem : naissance d'une ville sainte, Mireille Hadas-Lebel, p. 48-55
 Le Régent, ses ministres et ses courtisans, André Zysberg, p. 56-61
 Les hommes du Régent, André Zysberg, p. 57
 Guillaume Dubois, archevêque et athée, André Zysberg, p. 59
 La véritable histoire de Frankenstein, Matei Cazacu, p. 62-65
 Jean Vilar, le pape d'Avignon, Emmanuelle Loyer, p. 66-71
 Le Moyen Age avait-il peur des jeunes ? (entretien), Jean-Claude Schmitt, p. 80-84
 Vive la peinture historique !, Bruno Cabanes, p. 90
 La vaine bataille de François de Closets, Guy Coq, p. 98

201. JUILLET-AOÛT 1996 SPÉCIAL

L'explosion des nationalismes. De valmy à Maastricht
 Qu'est-ce qu'une nation ?, Michel Winock, p. 8-13
 Lord Acton : « A bas la nation ! », Michel Winock, p. 10
 Leçon d'histoire médiévale pour une Europe à venir (entretien), Jacques Le Goff, p. 14-17
 Le grand dessein, François Lebrun, p. 18-21
 Les rêveries de l'abbé de Saint-Pierre, François Lebrun, p. 20
 Voltaire, le cosmopolite, Guy Chaussinand-Nogaret, p. 22-23
 Napoléon, père des nations, Jean Tulard, p. 24-29
 Le Rhin est-il une frontière ?, Daniel Nordman, p. 30-31
 La gloire de Metternich, Anthony Rowley, p. 32-36
 Bismarck et la naissance de l'Allemagne, Étienne François, p. 40-45
 La couleur des drapeaux (entretien), Michel Pastoureaux, p. 46-47
 L'unité italienne à marche forcée, Catherine Brice, p. 48-53
 « Viva Verdi ! », Jean-Claude Yon, p. 52
 « Le Guépard » : requiem pour la Sicile, Gilles Pécourt, p. 54-55
 Les prolétaires ont une patrie !, Christophe Prochasson, p. 56-60
 Parlez-vous espéranto ?, Anne Rasmussen, p. 61
 Que reste-t-il de la Belgique ?, Pascal Ory, p. 62-63
 1914 : genèse d'une catastrophe, Jean-Jacques Becker, p. 64-69
 Hymnes à la nation, Carola Hertel, p. 70-71
 Romains de la Revanche, Jean-Marc Proust, p. 70-71
 La chute de la Maison Habsbourg, Guy Hermet, p. 74-78

Tito et l'illusion yougoslave, Joseph Krulic, p. 80-81
Hitler, la race et la nation, Philippe Burrin, p. 82-85
Les soldats perdus du terrorisme (entretien), Xavier Raufer, p. 86-87
URSS : les ruines de l'empire, Nicolas Werth, p. 88-93
Guerre dans les stades, Pierre Milza, p. 94-95
L'explosion nationaliste à l'Est (entretien), Alexandre Adler, p. 96-99
Retrouvailles allemandes, Ulrich Wickert, p. 98
Les bâtisseurs de l'Europe, Jean-Michel Gaillard, p. 100-105
Que reste-t-il du sentiment national ? (entretien), Raoul Girardet, p. 106-107
De Gaulle : propos privés (entretien), Alain Peyrefitte, p. 106-107
Maastricht, et après ?, Jean-Pierre Rioux, p. 108-109

202. SEPTEMBRE 1996

Le pape et nous (entretien), Paul Thibaud, p. 6-7
Une catastrophe oubliée : la bataille de la Somme, Jean-Jacques Becker, p. 7-8
L'Ancien Régime avait ses « vaches folles » !, Olivier Zeller, p. 10-11
La seconde vie d'Hildegarde de Bingen, Laurence Moulinier, p. 12-13
Combat pour la contraception, Sylvie Chaperon, p. 13-15
Aux grands hommes, les Français reconnaissants, Jean-Pierre Rioux, p. 15-17
Archéologues à la conquête d'Athènes, Hervé Duchêne, p. 19-21
1953 : révolution anticommuniste à Berlin, Cyril Buffet, p. 21-22
Élisabeth Labrousse ou la passion des hérétiques, Joël Cornette, p. 24-25
DOSSIER : L'école de la république. De Jules Ferry à François Bayrou, p. 26-51
Éduquer et instruire, Jean-Michel Gaillard, p. 28-39
Jules Ferry : la laïcité comme combat, Jean-Michel Gaillard, p. 30
Les bâtisseurs de l'école républicaine, Jean-Michel Gaillard, p. 32-33
L'école buissonnière, Claude Aziza, p. 34
La gloire de «L'Institut», Catherine Rambert, p. 36
Petits écoliers du roi, Joël Cornette, p. 40-41
Le privé contre la laïque, Pierre Albertini, p. 42-43
La promotion sociale, c'est fini !, Serge Bernstein, p. 44-45
La république des bons élèves, Jean-François Sirinelli, p. 44-45
Querelle autour d'un voile, Guy Coq, p. 46-47
Enquête sur le niveau qui baisse, François Dufay, p. 48-49
A quoi servent les cours d'histoire ?, Jean-Pierre Rioux, p. 49-50
Mai 68, et après ? (entretien), Luc Ferry, p. 50-51
La légende de Clovis, Pierre Riché, p. 54-57
Les grands voyages des Romains, Catherine Salles, p. 58-62
L'Europe, marché aux esclaves, Alessandro Stella, Bernard Vincent, p. 64-70
Amérique : les vrais pouvoirs du président, André Kaspi, p. 72-79
1956 : révélations sur la crise de Suez (entretien), Georgette Elgey, p. 88-92
Les dangers de la vertu, Jacques Marseille, p. 106

203. OCTOBRE 1996

Qu'est-ce qu'un intellectuel ?, Pascal Ory, p. 7-8
Le grand rêve impérial d'Otton III, Pierre Riché, p. 8-9
Capitaine Conan, le hors-la-loi des Balkans, Bruno Cabanes, p. 10-11
A qui appartient Okinawa ?, Christian Kessler, p. 13-14
Campagnes gauloises à l'heure romaine, Bertrand Lançon, p. 14-16
Les Savoyards sont-ils Français ?, Christian Sorrel, p. 16-18
Ces livres qui font scandale..., Joël Cornette, p. 18-19
Robert Paxton, un Américain tranquille à Vichy, Ruth Zylberman, p. 20-21
Les riches heures du camembert, Pierre Boisard, p. 22
DOSSIER : L'Indochine au temps des Français, p. 24-49
Un siècle de colonisation, Pierre Brocheux, p. 26-33
Angkor, un temple khmer à Vincennes, Catherine Hodeir, p. 30
Ho Chi Minh, le père du Vietnam, Pierre Brocheux, p. 32
Le désastre de Lang Son, Jean-Michel Gaillard, p. 34-35
Des médecins dans la jungle, Annick Guénel, Anne Marie Moulin, p. 36-37
Les amours coloniales, Alain Ruscio, p. 38
Le triomphe du caoutchouc, Marianne Boucheret, p. 39
Pourquoi la France a perdu la guerre, Jacques Dalloz, p. 40-45
De Gaulle, Leclerc et d'Argenlieu, Jacques Dalloz, p. 42
« Un gâchis effroyable » (entretien), Hélié de Saint Marc, p. 44
Duras, l'Indochinoise, Pierre Assouline, p. 46-47
Les soldats perdus de Pierre Schoendoerffer, Claude Aziza, p. 46-47
Les derniers vestiges d'un empire, Benjamin Stora, p. 48-49
Petit dictionnaire « annamite », Sean James Rose, p. 48
Bonaparte en Italie : naissance d'un dictateur, Christian-Marc Bosséno, p. 52-57
Dieu et le mal : de la Mésopotamie à la Bible, Jean Bottéro, p. 58-65
L'assassinat de Raspoutine, Natacha Laurent, p. 66-71

Les Wisigoths en Espagne : splendeur et décadence, Adeline Rucquoi, p. 72-78
Bruneaut et Frédégonde, Adeline Rucquoi, p. 76
Budapest, 1956 : chronique d'une libération annoncée, François Fejtó, p. 86-93
Révolution ou réaction ?, György Litvan, p. 88
La Grèce est à Venise, Annick Fenet, p. 98
La planète des vieux, Jacques Dupâquier, p. 106

204. NOVEMBRE 1996 SPÉCIAL

Les Français et l'argent

La revanche politique des parias (entretien), Christophe Jaffrelot, p. 6-8
André Gide au pays des soviets, Michel Winock, p. 8-11
Hymne à la femme grecque !, Odile Cavalier, p. 12-13
Voyage au Père-Lachaise, Madeleine Lassère, p. 14-15
Un réfugié nommé Liou Feuchtwanger, Jean-Maurice de Montremy, p. 16-17
Comment les Français ont perdu leur latin..., Michel Banniard, p. 19-20
La très grande fête des chrétiens et des maures, Marlène Albert-Llorca, p. 20-21
Quand le savant était un grand homme (entretien), François Dagognet, p. 22-23
Enquête sur la fortune des Français, Jacques Marseille, p. 26-32
Les dix Français les plus riches !, Jacques Marseille, p. 30
Psychanalyse de l'argent (entretien), Ilana Reiss-Schimmel, p. 33
Les catholiques sont-ils de mauvais capitalistes ?, Jean-Michel Gaillard, p. 34-37
Banquiers et marchands du Moyen Age (entretien), John Day, p. 38-40
Le procès de l'usurier, Jacques Berlioz, p. 40-41
Mazarin, le cardinal millionnaire, Joël Cornette, p. 42-47
Comment vivre avec 15 livres par an ?, Joël Cornette, p. 44
Les dossiers secrets des ministres des Finances, Pierre-François Pinaud, p. 48-52
Réalités de la corruption politique, Marie-Catherine Oppenheim, p. 50
Mont-de-Piété, mode d'emploi, Roger-Henri Guerrand, p. 54-55
Les Rougon-Macquart font du cinéma, Claude Aziza, p. 56-57
Le siècle d'or de l'héritage, Alain Plessis, p. 58-61
A bas les riches et les « gros » !, Pierre Michelbach, p. 62-63
Les parvenus du marché noir, Dominique Veillon, p. 64-65
Le mythe du franc fort, Nicolas Baverez, p. 66-69
Sa Majesté l'argent !, Anthony Rowley, p. 70-73
Ces folles années 1960 (entretien), Laurent Gervereau, p. 90
La république au péril des communautés, Christian Jelen, p. 98

205. DÉCEMBRE 1996

Raymond Aubrac, le soldat de l'ombre, François Dufay, p. 7-9
On a retrouvé le premier village japonais !, Lionel Babicz, p. 10-11
Triste célébration pour le « Welfare State », Philippe Chassaing, p. 12-13
Ce moine qui fit élire Hugues Capet..., Catherine de Firmas, Dominique Alibert, p. 14-15
Voyage romain avec Alix, Jean-Maurice de Montremy, p. 15-16
De Palmyre à Pétra : les grands travaux des archéologues, Maurice Sartre, p. 18-19
Les inventeurs d'Internet, Gilles Bauche, p. 19-20
DOSSIER : Le temps des châteaux forts, p. 22-47
Seigneurs et citadelles, Philippe Contamine, p. 24-31
Le seigneur, la terre et la justice, Jacques Berlioz, p. 26
La jacquerie de 1358, Philippe Contamine, p. 29
Georges Duby et le monde des chevaliers (entretien), Georges Duby, p. 34-37
Le Moyen Age des « Visiteurs du soir », Claude Aziza, p. 36
Les châteaux forts des samourais, Pierre-François Souyri, p. 38-39
Le féodalité a-t-elle existé ? (entretien), Dominique Barthélemy, p. 40-43
Pierrefonds, le rêve gothique de Viollet-le-Duc, François Chaslin, p. 44-45
L'archéologue, la douve et le donjon, Jean-Michel Poisson, p. 46-47
Hitler-Staline : la comparaison est-elle justifiée ?, Philippe Burrin, p. 48-55
Le communisme, voilà l'ennemi !, Véronique Sales, p. 50
De la famille à l'hospice : le destin tragique des enfants abandonnés, Olivier Faron, p. 56-61
Mermoz : un héros au pays des croix-de-feu, Emmanuel Chadeau, p. 62-67
Les galanteries de l'Opéra de Paris, Maurice Lever, p. 68-71
Moïse, les Hébreux et Pharaon (entretien), Jean Yoyotte, p. 76-83
Textes de la Bible, Pierre Grandet, p. 82
Oradour : le monument du scandale, Bertrand Tillier, p. 88
A quoi sert le Panthéon ?, Maurice Agulhon, p. 98

ADLER Alexandre, L'explosion nationaliste à l'Est (entretien), **201**, p. 96-99.

AGULHON Maurice, A quoi sert le Panthéon ?, **205**, p. 98.

ALARY Éric, La ligne de démarcation : les Français en otages, **196**, p. 68-73.

ALBARET Laurent, Les enfants perdus de Jacques de Molay, **198**, p. 42-43.

ALBERT-LLORCA Marlène, Contes et légendes de la vie du Christ, **196**, p. 8-9. La très grande fête des chrétiens et des maures, **204**, p. 20-21.

ALBERTINI Pierre, Le privé contre la laïque, **202**, p. 42-43.

ALIBERT Dominique, Ce moine qui fit élire Hugues Capet..., **205**, p. 14-15.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, Les enfants criminels de la Belle Époque, **198**, p. 62-66. Le best-seller de Cesare Lombroso, p. 64.

ASKOLOVITCH Claude, Le chemin de croix des démocrates-chrétiens, **199**, p. 46-49.

ASSÉO Henriette, L'odyssée des Tsiganes, **196**, p. 60-67. Égyptiens, bohémiens et romaniebels, p. 63. L'autre génocide, p. 64.

ASSOULINE Pierre, Duras, l'Indochinoise, **203**, p. 46-47.

AZÉMA Jean-Pierre, Enquête sur le « fichier Juif » (entretien), **200**, p. 6-7.

AZIZA Claude, Karl et Eugène, **195**, p. 17. Flaubert dans les ruines de Carthage, **197**, p. 8-9. La bataille de Poitiers, p. 29. Ivanhoé contre le templier, **198**, p. 31. De « Monsieur Vincent » à l'abbé Pierre, **199**, p. 48. 500 films pour une guerre, **200**, p. 40-41. L'école buissonnière, **202**, p. 34. Les soldats perdus de Pierre Schoendoerffer, **203**, p. 46-47. Les Rougou-Macquart font du cinéma, **204**, p. 56-57. Le Moyen Âge des « Visiteurs du soir », **205**, p. 36.

BABICZ Lionel, On a retrouvé le premier village japonais !, **205**, p. 10-11.

BANNIARD Michel, Comment les Français ont perdu leur latin..., **204**, p. 19-20.

BARTHÉLEMY Dominique, Le féodalité a-t-elle existé ? (entretien), **205**, p. 40-43.

HAUBEROT Jean, Défense et illustration des sectes (entretien), **198**, p. 44.

BAUCHE Gilles, Les inventeurs d'Internet, **205**, p. 19-20.

BAVEREZ Nicolas, Le mythe du frêne fort, **204**, p. 66-69.

BECKER Jean-Jacques, 1914 : genèse d'une catastrophe, **201**, p. 64-69. Une catastrophe oubliée : la bataille de la Somme, **202**, p. 7-8.

BENASSAR Bartolomé, Itinéraire d'un dictateur, **200**, p. 26. Les deux Espagne, p. 34-35.

BERCÉ Yves-Marie, Paysans en révolte, **196**, p. 36-39.

BERLIOZ Jacques, Le procès de l'usurier, **204**, p. 40-41. Le seigneur, la terre et la justice, **205**, p. 26.

BERMOND Daniel, Faut-il interdire les sectes ?, **198**, p. 44-45.

BERSTEIN Serge, La fin des « cols bleus », **195**, p. 104-108. Le Front populaire a-t-il voté les pleins pouvoirs à Pétain ?, **197**, p. 86-87. La promotion sociale, c'est fini !, **202**, p. 44-45.

BOISARD Pierre, Les riches heures du camembert, **203**, p. 22.

BOSSÉNO Christian-Marc, Bonaparte en Italie : naissance d'un dictateur, **203**, p. 52-57.

BOTTÉRO Jean, Dieu et le mal : de la Mésopotamie à la Bible, **203**, p. 58-65.

BOUCHERET Marianne, Le triomphe de eaoutehou, **203**, p. 39.

BOUCHERON Patrick, Princes et architectes de la Renaissance, **197**, p. 56-62.

BOUTRY Philippe, Le temps des pèlerinages, **199**, p. 54-55.

BRICE Catherine, L'unité italienne à marche forcée, **201**, p. 48-53.

BRIQUEL Dominique, Les Étrusques savaient lire l'avenir, **198**, p. 56-60.

BRIQUEL-CHATONNET Françoise, Quand les voyageurs s'appelaient Ulysse et Cléopâtre, **196**, p. 16-18.

BROCHEUX Pierre, Un siècle de colonisation, **203**, p. 26-33. Ho Chi Minh, le père du Vietnam, p. 32.

BUFFET Cyril, 1953 : révolution anticommuniste à Berlin, **202**, p. 21-22.

BURRIN Philippe, L'usine à l'heure allemande, **195**, p. 84-86. Hitler, la race et la nation, **201**, p. 82-85. Hitler-Staline : la comparaison est-elle justifiée ?, **205**, p. 48-55.

CABANES Bruno, L'homme qui voulait être Vermeer, **198**, p. 15-17. Les deux guerres de George Mosse, **199**, p. 13-14. La seconde vie de Daniel Halévy, **200**, p. 18-19. Vive la peinture historique !, p. 90. Capitaine Conan, le hors-la-loi des Balkans, **203**, p. 10-11.

CARON François, Comment on devient patrou... (entretien), **195**, p. 68-73.

CAVALIER Odile, Hymne à la femme grecque !, **204**, p. 12-13.

CAZACU Matei, La véritable histoire de Frankenstein, **200**, p. 62-65.

CHADEAU Emmanuel, Mermoz : un héros au pays des croix-de-feu, **205**, p. 62-67.

CHALINE Nadine-Josette, Des églises par milliers, **199**, p. 56-57.

CHAPERON Sylvie, Combat pour la contraception, **202**, p. 13-15.

CHASLIN François, Pierrefonds, le rêve gothique de Viollet-le-Duc, **205**, p. 44-45.

CHASSAIGNE Philippe, Triste célébration pour le « Welfare State », **205**, p. 12-13.

CHAUNU Pierre, Apologie de la France chrétienne et éternelle (entretien), **199**, p. 36-39.

CHAUSSINAND-NOGARET Guy, Voltaire, le cosmopolite, **201**, p. 22-23.

CHIFFOLEAU Jacques, Vive la diplomatie !, **197**, p. 10-11.

CHOLVY Gérard, Les secrets d'un concile : Vatican II, **199**, p. 62-65.

CHOULA Raymond, Le catéchisme, best-seller, **199**, p. 28-29.

COCHET François, Mitterrand et les réseaux du stalag, **197**, p. 18-19.

COHEN Élie, L'État est-il un bon patron ?, **195**, p. 96-97.

COLLARD Franck, Grandeur et chute d'un conseiller du roi : l'affaire Pierre de La Brosse, **197**, p. 50-54. La mission « humanitaire » des trinitaires, **198**, p. 32-33.

CONDROYER Denis, Maladies infantiles du syndicalisme français, **195**, p. 100-102.

CONTAMINE Philippe, Seigneurs et citadelles, **205**, p. 24-31. La jacquerie de 1358, p. 29.

COQ Guy, La vaine bataille de François de Closets, **200**, p. 98. Querelle autour d'un voile, **202**, p. 46-47.

CORBIN Alain, La casquette et la blouse (entretien), **195**, p. 13-14.

CORNETTE Joël, Voyage au cœur de l'État de finances, **196**, p. 26-33. Le paysan et le collecteur, p. 28. De la difficulté de faire payer les riches, p. 31. Louis XIII, enfant-roi, **200**, p. 8-9. Elisabeth Labrousse ou la passion des hérétiques, **202**, p. 24-25. Petits écoliers du roi, p. 40-41. Ces livres qui font scandale..., **203**, p. 18-19. Mazarin, le cardinal millionnaire, **204**, p. 42-47. Comment vivre avec 15 livres par an ?, p. 44.

COTTA Alain, Questions actuelles sur l'impôt (entretien), **196**, p. 24-25.

COURTOIS Stéphane, Des intellectuels manipulés par Moscou ?, **197**, p. 78-81.

DAGOGNET François, Quand le savant était un grand homme (entretien), **204**, p. 22-23.

DALLOZ Jacques, Pourquoi la France a perdu la guerre, **203**, p. 40-45. De Gaulle, Leclerc et d'Argenlieu, p. 42.

DAY John, Banquiers et marchands du Moyen Âge (entretien), **204**, p. 38-40.

DEMURGER Alain, Un « procès de Moscou » au Moyen Âge (entretien), **198**, p. 38-41.

DESORMES Sophie, Monsieur Le Play chez les ouvriers, **195**, p. 15-16. Bernanos est-il de droite ?, **198**, p. 17-19.

DESSERT Daniel, François Berthelot, ou la réussite par l'impôt, **196**, p. 32.

DIECKHOFF Alain, Le sionisme est-il un fascisme ?, **197**, p. 98.

DIRN Louis, Les ouvriers ont-ils encore un avenir ? (entretien), **195**, p. 98-100.

DOMENACH Jean-Luc, Chine-Taiwan demain la guerre ?, **198**, p. 98.

DOMENACH Nicolas, Le chemin de croix des démocrates chrétiens, **199**, p. 46-49.

DRÈGE Jean-Pierre, Marco Polo n'est jamais allé en Chine !, **199**, p. 6-7.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, Adieu à l'Espagne, **200**, p. 44-47. Portraits de réfugiés, p. 46.

DUBY Georges, Georges Duby et le monde des chevaliers (entretien), **205**, p. 34-37.

DUCHÈNE Hervé, Archéologues à la conquête d'Athènes, **202**, p. 19-21.

DUFAY François, Raymond Lévy ou la carrière exemplaire d'un polytechnicien, **195**, p. 102-103. Pierre Goubert : souvenirs du Grand Siècle, **197**, p. 16-17. Voyage chez les « bouffeurs de curés », **199**, p. 52. Avisé Zorzi et les pierres de Venise, **200**, p. 13-14. Roger Codou, communiste et brigadiste, p. 40-41. Enquête sur le niveau qui baisse, **202**, p. 48-49. Raymond Aubrac, le soldat de l'ombre, **205**, p. 7-9.

DUPAQUIER Jacques, La planète des vieux, **203**, p. 106.

ELGEY Georgette, 1956 : révélations sur la crise de Suez (entretien), **202**, p. 88-92.

ELORZA Antonio, Ces agents venus de Moscou, **200**, p. 42-43.

FARON Olivier, Ça chez ce pauvre qui dérange..., **198**, p. 11-12. De la famille à l'hospice : le destin tragique des enfants abandonnés, **205**, p. 56-61.

FAURE Paul, Dans le labyrinthe du roi Minos, **197**, p. 46-49. Qu'est-ce que le théâtre B ?, p. 48.

FAVIER Jean, Philippe le Bel et le trésor des templiers (entretien), **198**, p. 34-35.

FEDOROVSKI Vladimir, Les mages du Kremlin (entretien), **200**, p. 16-17.

FEJTŐ François, Le jour où la Hongrie a levé le rideau de fer, **198**, p. 10-11. Budapest, 1956 : chronique d'une libération annoncée, **203**, p. 86-93.

FENET Annick, La Grèce est à Venise, **203**, p. 98.

FERRER André, Quand le tabac voyageait sous le manteau, **196**, p. 39.

FERRY Luc, Mai 68, et après ? (entretien), **202**, p. 50-51.

FIRMAS Catherine de, Ce moine qui fit élire Hugues Capet..., **205**, p. 14-15.

FLORI Jean, L'épopée tragique des moines-soldats, **198**, p. 24-31. Une journée chez les templiers, p. 26. Hospitaliers et teutoniques, p. 33.

FONTENAY Michel, Que sont devenus les chevaliers de Malte ?, **198**, p. 32-33.

FOUCRIER Annick, Émeutes raciales, **197**, p. 30-33.

FRANÇOIS Étienne, Bismarck et la naissance de l'Allemagne, **201**, p. 40-45.

FRANK Robert, Le Front populaire a-t-il été munichois ?, **197**, p. 82-85.

FURET François, Une tragédie américaine (entretien), **197**, p. 42-43.

GAILLARD Jean-Michel, Les beaux jours du paternalisme, **195**, p. 48-53. Frauder l'État, un sport national, **196**, p. 44-45. Hongrie, Pologne, Tchéquie... Les nations orphelines, **199**, p. 18-19. Les bâtisseurs de l'Europe, **201**, p. 100-105. Éduquer et instruire, **202**, p. 28-39. Jules Ferry : la laïcité comme combat, p. 30. Les bâtisseurs de l'école républicaine, p. 32-33. Le désastre de Lang Son, **203**, p. 34-35. Les catholiques sont-ils de mauvais capitalistes ?, **204**, p. 34-37.

GERVEREAU Laurent, Ces folles années 1960 (entretien), **204**, p. 90.

GIRARDET Raoul, Que reste-t-il du sentiment national ? (entretien), **201**, p. 106-107.

GRANDET Pierre, Textes de la Bible, **205**, p. 82.

GREGORY Steven, Voyage au cœur d'une communauté (entretien), **197**, p. 35-39.

GUÉNEL Annick, Des médecins dans la jungle, **203**, p. 36-37.

GUERRAND Roger-Henri, Fulgence Bienvenüe, le père du métropolitain, **195**, p. 58-59. Le missionnaire et le bon sauvage, **199**, p. 53-61. Mont-de-Piété, mode d'emploi, **204**, p. 54-55.

GUILAINE Jean, La vie quotidienne, il y a 8 000 ans (entretien), **196**, p. 84-89.

GUYOTJEANNIN Olivier, Tribulations d'un prédicateur franciscain, **198**, p. 8-9.

- HADAS-LEBEL Mireille**, Jérusalem : naissance d'une ville sainte, 200, p. 48-55.
- HARF-LANCNER Laurence**, De Lancelot à Indiana Jones : la gloire des chevaliers, 196, p. 54-59.
- HENRI Danicl**, L'automobile a un pays : la France, 195, p. 74-82.
- HERMET Guy**, La tragédie espagnole, 200, p. 22-33. Des hommes, des avions, de l'essence, p. 37. La chute de la Maison Habsbourg, 201, p. 74-78.
- HERTEL Carola**, Hymnes à la nation, 201, p. 70-71.
- HODEIR Catherine**, Angkor, un temple khmer à Vincennes, 203, p. 30.
- HOLZ Jean-Marc**, La Lorraine après l'acier, 195, p. 114-117.
- JACQUIN Philippe**, Le Cherokee et l'esclave, 197, p. 36-37.
- JAFFRELOT Christophe**, La revanche politique des parias (entretien), 204, p. 6-8.
- JEANNENEY Jean-Noël**, La saga d'une dynastie : les Wendel, 195, p. 34-41. La bataille de l'impôt sur le revenu, 196, p. 42-43.
- JELEN Christian**, La république au péril des communautés, 204, p. 98.
- JOUY Sylvain**, Guide de Chamonix et fier de l'être !, 197, p. 13-15.
- KASPI André**, Esclaves, exclus, citoyens, 197, p. 22-30. Le Ku Klux Klan : une secte terroriste, p. 24-25. Les Noirs sont-ils des soldats comme les autres ? p. 27. Malcolm X, le révolutionnaire, p. 32. Booker T. Washington, le réformateur, p. 32. Louis Farrakhan, l'imprécateur, p. 33. Martin Luther King, le visionnaire, p. 33. Aux origines d'une guerre civile, p. 36-37. Amérique : les vrais pouvoirs du président, 202, p. 72-79.
- KESSLER Christian**, A qui appartient Okinawa ?, 203, p. 13-14.
- KOTEK Joël**, Tintin au pays des rexistes, 197, p. 6-7.
- KRULIC Joseph**, Tito et l'illusion yougoslave, 201, p. 80-81.
- LACOUTURE Jean**, Montaigne, maire de Bordeaux, 198, p. 68-72.
- LANÇON Bertrand**, Campagnes gauloises à l'heure romaine, 203, p. 14-16.
- LASSERE Madeleine**, Voyage au Père-Lachaise, 204, p. 14-15.
- LATOURE Francis**, Le pape, la guerre et les Juifs, 196, p. 20-21.
- LAURENT Natacha**, L'assassinat de Raspoutine, 203, p. 66-71.
- LE BOHEC Yann**, Hannibal était-il un génie militaire ? 199, p. 10-12.
- LE DANTEC-LOWRY Hélène**, « Nous n'avons pas de famille ! », 197, p. 34-35.
- LE GOFF Jacques**, Leçon d'histoire médiévale pour une Europe à venir (entretien), 201, p. 14-17.
- LEBIGRE Arlette**, Portrait d'un intégriste catholique, 200, p. 15-16.
- LEBRUN François**, Le roi est mort, vive l'impôt !, 196, p. 40-41. Petits métiers des rues de Paris, 197, p. 11-12. Naissance du peuple chrétien, 199, p. 30-35. Les prêtres, le roi et Rome, p. 34. Le grand dessein, 201, p. 18-21. Les rêveries de l'abbé de Saint-Pierre, p. 20.
- LEFEVRE Marianne**, Il n'y a plus d'Etat en Corse !, 199, p. 98.
- LEQUIN Yves**, Les heures tragiques de la lutte des classes, 195, p. 42-47.
- LESCURE Jean-Claude**, Monarchie ou république ? L'Italie a choisi en 1946, 200, p. 10-11.
- LEYER Maurice**, Les galanteries de l'Opéra de Paris, 205, p. 68-71.
- LITVAN György**, Révolution ou réaction ?, 203, p. 88.
- LOYER Emmanuelle**, Jean Vilard, le pape d'Avignon, 200, p. 66-71.
- MAKARIAN Christian**, Les catholiques ne vont plus à la messe... 199, p. 24-27. « Golias » : le « Canari enchaîné » de l'Eglise, p. 27. Un président très catholique, p. 38. L'Opus Dei : ombres et lumières, p. 64.
- MARIE Jean-Jacques**, En URSS, même les recensements étaient truqués !, 196, p. 12-13.
- MARRUS Michel R.**, Révélations sur les origines du procès de Nuremberg, 198, p. 80-85.
- MARSEILLE Jacques**, Portrait du chômeur, 195, p. 63-64. Faut-il faire payer les pauvres ? 196, p. 46-47. Qui a inventé les congés payés ? 197, p. 80-82. Les dangers de la vertu, 202, p. 106. Enquête sur la fortune des Français, 204, p. 26-32. Les dix Français les plus riches !, p. 30.
- MAYAUD Jean-Luc**, « La plus grande ferme de France », 196, p. 10-11.
- MAYER Nonna**, Du communisme... au Front national, 195, p. 110-113.
- MICHELBACH Pierre**, Vive la grève !, 195, p. 65-66. A bas les riches et les « gros » !, 204, p. 62-63.
- MILZA Pierre**, Churchill a-t-il fait assassiner Mussolini ? 198, p. 6-8. 1896-1996 : sport, guerre et politique, 199, p. 76-84. Guerre dans les stades. La face noire des Jeux olympiques, 201, p. 94-95.
- MINOIS Georges**, Dieu et Darwin, 199, p. 50-53.
- MONNET Pierre**, Monnaie européenne : elle a existé au Moyen Age !, 199, p. 15-16.
- MONTREMY Jean-Maurice de**, Mona Ozouf, Bretonne, laïque et philosophe, 196, p. 14-16. La bande dessinée à cent ans !, p. 18-19. L'Arabie heureuse de Maurice Sartre, 198, p. 20-21. Templiers, cathares et Français, toujours !, p. 43. Un réfugié normand Lion Feuchtwanger, 204, p. 16-17. Voyage romain avec Alix, 205, p. 15-16.
- MOREAU Philippe**, Pères et fils adoptifs à Rome, 196, p. 48-53.
- MONNET Pierre**, Monnaie européenne : elle a existé au Moyen Age !, 199, p. 15-16.
- MONTREMY Jean-Maurice de**, Mona Ozouf, Bretonne, laïque et philosophe, 196, p. 14-16. La bande dessinée à cent ans !, p. 18-19. L'Arabie heureuse de Maurice Sartre, 198, p. 20-21. Templiers, cathares et Français, toujours !, p. 43. Un réfugié normand Lion Feuchtwanger, 204, p. 16-17. Voyage romain avec Alix, 205, p. 15-16.
- MOREAU Philippe**, Pères et fils adoptifs à Rome, 196, p. 48-53.
- MOTHÉ Daniel**, Ouvrier chez Renault (entretien), 195, p. 59-61.
- MOULIN Anne Marie**, Des médecins dans la jungle, 203, p. 36-37.
- MOULINIER Laurence**, La seconde vie d'Hildegarde de Bingen, 202, p. 12-13.
- NAVAILLES Jean-Pierre**, Pas de femmes dans les clubs de Londres, 197, p. 14-15.
- NOIRIEL Gérard**, Les vrais prolétaires, ce sont les étrangers, 195, p. 56-57.
- NORDMAN Daniel**, Le Rhin est-il une frontière ?, 201, p. 30-31.
- NOURY Louis-Michel**, Le jardin public, le bourgeois et l'ouvrier, 200, p. 11-12.
- OPPENHEIM Marie-Catherine**, Réalités de la corruption politique, 204, p. 50.
- ORY Pascal**, La culture pour tous ? 197, p. 84-85. Que reste-t-il de la Belgique ? 201, p. 82-83. Qu'est-ce qu'un intellectuel ? 203, p. 7-8.
- PASTOUREAU Michel**, La couleur des drapeaux (entretien), 201, p. 46-47.
- PÉCOUT Gilles**, « Le Guépard » : requiem pour la Sicile, 201, p. 54-55.
- PERRINEAU Pascal**, Le « gauchisme » existe bien !, 198, p. 13-14.
- PERROT Michelle**, Femmes à l'usine, 195, p. 30-33.
- PEYREFITTE Alain**, De Gaulle : propos privés (entretien), 201, p. 106-107.
- PIERRARD Pierre**, Dieu, le capital et l'Évangile, 195, p. 62-63.
- PIERREBOURG Fabienne de**, La fin des Mayas, 196, p. 9-10.
- PINAUD Pierre-François**, Quand Napoléon faisait payer l'Europe, 196, p. 41. Les dossiers secrets des ministres des Finances, 204, p. 48-52.
- PLESSIS Alain**, Napoléon III : un empereur « socialiste » ?, 195, p. 26-29. Le siècle d'or de l'héritage, 204, p. 58-61.
- POISSON Jean-Michel**, L'archéologue, la douve et le donjon, 205, p. 46-47.
- POUTHIER Jean-Luc**, Aux sources du blues, 197, p. 37.
- PROCHASSON Christophe**, Les prolétaires ont une patrie !, 201, p. 56-60.
- PROUST Jean-Marc**, Romans de la Revanche, 201, p. 70-71.
- RAMBERT Catherine**, La gloire de « L'Instit », 202, p. 36.
- RASMUSSEN Anne**, Parlez-vous espéranto ? 201, p. 61.
- RAUFER Xavier**, Les soldats perdus du terrorisme (entretien), 201, p. 86-87.
- REISS-SCHIMMEL Ilana**, Psychanalyse de l'argent (entretien), 204, p. 33.
- RÉMOND René**, Qu'est-ce qu'un catholique ? 199, p. 22-23.
- RICHÉ Pierre**, La légende de Clovis, 202, p. 54-57. Le grand rêve impérial d'Otton III, 203, p. 8-9.
- RIOUX Jean-Pierre**, L'usine au musée, 195, p. 97-98. Marx est bien mort !, p. 118-120. Jacques le Croquant, héros des Français, 196, p. 38. L'inévitable poujadisme, p. 44-45. Maastricht, et après ? 201, p. 108-109. Aux grands hommes, les Français reconnaissants, 202, p. 15-17. A quoi servent les cours d'histoire ? p. 49-50.
- ROSE Sean James**, Petit dictionnaire « annamite », 203, p. 48.
- ROUGERIE Jacques**, Hommage aux communistes, 199, p. 9-10.
- ROWLEY Anthony**, La gloire de Metternich, 201, p. 32-36. Sa Majesté l'argent !, 204, p. 70-73.
- RUCQUOI Adeline**, Les Wisigoths en Espagne : splendeur et décadence, 203, p. 72-78. Brunehaut et Frédégonde, p. 76.
- RUSCIO Alain**, Les amours coloniales, 203, p. 38.
- SAADA Emmanuelle**, Qu'est-ce qu'un Noir ? 197, p. 38-39.
- SAINTE MARC Hélié de**, « Un gâchis effroyable » (entretien), 203, p. 44.
- SALES Véronique**, Le communisme, voilà l'ennemi !, 205, p. 50.
- SALLES Catherine**, Les grands voyages des Romains, 202, p. 58-62.
- SARTRE Maurice**, De Palmyre à Pétra : les grands travaux des archéologues, 205, p. 18-19.
- SCHMITT Jean-Claude**, Le Moyen Age avait-il peur des jeunes ? (entretien), 200, p. 80-84.
- SEVEGRAND Martine**, Le pape, le sexe et la procréation, 199, p. 28-29.
- SIRINELLI Jean-François**, La république des bons élèves, 202, p. 44-45.
- SLAMA Alain-Gérard**, Jean Paul II est-il démocrate ? 199, p. 66-67.
- SORREL Christian**, Les Savoyards sont-ils Français ? 203, p. 16-18.
- SOUYRI Pierre-François**, Les châteaux forts des samourais, 205, p. 38-39.
- STELLA Alessandro**, L'Europe, marché aux esclaves, 202, p. 64-70.
- STERNHELL Zeev**, Le sionisme est-il un fascisme ? Réponse à un contradicteur (entretien), 199, p. 16-17.
- STORA Benjamin**, Deuxième exil, 196, p. 102. Les derniers vestiges d'un empire, 203, p. 48-49.
- TÉMIME Émile**, Adieu à l'Espagne, 200, p. 44-47. Portraits de réfugiés, p. 46.
- THIRAUD Paul**, Le pape et nous (entretien), 202, p. 6-7.
- TILLIER Bertrand**, Oradour : le monument du scandale, 205, p. 88.
- TULARD Jean**, Napoléon, père des nations, 201, p. 24-29.
- TURGAN**, Visite à l'usine du Creusot, 195, p. 10-11.
- VAÏSSE Maurice**, L'Europe sans défense. Du blocus de Berlin à Sarajevo, 198, p. 48-53.
- VEILLON Dominique**, Les parvenus du marché noir, 204, p. 64-65.
- VIATTEAU Alexandra**, Jozef Pilsudski, dictateur fasciste ou patriote polonais ? 197, p. 64-69. Pilsudski était-il antisémite ? p. 68.
- VINAS Angel**, L'or de la république, 200, p. 30.
- VINCENT Bernard**, L'Europe, marché aux esclaves, 202, p. 64-70.
- WERTH Nicolas**, URSS : les ruines de l'empire, 201, p. 88-93.
- WICKERT Ulrich**, Retrouvailles allemandes, 201, p. 88.
- WINOCK Michel**, Arcueil la rouge, 195, p. 88-93. La maladie démocratique, 196, p. 6-7. La république des catholiques, 199, p. 40-45. L'odyssée de Malraux, 200, p. 36-39. Qu'est-ce qu'une nation ? 201, p. 8-13. Lord Acton : « A bas la nation ! », p. 10. André Gide au pays des soviets, 204, p. 8-11.
- WORONOFF Denis**, Dans la tourmente révolutionnaire, 195, p. 11-12. Naissance de l'industrie, p. 18-25. L'Angleterre, « atelier du monde », p. 20-21.
- YON Jean-Claude**, « Viva Verdi ! », 201, p. 52.
- YOYOTTE Jean**, Moïse, les Hébreux et Pharaon (entretien), 205, p. 76-83.
- ZALC Claire**, Harlem : naissance d'un ghetto, 197, p. 40-41.
- ZELLER Olivier**, L'Ancien Régime avait ses « vaches folles » !, 202, p. 10-11.
- ZYLBERMAN Ruth**, Robert Paxton, un Américain tranquille à Vichy, 203, p. 20-21.
- ZYSBERG André**, Le Régent, ses ministres et ses courtisans, 200, p. 56-61. Les hommes du Régent, p. 57. Guillaume Dubois, archevêque et athée, p. 59.

LES POUVOIRS ET LA PRESSE

Jean-Marie Colombani est le directeur du « Monde », prestigieux quotidien dont les rapports avec les instances économiques et politiques n'ont pas toujours été simples. Il expose ici sa philosophie de ce que doit être le métier de journaliste, dans une démocratie soumise à la fois à la pression du pouvoir et à celle des marchands.

Exercer le métier de journaliste, en toute liberté, sans autre souci que la qualité et la rigueur des informations que l'on livre au public : tel est le privilège que nous ne sommes pas assez nombreux à pouvoir partager, en France, aujourd'hui. D'où notre fierté. D'où notre inquiétude aussi.

J'emploie à dessein le mot privilège pour provoquer la discussion. Car, après tout, comment, simple lecteur de journaux — et donc naturellement agacé ou apaisé selon les jours par le contenu desdits journaux et les prétentions de ceux qui les rédigent —, ne pas être pris d'un doute : ce particularisme, ici revendiqué, ne serait-il qu'un caprice ? Un avantage acquis ? En d'autres termes : à quoi sert l'indépendance ?

Je pourrais évidemment répondre en évoquant les relations de la presse et de l'argent, en expliquant que l'information ne saurait être une marchandise comme une autre, en rappelant qu'elle forme et déforme les consciences, et en concluant que ce risque, inhérent au commerce d'idées, qui la caractérise, justifie qu'on se batte pour la protéger d'une corruption par des intérêts étrangers à sa sphère professionnelle.

Discours que certains jugeront

vieillot, tant l'ultra-libéralisme de cette fin de siècle le dément, mais dont je dois bien confesser qu'il a fondé un héritage dont je me sens aujourd'hui, avec la rédaction du *Monde*, le dépositaire.

Je préfère cependant situer l'enjeu sur un autre terrain, complémentaire du précédent. A propos de la presse, le débat lancinant de ces dernières années, tel que l'animent les pouvoirs politiques et économiques, porte sur le journalisme et sa responsabilité — autrement dit ses dérives, ses manquements, ses révélations, etc.

A l'opposé, j'estime que, dans ce pays de culture monarchique, qui paraît comme essoufflé et qui a été souvent trompé, l'urgence est de débattre de la démocratie et de ses libertés. Il y a une réticence proprement française, chez

les politiques comme dans certains milieux économiques et intellectuels, à envisager sereinement la place citoyenne du journalisme dans le conflit démocratique.

Ce qui différencie par essence la démocratie — du moins une démocratie vivante, et non lasse et abandonnée —, c'est qu'elle s'auto-institue sans cesse par le conflit et la contradiction, admettant que ses institutions et ses significations soient régulièrement remises en question, acceptant que tous ses acteurs nécessaires ne se ramènent pas aux seuls pouvoirs institués, souhaitant qu'il y ait entre eux du jeu, de l'aléatoire et de l'imprévisible.

Ce que, de façon récurrente, les pouvoirs n'admettent pas, c'est cette place du journalisme comme élément du conflit démocratique, comme symbole d'une responsabilité démocratique qui ne saurait s'identifier à la responsabilité étatique.

En tant que citoyens, c'est-à-dire pour savoir et agir en toute conscience, nous avons tous besoin de ces grains de sable qui grippent parfois la machine, de ces messagers de mauvaise nouvelle qui obligent à réfléchir. Bref, nous avons besoin d'une presse indépendante, c'est-à-dire d'une presse dont nous savons par avance qu'elle se refusera à défendre en contrebande les intérêts privés des marchands. J.-M. C. ■



Cl. M. Deville/Gamma

L'HISTOIRE DANS LA LIBRAIRIE DU XX^e SIÈCLE

COLLECTION DIRIGÉE PAR MAURICE OLENDER

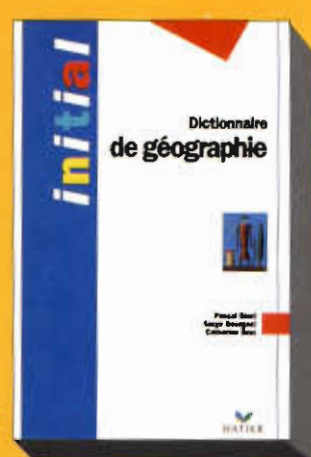
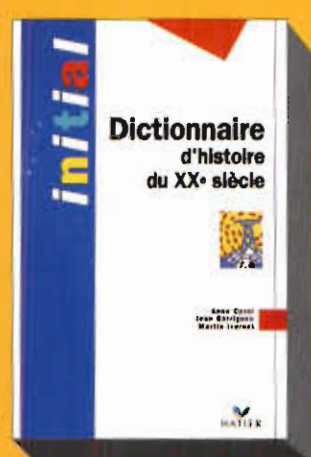
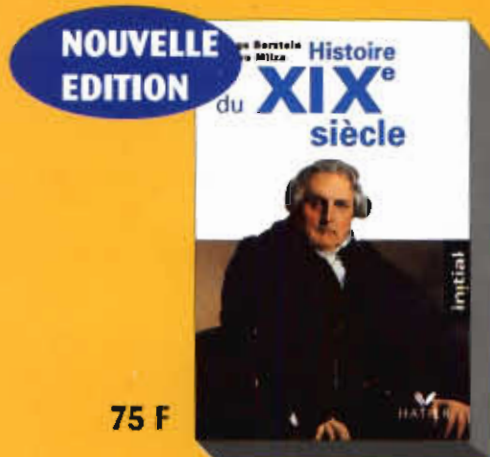


- R. HOWARD BLOCH, **LE PLAGIAIRE DE DIEU** *La fabuleuse industrie de l'abbé Migne*
PHILIPPE BORGEAUD, **LA MÈRE DES DIEUX** *De Cybèle à la Vierge Marie*
MILAD DOUEIHI, **HISTOIRE PERVERSE DU CŒUR HUMAIN**
ARLETTE FARGE, **LE GOÛT DE L'ARCHIVE**
ARLETTE FARGE, **DIRE ET MAL DIRE** *L'opinion publique au XVIII^e siècle*
ARLETTE FARGE, **LE COURS ORDINAIRE DES CHOSSES DANS LA CITÉ DU XVIII^e SIÈCLE**
LYDIA FLEM, **L'HOMME FREUD**
JACK GOODY, **LA CULTURE DES FLEURS**
JEAN LEVI, **LA CHINE ROMANESQUE** *Fictions d'Orient et d'Occident*
NICOLE LORAUX, **LES MÈRES EN DEUIL**
MICHEL PASTOUREAU, **L'ÉTOFFE DU DIABLE** *Une histoire des rayures et des tissus rayés*
JACQUES RANCIÈRE, **COURTS VOYAGES AU PAYS DU PEUPLE**
JACQUES RANCIÈRE, **LES NOMS DE L'HISTOIRE** *Essai de poétique du savoir*
FRANCIS SCHMIDT, **LA PENSÉE DU TEMPLE** *De Jérusalem à Qoumrân*
EMMANUEL TERRAY, **LA POLITIQUE DANS LA CAVERNE**
JEAN-PIERRE VERNANT, **ENTRE MYTHE ET POLITIQUE**
JEAN-PIERRE VERNANT, **MYTHE ET RELIGION EN GRÈCE ANCIENNE**
NATHAN WACHTEL, **DIEUX ET VAMPIRES** *Retour à Chipaya*
CATHERINE WEINBERGER-THOMAS, **CENDRES D'IMMORTALITÉ** *La crémation des veuves en Inde*

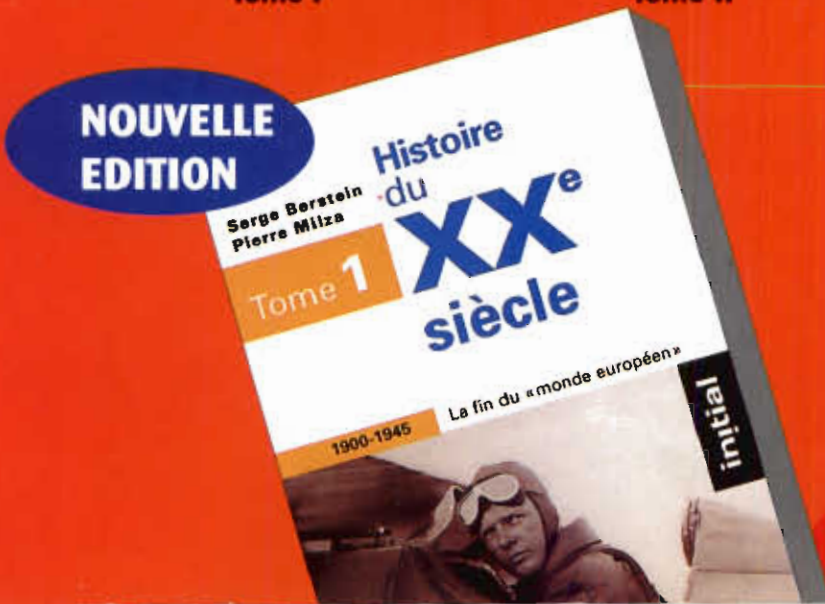
Editions  du Seuil

En Histoire, tout ce qui est essentiel, est dans "Initial"

initial



Histoire du XX^e siècle, de Serge BERSTEIN et Pierre MILZA



INITIAL
Vos références en Histoire

